

THE WORLD BANK GROUP ARCHIVES

PUBLIC DISCLOSURE AUTHORIZED

Folder Title: Highway Project (06) - Cameroon - Loan 2584, Loan B018 - P000365 - Correspondence - Volume 4

Folder ID: 801375

Project ID: P000365

Dates: 02/03/1986-04/30/1986

Fonds: Records of the Africa Regional Vice Presidency

ISAD Reference Code: WB IBRD/IDA AFR

Digitized: 2/10/2021

To cite materials from this archival folder, please follow the following format:
[Descriptive name of item], [Folder Title], Folder ID [Folder ID], ISAD(G) Reference Code [Reference Code], [Each Level Label as applicable], World Bank Group Archives, Washington, D.C., United States.

The records in this folder were created or received by The World Bank in the course of its business.

The records that were created by the staff of The World Bank are subject to the Bank's copyright.

Please refer to <http://www.worldbank.org/terms-of-use-earchives> for full copyright terms of use and disclaimers.



THE WORLD BANK
Washington, D.C.

© International Bank for Reconstruction and Development / International Development Association or
The World Bank
1818 H Street NW
Washington DC 20433
Telephone: 202-473-1000
Internet: www.worldbank.org

PUBLIC DISCLOSURE AUTHORIZED

CAMEROON - Loan 2584-CM

Vol. ⁴/₃

The World Bank Group
Archives



801378

R1997-026 Other #: 11 117775B

Highway Project (06) - Cameroon - Loan 2584, Loan B018 - P000365 - Correspondence
- Volume 4

RETURN TO WESTERN AFRICA
INFORMATION CENTER

DECLASSIFIED
WBG Archives

C
M

4

CAMEROON - Highway (06)

2
5
8
4

CLOSE - OUT SHEET

This file is closed as of April 30, 1986.

For further correspondence, please see vol. 5.

INFORMATION CENTERS SECTION

Feb. '86 - April '86

TM/FTE

Date 05.05.86
Dossier n° 107

Vau Wae

30 AVR. 1986

Chrono

M20/PR/MINMAP/SG/DAO/SDI

VMP N° 2465/MINER/DR
du 13/3/86.

Contrôle technique des tra-
vaux de renforcement de
la route DOUALA- KOMBE.

ONSIEUR LE MINISTRE DE L'EQUIPEMENT

- YAOUNDE -

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le dossier d'appel d'offres relatif à l'objet repris en marge, que vous avez bien voulu me faire tenir par message porté visé en référence n'appelle pas d'observation particulière de la part de mon Département.

Toutefois, au cas où votre Département aurait l'intention, d'élargir cette liste à d'autres sociétés de la place, je vous saurai gré de m'en faire part afin de permettre à mes services compétents de vous faire des suggestions.

En cas d'impossibilité, je vous demanderais de me faire tenir dix (10) dossiers de consultation en prenant soin de m'indiquer la source de financement dudit projet ainsi que le délai à accorder aux sociétés intéressées pour la remise de leurs offres.

AMPLIFICATION :

- BIRD./- ✓



Kamga Njiké

47-402584
ZCZC WAFF0265 RCA9103
WA2DC
REF : TCP FCA

RCA9103
248423 WORLDBANK
AFRBRK 643783F
AFRIBANK PARIS
A
>ANQUE MOND>>>>X>>>>(UJ)>

PARIS LE 25 AVRIL 86

ATTN : M. LECHEVALIER

VEUILLEZ TROUVER CI-APRES COPIE DU TELEX ENVOYE LE 24.4.86 A
M. SADOU HAYATOU/MINISTRE DU PLAN ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DU CAMEROUN

QUOTE

RE : CO-FINANCEMENT BANQUE MONDIALE - 6E PROJET ROUTIER

VEUILLEZ TROUVER CI-APRES COPIE NOTRE TELEX DU 25 MARS 86 :

EXCELLENCE,

POUR FAIRE SUITE A NOTRE OFFRE DU 5.2.86, NOUS AVONS RENCONTRE LE
12 MARS LE DIRECTEUR DE LA DETTE PUBLIQUE ET LE DIRECTEUR ADJOINT DE
LA COOPERATION ECONOMIQUE AU PLAN, EN PRESENCE DE LA BANQUE MONDIALE

NOUS VOUS PRIONS DE BIEN VOULOIR TROUVER CI-APRES NOTRE NOUVELLE
OFFRE (SOUS RESERVE DE SYNDICATION) :

MONNAIE : ECU

MONTANT : CONTREVALEUR EN ECU DE 75 A 100 M USD

DUREE : 12 ANS

TAUX D'INTERET : LIBOR + 1 1/8

SION DE DIRECTION : 0,75 & FLAT

SION D'AGENT : 0,25 & FLAT

SION D'ENGAGEMENT : 3/8 & L'AN

PERIODE DE GRACE : DE 2 A 5 ANS

LA VALIDITE DE L'OFFRE DE FINANCEMENT CONTENUE DANS LE PRESENT TELEX
EST FIXEE AU 30 JUIN 86.

EN ESPERANT QUE CES PROPOSITIONS VOUS AGREENT,
NOUS RESTONS A VOTRE ENTIERE DISPOSITION POUR EN DISCUTER AVEC VOUS.

VEUILLEZ AGREER, EXCELLENCE, L'EXPRESSION DE NOTRE HAUTE
CONSIDERATION.

UNQUOTE

VEUILLEZ AGREER, MONSIEUR, L'EXPRESSION DE NOS SALUTATIONS
DISTINGUEES.

M. DE MOREL/DIRECTEUR GENERAL ADJOINT

248423 WORLDBANK
AFRBK 643783F

=04251003

=04250837

ALT RTD FROM:WAF

NNNN

ZN - 402584
ZCZC WAFF0195 JWS0109
WANVP
REF : TCP D.S.

TLX180 BP
WTLX
TO : BANQUE MONDIALE-WASHINGTON
COPIE M. BEGUERY, COORDINATEUR REGIONAL DU COFINANCEMENT
.

PARIS,
24 AVRIL 1986

RE : PRET DE USD 100 MILLIONS POUR LE FINANCEMENT PARTIEL DU 6EME
PROJET ROUTIER DU CAMEROUN.

NOUS VOUS CONFIRMONS QUE NOTRE OFFRE DU 24 MARS 1986, AMENDEE LE
3 AVRIL 1986 ET LE 9 AVRIL 1986 EST FERME POUR USD 100 MILLIONS
EQUIVALENT.

COMME VOUS L'AVEZ CONSTATE, NOTRE GROUPE REUNIT 6 GRANDES BANQUES
INTERNATIONALES DONT PLUSIEURS ONT UNE LONGUE EXPERIENCE DANS LES
COFINANCEMENTS AVEC LA BANQUE MONDIALE. L'IMPORTANCE D'UN GROUPE ET
SA REPARTITION GEOGRAPHIQUE SONT UN GAGE DU SUCCES DE LA
SYNDICATION VRAIMENT INTERNATIONALE DE CETTE IMPORTANTE OPERATION.

NOUS SOMMES A VOTRE DISPOSITION POUR TOUTE INFORMATION
SUPPLEMENTAIRE.

HAUTE CONSIDERATION

BANK OF TOKYO LIMITED
BANQUE INDOSUEZ
CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE
THE INDUSTRIAL BANK OF JAPAN
NATIONAL WESTMINSTER BANK
STANDARD CHARTERED BANK

BEST REGARDS,

E. BALACEANO

1151240486

=04250817

ALT RTD FROM:WAF

NNNN

CT-402584

Le 24 avril 1986

Monsieur le Directeur des Routes
Ministère de l'Équipement
Yaoundé
Cameroun

Objet: Prêt 2584-CM - Sixième projet routier

Monsieur le Directeur:

Comme promis dans notre télex du 17 avril 1986 nous avons l'honneur de vous proposer ci-joint un projet de mandat pour la mise en place d'un système d'analyse de trafic basé sur le projet de termes de référence préparé par la Sous-Direction de la Planification.

Le mandat proposé entre dans un ensemble d'activités destinées à améliorer la gestion du réseau routier, qui comprend outre l'analyse des trafics, l'inventaire du réseau routier, le système de gestion des routes bitumées (pour lequel nous avons proposé un cadre de référence dans notre lettre du 22 novembre 1985) et le système de gestion des routes en terre (Quatrième projet routier). Toutes ces activités nécessitent du matériel informatique et de collecte de données à acquérir conformément à un programme précis.

L'accord de prêt 2584-CM prévoit dans son Annexe 4, deux alternatives pour l'acquisition de ce matériel, soit par un appel d'offres local, soit par la consultation de fournisseurs. La procédure est à définir en fonction des besoins et du coût estimé des matériels à acquérir. Nous suggérons que les consultants ou la Sous-Direction de la Planification avec l'assistance éventuelle de consultants, préparent le dossier d'appel d'offres de ce matériel conformément au dossier type proposé par la Banque; dossier type dont plusieurs exemplaires ont été remis dans vos services.

Dans le cas où vous souhaitiez engager des consultants pour assister dans la mise en place du système d'analyse de trafic, nous voudrions suggérer de préparer des dossiers d'invitation de propositions de consultants conformément aux procédures définies dans les Directives de la Banque pour l'emploi de consultants. Le dossier devrait comprendre:

- (i) une liste de préqualification de consultants;
- (ii) une lettre d'invitation avec définition de la procédure d'évaluation et autres données;
- (iii) le contrat minute pour les services en question;
- (iv) le format proposé des annexes: bordereau, bar chart, décomposition des prix, etc.

Le 24 avril 1986

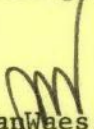
Nous restons à votre disposition pour vous aider dans la préparation des activités ci-dessus comme suggéré dans notre téléx.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Hans J. Apitz
Chef de Division
Transports II
Bureau régional de l'Afrique de l'ouest

Pièce jointe



BTanWaes:rc

cc: Messrs. Chevallier, Hansen, Lyle, Fossberg, Spier, Paterson, Gisle

CAMEROUN

SIXIEME PROJET ROUTIER

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT

DIRECTION DES ROUTES

Mise en place d'un système d'analyse de trafic

Mandat

A. Introduction

1. La Direction des Routes du Ministère de l'Equipement projette de mettre en place un système statistique d'observation et d'analyse de trafic dans le cadre de la politique globale de préservation et de gestion du réseau routier camerounais. Le réseau routier en 1986 comprend environ 8000 km de routes nationales dont 3000 km sont bitumées, 5500 km de routes provinciales, 8000 km de routes départementales et 12500 km de routes rurales. L'étude de trafic s'adressera principalement au réseau des routes classées (21500 km).

2. Pour l'aider dans cette tâche, la Direction des Routes désire engager les services d'un consultant pour une période d'environ 24 mois (estimation totale environ 40 hommes-mois). Les consultants travailleront directement avec les services de la Sous-Direction de la Planification.

B. Objectifs

3. Les objectifs de la tâche sont de mettre en place un système statistique de saisie permanente de l'évolution du trafic sur l'ensemble du réseau routier. Comme les dégradations des routes sont essentiellement dues à l'agressivité du trafic des poids-lourds, la détermination de cette agressivité est primordiale. Le système devra permettre de déterminer ce degré d'agressivité par la mise en place d'une procédure de comptage et de pesage de ce trafic. Le système devra également permettre de connaître le volume et la définition des marchandises et personnes transportées, les trajets effectués et les taux d'occupation des véhicules.

4. L'objectif est également d'assurer la pérennité du système y compris les systèmes de collecte et d'exploitation des données. Le système statistique d'analyse de trafic est un élément essentiel pour développer une stratégie d'entretien et d'amélioration du réseau qui soit optimale d'un point de vue technique et économique en fonction du trafic et de la priorité aux différentes composantes du réseau.

C. Organisation Proposée

5. L'organisation proposée par l'Administration découle des considérations suivantes, propres au réseau camerounais:

- (a) l'étendue du réseau en terre, rendant difficile la saisie automatique de données;
- (b) le manque de moyens de communications téléphoniques et autres, ce qui rend impossible la centralisation des données et augmente les moyens logistiques nécessaires;
- (c) l'insuffisance des personnels disponibles qui amène d'une part à simplifier et raccourcir la chaîne des données et d'autre part à augmenter la mobilité des équipes qualifiées; et
- (d) l'évolution rapide du trafic qui oblige à utiliser un système à même de saisir cette évolution, et qui par conséquent est plus sophistiqué dans sa conception.

6. Pour tenir compte de ces contraintes le système proposé est le suivant:

- (a) la collecte des données se fera par trois sous-systèmes:
 - (i) un ensemble de postes fixes couvrant le réseau principal et capable de saisir la majorité des trafics;
 - (ii) un ensemble de postes mobiles couvrant périodiquement suivant un programme défini, l'ensemble du réseau classé; et
 - (iii) une ou deux équipes volantes d'intervention ponctuelle pour l'étude de trafics spécifiques.
- (b) la fonction traitement des données sera confiée à un système central unique. Aux postes fixes, mobiles et pour les équipes volantes, la saisie des données sera sous une forme directement utilisable par le système central. Dans un premier temps les besoins sont estimés à sept postes fixes et cinq postes mobiles. L'emplacement de ces postes sera basé sur une analyse des données disponibles et sur une étude statistique de distribution des trafics dans le réseau. Une description proposée du système central et des postes fixes et mobiles se trouve en annexe.

D. Description des Services

7. Le consultant en collaboration avec les services de la Sous-Direction de la Planification de la Direction des Routes commencera par l'inventaire de toutes les données de trafic et du matériel de pesage et de comptage disponibles.

8. Les services de consultant comporteront les tâches suivantes:

- (a) assistance à la mise en place et supervision d'une structure opérationnelle et permanente chargée du recueil et de l'analyse des données de trafic routier
 - (i) élaboration du programme de comptage et de pesage sur la base de l'analyse statistique des données existantes et des objectifs de l'étude;
 - (ii) inventaire et évaluation des besoins en personnel, matériel et finances pour le programme proposé;
 - (iii) élaboration du dossier d'appel d'offres pour le matériel, conformément au dossier d'appel d'offres type acceptable par la Banque Mondiale; et
 - (iv) préparation des programmes de formation pour le personnel de collecte et de traitement des données.
- (b) préparation et mise au point des procédures, instructions, fiches d'enquête, bordereaux de traitement nécessaires à la collecte, au traitement, au stockage et à l'analyse des données. Préparation de manuels des tâches pour chaque type de personnel et type d'opérations;
- (c) assistance à la réception et l'installation du matériel;
- (d) organisation de programmes de formation des personnels appelés à mettre en oeuvre le système; et
- (e) encadrement des personnels formés dans la collecte et l'analyse des données y compris la préparation et l'ajustement des programmes informatiques nécessaires.

E. Rapports

10. Le consultant préparera les rapports suivants:

- (a) un rapport initial au bout de 6 mois comprenant l'inventaire du matériel et données disponibles, le programme proposé, les besoins en personnel, matériel et finances, les dossiers d'appel d'offres et programmes de formation;
- (b) un rapport intérimaire au bout de 12 mois comprenant la description des procédures, les instructions, les fiches, les résultats concernant l'acquisition des matériels, les résultats de la formation et autres remarques;
- (c) un rapport d'avancement au bout de 18 mois décrivant le déroulement de l'étude; et
- (d) un rapport final au bout de 24 mois.

11. Les consultants prépareront également les manuels, opérationnels et d'entretien, les fiches et rapports type etc., comme nécessaire tout au long du déroulement des services.

F. Prestations

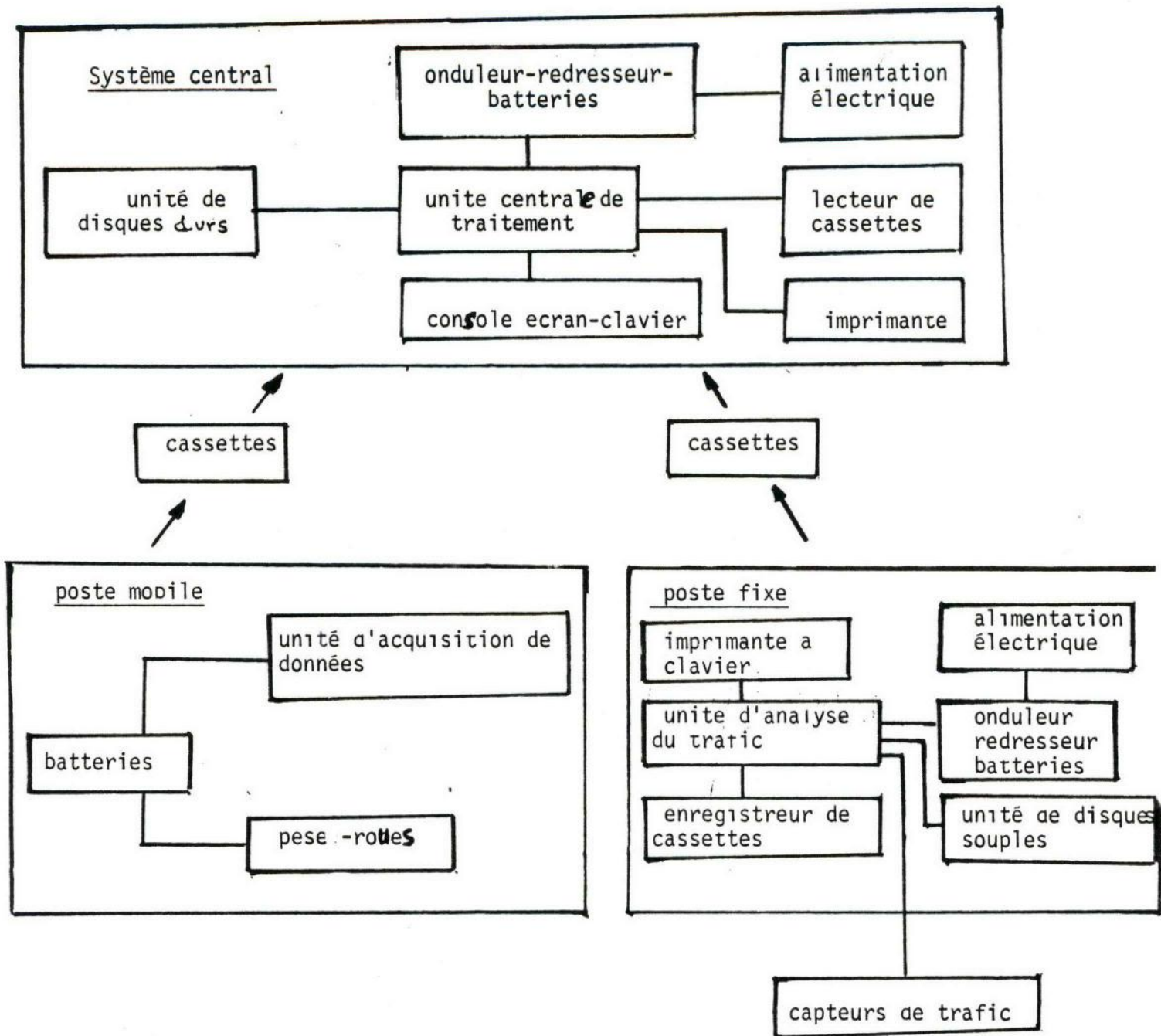
12. La Direction des Routes fournira au consultant:

- (a) les locaux nécessaires;
- (b) les services ancillaires;
- (c) les personnels d'exploitation du système en vue de leur formation; et
- (d) toutes les données et matériels disponibles.

13. Le consultant fera des propositions d'acquisition du matériel pour le déroulement de ses services.

BVanWaes:rc/mandat

DIAGRAMME DU SYSTEME D'ANALYSE DU TRAFIC



2.3. Système central

Le système central sera installé à Yaoundé à la Direction des Routes, dans un local climatisé.

Il s'articulera autour d'une unité centrale, chargée des opérations de traitement des données recueillies sur le terrain.

Il comprendra en outre les équipements périphériques suivants :

- une console-écran clavier, qui servira aux opérations de service et de modification du logiciel de l'unité centrale, ainsi qu'à l'initialisation des procédures de traitement
- une unité de disques, pour le stockage du logiciel du système et des données traitées par lui.
- une imprimante pour l'édition sur papier des résultats du traitement des données
- un lecteur de cassettes pour l'entrée des données en provenance des postes de mesure.

La qualité et la permanence de l'alimentation en énergie sera assurée par un ensemble onduleur-redresseur-batteries.

L'exploitation du système central sera assurée par deux techniciens.

2.4. Poste fixes

Les postes fixes seront installés sur le terrain dans des abris en dur et ventilés.

L'acquisition des données élémentaires de trafic (comptage et pesage par essieu) se fera par l'intermédiaire de capteurs de trafic noyés dans la chaussée. Cette acquisition se fera ^{avec} discernement des sens de circulation.

La station proprement dite à l'intérieur de l'abri comprendra les éléments suivants :

- une unité d'analyse du trafic pour la mise en forme des données élémentaires et le calcul à partir de ceux-ci de certaines données élaborées (vitesse, classe de véhicules, poids total en charge)
- une unité de disques pour le stockage du logiciel d'exploitation de la station.
- un enregistreur de cassettes pour le stockage final des données
- une imprimante à clavier pour les opérations de service
- un ensemble onduleur-redresseur-batteries pour assurer une certaine autonomie à l'installation.

A chaque poste sera affecté un gardien permanent.

Les diverses opérations de surveillance et d'exploitation seront assurées pour l'ensemble des postes par une équipe mobile composée d'un technicien, d'un chauffeur et d'un véhicule.

2.5. postes mobiles

Les postes mobiles seront constitués des équipements suivants :

- un véhicule de service pour le transport de l'équipe de service et du matériel
- deux pèse-roues afin de mesurer la charge par essieu des véhicules
- une unité d'acquisition de données (pesées et caractéristiques des véhicules)
- un ensemble batteries afin d'assurer l'autonomie du poste en matière d'énergie électrique.

L'équipe de travail sera constituée des personnels suivants :

- un technicien-chef d'équipe chargé de l'acquisition des données
- deux manoeuvres par le manèment des pèse-roues
- un chauffeur pour le véhicule.

OFFICE MEMORANDUM

dub

recd 4/29 CC: PF/JS

1986 APR 29 AM 3:48 Surprising that
things should go so well
But I guess it is just the
beginning!

m 4/29

DATE: April 22, 1986

TO: Mr. Snorri Hallgrimsson, Acting Chief, WAPT2

FROM: Barry H. Van Waes, Sr. Highway Engineer,
H. Hansen, Sr. Economist, & C. Lyle, Financial Analyst, WAPT2SUBJECT: CAMEROON - Sixth Highway Project - Ln 2584-CM
Supervision ReportRight. - Delays are beginning
to show up.
VW. 05-06-86

1. We carried out a supervision mission from February 24 through March 12, 1986 under terms of reference of January 21, 1986. Our supervision report is attached. (Implementation Summary, Aide-Mémoire (Annex 1), Follow-up telex and letter (Annexes 2 & 3) and an updated Project Implementation Index File Log Sheet (Annex 4).

2. The documents listed in Annex 4 were studied in connection with the supervision report and entered in the files.

Distribution List

Messrs. Serageldin, WA2DR
Fuchs, WAPDR
Al-Khafaji, WAPDR
Rajagopalan, PPD (2)
Apitz, WAPT2
Swahn, EDTPT
Pouliquen, TRP (2)
Fossberg, TRP
Palein, WA2DC
Chevallier, WA2DC
Gisle, Res. Rep.

Messrs. Knotter, WANVP
Chaparro, WAPPS
Berkman, WAPPT
Hittmair, CTRVP
Watanabe, OED
Mmes Hu, WAPDR
Morin, LEG
Prefontaine, LOA
Saukel, WAPT2
Waters-Reed, WAPT2

West Africa Information Center

BVanWaes:rc

(6/85)

FOR DETAILED INSTRUCTIONS ON COMPLETION OF THIS FORM,
PLEASE SEE ANNEX C OF OMS 3.50() THE INITIAL SUMMARY
(X) PART OF A MISSION REPORT
() AN ANNUAL UPDATE

REGIONAL OFFICE: WEST AFRICA	PROJECT NAME: ROADS VI	PROJECT CODE: 3CAMP054	LOAN (X) 2584-CM	CREDIT () NO.	L.C.AMT (\$XX.XM/SDR) 125.00
---------------------------------	---------------------------	---------------------------	---------------------	----------------	---------------------------------

COUNTRY: CAMEROON	BORROWER/BENEFICIARY: GOVERNMENT OF CAMEROON	BOARD DATE/FY: 06/18/85	SIGNING DATE: 11/19/85	EFFECTIVE DATE: 04/08/86
----------------------	---	----------------------------	---------------------------	-----------------------------

MANAGING DEPT./DIV. NAME : TRANSPORTATION DIV 2	ORG CODE NO.: 13633	PROJECTS OFFICER: B. H. VAN WAES	LOAN OFFICER: J. CHEVALLIER	MISSION END DATE: 03/14/86
--	------------------------	-------------------------------------	--------------------------------	-------------------------------

SECTION 1: PROJECT DATE AND PERFORMANCE RATINGS					MO/YR		THIS	LAST
	CLOSING DATE	COMPL. DATE	PROJ. COSTS	DISBURSEMENT	(03/86)	RATINGS	SUM	SUM
	(MO/YR)	(MO/YR)	(\$/LOCAL) (XX.XM)	(\$XX.XM)	(% OF LC)			
SAR/PR:	06/91	06/90	295.0	152,161	SAR/PR: \$ 0.0 (0%)	AVAIL. FUNDS	1	1
REVISED:					ACTUAL: \$ 0.0 (0%)	PROJECT MGMT.	1	1
LAST IS:	06/91	06/90	295.0	152,161	PROFILE: \$ 5.0 (4%)	DEV. IMPACT	1	1
EXPECTED:	06/91	06/90	450.0	152,161	COMMT.: \$ 0.0 (0%)	OVERALL STAT.	1	1
COMPL. DELAYS COST OVERRUN					DISB. LAG			
RATINGS - THIS SUMMARY (0%) (0 % 0 %)					(0%)			
RATINGS - LAST SUMMARY: (10/18/85) (N/A) (N/A)					(N/A)			

ACTION 2: SUMMARY PROJECT DESCRIPTION: TYPE OF LENDING INSTRUMENT: SIL

The project consists of (a) a road network development program comprising (i) a 600 km 4-year road strengthening program, (ii) construction of Ebolowa-Mbalmayo (107 km) and Kumbo Bakundo-Mfaitok II (50 km) road sections, and (iii) studies, and (b) institutions development programs for (i) the Ministry of Equipment including technical assistance to improve planning, monitoring, data processing, management, budgeting and cost accounting and a training program, (ii) the National Equipment Parc (MATGENIE) including technical assistance to improve management and operations and a training program, (iii) the National Laboratory (LABOGENIE) including a training program, establishment of a research center and studies, and (iv) the Ministry of Transport including technical assistance to improve planning and coordination, an action plan for road safety and a training program.

SECTION 3: PROJECT STATUS. SUMMARIZE CURRENT STATUS OF IMPLEMENTATION. IDENTIFY MAJOR PROBLEMS.

Project start-up is satisfactory and project financing is in place although now complicated by the decline in dollar value versus the CFAF. 1. The road network development program is on schedule and the studies program is being prepared as part of the Sixth Development Plan (1986-1991). 2. The start-up of the Institution Development Program is showing signs of delay because of delayed effectiveness of the loan agreement, delayed preparation of the subsidiary loan agreement for Matgenie and the completion of institutional activities under previous projects (Fourth and Fifth Highway Projects) which would be followed up under the project. The Ministry of Equipment program is being delayed pending completion of technical assistance provided under previous projects; Matgenie's program is late because of delayed loan effectiveness; Labogenie's program pending completion of construction and technical assistance under the Fifth Highway Project and the Ministry of Transport's because of the need to specify priorities of proposed road safety actions.

SECTION 4: ACTION TAKEN. SUMMARIZE CURRENT ACTIONS TAKEN OR AGREED TO BE TAKEN WITH BORROWER TO ADDRESS MAJOR PROBLEMS.

The project financing plan is being completed with a \$100 million B-loan and a requested \$85 million loan from the African Development Bank. 1. Procurement has started for one section of the pavement strengthening program (Douala-Kekem) and the Kumbo-Mfaitok II section of road construction program. Tender documents for other sections are being prepared. The Ebolowa-Mbalmayo road construction would be procured separately to be financed by the AfDB. 2. (i) The Ministry of Equipment is reviewing technical assistance programs under the Fourth and Fifth Highway project to define the components to be financed under this project; (ii) The Matgenie institutional development program started February 1985, with a consultant contract, financed under the Fourth Highway Project, to establish industrial and commercial accounting. Their draft report was commented on by the Bank February 27, 1986. The award for the consultants to carry out the analysis of Matgenie operations was approved by the Bank November 13, 1985 but start-up is delayed pending receipt and acceptance by the Bank of the subsidiary loan agreement, still under preparation. Terms of reference and a shortlist for consultants services for personnel management have been agreed with the Bank and procurement of services is underway; (iii) A tentative program was prepared by Labogenie to be addressed to the Bank for review; (iv) Tender documents for construction of a national vehicle registration center and for procurement of road safety equipment are under preparation by the Ministry of Transport. A training program is being prepared. A follow-up telex was addressed to Government related to the subsidiary loan agreement and other actions (Annex 2).

SECTION 5: ACTION PROPOSED. SUMMARIZE FURTHER ACTIONS REQUIRED. INCLUDE AGENDA FOR NEXT MISSION (MO/YR) (10/86).

Following the placement of the B-Loan and the AfDB loan, the financing plan will have to be completed at a later stage with either increased Government participation, other cofinancing or supplier's financing. A draft tender document text for supplier's financing in accordance with Bank guidelines on procurement is being prepared to be proposed to the Government. A next supervision mission should be scheduled for October 1986 to follow up project progress and in particular discuss arrangement for progress reporting.

NAME OF PREPARING OFFICER: B. H. VAN WAES	DATE: 4/22/86	REVIEWED BY: (DIVISIONAL MANAGER) SNORRI HALLGRIMSSON	PIR REVIEW: (ASST. DIR/DIR/RVP)
--	------------------	--	---------------------------------

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

AIDE - MEMOIRE

SIXIEME PROJET ROUTIER

MISSION DE LA BANQUE FEVRIER/MARS 1986

Les objectifs de la mission à Yaoundé de Messieurs VAN WAES, HANSEN et LYLE pour le sixième Projet Routier (Prêt 2584-CM d'un montant de 125 millions de dollars du 19 Novembre 1985) étaient de revoir les démarches en cours pour la mise en vigueur du prêt, de passer en revue la préparation des différentes composantes du projet et de discuter les arrangements pour la préparation des rapports périodiques d'avancement du projet. La mission devait également étudier le plan de financement proposé et remettre à jour les estimations de coût et les besoins de financement.

A. SITUATION FINANCIERE ET ENGAGEMENTS

	COMPTE DE Prêt	DEBOURSE au 10.3.86	ENGAGEMENTS Prévus
	en millions dollars		
1/MINEQ			
Travaux	75.00	-	-
Fournitures	0.35	-	-
Consultants	18.00	-	-
Stages	0.15	-	-
2/Matgenie			
Travaux	0.20	-	-
Matériel formation	0.10	-	-
Matériel	5.50	-	-
Consultants	4.50	-	4.2
Stages	0.20	-	-
3/LABOGENIE			
Travaux	0.20	-	-
Fournitures	0.80	-	-
Consultants	1.60	-	-
Stages	0.20	-	-

.../...

4/MINTRANS			
Travaux	0.40	-	-
Fournitures	1.20	-	-
Consultants	0.50	-	-
Stages	0.10	-	-
5/Non affecte	16.00	-	-
Total	125.00	0.00	4.2

Seul le contrat d'assistance technique pour Matgenie est engagé jusqu'à présent. Toutefois le prêt n'étant pas encore mis en vigueur les déboursements du compte de prêt ne pourront être fait.

B. PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET (Mars 1986)

	Coût Total	BIRD	BAD	PRET B	RELIQUAT
	milliards FCFA	millions \$	millions \$	millions \$	F CFA
Constructions	1,170	0.92	-	-	0.871
Travaux Routiers	140,027	86.00	80.29	67.50	64,045
Matériel/fournitures	4.609	9.12	-	-	1,645
Consultants	14,985	28.21	4.71	-	4,286
Stages	0,384	0.75	-	-	0,140
	161,175	125.00	85.00	67.50	70,987
	(100%)	(25%)	(17%)	(14%)	(44%)
	\$ 495 x 10 ⁶				\$ 218 x 10 ⁶

Le plan de financement est basé sur une estimation du taux de change de dollars de 325 F CFA. Les affectations BIRD sont basées sur les prévisions de l'Annexe 1 de l'Accord de prêt tandis que les affectations BAD et Prêt B sont estimées suivant les indications disponibles à ce jour.

.../...

Le reliquat est une estimation des besoins de financement globaux pour le projet dont l'affectation reste à préciser y compris le coût en monnaie locale estimé à 52 milliards F CFA.

Il est prévu qu'une partie du reliquat pourrait être financée soit par une augmentation du prêt B, par d'autres prêts ou par des crédits fournisseurs. Pour ces derniers, des clauses appropriées seraient insérées dans les dossiers d'appel d'offres pour les travaux de renforcement.

En conséquence les imputations de financement de chaque contrat seront décidés au moment de la notification du contrat en fonction des moyens de financement disponibles.

A ce jour un seul contrat (Assistance Technique du Matgenie) a été engagé avec les imputations suivantes (Prêt BIRD 80 %, BIP 20 %) conformément aux dispositions de l'accord de prêt. Pour les travaux de construction et en particulier pour le renforcement, les taux de déboursements pourraient être modifiés suivant les cas. Des modifications correspondantes de l'accord de prêt seraient faites au fur et à mesure.

REMARQUE : Les coûts et calendriers sont basés sur le rapport d'évaluation du projet, le tableau de financement et calendrier préparé par la Direction des Routes et les estimations de la mission. (Le tableau de Financement et calendrier de la Direction des Routes est en annexe)

.../...

C. AVANCEMENT DES COMPOSANTES DU PROJET

1) Ministère de l'Equipement

Les composantes suivantes sont prévues pour le MINEQ.

a) - Achèvement de la construction du centre de formation à AKONOLINGA.

b) - Travaux de renforcement de routes

c) - Travaux de construction de routes

d) - Fournitures (ordinateurs et formation)

e) - Services de consultants pour contrôle des travaux, gestion du réseau, planification, comptabilité et gestion, audit, formateurs et études.

f) - Stages.

a) Centre d'Akonolinga

Le bâtiment classes et bureaux est en cours d'achèvement dans le cadre du 5e Projet Routier. Des plans et DAO pour les autres constructions prévues à AKONOLINGA (dortoirs, etc) restent à préparer et soumettre à la Banque pour avis.

b) Travaux de renforcement

L'évaluation des offres pour DOUALA-KEKEM est en cours et la proposition d'attribution et dossier d'évaluation des offres seraient à soumettre à la Banque avec une proposition d'imputation pour le financement du projet et une justification des investissements envisagés.

.../...

Les autres dossiers sont en préparation et seraient transmis à la Banque au fur et à mesure accompagné de la mise à jour des justifications économiques correspondantes. Un calendrier estimatif est en annexe.

c) Travaux de construction

La Banque a déjà communiqué son avis sur le DAO de KUMBA MEFAITOK II et l'avis de présélection des entreprises devrait être envoyé à la Banque pour avis et publication simultanée dans Development Business et Publications locales. Le lancement de cette présélection est prévue pour Mars/Avril 1986. Les dernières estimations de coût confirment celles utilisées pour la justification économique.

Les travaux de MBALMAYO-EBOLOWA sont prévu d'être financés par le BAD. La Banque s'attend à être tenue informée des développements.

d) Fournitures

Le projet prévoit l'acquisition de matériel de traitement de données. Un Projet de termes de référence à ce sujet a été soumis à la mission qui communiquera son avis après étude du dossier.

D'autres fournitures notamment du matériel pour la formation restent à préciser.

.../...

e) Services de Consultants

Tous les services restent à définir.

f) Les stages restent à préciser

2) Matgenie

Les composantes suivantes sont prévues pour Matgenie.

a) Construction

b) Matériel d'Atelier, Fournitures, matériel divers
et de formation.

c) Services de consultants pour la gestion, les opérations,
les formateurs,

d) des stages.

a) Constructions

La première priorité de Matgenie est la construction d'un atelier à KUMBA. Des termes de référence pour l'étude sont en préparation.

De plus Matgenie envisage la construction d'un dortoir au centre de formation de Douala. Ces deux questions seraient revues dans la phase diagnostic des services de consultants "opérations".

b) Matériel et fournitures

Ces questions seraient également à revoir en fonction de besoins de construction. De plus un appel d'offres pour du matériel

.../...

est en cours financé par un prêt Japonais.

Ce matériel ne suffira pas pour les besoins de Matgenie et une liste supplémentaire est à l'étude. Cette liste serait étudiée dans la phase diagnostic et transmise à la Banque pour avis.

c) Services de consultants

Le contrat pour l'assistance technique opérations a été concl et remis à la mission. Conformément à l'Article 2.49 la Banque devrait être avisée aussitôt la notification pour permettre la publication de l'attribution.

L'appel d'offres restreint pour les services de gestion/ motivation a été lancé et la short-list ainsi que le dossier d'appel d'offres ont été remis à la mission. La Banque communiquera son avis

d) Le programme de stages sera défini ultérieurement.

3) LABOGENIE

Les composantes suivantes sont prévues.

- a) Construction d'une centre de recherche et de formation
- b) Matériel
- c) Services de consultants pour l'audit, l'assistance technique et des études.
- d) des stages.

.../...

a) LABOGENIE propose d'engager un architecte pour le DAO des batiments. Cette action serait financée dans le cadre du 5e Projet Routier et des propositions de procédures et de calendrier devraient être faites à la Banque.

b) Matériel : un dossier d'appel d'offres est en préparatio

c) Services de consultants à préciser en fonction des besoins à la fin des actions en cours (mi 1997).

4) Ministère des Transports

Les composantes suivantes sont prévues :

- a) Batiment
- b) Matériel
- c) Assistance technique
- d) Stages.

a) BATIMENTS

La première priorité du MINT est la construction d'un centre d'homologation des véhicules à DOUALA. Un terrain a été identifié (ancienne gare chemin de fer) et les procédures de transfert sont à l'étude. Ce centre ferait partie d'un programme d'établissement d'un réseau de centres d'inspection. Les installations de Douala comprendraient à la fois le centre national d'homologation et un centre régional d'inspection. MINT préparera un dossier d'appel d'offres (termes de référence) en vue d'engager un consultant général pour étudier un schéma directeur pour le centre de DOUALA, le dossier d'appel d'offres pour le centre d'homologation, dossier d'appel d'offres pour le matériel nécessaire.

La documentation (short list des consultants, termes de référence et règlements particulier de l'appel d'offres) serait transmis à la Banque pour avis fin Avril 1986.

b) Matériel

Le projet prévoit la mise en place d'un système pour la sécurité routière. Le Ministère des Transports a préparé un programme d'actions y compris l'établissement d'équipes volantes multidisciplinaires pour sensibiliser les usagers de la route et améliorer d'une manière générale la sécurité routière. Ce programme servira pour la définition du matériel (véhicules, camions dépannage, radar etc) qui est proposé pour le financement dans le cadre du projet. Le programme et la documentation d'appel d'offres (avis d'appel d'offres cahier des prescriptions spéciales et calendrier) seraient transmis à la Banque pour avis fin Avril 1986.

c) Assistance technique

Les programmes d'assistance technique pour la planification des transports seraient définis ultérieurement dans les phases finales de l'assistance technique en cours dans le cadre du 5° Projet Routier ainsi des programmes d'assistance technique éventuels pour la formation du personnel des centres d'homologation.

d) Le MINT envisage de procéder dans le cadre du 6° Projet Routier à un programme de formation comprenant des séminaires, des stages à l'étranger de courte et moyenne durée. Pour la formulation d'un tel programme le MINT propose d'utiliser les services d'un expert à courte durée (2 mois environ) de l'assistance technique 5° Projet Routier.

.../...

Les termes de référence et l'expert proposé seraient transmis à la Banque pour avis. Le programme s'adressera aux cadres du Ministère en particulier ceux du CEP et de DTT et comprendra également l'organisation de séminaires pour les transporteurs routiers.

D. Rapports périodiques d'avancement

Conformément à la lettre de la Banque du 6 Septembre 1985 il était proposé que le Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire, représentant délégué du Gouvernement fournirait les rapports d'avancements périodiques (tous les six mois) sur la base des rapports partiels préparés par les organismes intervenants MINEQ, MATGENIE, LABOGENIE et MINTRANS. Aucun rapport n'a été établi jusqu'à présent.

MONTANT HORS TAXE 106 F CFA

Désignation	Total	Total + Rév. et Imp.	%	BIRD	%	BAD	JAPON	%	Crédit Fournisseur	%	PRET B	CAMEROUN	%
Centre	900	1170	55%	644								526	45 %
<u>Renforcement</u>													
BEKOKO-LIMBE	9 102	11 833	66%	7810		-	-		-		-	4023	34%
MUTENGENE-KOMBE	9 054	11 770	37,8%	4450		-	-		-	28,2 %	3318	4002	34%
YKAM-BANDJOU	17 545	22 809		-		-	-	35,75 %	8154	30,25 %	6900	7755	34%
BAFOUSSAM-FOUMBAN	8 912	11 586		-	66%	7 647	-		-		-	3939	34%
						(Transaf.)							
DOUALA-KOMBE	5 390	7 007	66%	4625		-	-		-		-	2382	34%
GAROUA-SORAWEL	10 000	13 000		-		-	-	35,75 %	4647	30,25 %	3933	4420	34%
SORAWEL-BIDZAR	4 117	5 352		-		-	-	35,75 %	1913	30,25 %	1619	1820	34%
BIDZAR-MOUTOUR.	4 460	5 798		-		-	-	35,75 %	2073	30,25 %	1754	1971	34%
MOUT.-MAROUA	6 932	9 012		-		-	-	35,75 %	3222	30,25 %	2726	3064	34%
<u>Total Renf.</u>	75.512	98 167		16.885		7 547	-		20.009		20.250	33 376	34%
<u>Construction</u>													
KUMBA-MAMFE	10.700	13.910	66%	9 181		-	-		-		-	4 729	34%
MBALMAYO-EBOL.	21 500	27 950		-	66%	18 447	-		-		-	9 503	34%
<u>Total Const.</u>	32 200	41 860		9 181		18 447	-		-		-	14 232	34%
<u>Consultants</u>													
Contrôle BAD	10.006	13 008	80%	10 406		-	-		-		-	2 602	20%
	1 521	1 977		-	80%	1 582	-		-		-	395	20%
<u>Total Consult.</u>	11 527	14 985		10 406		1 582	-		-		-	2 997	20%
<u>Stages</u>													
	295	384	100%	384		-	-		-		-	-	0%
<u>Matériel</u>													
	3 545	4 609		-		-	90%	4 148	-		-	461	10%
<u>Total</u>	123 979	161 175		37 500		20.029 et 7 647	4 148		20.009		20 250	51 592	
				(125.000.000) \$ US		52 708 et 20.124					67 500 000 \$ US		
						H.C. BAD							

Programme Travaux

	86/87	87/88	88/89	89/90	90/91	km de route
Centre						
<u>Renforcement</u>						
BEKOKO-LIMBE						54 km
MUT-KUMBA						76 km
NKAM-BANDJOUM						74 km
BAF-FOUMBAN						64 km
DOUALA-KOMBE						47 km
GAROUA-SOR.						77 km
SOR. - BIDZ.						35 km
BIDZ.MOUTOUR						38 km
...T.-MAROUA						48 km
<u>Construction</u>						
KUMBA-MAMFE						50 km
MNBAL. - EBOL.						108 km
Consultant						
Stage						
Matériel						

Echéance des paiements

	86/87	87/88	88/89	89/90	90/91	en millions de CFA Total	%	Devise
CAMEROUN %	7 253 14%	14 584 28%	15 586 30%	10.084 20%	4 085 8%	51 592 100%	32	-
BIRD VI Projet %	11 025 29%	14 265 38%	8 047 21%	2 081 6%	2 082 6%	37 500 100%	23	125 000 000
Prêt B %	664 3%	4 475 22%	7 046 35%	5 615 28%	2 450 12%	20 250 100%	13	67 500 000
B A D %	3 261 12%	6 522 24%	9 767 35%	6 506 24%	1 620 6%	27 676 100%	17	72 832 UC. BAD
JAPON %	1 383 33%	2 765 67%	-	-	-	4 148 100%	3	-
COMMERCTAUX %	-	3 721 19%	6 758 34%	6 634 33%	2 896 14%	20.009 100%	12	-
Total	23.586	46.332	47.204	30.920	13.133	161.175	100	-
%	15	29	29	19	8	100		

U.C. BAD 1 UC = 380 F CFA

Dollar : 300 F CFA = 1 \$

Les variations du \$ depuis 1980 s'échelonnent entre 1 \$ = 1,47 F.S et 1 \$ 2,68 F.S.

La tendance "minimale" serait de l'ordre de 1 \$ = 1,65 F.S. à 1,70 F.S.

Pour fin 1986, le \$ serait entre 1,90 F.S. et 2,20 F.S.

Pour des raisons de sécurité, il a été tenu compte de $1\$ = 1,65 \text{ F.S.} = 1,65 \frac{\text{F.S.}}{\$} \times 3,65 \frac{\text{F.F.}}{\text{F.S.}} \times 50 \frac{\text{F CFA}}{\text{FF}} = 300 \text{ F.CFA}$

IMPORTANT—PLEASE READ INSTRUCTIONS BELOW BEFORE TYPING FORM

Typewritten
Character
Must Fall
Completely in
Box!

PAGE

OF

OFFICIAL DEPT DIV
ABBREVIATION

MESSAGE NUMBER

TEST NUMBER
(FOR CASHIER'S USE ONLY)START
2 HERE

MONSIEUR LE REPRESENTANT RESIDENT DE LA BIRD,

YAOUNDE, CAMEROUN.

PRIERE TRANSMETTRE MESSAGE SUIVANT A S. E. LE MINISTRE DU PLAN ET
DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, S. E. LE MINISTRE DES FINANCES, S.
E. LE MINISTRE DE L'EQUIPEMENT, S. E. LE MINISTRE DES TRANSPORTS,
MONSIEUR LE DIRECTEUR DES ROUTES, MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DE
MATGENIE, ET MONSIEUR LE DIRECTEUR DE LABOGENIE.

CITATION OBJET PRET 2584-CM SIXIEME PROJET ROUTIER

AAA MAINTENANT QUE LE PRET A ETE MIS EN VIGUEUR A LA DATE DU 8
AVRIL 1986 LA BANQUE NE POURRA TOUTEFOIS PAS DEBOURSER LES FONDS DU
PRET POUR MATGENIE, AVANT QU'ELLE AIT RECU LA PREUVE QUE L'ACCORD
DE PROJET A ETE DUMENT AUTORISE OU RATIFIE PAR MATGENIE ET QUE
L'ACCORD DE PRET SUBSIDIAIRE A ETE SIGNE PAR LE GOUVERNEMENT ET
MATGENIE ET QU'ELLE AIT RECU LA CONSULTATION JURIDIQUE
CORRESPONDANTE COMME PREVU AU TITRE DE LA SECTION 5.01 DE L'ACCORD
DE PROJET ET DU PARAGRAPHE 2 (B) DE L'ANNEXE 1 A L'ACCORD DE PRET.
VOUS SERAIS RECONNAISSANTS NOUS FAIRE PARVENIR DES QUE POSSIBLE
PROJET D'ACCORD DE PRET SUBSIDIAIRE.

BBB APRES REVUE DE L'AIDE MEMOIRE DE LA RECENTE MISSION DE
MESSIEURS VAN WAES, HANSEN ET LYLE NOUS VOUDRIONS CONFIRMER LES
POINTS SUIVANTS:

TELEX

CAM HWYS VI

04/22/86

BVanWaes:rc

EXTENSION
74818

cleared with & cc: Mr. Chevallier SHALL GRIMSSON, AG CHIEF, WAPT2
Messrs. Hansen, Lyle
Ms. Morin
cc: Mr. Apitz

WAP

SECTION BELOW FOR USE OF CABLE SECTION

WORLD BANK OUTGOING MESSAGE FORM Cable, Telex

IMPORTANT—PLEASE READ INSTRUCTIONS BELOW BEFORE TYPING FORM

Typewritten
Character
Must Fall
Completely in
Box!

PAGE

OF

OFFICIAL DEPT/DIV
ABBREVIATION

WAPT2

MESSAGE NUMBER

TEST NUMBER
(FOR CASHIER'S USE ONLY)

START
HERE

UN NOUS NOTONS QUE DES PROPOSITIONS POUR LES COMPOSANTES
INSTITUTIONNELLES DU PROJET POUR LE MINISTERE DE L'EQUIPEMENT
NOTAMMENT L'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LA PLANIFICATION ET POUR
L'AMELIORATION DU SYSTEME DE BUDGETISATION ET DE COMPTABILITE SONT
A L'ETUDE.
DEUX NOUS NOTONS EGALEMENT QUE LES PROJETS DE CONSTRUCTION POUR
MATGENIE DE L'ATELIER A KUMBA ET D'UN DORTOIR POUR LA FORMATION A
DOUALA SERONT EXAMINES DANS LE CADRE DE L'ETUDE DIAGNOSTIC. A CE
TITRE NOUS VOUDRIONS INSISTER SUR LE DEMARRAGE DE CETTE ACTIVITE
DONT LES RESULTATS SONT ESSENTIELS POUR QUE MATGENIE SOIT A MEME DE
FAIRE FACE AUX BESOINS DE L'ENTRETIEN DES ROUTES.
TROIS NOUS PRENONS NOTE QUE LE PROGRAMME DE LABOGENIE PREVU DANS LE
CADRE DE PROJET NOTAMMENT LA CONSTRUCTION DU CENTRE DE RECHERCHE ET
DE FORMATION AINSI QUE LE PROGRAMME D'ASSISTANCE TECHNIQUE SONT A
L'ETUDE ET NOUS ATTENDONS DE RECEVOIR DES PROPOSITIONS A CE SUJET.
QUATRE NOUS NOTONS QUE LA PREMIERE PRIORITE DU MINISTERE DES
TRANSPORTS DANS LE CADRE DU PROJET EST LA SECURITE ROUTIERE ET A CE
TITRE NOUS RESTONS EN ATTENTE DES PROPOSITIONS CONCRETES CONCERNANT
LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'HOMOLOGATION A DOUALA ET
L'ACQUISITION DE MATERIEL POUR LA SECURITE ROUTIERE.

END
OF
TEXT

DEPARTMENT

SECTION BELOW FOR USE OF CABLE SECTION

WORLD BANK OUTGOING MESSAGE FORM Cable, Telex

IMPORTANT—PLEASE READ INSTRUCTIONS BELOW BEFORE TYPING FORM

Typewritten
Character
Must Fall
Completely in
Box!

PAGE

OF

OFFICIAL DEPT DIV
ABBREVIATION

MESSAGE NUMBER

TEST NUMBER
(FOR CASHIER'S USE ONLY)START
2 HERE

CCC AU SUJET DES RAPPORTS PERIODIQUES POUR LE SIXIEME PROJET NOUS
AVONS L'HONNEUR DE VOUS RAPPELER NOTRE LETTRE DU 6 SEPTEMBRE 1985
ET NOUS RESTONS EN ATTENTE DE VOS PROPOSITIONS CONCERNANT LES
PROCEDURES QUE VOUS VOUDREZ BIEN DEFINIR POUR ASSURER LA
PREPARATION DE CES RAPPORTS QUI COMME INDIQUE DANS NOTRE LETTRE
DEVRAIENT A TERME DEVENIR LE CANAL PRINCIPAL DES COMMUNICATIONS
AVEC LA BANQUE CONCERNANT LE PROJET.

DDD SAUF OBJECTION DE VOTRE PART NOUS AVONS PREVU DE PROCEDER AVEC
UNE MISSION DE SUIVI DU PROJET EN OCTOBRE 1986 ET NOUS NE
MANQUERONS PAS DE VOUS PROPOSER UN CALENDRIER PRECIS.

HAUTE CONSIDERATION, SNORRI HALLGRIMSSON, CHEF DE DIVISION DES
TRANSPORTS II PAR INTERIM, BUREAU REGION AFRIQUE DE L'OUEST. FIN
CITATION. HAUTE CONSIDERATION, S. HALLGRIMSSON.

DEPARTMENT

SECTION BELOW FOR USE OF CABLE SECTION
CHECKED FOR DISPATCH

April 21, 1986

Mr. Peter M. Musonge
Director
Matgenie
BP 2063
Yaoundé
Cameroon

Dear Mr. Musonge:

Matgenie's accounting systems

Following Mr. Lyle's mission to the Cameroon in February 1986, we have pleasure in enclosing herewith his initial observations resulting from his brief review of Matgenie's accounting systems. His overall conclusion is that an immediate improvement could be brought about to the existing situation by transforming the many small existing accounting offices into one main accounts department, and reorganizing and streamlining procedures for the recording and distribution of documents.

As a sequel to such improvements, the ongoing consultants' services financed under the Fourth Highway project (loan 1723 CM) to improve Matgenie's accounting systems should be based on achieving the following principal objectives for Matgenie's accounting department:

- (i) Eliminating unnecessary duplication of work and responsibilities;
- (ii) Eliminating all unnecessary and avoidable delays in the processing of basic accounting data.
- (iii) Producing reliable and comprehensible accounting and financial management information on a regular and timely basis and in a form compatible with normally accepted standards for commercially oriented enterprises.

MATGENIE - Accounting systems

A February 1986 mission of the World Bank visited Matgenie's accounting departments and briefly reviewed its accounting procedures and records. The main conclusions of this review are:

- (i) There is enormous duplication of records and procedures. This is due to the delay by the general accounting department in processing transactions (at the time of the mission's visit accounts were being written up for September 1985 - a delay of 4 months). This delay in turn appears to be due partly to poor communications between departments, resulting in delays in the distribution of documents and information, and their late and irregular reception by the accounting department. As a result of delays duplicate records and systems have been established extraneously to ensure adequate cash and credit controls, etc.
- (ii) Within the accounting department functions are very departmentalized, and communications and document flows between accounting departments are also poor.
- (iii) The general accounting records and systems themselves, which are maintained on a "Kalamazoo" type system, appear to be comprehensive and reasonably well maintained. Accounts staff seem to have a good understanding of basic accounting requirements and of the shortcomings of existing procedures.
- (iv) The chief accountant is also aware of current weaknesses in systems, and expressed the need for consultants financed by the World Bank to concentrate on giving practical assistance in improving existing procedures rather than preparing voluminous and theoretical reports. The mission's initial observations would incline the mission to support this view.
- (v) An immediate improvement could be brought about by converting the large number of small offices housing the accounts personnel into one or two large offices, thereby reducing obstacles to communications and document flows. Whereas the chief accountant insisted on the need for a new single-storey building to house all accounts functions, the mission felt that existing small offices could be demolished and converted into one main accounts department in less time and at less cost.

CLyle:sd
April 21, 1986
WAPT2

THE WORLD BANK

PROJECT NAME:

SECTION
(See reverse side)

DOCUMENT DESCRIPTION (Title, Type, 1/ Author)

DOCUMENT
DATE

DATE SENT TO
INFO. CENTER

VII

Rapports Periodique sur le Déroulement du Projet

09/06/85

09/06/85

II

Cofinancing requirements

10/29/85

10/29/85

I

Dossier de Recommandations

05/84

11/04/85

III

Draft contract PNMGC - French

10/24/85

11/18/85

II

TA Contract Matgenie Gannett-Fleming BCEOM

Draft

11/13/85

II

Tender Documents Kumba Mamfe

01/10/86

02/06/86

II

TA TOR for personnel management

03/05/86

03/14/86

V

Review of consultants services to Matgenie for accounting

03/18/86

04/21/86

II

Consultants report Phase II on Matgenie's accounting systems

Feb 86

03/03/86

5-46

Typewritten
Character
Must Fall
Completely in
Box!

PAGE

OF

OFFICIAL DEPT/DIV
ABBREVIATION

MESSAGE NUMBER

TEST NUMBER
(FOR CASHIER'S USE ONLY)

1 → 1 OF 3

WAPT2

--	--	--	--	--	--	--	--

--	--	--	--	--	--	--	--

START
2 HERE

MONSIEUR LE REPRESENTANT RESIDENT DE LA BIRD,
YAOUNDE, CAMEROUN.
PRIERE TRANSMETTRE MESSAGE SUIVANT A S. E. LE MINISTRE DU PLAN ET
DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, S. E. LE MINISTRE DES FINANCES, S.
E. LE MINISTRE DE L'EQUIPEMENT, S. E. LE MINISTRE DES TRANSPORTS,
MONSIEUR LE DIRECTEUR DES ROUTES, MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DE
MATGENIE, ET MONSIEUR LE DIRECTEUR DE LABOGENIE.
CITATION OBJET PRET 2584-CM SIXIEME PROJET ROUTIER
AAA MAINTENANT QUE LE PRET A ETE MIS EN VIGUEUR A LA DATE DU 8
AVRIL 1986 LA BANQUE NE POURRA TOUTEFOIS PAS DEBOURSER LES FONDS DU
PRET POUR MATGENIE, AVANT QU'ELLE AIT RECU LA PREUVE QUE L'ACCORD
DE PROJET A ETE DUMENT AUTORISE OU RATIFIE PAR MATGENIE ET QUE
L'ACCORD DE PRET SUBSIDIAIRE A ETE SIGNE PAR LE GOUVERNEMENT ET
MATGENIE ET QU'ELLE AIT RECU LA CONSULTATION JURIDIQUE
CORRESPONDANTE COMME PREVU AU TITRE DE LA SECTION 5.01 DE L'ACCORD
DE PROJET ET DU PARAGRAPHE 2 (B) DE L'ANNEXE 1 A L'ACCORD DE PRET.
VOUS SERAIS RECONNAISSANTS NOUS FAIRE PARVENIR DES QUE POSSIBLE
PROJET D'ACCORD DE PRET SUBSIDIAIRE.
BBB APRES REVUE DE L'AIDE MEMOIRE DE LA RECENTE MISSION DE
MESSIEURS VAN WAES, HANSEN ET LYLE NOUS VOUDRIONS CONFIRMER LES
POINTS SUIVANTS:

END
OF
TEXT →

PINK AREA TO BE LEFT BLANK AT ALL TIMES

INFORMATION BELOW NOT TO BE TRANSMITTED

CLASS OF SERVICE: TELEX

TELEX NO.:

YAO

DATE: 04/22/86

SUBJECT:

CAM HWYS VI

DRAFTED BY
BVanWaes:rcEXTENSION:
74818

CLEARANCES AND COPY DISTRIBUTION:

cleared with & cc: Mr. Chevallier
Messrs. Hansen, Lyle
Ms. Morin
cc: Mr. Apitz

AUTHORIZED BY (Name and Signature):

SHALLGRIMSSON, AG CHIEF, WAPT2

DEPARTMENT:

WAP

SECTION BELOW FOR USE OF CABLE SECTION

CHECKED FOR DISPATCH

WORLD BANK OUTGOING MESSAGE FORM Cable, Telex
IMPORTANT—PLEASE READ INSTRUCTIONS BELOW BEFORE TYPING FORM

Typewritten
Character
Must Fall
Completely in
Box!

PAGE

OFFICIAL DEPT/DIV
ABBREVIATION

MESSAGE NUMBER

TEST NUMBER
(FOR CASHIER'S USE ONLY)

1 → 2 OF 3

WAPT2

START
2 HERE

UN NOUS NOTONS QUE DES PROPOSITIONS POUR LES COMPOSANTES
INSTITUTIONNELLES DU PROJET POUR LE MINISTERE DE L'EQUIPEMENT
NOTAMMENT L'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LA PLANIFICATION ET POUR
L'AMELIORATION DU SYSTEME DE BUDGETISATION ET DE COMPTABILITE SONT
A L'ETUDE.
DEUX NOUS NOTONS EGALEMENT QUE LES PROJETS DE CONSTRUCTION POUR
MATGENIE DE L'ATELIER A KUMBA ET D'UN DORTOIR POUR LA FORMATION A
DOUALA SERONT EXAMINES DANS LE CADRE DE L'ETUDE DIAGNOSTIC. A CE
TITRE NOUS VOUDRIONS INSISTER SUR LE DEMARRAGE DE CETTE ACTIVITE
DONT LES RESULTATS SONT ESSENTIELS POUR QUE MATGENIE SOIT A MEME DE
FAIRE FACE AUX BESOINS DE L'ENTRETIEN DES ROUTES.
TROIS NOUS PRENONS NOTE QUE LE PROGRAMME DE LABOGENIE PREVU DANS LE
CADRE DE PROJET NOTAMMENT LA CONSTRUCTION DU CENTRE DE RECHERCHE ET
DE FORMATION AINSI QUE LE PROGRAMME D'ASSISTANCE TECHNIQUE SONT A
L'ETUDE ET NOUS ATTENDONS DE RECEVOIR DES PROPOSITIONS A CE SUJET.
QUATRE NOUS NOTONS QUE LA PREMIERE PRIORITE DU MINISTERE DES
TRANSPORTS DANS LE CADRE DU PROJET EST LA SECURITE ROUTIERE ET A CE
TITRE NOUS RESTONS EN ATTENTE DES PROPOSITIONS CONCRETES CONCERNANT
LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'HOMOLOGATION A DOUALA ET
L'ACQUISITION DE MATERIEL POUR LA SECURITE ROUTIERE.

END
OF
TEXT

PINK AREA TO BE LEFT BLANK AT ALL TIMES

INFORMATION BELOW NOT TO BE TRANSMITTED

CLASS OF SERVICE:

TELEX NO.:

DATE:

SUBJECT:

DRAFTED BY:

EXTENSION:

CLEARANCES AND COPY DISTRIBUTION:

AUTHORIZED BY (Name and Signature):

DEPARTMENT:

SECTION BELOW FOR USE OF CABLE SECTION

CHECKED FOR DISPATCH

WORLD BANK OUTGOING MESSAGE FORM Cable, Telex
IMPORTANT—PLEASE READ INSTRUCTIONS BELOW BEFORE TYPING FORM

Typewritten
Character
Must Fall
Completely in
Box!

PAGE

OFFICIAL DEPT/DIV
ABBREVIATION

MESSAGE NUMBER

TEST NUMBER
(FOR CASHIER'S USE ONLY)

1
2
START
HERE

3 OF 3

WAPT2

--	--	--	--	--	--	--	--

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

CCC AU SUJET DES RAPPORTS PERIODIQUES POUR LE SIXIEME PROJET NOUS
AVONS L'HONNEUR DE VOUS RAPPELER NOTRE LETTRE DU 6 SEPTEMBRE 1985
ET NOUS RESTONS EN ATTENTE DE VOS PROPOSITIONS CONCERNANT LES
PROCEDURES QUE VOUS VOUDREZ BIEN DEFINIR POUR ASSURER LA
PREPARATION DE CES RAPPORTS QUI COMME INDIQUE DANS NOTRE LETTRE
DEVRAIENT A TERME DEVENIR LE CANAL PRINCIPAL DES COMMUNICATIONS
AVEC LA BANQUE CONCERNANT LE PROJET.
DDD SAUF OBJECTION DE VOTRE PART NOUS AVONS PREVU DE PROCEDER AVEC
UNE MISSION DE SUIVI DU PROJET EN OCTOBRE 1986 ET NOUS NE
MANQUERONS PAS DE VOUS PROPOSER UN CALENDRIER PRECIS.
HAUTE CONSIDERATION, SNORRI HALLGRIMSSON, CHEF DE DIVISION DES
TRANSPORTS II PAR INTERIM, BUREAU REGION AFRIQUE DE L'OUEST. FIN
CITATION. HAUTE CONSIDERATION, S. HALLGRIMSSON.

21
22
END
OF
TEXT

PINK AREA TO BE LEFT BLANK AT ALL TIMES

INFORMATION BELOW NOT TO BE TRANSMITTED

CLASS OF SERVICE:

TELEX NO.:

DATE:

SUBJECT:

DRAFTED BY:

EXTENSION:

CLEARANCES AND COPY DISTRIBUTION:

AUTHORIZED BY (Name and Signature):

DEPARTMENT:

SECTION BELOW FOR USE OF CABLE SECTION

CHECKED FOR DISPATCH

CTN - LN 2584

ZCZC WAFF9971 RCA7658
WAPT2 WA2DC
REF : TCP FCA

RCA7658
248423 WORLDBANK
TRANSCAM 8293KN

LE DIRECTEUR DU PARC NATIONAL
A
LA BANQUE L MONDIALE
DIVISION DES TRANSPORTS II
REGION AFRIQUE DE L'OUEST

A L'ATTENTION DE MONSIEUR VAN VUYS

N/TELEX NO 4974/MATGENIE/SDT DU 21.04.86 ✓
+++++

SUITE VOTRE TELEX DU 7 AVRIL 1986 REF. NO L 111-1/66-173 CONCERNANT
METHODE D'EVALUATION DES OFFRES POUR L'ASSISTANCE TECHNIQUE EN
GESTION AU MATGENIE (PARC NATIONAL DE MATERIEL DE GENIE CIVIL) VOUS
DONNE MON ACCORD SUR VOTRE PROPOSITION A SAVOIR :

A - EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE 10 &

- DEFINITION DE SYSTEME D'INCITATION
- DEFINITION DES SYSTEMES D'INFORMATION EN GESTION
DES PERSONNELS EN AFRIQUE

40

60

B - PLAN DE TRAVAIL PROPOSE 35 >

>>,-----

- METHODOLOGIE PROPOSEE SUR LA BASE DES TERMES DE REFERENCES	60
- DOCUMENT DE REFERENCE TRANSPOSABLE MATGENIE	40

C - QUALITE ET EXPERIENCE DES EXPERTS 55 &

- QUALIFICATION GENERALE DES EXPERTS PROPOSES	30
- EXPERIENCE ANALOGUE APPROPRIEE POUR LE PROJET	50
- LANGUE ET EXPERIENCE DANS LA REGION	20

COMMUNICATION DU MODE D'EVALUATION SERA FAITE AUX CONSULTANTS.

TRES HAUTE CONSIDERATION.

POUR LE DIRECTEUR GENERAL DU MATGENIE
ET PO LE DIRECTEUR ADJOINT,

EKOKOBE WILLIAM AMIN.

248423 WORLDBANK
TRANSCAM 8293KN
MMM

=04210835

=04220949

--POSSIBLE DUPLICATE--

NNNN

WORLD BANK OUTGOING MESSAGE FORM Cable, Telex

IMPORTANT—PLEASE READ INSTRUCTIONS BELOW BEFORE TYPING FORM

CT- LN2584

Typewritten
Character
Must Fall
Completely in
Box!

PAGE

OFFICIAL DEPT/DIV
ABBREVIATION

MESSAGE NUMBER

TEST NUMBER
(FOR CASHIER'S USE ONLY)

1 → 1 OF 1

WAPT2

--	--	--	--	--	--	--	--

--	--	--	--	--	--	--	--

START
2 HERE

BOOK OF TWO

(1) MONSIEUR LE DIRECTEUR DES ROUTES
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT
YAOUNDE, CAMEROUN
(2) MONSIEUR LE REPRESENTANT RESIDENT
INTBAFRAD
YAOUNDE, CAMEROUN
TELEX 8307

516

IBRD PLS DLVR Bortl

END
OF
TEXT

PINK AREA TO BE LEFT BLANK AT ALL TIMES

INFORMATION BELOW NOT TO BE TRANSMITTED

CLASS OF SERVICE:

TELEX NO.:

DATE:

04/18/86

SUBJECT:

DRAFTED BY:

EXTENSION:

CLEARANCES AND COPY DISTRIBUTION:

AUTHORIZED BY (Name and Signature):

DEPARTMENT:

SECTION BELOW FOR USE OF CABLE SECTION

CHECKED FOR DISPATCH

WORLD BANK OUTGOING MESSAGE FORM Cable, Telex
IMPORTANT—PLEASE READ INSTRUCTIONS BELOW BEFORE TYPING FORMTypewritten
Character
Must Fall
Completely in
Box!

PAGE

OF

OFFICIAL DEPT/DIV
ABBREVIATION

MESSAGE NUMBER

TEST NUMBER
(FOR CASHIER'S USE ONLY)

1 → 1 OF 2

WAPT2

--	--	--	--	--	--	--	--

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

START
2 HERE

MONSIEUR LE DIRECTEUR DES ROUTES

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT

YAOUNDE, CAMEROUN

COPIE A M. LE REPRESENTANT RESIDENT DE LA BANQUE,

YAOUNDE, CAMEROUN.

OBJET PRET 2584-CM SIXIEME PROJET ROUTIER - MATERIEL POUR L'ANALYSE
DE TRAFIC/VOTRE PROJET DE TERMES DE REFERENCE REMIS A MESSIEURS VAN
WAES ET HANSEN LORS DE LEUR RECENTE MISSION A YAOUNDE.

AAA ALORS QUE NOUS N'AVONS PAS D'OBJECTION DE PRINCIPE POUR INCLURE
DANS LE PROJET LES SERVICES ET MATERIELS POUR L'ANALYSE DE TRAFIC
DANS LE CADRE DE L'AMELIORATION DES CAPACITES DE PLANIFICATION DU
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT - PART B (A) DU PROJET TEL QUE DEFINI A
L'ANNEXE 2 DE L'ACCORD DE PRET - NOUS CONSIDERONS QUE LES SERVICES
D'ETUDE DU SYSTEME ET FORMATION DU PERSONNEL DEVRAIENT ETRE SEPARES
DE LA FOURNITURE, MISE EN ROUTE, ESSAIS ET MAINTENANCE DU MATERIEL
ET QUE CES DEUX ACTIVITES DEVRAIENT FAIRE L'OBJET DE DEUX
PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES DISTINCTES, L'UNE POUR LES
SERVICES DE CONSULTANTS POUR L'ETUDE DU SYSTEME ET LA FORMATION
ENCADREMENT DU PERSONNEL ET L'AUTRE POUR L'ACQUISITION,
INSTALLATION ET ENTRETIEN DU MATERIEL.

END
OF
TEXT

PINK AREA TO BE LEFT BLANK AT ALL TIMES

INFORMATION BELOW NOT TO BE TRANSMITTED

CLASS OF SERVICE: TELEX

TELEX NO.:

DATE: 04/18/86

SUBJECT:
CAM HWYS VIDRAFTED BY:
BVanWaes:rdEXTENSION:
74818

CLEARANCES AND COPY DISTRIBUTION:

cc: Messrs. Chevallier, Hansen,
Lyle

AUTHORIZED BY (Name and Signature):

SHALLGRIMSSON, AG CHIEF, WAPT2

DEPARTMENT:

WAP

SECTION BELOW FOR USE OF CABLE SECTION

CHECKED FOR DISPATCH

WORLD BANK OUTGOING MESSAGE FORM Cable, Telex
IMPORTANT—PLEASE READ INSTRUCTIONS BELOW BEFORE TYPING FORM

Typewritten
Character
Must Fall
Completely in
Box!

PAGE

OF

OFFICIAL DEPT/DIV
ABBREVIATION

MESSAGE NUMBER

TEST NUMBER
(FOR CASHIER'S USE ONLY)

1
2
START
HERE

2 OF 2 WAPT2

--	--	--	--	--	--	--	--

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

BBB NOUS PROPOSONS DE PREPARER POUR VOTRE AVIS UNE REVISION DES
TERMES DE REFERENCE POUR LES SERVICES DE CONSULTANTS EN PREVOYANT
QU'UNE DES TACHES DE CES CONSULTANTS SERAIT LA PREPARATION D'UN
DOSSIER D'APPEL D'OFFRES POUR LE MATERIEL, SA MISE EN ROUTE, ET SA
MAINTENANCE. L'ACQUISITION DE CE MATERIEL SE FERAIT PAR UN APPEL
D'OFFRES CONFORME A LA PROCEDURE DECRITE DANS LA PART C DE L'ANNEXE
4 A L'ACCORD DE PRET.

CCC NOUS PROPOSONS QUE MONSIEUR HANSEN LORS DE SA PROCHAINE VISITE
A YAOUNDE VERS LE 28 MAI PRENNE CONTACT AVEC VOUS POUR VOUS
REMETTRE NOTRE PROPOSITION ET QUE MONSIEUR VAN WAES QUI SERAIT A
YAOUNDE ENTRE LE 27 JUIN ET LE 2 JUILLET EXAMINE AVEC VOUS LES
MODALITES FINALES POUR L'OPERATION EN QUESTION.

SALUTATIONS DISTINGUEES, SNORRI HALLGRIMSSON, CHEF DE DIVISION DES
TRANSPORTS II PAR INTERIM, BUREAU REGIONAL AFRIQUE DE L'OUEST.

END
OF
TEXT

PINK AREA TO BE LEFT BLANK AT ALL TIMES

INFORMATION BELOW NOT TO BE TRANSMITTED

CLASS OF SERVICE:		TELEX NO.:		DATE:	
SUBJECT:			DRAFTED BY:		EXTENSION:
CLEARANCES AND COPY DISTRIBUTION:			AUTHORIZED BY (Name and Signature):		
			DEPARTMENT:		
			SECTION BELOW FOR USE OF CABLE SECTION		
			CHECKED FOR DISPATCH:		

CM - LN 2584

ZCZC WAFF9840 JWS0493
WANVP
REF : TCP BF

JWS0493 JGM800 IN 17/14:25 OUT 17/15:10
924082 PARIBA G
886055 PARIBA G

STF VDC218 8604172024 TLX356 8604172025

17.4.86

AU: MI>ISTRE DU PLAN ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRI-
TOIRE, CAMEROUN, 8203 KN

ATTN: M. SADOU HAYATOU

CC: M. MARTIN OKOUDA, DIRECTION DE LA COOPERATION
ECONOMIQUE

CC: M. MICHEL BEGUERY, COORDINATEUR REGIONAL DU COFINAN-
CEMENT, BANQUE MONDIALE, ITT 440098

DE: BANQUE PARIBAS (LONDON)

SUJET: 75 MILLION US DOLLAR COFINANCEMENT DE LA BANQUE MON-
DIALE POUR LE SIXIEME PROJET ROUTIER

TRADUCTION FRANCAISE DU TELEX EN ANGLAIS DATE D'HIER,
16/4/86

SUITE A NOS RECENTS ENTRETIENS ET REUNIONS, NOUS AVONS
L'HONNEUR DE VOUS TRANSMETTRE CI-DESSOUS LES TERMES ET CON-
DITIONS REVISES SELON LESQUELS NOUS, BANQUE PARIBAS
(LONDRES), SOMMES EN MESURE DE VOUS TRANSMETTRE UNE OFFRE
ENTIEREMENT GARANTIE POUR UN COFINANCEMENT A MOYEN-TERME DE
75 MILLIONS DE DOLLARS US AVEC LA BANQUE MONDIALE POUR LA
REPUBLIQUE DU CAMEROUN SUR LE MARCHE APPROPRIE AUX CON-
DITIONS ACTUELLES DU MARCHE. CES CONDITIONS SONT FONDEES SUR
NOTRE PREMIERE OFFRE TELEXEE EN DATE DU 14/2/86 ET SUR LE
DEUXIEME ET TROISIEME TELEX EN DATE DU 12/3/86 ET 21/3/86.

CETTE OFFRE DE FINANCEMENT EST FONDÉE SUR LE 'CO-FINANCING
BRIEF' EN DATE DU 16 SEPTEMBRE 1985 QUI A ETE DISTRIBUEE AUX
BANQUES PAR LA BANQUE MONDIALE LE 17 DECEMBRE, 1985, DANS
LEQUEL IL ETAIT DECLARE QUE LE MONTANT TOTAL DU PROJET EST
ESTIME A 295 MILLIONS DE DOLLARS US ET DEVANT ETRE FINANCE
DE LA MANIERE SUIVANTE:

- (A) 95 MILLIONS DE DOLLARS US - FRAIS LOCAUX D'UN MAXIMUM DE 95 MILLIONS DE DOLLARS US QUI SERONT FINANCES PAR LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN (LE 'FINANCEMENT CAMEROUNAIS'), ET
- (B) 125 MILLIONS DE DOLLARS US - FRAIS INTERNATIONAUX D'UN MONTANT DE 125 MILLIONS DE DOLLARS US QUI SERONT FINANCES PAR L'INTERMEDIAIRE D'UN PRET ('LA FACILITE A') ET MIS A DISPOSITION PAR LA BANQUE INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DEVELOPPEMENT ('BIRD'), ET
- (C) 75 MILLIONS DE DOLLARS US - FRAIS INTERNATIONAUX D'UN MAXIMUM DE 75 MILLIONS DE DOLLARS US QUI SERONT FINANCES PAR UN PRET (LA 'FACILITE B') MIS A DISPOSITION PAR UN SYNDICAT DE BANQUES COMMERCIALES SOUS LA DIRECTION DE BANQUE PARIBAS (LONDRES).

EN CONSIDERATION DE NOTRE OFFRE ET D'APRES NOS RECENTES DISCUSSIONS, NOUS AVONS DIVISE LA 'FACILITE B' EN DEUX TRANCHES (TRANCHE 1 ET TRANCHE 2). TRANCHE 1 AURA UNE MATURITE FINALE DE 10 ANS ET UNE DUREE MOYENNE DE 7,5 ANS. TRANCHE 2 AURA UNE MATURITE FINALE DE 15 ANS ET UNE DUREE MOYENNE DE 6 ANS.

PROPOSITIONS POUR LES TERMES DE LA 'FACILITE B'
POUR LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN

EMPRUNTEUR: LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN.

MONTANT: MAXIMUM 75 MILLIONS DE DOLLARS US (OU L'EQUIVALENT EN EUROPEAN CURRENCY UNITS ('ECU'), FRANCS FRANCAIS 'DESENCADRES' OU TOUTE AUTRE PRINCIPALE EURODEVISE DISPONIBLE.

BANQUE CHEF DE FILE ET BANQUE AGENT: BANQUE PARIBAS (LONDRES)

PRETEURS: UN SYNDICAT DE BANQUES ('LES PARTICIPANTS') SOUS LA DIRECTION DE LA BANQUE CHEF DE FILE. BIEN ENTENDU NOUS VOUS FERIONS PART DE NOTRE STRATEGIE DE SYNDICATION AVANT DE CONTACTER LES BANQUES.

OBJET DU PRET: LES FONDS DE LA 'FACILITE B' SERAIENT UTILISES POUR FINANCER LE DEVELOPPEMENT D'UN RESEAU ROUTIER, AINSI QUE L'ADMINISTRATION ET LES AGENCES D'UN TEL RESEAU.

DISPONIBILITE: LA 'FACILITE B' SERAIT DISPONIBLE POUR TIRAGES SUR UNE DUREE DE 4 1/2 ANS A PARTIR DE LA DATE DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PRET. CHAQUE TIRAGE SERAIT D'UN MINIMUM DE 2,5 MILLIONS DE DOLLARS US ET MULTIPLE DE 0,5 MILLIONS DE DOLLARS US.

TRANCHE 1:

MONTANT: JUSQU'A UN MAXIMUM DE 60 MILLIONS DE DOLLARS US (OU L'EQUIVALENT EN EUROPEAN CURRENCY UNITS ('ECU'), FRANCS FRANCAIS 'DESENCADRES' OU TOUTE AUTRE PRINCIPALE EURODEVISE DISPONIBLE.

MATURITE FINALE: 10 ANS A PARTIR DE LA DATE DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PRET.

REMBOURSEMENT: EN 11 SEMESTRIALITES EGALES A PARTIR DE 60 MOIS APRES LA DATE DE LA SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PRET.

INTERET ET MARGE: L'INTERET SUR TOUTES SOMMES ECHUES AUX TERMES DE LA TRANCHE 1 DE LA 'FACILITE B' SERAIT PAYABLE A LA FIN DE CHAQUE PERIODE D'INTERET QUI SERAIT AU CHOIX DE L'EMPRUNTEUR, D'UNE DUREE DE TROIS OU SIX MOIS, ET SERAIT CALCULEE PAR RAPPORT AU NOMBRE DE JOURS ECOULES ET SUR LA BASE D'UNE ANNEE DE 360 JOURS, A UN TAUX PAR AN QUI SERAIT LA SOMME TOTALE (ARRONDIE, LE CAS ECHEANT, AU 1/16 POUR CENT SUPERIEUR):

- 1) DU TAUX D'INTERET MOYEN POUR DEPOTS OFFERTS A UN ECHANTILLON REPRESENTATIF DE PARTICIPANTS SUR LE MARC(Q>>>>>>) ET UNE DATE D'ECHANCE SEMBLABLE A CEUX POUR LE PRET EN QUESTION, ET
- 2) A) DE LA MARGE DE 5/8 POUR CENT (CINQ HUITIEME DE UN POUR CENT) PAR AN POUR LES TROIS PREMIERES ANNEES, ET
- B) DE LA MARGE DE 3/4 POUR CENT (TROIS-QUART DE UN POUR CENT) PAR AN POUR LE RESTANT DE LA FACILITE.

TRANCHE 2:

MONTANT: JUSQU'A UN MAXIMUM DE 15 MILLIONS DE DOLLARS US (OU L'EQUIVALENT DE EUROPEAN CURRENCY UNITS ('ECU'), FRANCS FRANCAIS 'DESENCADRES' OU TOUTE AUTRE PRINCIPALE EURODEVISE DISPONIBLE.

MATURITE FINALE: 15 ANS A PARTIR DE LA DATE DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PRET.

REMBOURSEMENT: EN 25 SEMESTRIALITES EGALES A PARTIR DE 36 MOIS APRES LA DATE DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PRET.

INTERET ET MARGE: L'INTERET SUR TOUTES SOMMES ECHUES AUX TERMES DE LA TRANCHE 2 DE LA 'FACILITE B' SERAIT PAYABLE A LA FIN DE CHAQUE PERIODE D'INTERET QUI SERAIT AU CHOIX DE L'EMPRUNTEUR, D'UNE DUREE DE TROIS OU SIX MOIS, ET SERAIT CALCULEE PAR RAPPORT

AU NOMBRE DE JOURS ECOULES ET SUR LA
BASE D'UNE ANNEE DE 360 JOURS, A UN TAUX
PAR AN QUI SERAIT LA SOMME TOTALE
(ARRONDIE, LE CAS ECHEANT, AU 1/16 POUR
CENT SUPERIEUR):

- 1) DU TAUX D'INTERET MOYEN POUR DEPOTS
OFFERTS A UN ECHANTILLON
REPRESENTATIF DE PARTICIPANTS SUR LE
MARCHE INTERBANK APPROPRIE POUR UN
MONTANT ET UNE DATE D'ECHEANCE
SEMBLABLE A CEUX POUR LE PRET EN
QUESTION,

ET

- 2) A) DE LA MARGE DE 5/8 POUR CENT (CINQ
HUITIEME DE UN POUR CENT) PAR AN
POUR LES TROIS PREMIERES ANNEES,

ET

- B) DE LA MARGE DE 3/4 (TROIS QUART
DE UN POUR CENT) PAR AN POUR LES
ANNEES QUATRE A DIX, ET

- C) DE LA MARGE DE 1 POUR CENT (UN POUR
CENT) PAR AN POUR LE RESTANT DE LA
FACILITE.

GARANT:

- > >> A BIRD S'ENGAGE A GARANTIR LES DEUX
TIERS DE TOUS LES REMBOURSEMENTS DE LA
TRANCHE 2 DE LA 'FACILITE B' ECHEANT
DURANT LES CINQ DERNIERES ANNEES DE LA
TRANCHE 2, JUSQU'A UN MAXIMUM DE
L'EQUIVALENT DE 4 MILLIONS DE DOLLARS
US.

LES MODALITES SUIVANTES S'APPLIQUERONT A L'ENSEMBLE DE LA
'FACILITE B':

COMMISSION
D'ENGAGEMENT:

- UNE COMMISSION D'ENGAGEMENT A UN TAUX DE
3/8 POUR CENT (TROIS HUITIEME DE UN POUR
CENT) PAR AN SERAIT PAYABLE DURANT LA
>> PERIODE DE DISPONIBILITE SEMESTRIELLE-
MENT A PARTIR DE LA DATE DE LA CONVEN-
TION DE PRET SUR LE MONTANT NON UTILISE
DE LA 'FACILITE B' POUR UN SEMESTRE
QUELCONQUE.

COMMISSION DE
DIRECTION:

- UNE COMMISSION DE DIRECTION A UN TAUX DE
1 POUR CENT FLAT (UN POUR CENT) SERA
PAYABLE SUR LA TOTALITE DE LA 'FACILITE
B' A LA BANQUE CHEF DE FILE A LA
SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PRET.

PREREMBOURSEMENT:

- L'EMPRUNTEUR AURA LE DROIT A TOUT MOMENT
DE LA DUREE DE LA 'FACILITE B' DE
PREREMBOURSER CELLE-CI DANS SA TOTALITE
OU EN PARTIE, MAIS LA PREREMBOURSEMENT
PARTIEL DEVRA ETRE D'UN MINIMUM DE 2,5
MILLIONS DE DOLLARS US OU EN MULTIPLE DE
CELUI-CI ET PRO RATA POUR LES TRANCHES 1
ET 2 SANS PRIME NI INDEMNITE AVEC 30
JOURS DE PREAVIS PAR ECRIT POURVU QUE CE
PREREMBOURSEMENT AIT LIEU A LA FIN D'UNE

PERIODE D'INTERET. TOUT
PREREMBOURSEMENT SERA EFFECTUE EN ORDRE
INVERSE DE MATURITE.

IMPOTS ET AUTRES
RETENUES:

TOUS MONTANTS DUS EN VERTU DE LA PRE-
SENTE CONVENTION DE PRET SERONT PAYES
NET DE TOUTS IMPOTS, >>>>TANTS RETENUS OU
AUTRES DEDUCTIONS QUELLES QU'ELLES
SOIENT.

DOCUMENTATION:

LA 'FACILITE B' SERA DOCUMENTEE PAR UNE
CONVENTION DE PRET ENTRE L'EMPRUNTEUR ET
LES PARTICIPANTS CONTENANT LES CLAUSES
HABITUELLES POUR LES CONVENTIONS DE
CREDITS A MOYEN-TERME POUR LA REPUBLIQUE
DU CAMEROUN. ELLE COMPRENDRAIT ENTRE
AUTRE, DES CLAUSES COUVRANT LES
REPRESENTATIONS ET LES GARANTIES, LES
ENGAGEMENTS GENERAUX D'USAGE (Y COMPRIS
UNE CLAUSE DE NON GAGE ET UNE CLAUSE
) PARI PASSU) ET LES CAS DE DEFAILLANCE (Y
COMPRIS UNE CLAUSE DE 'CROSS DEFAULT'),
AINSI QU'UNE CLAUSE SAUVEGARDANT LES
PARTICIPANTS DE TOUT CHANGEMENT EVENTUEL
DE LEGISLATION CONCERNANT LE COEFFICIENT
DE RESERVE OU D'AUTRES REQUETES
SEMBLABLES EMISES PAR TOUTE AUTORITE
D'ORDONNANCE APPROPRIEE.

LA 'FACILITE B' NE SERA PAS MISE A
DISPOSITION POUR TIRAGE AVANT QUE LA
BANQUE CHEF DE FILE N'AIT ETE SATISFAIT
QUE:

>>

- A) LES FONDS CAMEROUNAIS SOIENT DISPO-
NIBLES ET ASSIGNES A CE PROJET,
- B) L'ENGAGEMENT A LA 'FACILITE A' SOIT
EFFECTUE ET QUE CES FONDS SOIENT
DISPONIBLES POUR TIRAGES,
- C) LA 'FACILITE A' CONTIENT LES REPRE-
SENTATIONS ET GARANTIES HABITUELLES,
LES ENGAGEMENTS GENERAUX ET LES CAS
DE DEFAILLANCE D'USAGE POUR UNE CON-
VENTION DE PRET BIRD RELATIVEMENT AUX
PRETS DE COFINANCEMENT A ET B DE LA
BANQUE MONDIALE, Y COMPRIS, ENTRE
AUTRE:

- I) UN)CLAUS) >D 'CROSS DEFAULT'
AVEC LA 'FACILITE B',
- II) LA PROVISION POUR LA SUR-
VEILLANCE DU PROJET PAR LA BIRD,
- III) UNE PROVISION POUR LE PARTAGE
PERIODIQUE D'INFORMATION ENTRE
LA BIRD ET LA BANQUE AGENT,
- IV) AUCUNE DES OBLIGATIONS DE
PAIEMENT DE L'EMPRUNTEUR NE
SERONT EN MORATOIRE OU RENONCEES

- V) LA 'FACILITE A' NE PEUT ETRE REMBOURSEE, PREREMBOURSEE OU ANNULEE TANT QUE DES SOMMES RESTENT ECHEANTES OU NON TIREES SOUS LA 'FACILITE B'.

LOI ET JURIDICTION:

TOUTE LA DOCUMENTATION SERA REGIE PAR ET SUJETTE AU DROIT ANGLAIS ET L'EMPRUNTEUR SERA SUJET A LA JURIDICTION NON-EXCLUSIVE DES COURS DE GRANDE-BRETAGNE.

FRAIS:

TOUS FRAIS, Y COMPRIS LES FRAIS LEGAUX ET DEPENSES (Y COMPRIS TOUS FRAIS DE PUBLICITE) ENCOUREUS DANS LA NEGOCIATION ET LA PREPARATION DE CETTE CONVENTION DE PRET SERAIENT A LA CHARGE DE L'EMPRUNTEUR, JUSQU'A UN MONTANT MAXIMUM DE 50,000 DOLLARS US.

NOUS SOMMES EGALEMENT A VOTRE DISPOSITION POUR DISCUTER DE LA POSSIBILITE DE PERMETTRE A LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN DE S'ENGAGER DANS UNE CONVENTION DE SWAP DE TAUX D'INTERET A TOUT MOMENT POUR LA DUREE DE CETTE CONVENTION DE PRET, POUR PERMETTRE A LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN DE CONVERTIR TOUT OU UNE PARTIE DE LA FACILITE EN PRET A UN TAUX FIXE AVANTAGEUX.

CETTE OFFRE N'EST EN AUCUN LIEE A CE QU'UN CONTRACTANT SPECIFIQUE SE VOIT ATTRIBUER UN CONTRAT POUR UNE QUELCONQUE PARTIE DU PROJET.

COMME VOUS LE SAVEZ, BANQUE PARIBAS EST EXTREMEMENT BIEN PLACEE EN TANT QUE BANQUE INTERNATIONALE IMPLANTEE DANS 52 PAYS DU MONDE POUR MONTER DES FINANCEMENTS DE CREDIT A L'EXPORTATION. DE TELS FINANCEMENTS PEUVENT GENERALEMENT ETRE MONTES A DES TAUX PREFERENTIELS POUR DES EMPRUNTEURS TELS QUE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN ET DE TELLES FACILITES POURRAIENT EVIDEMMENT ETRE UTILISEES EN REMPLACEMENT DES MONTANTS DEJA TIRES SOUS LA 'FACILITE B'.

CETTE OFFRE EST DISPONIBLE ET PEUT ETRE ACCEPTEE JUSQU'A LA CLOTURE DES AFFAIRES A LONDRES, LE 30 AVRIL, 1986, ET EST SUJETTE AUX DEUX CONDITIONS D'USAGE ENONCEES CI-DESSOUS:

- 1) AUCUN CHANGEMENT MATERIAL DESAVANTAGEUX DES CONDITIONS ECONOMIQUES, POLITIQUES OU DES MARCHES FINANCIERS INTERNATIONAUX, ET
- 2) AUCUN AUTRE FINANCEMENT INTERNATIONAL NE DOIT ETRE MONTE SOIT PAR LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN SOIT AVEC LE BENEFICE DE SA GARANTIE, SOIT PAR UNE AGENCE QUELCONQUE DU SECTEUR PUBLIC SOIT AVEC LE BENEFICE DE LA GARANTIE DE CELLE-CI QUI PORTERAIT PREJUDICE A LA BONNE RECEPTION DE LA PRESENTE OFFRE SUR LE MARCHE, ENTRE LA DATE DE LADITE OFFRE ET LA DATE DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PRET.

CETTE OFFRE PEUT BIEN ENTENDU ETRE VALABLE AU DELA DU 30 AVRIL, 1986 MOYENNANT UN ACCORD MUTUEL ENTRE LES PARTIES APPROPRIEES.

* NOUS ESPERONS QUE L'ENONCE DE L'OFFRE PLEINEMENT GARANTIE CI-DESSUS VOUS INTERESSERA ET NOUS SERIONS TRES HONORES DE

NOUS VOIR CONFIER LE MANDAT POUR MONTER CE FINANCEMENT TRES
IMPORTANT AU NOM DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN. NOUS SOMMES
CERTAINS QUE LES TERMES ENONCES DANS CE TELEX ABOUTIERAIENT
A UNE OPERATION REUSSIE A UN COUT TRES AVANTAGEUX, AVEC LA
PARTICIPATION D'UN GROUPE PRESTIGIEUX DE BANQUES INTER-
NATIONALES REPRESENTANT PLUSIEURS CENTRES D'>>FAIRES
MONDIAUX.

NOUS ESPERONS AVOIR L'HONNEUR DE DISCUTER DE CETTE OFFRE
AVEC VOUS, ET EN ATTENDANT, MESSIEURS JAMES BAIRD ET
NICHOLAS PLUMMER A NOS BUREAUX DE LONDRES (TEL. 1-929 4545,
OU TELEX 886055) SE TIENNENT A VOTRE ENTIERE DISPOSITION
POUR TOUT RENSEIGNEMENT SUPPLEMENTAIRES OU TOUTE EVENTUELLE
QUESTION QUE VOUS SOUHAITERIEZ POSER.

SENTIMENTS DISTINGUES
BANQUE PARIBAS (LONDRES)

=04180837

ALT RTD FROM:WAF

NNNN

3CZC WAFF9769 JWS0083
WANVP WA2DC
REF : TCP BF

JWS0083 JGZ503 IN 16/14:22 OUT 16/15:04
886055 PARIBA G
386055 PARIBA G

STF VDC237 8604162021 TLX291 8604162022

16.4.86

A: LE MINISTRE DU PLAN ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRI-
TOIRE, CAMEROUN, 8203 KN

ATTN: M. SADOU HAYATOU

CC: M. MARTIN OKOUDA, DIRECTION DE LA COOPERATION
ECONOMIQUE

CC: M. MICHEL BEGUERY, COORDINATEUR REGI>>> DU COFINAN-
CEMENT, BANQUE MONDIALE, ITT 440098

DE: BANQUE PARIBAS (LONDON)

SUJET: 75 MILLION US DOLLAR COFINANCEMENT DE LA BANQUE MON-
DIALE POUR LE SIXIEME PROJET ROUTIER

WE SET OUT BELOW THE ENGLISH TRANSLATION OF OUR REVISED
OFFER SET OUT IN FRENCH OF EVEN DATE HERewith:

QUOTE

FURTHER TO OUR RECENT CONVERSATIONS AND MEETINGS, WE ARE
USED TO SET OUT BELOW THE REVISED TERMS AND CONDITIONS
UPON WHICH WE, BANQUE PARIBAS (LONDON), ARE PREPARED TO MAKE
A FULLY UNDERWRITTEN OFFER FOR A US DOLLARS 75 MILLION
MEDIUM TERM CO-FINANCING WITH THE WORLD BANK FOR THE
REPUBLIC OF CAMEROON UNDER CURRENT MARKET CONDITIONS. THESE
ARE BASED ON OUR ORIGINAL TELEX OFFER DATED 14/2/86 AND OUR
SUBSEQUENT TELEXES DATED 12/3/86 AND 21/3/86.

THIS OFFER OF FINANCE IS MADE ON THE BASIS OF THE CO-
FINANCING BRIEF DATED 16TH SEPTEMBER, 1985 WHICH WAS DISTRI-
BUTED TO THE BANKS BY THE WORLD BANK ON 17TH DECEMBER, 1985,
IN WHICH IT WAS STATED >>AT THE TOTAL ESTIMATED PROJECT COST
AMOUNTED TO US DOLLARS 295 MILLION WHICH WOULD BE FINANCED
AS FOLLOWS:

- (A) US DOLLARS 95 MILLION - LOCAL COSTS UP TO A MAXIMUM
OF US DOLLARS 95 MILLION WHICH WILL BE FINANCED BY
THE REPUBLIC OF CAMEROON (THE 'CAMEROON FINANCE'),
AND
- (B) US DOLLARS 125 MILLION - OFFSHORE COSTS UP TO A MAXI-
MUM OF US DOLLARS 125 MILLION WHICH WILL BE FINANCED
THROUGH A LOAN FACILITY (THE 'A FACILITY') MADE
AVAILABLE BY THE INTERNATIONAL BANK FOR
RECONSTRUCTION AND DEVELOPMENT ('IBRD'), AND

CH - UN2584

April 16, 1986

(C) US DOLLARS 75 MILLION - OFFSHORE COSTS UP TO A MAXIMUM OF US DOLLARS 75 MILLION WHICH WILL BE FINANCED THROUGH A LOAN FACILITY (THE 'B FACILITY') MADE AVAILABLE BY A SYNDICATE OF COMMERCIAL BANKS UNDER THE MANAGEMENT OF BANQUE PARIBAS (LONDON).

FOR THE PURPOSES OF THIS PROPOSAL AND ON THE BASIS OF OUR RECENT DISCUSSIONS, WE HAVE DIVIDED THE B FACILITY INTO TWO TRANCHES (TRANCHE 1 AND TRANCHE 2). TRANCHE 1 WILL HAVE A FINAL MATURITY OF 10 YEARS AND AN AVERAGE LIFE OF 7 1/2 YEARS AND TRANCHE 2 A FINAL MATURITY OF 15 YEARS AND AN AVERAGE LIFE OF 6 YEARS.

PROPOSED TERMS FOR B FACILITY
FOR THE REPUBLIC OF CAMEROON

BORROWER: THE REPUBLIC OF CAMEROON.

TOTAL AMOUNT: UP TO A MAXIMUM OF US DOLLARS 75 MILLION (OR ITS EQUIVALENT IN EUROPEAN CURRENCY UNITS ('ECU'), FRENCH FRANC 'DESENCADRES' OR ANY OTHER MAJOR FREELY AVAILABLE EUROCURRENCY).

LEAD MANAGER
AGENT BANK: BANQUE PARIBAS (LONDON).

LENDERS: A SYNDICATE OF BANKS ('THE PARTICIPANTS') UNDER THE DIRECTION OF THE LEAD MANAGER. PRIOR TO APPROACHING ANY BANKS, WE WOULD NATURALLY DISCUSS OUR SYNDICATION STRATEGY WITH YOU.

PURPOSE: THE PROCEEDS OF THE B FACILITY WOULD BE USED TO FINANCE THE DEVELOPMENT OF THE HIGHWAY NETWORK AND THE HIGHWAY SECTOR ADMINISTRATION AND AGENCIES.

AVAILABILITY: THE B FACILITY WOULD BE AVAILABLE FOR DRAWING FOR A PERIOD OF 4 1/2 YEARS FROM THE DATE OF SIGNATURE OF THE LOAN AGREEMENT. EACH DRAWING WOULD BE FOR A MINIMUM OF US DOLLARS 2.5 MILLION AND IN INTEGRAL MULTIPLES OF US DOLLARS 0.5 MILLION.

TRANCHE 1

AMOUNT: UP TO A MAXIMUM OF US DOLLARS 60 MILLION (OR ITS EQUIVALENT IN EUROPEAN CURRENCY UNITS ('ECU'), FRENCH FRANCS 'DESENCADRES' OR ANY OTHER MAJOR FREELY AVAILABLE EUROCURRENCY).

FINAL MATURITY: 10 YEARS FROM THE DATE OF SIGNATURE OF THE LOAN AGREEMENT.

REPAYMENT: IN 11 EQUAL SEMI-ANNUAL INSTALMENTS COMMENCING 60 MONTHS AFTER THE DATE OF SIGNATURE OF THE LOAN AGREEMENT.

INTEREST AND MARGIN: INTEREST ON AMOUNTS OUTSTANDING UNDER TRANCHE 1 OF THE B FACILITY WOULD BE PAYABLE AT THE END OF EACH INTEREST PERIOD WHICH WOULD BE, AT THE BORROWER'S OPTION, OF THREE OR SIX MONTHS DURATION, AND WOULD BE CALCULATED ON THE ACTUAL NUMBER OF DAYS ELAPSED AND ON THE BASIS OF A 360 DAY YEAR, AT THE RATE PER ANNUM WHICH WOULD BE THE AGGREGATE (ROUNDED UP, IF NECESSARY, TO THE NEAREST 1/16 PER CENT) OF:

- 1) THE AVERAGE RATE AT WHICH A REPRESENTATIVE SELECTION OF PARTICIPANTS ARE OFFERED DEPOSITS IN THE RELEVANT INTERBANK MARKET OF COMPARABLE AMOUNT AND MATURITY TO THE LOAN BEING MADE,

AND,

- 2) A) THE MARGIN OF 5/8 PCT (FIVE EIGHTHS OF ONE PER CENT) PER ANNUM FOR THE FIRST THREE YEARS, AND
- B) THE MARGIN OF 3/4 PCT (THREE QUARTERS OF ONE PER CENT) PER ANNUM THEREAFTER.

TRANCHE 2

AMOUNT: UP TO A MAXIMUM OF US DOLLARS 15 MILLION (OR ITS EQUIVALENT IN EUROPEAN CURRENCY UNITS ("ECU"), FRENCH FRANCS "DESENCADRES" OR ANY OTHER MAJOR FREELY AVAILABLE EURO CURRENCY.

FINAL MATURITY: 15 YEARS FROM THE DATE OF SIGNATURE OF THE LOAN AGREEMENT.

REPAYMENT: IN 25 EQUAL SEMI-ANNUAL INSTALMENTS COMMENCING 36 MONTHS AFTER THE DATE OF SIGNATURE OF THE LOAN AGREEMENT.

INTEREST AND MARGIN: INTEREST ON AMOUNTS OUTSTANDING UNDER TRANCHE 2 OF THE B FACILITY WOULD BE PAYABLE AT THE END OF EACH INTEREST PERIOD WHICH WOULD BE, AT THE BORROWER'S OPTION, OF THREE OR SIX MONTHS DURATION, AND WOULD BE CALCULATED ON THE ACTUAL NUMBER OF DAYS ELAPSED AND ON THE BASIS OF A 360 DAY YEAR, AT THE RATE PER ANNUM WHICH WOULD BE THE AGGREGATE (ROUNDED UP, IF NECESSARY, TO THE NEAREST 1/16 PER CENT) OF:

1) THE AVERAGE RATE AT WHICH A REPRESENTATIVE SELECTION OF PARTICIPANTS ARE OFFERED DEPOSITS IN THE RELEVANT INTERBANK MARKET OF COMPARABLE AMOUNT AND MATURITY TO THE LOAN BEING MADE,

AND,

2) A) THE MARGIN OF $5/8$ PCT (FIVE EIGHTHS OF ONE PER CENT) PER ANNUM FOR YEARS ONE TO THREE, AND

B) THE MARGIN OF $3/4$ PCT (THREE QUARTERS OF ONE PER CENT) PER ANNUM FOR YEARS FOUR TO TEN, AND

C) THE MARGIN OF 1 PCT (ONE PER CENT) PER ANNUM THEREAFTER.

GUARANTOR:

30

THE IBRD WILL UNDERTAKE TO GUARANTEE TWO-THIRDS OF ALL REPAYMENTS OF TRANCHE 2 OF THE B FACILITY FALLING DUE IN THE FINAL FIVE YEARS OF TRANCHE 2 UP TO A MAXIMUM OF THE EQUIVALENT OF US DOLLARS 4 MILLION.

THE FOLLOWING TERMS AND CONDITIONS APPLY TO THE B FACILITY AS A WHOLE:

COMMITMENT
COMMISSION:

COMMITMENT COMMISSION AT THE RATE OF $3/8$ PCT (THREE EIGHTHS OF ONE PER CENT) PER ANNUM WOULD BE PAYABLE DURING THE AVAILABILITY PERIOD AT THE END OF EACH SIX MONTH PERIOD CALCULATED FROM THE DATE OF THE LOAN AGREEMENT ON THE AVERAGE UNUTILISED AMOUNT OF OF THE B FACILITY IN ANY SIX MONTH PERIOD.

MANAGEMENT
FEE:

A) MANAGEMENT FEE OF 1 PCT (ONE PER CENT) FLAT ON THE TOTAL AMOUNT OF THE B FACILITY WOULD BE PAYABLE ON SIGNATURE OF THE LOAN AGREEMENT.

PREPAYMENT:

THE BORROWER WOULD HAVE THE RIGHT AT ANY TIME DURING THE TERM OF THE B FACILITY TO PREPAY THE FACILITY IN WHOLE OR IN PART, BUT IF IN PART, IN A MAXIMUM AMOUNT OF US DOLLARS 2.5 MILLION AND INTEGRAL MULTIPLES THEREOF AND PRO RATA IN RESPECT OF TRANCHES 1 AND 2 WITHOUT PREMIUM OR PENALTY UPON 30 DAYS' PRIOR WRITTEN NOTICE PROVIDED THAT SUCH PREPAYMENT OCCURS AT THE END OF AN INTEREST PERIOD. ALL PREPAYMENTS SHALL BE MADE IN INVERSE ORDER OF MATURITY.

TAXATION:

ALL AMOUNTS PAYABLE UNDER THE TERMS OF THE LOAN AGREEMENT WOULD BE PAID FREE AND CLEAR OF ALL TAXES, WITHHOLDINGS AND OTHER DEDUCTIONS WHATSOEVER.

DOCUMENTATION:

THE B FACILITY WOULD BE EVIDENCED BY A LOAN AGREEMENT BETWEEN THE BORROWER AND THE PARTICIPANTS CONTAINING CLAUSES STANDARD IN AGREEMENTS FOR MEDIUM TERM CREDITS FOR THE REPUBLIC OF CAMEROON. IT WOULD INCLUDE INTER ALIA, CLAUSES COVERING REPRESENTATIONS AND WARRANTIES, GENERAL UNDERTAKINGS (INCLUDING A NEGATIVE PLEDGE AND PARI PASSU CLAUSE) AND

>> >>> >>EVENTS OF DEFAULT (INCLUDING A CROSS-DEFAULT CLAUSE), TOGETHER WITH PROTECTION FOR THE PARTICIPANTS AGAINST CHANGES IN RESERVE, LIQUIDITY OR OTHER SIMILAR REQUIREMENTS OF THE APPROPRIATE REGULATORY AUTHORITIES.

THE B FACILITY WILL NOT BECOME AVAILABLE FOR DRAWING UNTIL THE AGENT BANK HAS RECEIVED EVIDENCE SATISFACTORY TO IT, THAT:

A) THE CAMEROON FINANCE IS AVAILABLE AND COMMITTED FOR THE PROJECT,

B) THE A FACILITY HAS BEEN ENTERED INTO AND IS AVAILABLE FOR DRAWING,

C) THE A FACILITY CONTAINS THE USUAL REPRESENTATIONS AND WARRANTIES, GENERAL UNDERTAKINGS AND EVENTS OF DEFAULT CUSTOMARY IN IBRD LOAN AGREEMENTS IN CONNECTION WITH WORLD BANK A AND B LOAN COFINANCINGS, INCLUDING INTER ALIA, THE FOLLOWING:

I) A CROSS DEFAULT CLAUSE WITH THE B FACILITY,

II) A PROVISION FOR PROJECT MONITORING BY THE IBRD,

III) A PROVISION FOR PERIODIC INFORMATION SHARING BETWEEN THE IBRD AND THE AGENT BANK,

IV) NONE OF THE PAYMENT OBLIGATIONS OF THE BORROWER SHALL BE RESCHEDULED OR WAIVED WITHOUT THE CONSENT OF THE IBRD.

V) THE A FACILITY MAY NOT BE REPAYED, PREPAID OR CANCELLED WHILE ANY AMOUNTS ARE OUTSTANDING OR UNDRAWN UNDER THE B FACILITY.

GOVERNING LAW:

ALL DOCUMENTATION WOULD BE GOVERNED BY AND SUBJECT TO THE LAWS OF ENGLAND AND THE BORROWER WOULD SUBMIT ITSELF TO THE NON-EXCLUSIVE JURISDICTION OF THE COURTS OF ENGLAND.

EXPENSES:

ALL EXPENSES, INCLUDING LEGAL AND OUT-OF-POCKET EXPENSES (INCLUDING THE COST OF ANY PUBLICITY) INCURRED IN THE NEGOTIATION AND PREPARATION OF THE LOAN AGREEMENT WOULD BE FOR THE ACCOUNT OF

THE BORROWER UP TO A MAXIMUM OF US
DOLLARS 50,000.

WE WOULD ALSO BE HAPPY TO DISCUSS THE POSSIBILITY OF GIVING THE REPUBLIC OF CAMEROON THE OPPORTUNITY TO ENTER INTO AN INTEREST RATE SWAP AGREEMENT AT ANY TIME DURING THE TERM OF THE LOAN AGREEMENT, THUS ENABLING THE REPUBLIC OF CAMEROON TO CONVERT THE WHOLE OR ANY PART OF THE FACILITY INTO A FIXED RATE LOAN AT ANY TIME DURING THE TERM OF THE FACILITY TO LOCK INTO ATTRACTIVE FIXED RATES OF INTEREST.

THIS OFFER IS NOT LINKED TO A SPECIFIC CONTRACTOR BEING AWARDED A CONTRACT FOR ANY PART OF THE PROJECT.

HOWEVER, AS YOU ARE AWARE, BANQUE PARIBAS IS EXTREMELY WELL-PLACED AS A MAJOR INTERNATIONAL BANK WITH A PRESENCE IN OVER 52 COUNTRIES TO ARRANGE EXPORT FINANCE PACKAGES IN SUPPORT OF SPECIFIC TRANSACTIONS. THE TERMS ON WHICH SUCH FINANCE COULD BE ARRANGED ARE USUALLY AT PREFERENTIAL RATES FOR BORROWERS SUCH AS THE REPUBLIC OF CAMEROON, AND SUCH FACILITIES COULD OBVIOUSLY BE USED IN REPLACING AMOUNTS ALREADY DRAWN UNDER THE B FACILITY.

THIS OFFER IS AVAILABLE FOR ACCEPTANCE UNTIL THE CLOSE OF BUSINESS IN LONDON ON 30TH APRIL, 1986, AND IS SUBJECT TO THE FOLLOWING TWO STANDARD PROVISOS:

- 1) NO MATERIAL ADVERSE CHANGE IN PREVAILING ECONOMIC OR POLITICAL CONDITIONS OR IN INTERNATIONAL MARKETS, AND
- 2) NO OTHER INTERNATIONAL FINANCING BEING RAISED EITHER BY THE REPUBLIC OF CAMEROON OR WITH THE BENEFIT OF ITS GUARANTEE, OR ANY PUBLIC SECTOR AGENCY OR WITH THE BENEFIT OF ITS GUARANTEE, WHICH MIGHT BE PREJUDICIAL TO THE MARKET RECEPTION OF THE PRESENT OFFER, BETWEEN THE DATE HEREOF AND THE DATE OF SIGNATURE OF THE LOAN AGREEMENT.

THIS OFFER MAY OF COURSE BE EXTENDED BEYOND 30TH APRIL, 1986, BY MUTUAL AGREEMENT BETWEEN THE PARTIES.

WE HOPE THAT THE ABOVE FULLY UNDERWRITTEN OFFER WILL BE OF INTEREST TO YOU AND WOULD BE HONOURED TO BE ENTRUSTED WITH THE MANDATE TO ARRANGE THIS IMPORTANT FINANCING ON THE REPUBLIC OF CAMEROON'S BEHALF. WE ARE CONFIDENT THAT THE TERMS SET OUT IN THIS TELEX WOULD RESULT IN A FINELY PRICED BUT SUCCESSFUL TRANSACTION INVOLVING THE PARTICIPATION OF A HIGHLY PRESTIGIOUS GROUP OF INTERNATIONAL BANKS REPRESENTING SEVERAL OF THE WORLD'S MAJOR FINANCIAL CENTRES.

WE LOOK FORWARD TO THE OPPORTUNITY OF DISCUSSING THIS OFFER IN FURTHER DETAIL WITH YOU AND IN THE MEANTIME, SHOULD YOU HAVE ANY QUERIES OR REQUIRE ANY FURTHER INFORMATION, PLEASE DO NOT HESITATE TO CONTACT EITHER JAMES BAIRD OR NICHOLAS PLUMMER AT BANQUE PARIBAS (LONDON) (TELEPHONE NO. 31.929.4545 OR TELEX NO. 886055).

REGARDS.

BANQUE PARIBAS (LONDON)

=04170826

ALT RTD FROM:))#)

THE WORLD BANK/INTERNATIONAL FINANCE CORPORATION
OFFICE MEMORANDUM

CM-402584

DATE April 15, 1986

TO Chief, Information Resources Group

FROM Geraldine Prefontaine, LOAAF

EXTENSION 61154

SUBJECT Loan/Credit No. 2584 CM

- 1) The above loan/credit became effective on April 8, 1986.
- 2) The deadline for effectiveness has been postponed to _____.
- 3) The closing date has been extended from _____ to _____.
- 4) The terminal date for capitalization of charges has been extended to _____.
- 5) The amount of the CHARGES category has been increased/decreased by:
_____ from _____ to _____.
- 6) Cancellation:
Amount Cancelled: _____ Effective date: _____.
Reason for cancellation _____.
Will this fully disburse Loan/Credit? Yes/No
Revised Amortization Schedule to be sent to _____.
- 7) Reference Document: (Give details of relevant letter or telex)
Mr. Palein's telex dated April 8, 1986
April 8, 1986
- 8) Other Information:

File: Loan/Credit Agreement 2584 CM

cc: Mr. Y. Watanabe, OEDOD, (H6189)
Mr. K. Lay, FODD2, (D1215) -for IBRD Loans and IDA Credits
Mr. R. Grafton, FODD1 (D1221) with NORAD Participation
Ms. Chung Kang, ACTFA, (I4-119)-for IDA Credits
Mr. S. Subramanian, LOALA, (I5-116)
Mrs. B. Vogel, CTRIR, (I6-120) BY HAND

ZCZC WAFF9483 WUI223
WA2DC
REF : TCP FCA

CT-LW 2584

WUI223
30 8268KN

April 14, 1986

BONSOIR,

LE SECRETAIRE SD'ETAT AU PLAN
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
YAOUNDE

ATTENTION BANQUE MONDIALE
WASHINGTON USA

' 'SUITE VOTRE TELEX DU 11 /4/86 RELATIF AU 6EME PROJET ROUTIER STOP

HONNEUR VOUS SIGNIFIER ACCUSER DE RECEPTION CELUI-CI NOUS SIGNI-
FIANT L'ENTREE EN VIGUER ACCORD DE PRET RELATIF AU 6EME PROJET
LEUSECRE>AIRE D'ETATMAU PLAN
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
YAOUNDE CAMEROUN

ATTENTION MONSIEUR MICHEL PALEIN
CHEVISION DEPARTEMENT DES PROGRAMMES
II REGION AFRIQUE DEL'OUEST
BANQA

' 'SUITE VOTRE TELEX DU 11/4/86 A/S AU VIEME PROJET RIGNIFIER ACCUSER DE REI
ION DE CELUIT RELATIF AU 6

LE SECRETAIRE D'ETAT AU PLAN
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

MME TANKEU ELISABETH

MINEP 8268KN
MINEP 8268KN
029372 1416 110486

01710171 223

=04140803

ALT RTD FROM:WAF

NNNN

WORLD BANK OUTGOING MESSAGE FORM Cable, Telex
IMPORTANT—PLEASE READ INSTRUCTIONS BELOW BEFORE TYPING FORM

CD-602584

Typewritten
Character
Must Fall
Completely in
Box!

PAGE

OF

OFFICIAL DEPT/DIV
ABBREVIATION

MESSAGE NUMBER

TEST NUMBER
(FOR CASHIER'S USE ONLY)

1 → 1 OF 1

WAPT2

--	--	--	--	--	--	--	--

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

START
2 HERE

BOOK OF TWO

4/9

(1) M. LE DIRECTEUR DU PARC NATIONAL DE MATERIEL DE GENIE CIVIL
YAOUNDE

CAMEROUN

(2) M. LE REPRESENTANT RESIDENT

483

INTBAFRAD

YAOUNDE

CAMEROUN

TELEX ~~8307~~

BRD PLS DLVR -

END
OF
TEXT

PINK AREA TO BE LEFT BLANK AT ALL TIMES

INFORMATION BELOW NOT TO BE TRANSMITTED

CLASS OF SERVICE:

TELEX NO.:

DATE: 04/09/86

SUBJECT:

DRAFTED BY:

EXTENSION:

CLEARANCES AND COPY DISTRIBUTION:

AUTHORIZED BY (Name and Signature):

DEPARTMENT:

SECTION BELOW FOR USE OF CABLE SECTION

CHECKED FOR DISPATCH

WORLD BANK OUTGOING MESSAGE FORM Cable, Telex
IMPORTANT—PLEASE READ INSTRUCTIONS BELOW BEFORE TYPING FORMTypewritten
Character
Must Fall
Completely in
Box!

PAGE

OF

OFFICIAL DEPT/DIV
ABBREVIATION

MESSAGE NUMBER

TEST NUMBER
(FOR CASHIER'S USE ONLY)

1 → 1 OF 3

WAPT2

--	--	--	--	--	--	--	--

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

START
2 HERE

M. LE DIRECTEUR DU PARC NATIONAL DE MATERIEL DE GENIE CIVIL
COPIE A M. LE REPRESENTANT RESIDENT DE LA BANQUE
YAOUNDE, CAMEROUN.
REFERENCE PRET 2584-CAM, SIXIEME PROJET ROUTIER, VOTEL 4673 DU 2
AVRIL 1986. SUJET: METHODE D'EVALUATION POUR ASSISTANCE TECHNIQUE
DESTINEE A LA GESTION, A LA MOTIVATION DU PERSONNEL ET A
L'EVALUATION DU COMPORTEMENT PROFESSIONNEL.
AAA COMME SELECTION CONSULTANTS SERA FAITE AU DEPART D'UNE
SHORTLIST DE FIRMES SELECTIONNEES POUR LEUR EXPERIENCE DANS LES
TACHES DESIGNEEES ET DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT CONSIDERONS QUE
LA PONDERATION A ATTRIBUER POUR CES DEUX CRITERES DEVRAIT ETRE AU
MAXIMUM DE 10 POURCENT.
BBB CONSIDERONS QUE LA PONDERATION POUR LE PLAN DE TRAVAIL QUI
COMPREND A LA FOIS LA METHODOLOGIE PROPOSEE PAR LE CONSULTANT ET LA
QUALITE DES MANUELS ET DOCUMENTS SUPPORT PROPRES AU CONSULTANT ET
QUI SERAIENT TRANSPOSABLES AU MATGENIE DEVRAIT ETRE DE L'ORDRE DE
35 POURCENT.
CCC LA QUALITE ET L'EXPERIENCE DES EXPERTS ETANT L'ELEMENT
PRINCIPAL LA PONDERATION CORRESPONDANTE SERAIT LA PLUS ELEVEE FIXEE
DANS LE CAS PRESENT A 55 POURCENT. IL Y AURAIT LIEU DE SUBDIVISER
CETTE CATEGORIE SUIVANT LES QUALIFICATIONS APPROPRIEES POUR LE

END
OF
TEXT →

PINK AREA TO BE LEFT BLANK AT ALL TIMES

INFORMATION BELOW NOT TO BE TRANSMITTED

CLASS OF SERVICE: TELEX

TELEX NO. 978-

DATE: 04/09/86

SUBJECT: CAM HIGHWAYS VI

DRAFTED BY: BVanWaes:rc

EXTENSION: 74818

CLEARANCES AND COPY DISTRIBUTION:

Cleared in substance with & cc:
Messrs. Chevallier, Rothschild
cc: Messrs. Le Bussy, Lyle, Hansen

AUTHORIZED BY (Name and Signature):

SHALL GRIMSSON, DEP CHIEF, WAPT2

DEPARTMENT:

WAP

SECTION BELOW FOR USE OF CABLE SECTION

CHECKED FOR DISPATCH

WORLD BANK OUTGOING MESSAGE FORM Cable, Telex
IMPORTANT—PLEASE READ INSTRUCTIONS BELOW BEFORE TYPING FORM

Typewritten
Character
Must Fall
Completely in
Box!

PAGE

OFFICIAL DEPT/DIV
ABBREVIATION

MESSAGE NUMBER

TEST NUMBER
(FOR CASHIER'S USE ONLY)

1 → 2 OF 3

WAPT2

START
HERE

PROJET TELLES QUE EXPERIENCE AVEC DES ETUDES SIMILAIRES, EXPERIENCE
REGIONALE, LANGUE ETC.

DDD EN CONSEQUENCE DE CE QUI PRECEDE NOUS VOUDRIONS PROPOSER LE
SYSTEME DE PONDERATION SUIVANT:

UN EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE: 10 POURCENT

- DANS DEFINITION DE SYSTEME D'INCITATION 40 POINTS

- DANS DEFINITION DE SYSTEMES

D'INFORMATISATION DE GESTION DES

PERSONNELS EN AFRIQUE 60 POINTS

DEUX PLAN DE TRAVAIL PROPOSE 35 POURCENT

- METHODOLOGIE PROPOSEE SUR LA BASE DES

TERMES DE REFERENCE 60 POINTS

- DOCUMENTATION DE REFERENCE QUI POURRAIT

ETRE TRANSPOSABLE A MATGENIE 40 POINTS

TROIS QUALITE ET EXPERIENCE DES EXPERTS 55 POURCENT

- QUALIFICATION GENERALE DES EXPERTS

PROPOSES 30 POINTS

- EXPERIENCE ANALOGUE APPROPRIEE POUR LE

PROJET 50 POINTS

- LANGUE ET EXPERIENCE DANS LA REGION 20 POINTS

END
OF
TEXT

PINK AREA TO BE LEFT BLANK AT ALL TIMES

INFORMATION BELOW NOT TO BE TRANSMITTED

CLASS OF SERVICE:

TELEX NO.:

DATE:

SUBJECT:

DRAFTED BY:

EXTENSION:

CLEARANCES AND COPY DISTRIBUTION:

AUTHORIZED BY (Name and Signature):

DEPARTMENT:

SECTION BELOW FOR USE OF CABLE SECTION

CHECKED FOR DISPATCH

WORLD BANK OUTGOING MESSAGE FORM Cable, Telex
IMPORTANT — PLEASE READ INSTRUCTIONS BELOW BEFORE TYPING FORM

Typewritten
Character
Must Fall
Completely in
Box!

PAGE

OF

OFFICIAL DEPT/DIV
ABBREVIATION

MESSAGE NUMBER

TEST NUMBER
(FOR CASHIER'S USE ONLY)

1 → **3** **3**

WAPT2

START
2 HERE

EEE NOUS SUGGERONS L'UTILISATION DE LA METHODE CI-DESSUS AU LIEU
DE CELLE PROPOSEE DANS VOTEL.

FFF AUSSI NOUS COMPRENONS QUE LE FACTEUR COUT N'ENTRERA PAS EN
LIGNE DE COMPTE POUR LES SERVICES DEFINIS DANS LES TERMES DE
REFERENCE.

GGG NOUS SUGGERONS QUE LES CRITERES DEFINIS CI-DESSUS SOIENT
COMMUNIQUEES AUX CONSULTANTS SUR LA SHORTLIST AVANT LA REMISE DE
LEURS OFFRES.

HHH PRIERE NOUS COMMUNIQUER VOTRE DECISION CONCERNANT METHODE
D'EVALUATION ARRETEE.

CONSIDERATION DISTINGUEE, HANS APITZ, CHEF DE DIVISION DES
TRANSPORTS II, BUREAU REGIONAL AFRIQUE DE L'OUEST.

END
OF
TEXT

PINK AREA TO BE LEFT BLANK AT ALL TIMES

INFORMATION BELOW NOT TO BE TRANSMITTED

CLASS OF SERVICE:

TELEX NO.:

DATE:

SUBJECT:

DRAFTED BY:

EXTENSION:

CLEARANCES AND COPY DISTRIBUTION:

AUTHORIZED BY (Name and Signature):

DEPARTMENT:

SECTION BELOW FOR USE OF CABLE SECTION

CHECKED FOR DISPATCH

WORLD BANK OUTGOING MESSAGE FORM Cable, Telex
IMPORTANT—PLEASE READ INSTRUCTIONS BELOW BEFORE TYPING FORM

Typewritten
Character
Must Fall
Completely in
Box!

CM-LW2584

1	PAGE	1	OF	1	OFFICIAL DEPT/DIV ABBREVIATION	WAPT2	MESSAGE NUMBER	TEST NUMBER (FOR CASHIER'S USE ONLY)
1								

START
2 HERE

BOOK OF FOUR

3 (1) S.E. LE MINISTRE DE L'EQUIPEMENT 4/9
4 MINISTERE DE L'EQUIPEMENT
5 YAOUNDE, CAMEROUN
6 ST S.E. LE MINISTRE DELEGUE DE LA PRESIDENCE CHARGE DE
7 L'INFORMATIQUE 978- 8207
8 YAOUNDE, CAMEROUN
9 (2) MONSIEUR LE DIRECTEUR DES ROUTES
10 MINISTERE DE L'EQUIPEMENT
11 YAOUNDE, CAMEROUN 484
12 (3) MONSIEUR LE REPRESENTANT RESIDENT
13 INTBAFRAD
14 YAOUNDE, CAMEROUN
15 TELEX 8307
16 8307 PLS DLVR

END
OF
TEXT

PINK AREA TO BE LEFT BLANK AT ALL TIMES

INFORMATION BELOW NOT TO BE TRANSMITTED

CLASS OF SERVICE:	TELEX NO.:	DATE: 04/09/86
SUBJECT:	DRAFTED BY:	EXTENSION:
CLEARANCES AND COPY DISTRIBUTION:	AUTHORIZED BY (Name and Signature):	
	DEPARTMENT:	
	SECTION BELOW FOR USE OF CABLE SECTION	
	CHECKED FOR DISPATCH	

WORLD BANK OUTGOING MESSAGE FORM Cable, Telex
IMPORTANT—PLEASE READ INSTRUCTIONS BELOW BEFORE TYPING FORM

Typewritten
Character
Must Fall
Completely in
Box!

PAGE

OFFICIAL DEPT/DIV
ABBREVIATION

MESSAGE NUMBER

TEST NUMBER
(FOR CASHIER'S USE ONLY)

1 → 1 OF 1

WAPT2

START
2 HERE

S. E. LE MINISTRE DELEGUE A LA PRESIDENCE CHARGE DE L'INFORMATIQUE
ET DES MARCHES PUBLICS ET S. E. LE MINISTRE DE L'EQUIPEMENT COPIE A
MONSIEUR LE DIRECTEUR DES ROUTES ET LE REPRESENTANT RESIDENT DE LA
BANQUE, YAOUNDE, CAMEROUN.
OBJET PRET 2584-CM SIXIEME PROJET ROUTIER.
APPEL D'OFFRES KUMBA-MAMFE DOSSIER DE PRESELECTION DES ENTREPRISES.
HONNEUR VOUS INFORMER QUE LA BANQUE N'A PAS D'OBJECTION AU DOSSIER
DE PRESELECTION DES ENTREPRISES TRANSMIS PAR VOTRE ENVOI DU 20 MARS
1986 QUI PREND EN COMPTE LES COMMENTAIRES FORMULEES SUR LA
PROPOSITION DU DOSSIER DANS NOTEL DU 24 DECEMBRE 1985. HAUTE
CONSIDERATION, HANS APITZ, CHEF DE DIVISION DES TRANSPORTS II,
BUREAU REGIONAL AFRIQUE DE L'OUEST.

END
OF
TEXT

PINK AREA TO BE LEFT BLANK AT ALL TIMES

INFORMATION BELOW NOT TO BE TRANSMITTED

CLASS OF SERVICE: TELEX

TELEX NO.:

DATE: 04/09/86

SUBJECT: CAM HIGHWAYS VI

DRAFTED BY:
BVanWaes:rc

EXTENSION:
74818

CLEARANCES AND COPY DISTRIBUTION:

cc: Messrs. Chevallier, Hansen,
Lyle

AUTHORIZED BY (Name and Signature):
SHALLGRIMSSON, DEP CHIEF, WAPT2

DEPARTMENT:
WAP

SECTION BELOW FOR USE OF CABLE SECTION

CHECKED FOR DISPATCH

ZN-602584
ZCZC WAFF9320 JWS0824
WANVP
REF : TCP FCA

JWS0824 ZJW810 IN 09/10:09 OUT 09/10:23
INSU ZZ 650409F

CALLED BY BANQUE INDOSUEZ PARIS

09-0), 86/1159/5965/711200

PARIS, APRIL 9TH, 1986

DE : BANQUE INDOSUEZ, PARIS

A : M. SADOU HAYATOU - MINISTRE DU PLAN ET DE L'AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE, REPUBLIQUE DU CAMEROUN

A : M. EDOUARD KOULLA - MINISTRE DES FINANCES, REPUBLIQUE
DU CAMEROUN

CC : M. BEGUERY, COORDINATEUR REGIONAL DU CO-FINANCEMENT
BANQUE MONDIALE WASHINGTON

RE : PRET DE US DOLLARS 100 MILLIONS POUR LE FINANCEMENT
PARTIEL DU 6E PROJET ROUTIER DU CAMEROUN

A LA SUITE DE L'OFFRE DU 24 MARS 1986 AMENDEE LE 3 AVRIL
1986, LES BANQUES SOUSSIGNEES ONT L'HONNEUR DE VOUS PROPOSER
COMME ALTERNATIVE A L'AMENDEMENT SUS-MENTIONNE LES MODIFICA-
TIONS SUIVANTES DE L'OFFRE INITIALE :

1. REMBOURSEMENT >> PRET :

- . EN 3 SEMESTRIALITES D'ENVIRON USD 5.770.000, LA
PREMIERE VENANT A ECHEANCE LE JOUR DU CINQUIEME ANNI-
VERSAIRE DE LA DATE DE SIGNATURE =
- . PUIS EN 8 SEMESTRIALITES DE USD 3.125.000, LA PREMIERE
VENANT A ECHEANCE SIX MOIS APRES LA DERNIERE ECHEANCE
CI-DESSUS.

2. INTERVENTION DE LA BANQUE MONDIALE :

- . PAS DE PARTICIPATION EN TRESORERIE.
- . PARTICIPATION EN GARANTIE SEULEMENT, SOUS UNE FORME
ACCEPTABLE PAR LES BANQUES :
 - CROISSANT DE USD 10 MILLIONS A USD 25 MILLIONS ENTRE
LA FIN DE L'ANNEE 8 ET LA FIN DE L'ANNEE 11,
 - DECROISSANT DE USD 25 MILLIONS A 0 ENTRE LA FIN DE
L'ANNEE 11 ET LA FIN DE L'ANNEE 15.

3. LA MARGE EST PORTEE A 3/4 PCT AU LIEU DE 5/8 PCT ENTRE LE
DIXIEME ET LE ONZIEME ANNIVERSAIRE DE LA SIGNATURE.

4. TOUTES LES AUTRES >HJ>* >>IJ>>T>>R>>>U>T>>>S MARS 1986
RESTENT INCHANGEES.

N.B. : NOUS CONFIRMONS QUE LE MONTANT MAXIMUM DES FRAIS DE MONTAGE EST DE USD 60.000.

EN CONSEQUENCE, LES DIFFERENTS ECHEANCIERS RELATIFS A CETTE FACILITE SERONT LES SUIVANTS :

FIN D'ANNEE	EN-COURS DE LA FACILITE	EN COURS DE LA GARANTIE DE LA BANQUE MONDIALE	EN COURS DU RISQUE DES BANQUES COMMERCIALES
0	100,0	0	100,0
.	100,0	0	100,0
1	100,0	0	100,0
...	...	...	...
.	100,0	0	100,0
5	94,23	0	94,23
.	88,46	...	88,46
6	82,69	...	82,69
.	76,92	...	76,92
7	71,15	...	71,15
.	65,38	0	65,38
8	59,61	10	49,61
.	53,84	12,5	41,34
9	48,07	15	33,07
.	42,30	17,5	24,80
10	37,53	20	16,53
.	30,76	22,5	8,26
11	25,00	25	0
.	21,88	21,88	...
12	18,75	18,75	...
.	15,63	15,63	...
13	12,5	12,5	...
.	9,38	9,38	...
14	6,25	6,25	...
.	3,125	3,125	0
15	0	0	0

HAUTE CONSIDERATION.

BANK OF TOKYO LIMITED
 BANQUE INDOSUEZ
 CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE
 THE INDUSTRIAL BANK OF JAPAN
 NATIONAL WESTMINSTER BANK
 STANDARD CHARTERED BANK

INSU ZZ 650409F

CM - UN2584

April 8, 1986

Mr. B.H. van Waes, WAPT2

Mario F. Rothschild, PPDPC

73577

CAMEROON: Highway VI, Cr.2584-CAM

1. Following our phone conversation on April 4 on the draft cable you had prepared regarding the client's suggested evaluation criteria and corresponding weights, I herewith confirm my comments and suggestions.
2. I agree with you that the weight given by the client to the experience of the firms was exaggerated (45 points); your 10 point-suggestion is much more adequate.
3. I am a little troubled, though, by the 50 points you suggest for "quality and experience" of the individual experts, particularly if one considers that you only assign 10 points for "methodology," and that all these points are within a scale of up to 80 points in total. I feel that the points given for the "methodology" factor should be at least doubled.
4. We also discussed the need to spell out how the different criteria are to be specifically applied and the corresponding points (in detail!) awarded. Without such additional details, the whole system is not very useful, as it leaves too much open to "human judgment."
5. I also indicated to you that the consideration of price needed to be done separately and after the technical evaluation of the proposals. It is not useful to have both the technical and the price evaluation done simultaneously. The "Handbook on Consulting Services" provides examples on how this can be done.
6. Finally, we agreed that the client's "coefficients" column (and your reference to it) did not make much sense and should probably be deleted.
7. Let me know if I can be of further assistance to you on this matter.

MFRothschild:pl

07-02584

Typewritten
Character
Must Fall
Completely in
Box!

PAGE
OF

OFFICIAL DEPT/DIV
ABBREVIATION

MESSAGE NUMBER

EFFECTIVE DATE

START
2 HERE

BOOK OF FIVE

1. SON EXCELLENCE SADOU HAYATOU

MINISTERE DU PLAN ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

YAOUNDE, CAMEROUN

TELEX 8268 KN

2. SON EXCELLENCE EDOUARD KOULLA

MINISTERE DES FINANCES

YAOUNDE, CAMEROUN

TELEX 8260 KN

3. SON EXCELLENCE HERMAN MAIMO

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT

YAOUNDE, CAMEROUN

TELEX

4. SON EXCELLENCE ANDRE BOSCO CHEUOUA

MINISTERE DES TRANSPORTS

YAOUNDE, CAMEROUN

TELEX 8214 KN

5. IBRD

YAOUNDE, CAMEROUN

TELEX 8307 KN

END
OF
TEXT

PINK AREA TO BE LEFT BLANK AT ALL TIMES

EFFECTIVE DATE

Please send confirmation of Cable
as dispatched to the Cable Section.
World Bank

INFORMATION BELOW NOT TO BE TRANSMITTED

CLASS OF SERVICE

TELEX NO.

DATE

SUBJECT:

DRAFTED BY:

EXTENSION:

CLEARANCES AND COPY DISTRIBUTION:

AUTHORIZED BY (Name and Signature):

DEPARTMENT:

SECTION BELOW FOR USE OF CABLE SECTION

CHECKED FOR DISPATCH

WORLD BANK OUTGOING MESSAGE FORM Cable, Telex
IMPORTANT—PLEASE READ INSTRUCTIONS BELOW BEFORE TYPING FORMTypewritten
Character
Must Fall
Completely in
Box!

PAGE

OF

OFFICIAL DEPT/DIV
ABBREVIATION

MESSAGE NUMBER

TEST NUMBER
(FOR CASHIER'S USE ONLY)

1 1 1

LEGWA

--	--	--	--	--	--	--	--

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

START
2 HERE

A S.E. SADOU HAYATOU, MINISTRE DU PLAN ET DE L'AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE AVEC COPIE S.E. E.M. KOULLA, MINISTRE DES FINANCES
OBJET ENTREE EN VIGUEUR DU PRET 2584-CM (SIXIEME PROJET ROUTIER)
AI L'HONNEUR VOUS INFORMER QUE LA BANQUE ACCEPTE LES PREUVES
FOURNIES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS PREALABLES A L'ENTREE EN
VIGUEUR DE L'ACCORD DE PRET NO. 2584-CM (SIXIEME PROJET ROUTIER) EN
DATE DU 19 NOVEMBRE 1985 ENTRE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN ET LA
BANQUE STOP EN CONSEQUENCE L'ACCORD DE PRET ENTRE EN VIGUEUR
AUJOURD'HUI 8 AVRIL 1986. STOP VEUILLEZ TELEXER CONFIRMATION
RECEPTION DU PRESENT TELEGRAMME STOP HAUTE CONSIDERATION,
MICHEL PALEIN, CHEF DE DIVISION, DEPARTEMENT DES PROGRAMMES II,
REGION AFRIQUE DE L'OUEST

END
OF
TEXT

PINK AREA TO BE LEFT BLANK AT ALL TIMES

INFORMATION BELOW NOT TO BE TRANSMITTED

CLASS OF SERVICE: TELEX ONLY		TELEX NO.: SEE ATTACHED	DATE: 4/8/1986
SUBJECT: CAMEROON: Ln. No. 2584		DRAFTED BY: CMMorin <i>CMM</i>	EXTENSION: 73497
CLEARANCES AND COPY DISTRIBUTION:		AUTHORIZED BY (Name and Signature): M. Palein <i>Palein</i>	
		DEPARTMENT: WA2DC	
		SECTION BELOW FOR USE OF CABLE SECTION CHECKED FOR DISPATCH:	

WORLD BANK OUTGOING MESSAGE FORM Cable, Telex
IMPORTANT—PLEASE READ INSTRUCTIONS BELOW BEFORE TYPING FORM

CT-02584 4/7

Typewritten
Character
Must Fall
Completely in
Box!

PAGE

OF

OFFICIAL DEPT/DIV
ABBREVIATION

MESSAGE NUMBER

TEST NUMBER
(FOR CASHIER'S USE ONLY)

1 → 1

WAPT2

START
2 HERE

BOOK OF FOUR

S.E. LE MINISTRE DE L'EQUIPEMENT

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT

YAOUNDE, CAMEROUN

S.E. LE MINISTRE DELEGUE DE LA PRESIDENCE CHARGE DE

L'INFORMATIQUE

YAOUNDE, CAMEROUN

MONSIEUR LE DIRECTEUR DES ROUTES

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT

YAOUNDE, CAMEROUN

MONSIEUR LE REPRESENTANT RESIDENT

INTBAFRAD

YAOUNDE, CAMEROUN

TELEX 8302 23RD PS DLVR

978 - 8207

M 441

END
OF
TEXT

PINK AREA TO BE LEFT BLANK AT ALL TIMES

INFORMATION BELOW NOT TO BE TRANSMITTED

CLASS OF SERVICE:

TELEX NO.:

DATE: 04.07.86

SUBJECT:

DRAFTED BY:

EXTENSION:

CLEARANCES AND COPY DISTRIBUTION:

AUTHORIZED BY (Name and Signature):

DEPARTMENT:

SECTION BELOW FOR USE OF CABLE SECTION

CHECKED FOR DISPATCH

WORLD BANK OUTGOING MESSAGE FORM Cable, Telex
IMPORTANT—PLEASE READ INSTRUCTIONS BELOW BEFORE TYPING FORM

Typewritten
Character
Must Fall
Completely in
Box!

PAGE
OF

OFFICIAL DEPT/DIV
ABBREVIATION

MESSAGE NUMBER

TEST NUMBER
(FOR CASHIER'S USE ONLY)

1 → 1 OF 2

WAPT2

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

START
HERE

S. E. LE MINISTRE DELEGUE A LA PRESIDENCE CHARGE DE L'INFORMATIQUE
ET DES MARCHES PUBLICS ET S. E. LE MINISTRE DE L'EQUIPEMENT COPIE A
MONSIEUR LE DIRECTEUR DES ROUTES ET LE REPRESENTANT RESIDENT DE LA
BANQUE, YAOUNDE, CAMEROUN.
OBJET PRET 2584-CM SIXIEME PROJET ROUTIER.
PRESELECTION DES ENTREPRISES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE LA ROUTE
KUMBA-MAMFE (LOT 3) CONFORMEMENT A L'AVIS DU 20 MARS 1986.
AAA HONNEUR VOUS INFORMER QUE LA BANQUE N'A PAS D'OBJECTION A
L'AVIS DE PRESELECTION ET AU CALENDRIER. NOUS COMPRENONS QUE
L'AMPLIATION AU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES SIGNIFIE POUR LE
MINAE L'AUTORISATION DE DISTRIBUER LE TEXTE DE CET AVIS AUX
REPRESENTANTS AU CAMEROUN DES PAYS AUTORISES SUSCEPTIBLES DE
REALISER LES TRAVAUX DEMANDES CONFORMEMENT AUX DIRECTIVES DE LA
BANQUE CONCERNANT LA PASSATION DES MARCHES EN PARTICULIER LES
ARTICLES 1.5, 1.7, ET 2.9. NOUS APPRECIERIONS QUE VOUS NOUS
CONFIRMEZ CE POINT.
BBB A CAUSE DES DELAIS DE TRANSMISSION L'AVIS N'EST PARVENU A LA
BANQUE QUE LE 7 AVRIL 1986, RENDANT IMPOSSIBLE DANS LE CADRE DU
CALENDRIER FIXE LA PUBLICATION DE L'AVIS DANS DEVELOPMENT BUSINESS,
COMME NOUS L'AVIONS SUGGERE DANS NOS TELEX DU 24 DECEMBRE 1985 ET

END
OF
TEXT

PINK AREA TO BE LEFT BLANK AT ALL TIMES

INFORMATION BELOW NOT TO BE TRANSMITTED

CLASS OF SERVICE: TELEX

TELEX NO.:

DATE: 04/07/86

SUBJECT: CAM HIGHWAYS VI

DRAFTED BY: BVanWaes:rc

EXTENSION: 74818

CLEARANCES AND COPY DISTRIBUTION:

cleared with & cc: Mr. Chevallier
cc: Messrs. Hansen, Al Khafaji
Mmes Morin, Prefontaine

AUTHORIZED BY (Name and Signature):

SHALLGRIMSON, DEP CHIEF, WAPT2

DEPARTMENT:

WAP

SECTION BELOW FOR USE OF CABLE SECTION

CHECKED FOR DISPATCH

WORLD BANK OUTGOING MESSAGE FORM Cable, Telex
IMPORTANT—PLEASE READ INSTRUCTIONS BELOW BEFORE TYPING FORM

Typewritten
Character
Must Fall
Completely in
Box!

PAGE

OF

OFFICIAL DEPT/DIV
ABBREVIATION

MESSAGE NUMBER

TEST NUMBER
(FOR CASHIER'S USE ONLY)

1
2
START
HERE

2 2 WAPT2

--	--	--	--	--	--	--	--

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

27 JANVIER 1986. POUR NE PAS RETARDER L'APPEL D'OFFRES NOUS
N'AVONS PAS D'OBJECTION POUR PROCEDER COMME PREVU DANS L'AVIS.
CCC NOUS APPRECIERIONS QUE POUR LES AVIS D'APPEL D'OFFRES FUTURS
LES AVIS ET LES CALENDRIERS PROPOSES SOIENT TRANSMIS A LA BANQUE EN
TEMPS OPPORTUN POUR PERMETTRE LA PUBLICATION DANS DEVELOPMENT
BUSINESS. A CE MEME TITRE NOUS VOUDRIONS SUGGERER DE REMETTRE A
JOUR LA PUBLICATION DE L'AVIS GENERAL, CONFORMEMENT A L'ARTICLE 2.8
DES DIRECTIVES ET A CE TITRE NOUS APPRECIERIONS RECEVOIR DANS LES
MEILLEURS DELAIS UN AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES POUR LE
SIXIEME PROJET ROUTIER COMPRENANT LES CALENDRIERS ESTIMES DES
OPERATIONS DE PASSATION DES MARCHES PREVUES DANS CE PROJET.
HAUTE CONSIDERATION, HANS APITZ, CHEF DE DIVISION, DIVISION DES
TRANSPORTS II, BUREAU REGIONAL AFRIQUE DE L'OUEST.

21
22
END
OF
TEXT

PINK AREA TO BE LEFT BLANK AT ALL TIMES

INFORMATION BELOW NOT TO BE TRANSMITTED

CLASS OF SERVICE:		TELEX NO.:		DATE:	
SUBJECT:		DRAFTED BY:		EXTENSION:	
CLEARANCES AND COPY DISTRIBUTION:		AUTHORIZED BY (Name and Signature):			
		DEPARTMENT:			
		SECTION BELOW FOR USE OF CABLE SECTION			
		CHECKED FOR DISPATCH			

CM - W2584

PARIS,
APRIL 3 1986

A : M. SADOU HAYATOU - MINISTRE DU PLAN ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, REPUBLIQUE DU CAMEROUN

A : M. EDOUARD KOULLA, MINISTRE DES FINANCES - REPUBLIQUE DU CAMEROUN

RE : PRET DE US DLRS 100 MILLIONS>(OUR LE FINAN>QS>>>>(>TR>>>>U
6EME PROJET ROUTIER DU CAMEROUN

NOUS RENONCONS A DEMANDER A LA BANQUE MONDIALE DE PARTICIPER EN
RISQUE ET EN TRESORERIE DANS LE PRET B POUR US DLRS 5 MILLIONS
EQUIVALENTS.

EN LIEU ET PLACE, LA BANQUE MONDIALE GARANTIRA A HAUTEUR DE L'EQUIVALENT DE US DLRS 25 MILLIONS LES BANQUES COMMERCIALES A LA FIN DE L'ANNEE 10 ET CETTE GARANTIE S'AMORTIRA COMME LE PRET LUI-MEME EN 10 SEMESTRIALITES DE L'EQUIVALENT DE US DLRS 2.500.000. LES AUTRES CONDITIONS SONT INCHANGEES.

HAUTE CONSIDERATION
BANK OF TOKYO LIMITED
BANQUE INDOSUEZ
CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE
THE INDUSTRIAL BANK OF JAPAN
NATIONAL WESTMINSTER BANK
STANDARD CHARTERED BANK

1448030486

=04040908

ALT RTD FROM:WAF

NNNN

ZCZC WAFF8869 RCA3419
WA2DC WANVP WAPT2 ADMCB
REF : TCP FCA

CT. LN2584

YA00217
WA2DC WANVP WAPT2
.IBRDYAO
INTBAFRAD YAOUNDE CAMEROON APRIL 2, 1986
FOR CHEVALLIER COPY BEGUERY AND LUDWIG

RE B-LOAN FOR SIXTH HIGHWAY PROJECT. ATTEMPTED TO CONTACT MR.
NJIEMOUN AS YOU REQUESTED TO ADVISE HIM THAT CONSORTIUM OF
BANKS HAD SUBMITTED NEW AND VERY FAVORABLE OFFER. HOWEVER, BOTH
NJIEMOUN AND OKOUDA HAVE LEFT FOR PARIS (ZONE FRANC MEETING) AND
WASHINGTON (DEVELOPMENT AND INTERIM COMMITTEE MEETINGS).
REGARDS/HOUSTON

=04030815

ALT RTD FROM:WAF

NNNN

ZCZC WAFF8823 RCA3290
WAPT2 WA2DC
REF : TCP FCA

RCA3290
248423 WORLDBANK
TRANSCAM 8293KN

CN-W2584

April 2, 1986

PARC NATIONAL
A
BANQUE MONDIALE
DIVISION DES TRANSPORTS II
REGION AFRIQUE DE L'OUEST
A L'ATTENTION DE MONSIEUR VAN VUYS

TELEX NO 4673/MATGENIE/D DU 2 AVRIL 1986
+++++

USUADRESSER CI-APRES LA METHODE D'EVALUATION DES OFFRES
POUR L'ASSISTANCE TECHNIQUE EN GESTION AU MATGENIE (PARC NATIONAL
DE MATERIEL DE GENIE CIVIL) :
ATTRIBUTION DES NOTES AUX ELEMENTS D'APPRECIATIONS CI-APRES :
POINTS COEFFICIENTS

- EXPERIENCE PRATIQUE DU CONSULTANT DANS LE MANAGEMENT	30	4
- EXPERIENCE DU CONSULTANT DANS LES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT	15	3
- QUALITE ET EXPERIENCE DES EXPERTS PROPOSES	40	5
-- METHODOLOGIE PROPOSEE PAR LE CONSULTANT POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS VISES	10	2
- QUALITE DES MANUELS ET/OU	5	1
TOTAL =	100	

HAUTE CONSIDERATION.

MUSONGE PETER MAFANY

248423 WORLDBANK
TRANSCAM 8293KN
MMM

=04020818

=04020822

ZCZC WAFF8547 WUI183
WANVP
REF : TCP HC

CH-LW2584

WUI183
BNP D 641682F

March 27, 1986

FROM : BANQUE NATIONALE DE PARIS
PARIS

TO : THE WORLD BANK - WASHINGTON

FOR THE ATTENTION OF : MONSIEUR MICHEL BEGUERY
COFINANCING COORDINATOR
WESTERN AFRICA REGION

RE : 6EME PROJET ROUTIER - COFINANCEMENT AVEC LA BANQUE MONDIALE

OFFRE FERME DE :

LA BANQUE NATIONALE DE PARIS

LA CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE

LE CREDIT LYONNAIS

ET AL SAUDI BANK.

DECLASSIFIED

FEB 11 2021

CONFIDENTIEL

WBG ARCHIVES

COMME SUITE A NOS RECENTS ENTRETIENS, ET APRES CONCERTATION DES MEMBRES DU POOL DE DIRECTION, NOUS VOUS PRECISONS QUE NOUS ENVISAGEONS LA GARANTIE DE LA BANQUE MONDIALE A HAUTEUR DE 25 PCT (VINGT CINQ POURCENT) SUIVANT LE SCHEMA SUIVANT :

MONTANT DU PRET DES BANQUES COMMERCIALES :
US DOLLARS 100 (CENT) MILLIONS

MOIS :	MONTANT DE L'AMORTISSEMENT EN CAPITAL (ECHEANCES)		DONT INTERVENTION EN RISQUE DE LA BANQUE MONDIALE	
	(EN MILLIONS DE DOLLARS US ET/OU EN POURCENTAGE)		(EN MILLIONS DE DOLLARS US ET/OU EN POURCENTAGE)	
0				
6				
12				
18				
24				
30				
36				
42				
48	7,15	(SEPT VIRGULE QUINZE)		
54	7,15	" "		
60	7,15	" "		
66	7,15	" "		
72	7,15	" "		
78	7,15	" "		
84	7,15	" "		
90	4,167	(QUATRE VIRGULE CENT	0,785	(ZERO VIRGULE SEPT
		SOIXANTE SEPT)		CENT QUATRE VINGT
				CINQ)
96	4,167	" "	0,785	" "
102	4,167	" "	0,785	" "
108	4,167	" "	0,785	" "
114	4,167	" "	0,785	" "
120	4,167	" "	0,785	" "
126	3,12	(TROIS VIRGULE DOUZE)	0,785	" "

:132 :	3,12	''	:	0,785	''
:138 :	3,12	''	:	3,12	(TROIS VIRGULE DOUZE)
:144 :	3,12	''	:	3,12	''
:150 :	3,12	''	:	3,12	''
:156 :	3,12	''	:	3,12	''
:162 :	3,12	''	:	3,12	''
:168 :	3,12	''	:	3,12	''

:TOTAL: 100 (CENT) MILLIONS			:	25 PCT (VINGT CINQ POURCENT)	

AFIN DE NE PAS TROP NOUS ELOIGNER DES CRITERES NORMALEMENT RESPECTES PAR LA COMMUNAUTE BANCAIRE INTERNATIONALE EN MATIERE D'EUROCREDITS - ET DONC DE MANIERE A ASSURER LE SUCCES DE CETTE OPERATION - NOUS VOUS PRECISONS QUE :

- LA VIE MOYENNE DE CE PRET ATTEINT 7 (SEPT) ANS A DATER DE LA SIGNATURE DU PRET.
- LA GARANTIE DE LA BANQUE MONDIALE - COMPTE TENU DE CE QU'ELLE REPRESENTE - DEVRAIT, D'APRES NOUS, ETRE UN ATOUT MAJEUR POUR INCITER NOS CONFRERES A INTERVENIR DANS UN PRET EN FAVEUR DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN SUR UNE DUREE DE 14 ANS. AUSSI NOUS SOMMES NOUS PERMIS DE VOUS SOUMETTRE CE PROJET DE

STRUCTURE D'INTERVENTION DE LA BANQUE MONDIALE QUI NOUS PARAIT PROPICE A UNE SYNDICATION INTERNATIONALE REUSSIE.

RESTANT A VOTRE ENTIERE DISPOSITION POUR VOUS COMMENTER CETTE APPROCHE QUI COMPTE TENU DE LA SITUATION CAMEROUNAISE ACTUELLE NOUS PARAIT RAISONNABLE, NOUS VOUS PRIONS D'AGREER, CHER MONSIEUR, L'EXPRESSION DE NOS SENTIMENTS DISTINGUES.

BANQUE NATIONALE DE PARIS - CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE - CREDIT LYONNAIS - AL SAUDI BANK.

JEROME DE COURCEL
BNP/DSFI-OFI
TEL : 42.44.73.25
TELEX : 650814 / 650819

FIN

BNP D 641682F

BNP D 641682F
005946 1015 260386
01710171 183

=03270842

ALT RTD FROM:WAF

NNNN

CH-W2584

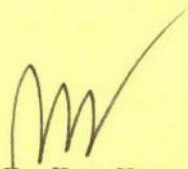
Le 27 mars 1986

Monsieur Jean-Pierre Nana
Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées
Directeur par Interim des Marchés des
Infrastructures et des Aménagements Ruraux
Yaounde, Cameroun.

Cher Monsieur Nana:

Veillez trouver ci-joint copie du Rapport d'Evaluation du
Sixième projet routier ainsi que l'Accord de Prêt et l'Accord du Projet.

Veillez agréer, Monsieur Nana, l'expression de mes
sentiments distingués.



B. H. Van Waes
Ingénieur Principal
Division des Transports II
Bureau régional de l'Afrique de l'Ouest

CA - W2584

ZCZC WAFF8520 WUI118
WA2DC
REF : TCP FCA

March 26, 1986

WUI118
ALE DE PARIS, CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE,
CREDIT LYONNAIS ET AL SAUDI BANK.

A N N E X E

STRATEGIE DE SYNDICATION

LES ETABLISSEMENTS MANDATAIRES ELARGIRONT LE GROUPE DE DIRECTION A D'AUTRES BANQUES INTERNATIONALES -NOTAMMENT NON FRANCAISES- APRES CONCERTATION AVEC L'EMPRUNTEUR ET/OU LE GARANT, PUIS PROCEDERONT A UNE SYNDICATION GENERALE.

CETTE FORMULE PRESENTE UN AVANTAGE CERTAIN PAR RAPPORT AUX OFFRES DE "POOL FERME".

NOUS DESIRONS DONC ARRANGER LE PRET COMME SUIVIT :

PREALABLEMENT A LA SYNDICATION GENERALE. ENVIRON UNE DEMI DOUZAINE DE BANQUES DEVONT AVOIR L'OPPORTUNITE DE PARTICIPER EN TANT QUE "CHEF DE FILE PRINCIPAL".

POUR CELA UN ENTRETIEN TELEPHONIQUE AURA LIEU AVEC LES RESPONSABLES DES CREDITS INTERNATIONAUX ET/OU DE LA SYNDICATION DE CES ETABLISSEMENTS AFIN DE LES SENSIBILISER A L'INVITATION QUI LEUR SERA TELEXEE. LES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU PRET LEUR SERONT ALORS "DEVOILEES".

UNE SEMAINE A DIX JOURS SERA DONNEE A CES BANQUES POUR CONFIRMER LEUR INTERET.

LE "COFINANCING BRIEF" ETABLI PAR LA BANQUE MONDIALE DEVRA POUVOIR ETRE ENVOYE A CES BANQUES SI ELLES NE L'ONT PAS DEJA, AUQUEL ON JOINDRA UN MEMORANDUM D'INFORMATIONS PLUS GENERAL SUR LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN. (CE DIT MEMORANDUM DEVRA DONC ETRE DISPONIBLE PREALABLEMENT A TOUTE APPROCHE DU MARCHE).

LA SYNDICATION GENERALE POURRA ALORS COMMENCER.

NOUS PREVOYONS DONC LE PLANNING SUIVANT QUI DEVRAIT ETRE
PREALABLEMENT SOUMIS A LA BANQUE MONDIALE :

JOUR 1 : MANDAT OFFICIEL.

JOUR 2 : - REDACTION DU TELEX D'INVITATION AUX CHEFS DE
FILE POTENTIELS.

- DEBUT DE LA PREPARATION DE LA DOCUMENTATION
PRET.

JOUR 3 ET 4 : ENTRETIEN TELEPHONIQUE AVEC LES BANQUES
''CIBLES'' DE MANIERE A LES INCITER A
INTERVENIR DANS CE PRET EN TANT QUE ''CHEF DE
FILE PRINCIPAL''.

JOUR 5 : ENVOI DU TELEX D'INVITATION AUX BANQUES
RETENUES.

JOUR 8 : ENVOI DU ''COFINANCING BRIEF'' PREPARE PAR LA
BANQUE MONDIALE AINSI QUE DU MEMORANDUM
D'INFORMATIONS SUR LE CAMEROUN.

JOUR 9 : PREMIERE VERSION DE LA DOCUMENTATION DU PRET
SOUMISE AUX MANDATAIRES POUR COMMENTAIRES.

JOUR 10 : PREMIERES REACTIONS A L'INVITATION DE
PARTICIPER DANS CE PRET.

JOUR 15 : ENGAGEMENT DES CHEFS DE FILE PRINCIPAUX SOUS
RESERVE DE L'APPROBATION DE LA DOCUMENTATION.

JOUR 16 : DEBUT DE LA SYNDICATION GENERALE.

JOUR 17 : PRESENTATION DE LA DOCUMENTATION A L'EMPRUNTEUR
AINSI QU'A LA BANQUE MONDIALE.

JOUR 19 : ENTRETIEN AVEC DES BANQUES ''SELECTIONNEES''.

JOUR 22 : ENVOI DU ''COFINANCING BRIEF'' AUX BANQUES,
ET DU MEMORANDUM D'INFORMATIONS SUR LE
CAMEROUN.

JOUR 23 : PREMIERS ENVOIS DE LA DOCUMENTATION AUX BANQUES
QUI SE SONT ENGAGEES SOUS RESERVE DE
L'APPROBATION DE LA DOCUMENTATION.

JOURS 29 A 30 : PREMIERES REACTIONS DES BANQUES.

JOURS 32 A 33 : RECEPTION DE L'ENGAGEMENT DES BANQUES SOUS
RESERVE DE L'APPROBATION DE LA DOCUMENTATION.

JOUR 38 : CLOTURE OFFICIELLE DE LA SYNDICATION.

JOUR 39 : ENVOI DE LA DOCUMENTATION AUX DERNIERES BANQUES
ENGAGEES.

JOUR 44 : DERNIERS COMMENTAIRES SUR LA DOCUMENTATION.

JOUR 45 : FINALISATION DE LA DOCUMENTATION.

JOUR 47 : SIGNATURE DE LA DOCUMENTATION.

NOUS RESTONS BIEN ENTENDU A VOTRE ENTIERE DISPOSITION POUR VOUS
COMMENTER CETTE PREMIERE APPROCHE.

BANQUE NATIONALE DE PARIS, CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE,
CREDIT LYONNAIS ET AL SAUDI BANK.

P.S. : NOUS VOUS SAURIONS GRE DE BIEN VOULOIR CONTACTER LA BNP A
PARIS EN UTILISANT NOTRE LIGNE DE TELEX DIRECTE : NU 650 814
OU 650 819 F OU LE CAS ECHEANT LE TELEPHONE A PARIS.

BERNARD POIGNANT
DIRECTEUR DE DEPARTEMENT
42.44.41.18

JEROME DE COURCEL
42.44.73.25

FIN

BNP B 641682F

BNP B 641682F
255911 1848 250386
01710171 118

=03260906

ALT RTD FROM:WAF

NNNN

CH-62584

ZCZC WAFF8519 WUI117
WANVP
REF : TCP FCA

March 26, 1986

WUI117
BNP B 641682F

DE : BANQUE NATIONALE DE PARIS
PARIS - FRANCE

A : WORLD BANK
WASHINGTON

A L'ATTENTION DE MICHEL BEGUERY CO-FINANCING COORDINATOR
WESTERN AFRICA REGION

OBJET : 6EME PROJET ROUTIER - COFINANCEMENT AVEC LA BANQUE MONDIALE

OFFRE FERME DE :

LA BANQUE NATIONALE DE PARIS

LA CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE

LE CREDIT LYONNAIS

MONSIEUR LE MINISTRE,

NOUS AVONS L'HONNEUR DE NOUS REFERER AU TELEX QUE VOUS AVEZ BIEN VOULU NOUS ENVOYER RELATIF AU FINANCEMENT PARTIEL DU 6EME PROJET ROUTIER.

A LA SUITE DE NOTRE REUNION, MERCREDI 12 MARS, A PARIS, AVEC VOS REPRESENTANTS ET CEUX DE LA BANQUE MONDIALE NOUS VOUS SOUMETTONS CONFORMEMENT A VOS SOUHAITS, UNE NOUVELLE OFFRE QUI ANNULE ET REMPLACE NOTRE TELEX DU 10 FEVRIER DERNIER.

NOUS COMPRENONS QUE CE PROJET AVAIT ETE INITIALEMENT CHIFFRE EN FRANCS CFA A RAISON DE 490 CFA POUR 1 US DOLLAR. DU FAIT DE LA CHUTE DU DOLLAR US VIS A VIS NOTAMMENT DU FRANC CFA LA PARITE EST TOMBEE A 350 CFA POUR 1 US DOLLAR.

AINSI CE PROJET S'ETABLIT MAINTENANT A LA CONTREVALEUR GLOBALE DE US DOLLARS 413 MILLIONS QUI SERAIT AINSI FINANCE :

- US DOLLARS 125 MILLIONS PAR LA BANQUE MONDIALE SEULE AU TITRE DU PRET "A".
- US DOLLARS 100 MILLIONS PAR LES BANQUES COMMERCIALES AU TITRE DU PRET "B". LA GARANTIE DE LA BANQUE MONDIALE EMISE EN FAVEUR DES BANQUES COMMERCIALES PORTERA, A L'INTERIEUR DE CETTE ENVELOPPE DE US DOLLARS 100 (CENT) MILLIONS, SUR US DOLLARS 25 (VINGT CINQ) MILLIONS OU SUR 25 PCT (VINGT CINQ POURCENT) DU MONTANT FINAL ET GLOBAL DU PRET "B" EFFECTUE PAR LES BANQUES COMMERCIALES.
- LE SOLDE, US DOLLARS 188 MILLIONS REPRESENTANT LA PART LOCALE, QUI SI NOS INFORMATIONS SONT EXACTES, POURRAIT EVENTUELLEMENT ETRE PARTIELLEMENT FINANCE A CONCURRENCE DE US DOLLARS 50 MILLIONS PAR LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT.

LES BANQUES COMMERCIALES, INTERVENANT DANS CE PRET "B" POURRAIENT ETRE ACCOMPAGNEES LE CAS ECHEANT PAR DES INSTITUTIONS FINANCIERES SPECIALISEES DANS L'OCTROI DES CREDITS A L'EXPORTATION DU TYPE COFACE EN FRANCE, ECGD AU ROYAUME UNI OU N.C.M. AU PAYS-BAS.

DANS L'HYPOTHESE OU DES CREDITS A L'EXPORTATION DEVRAIENT ETRE MONTES, NOUS VOULONS PROFITER DE L'OCCASION QUI NOUS EST DONNEE ICI POUR VOUS EXPRIMER NOTRE DESIR LE PLUS VIF D'ASSURER LA DIRECTION DES DITS CREDITS EXPORT, NOTAMMENT A PARTIR DE L'EUROPE.

LES BANQUES SOUSSIGNEES ONT LE PLAISIR DE SOUMETTRE A VOTRE BIENVEILLANTE ATTENTION L'OFFRE SUIVANTE BASEE SUR LA DOCUMENTATION QU'A BIEN VOULU LEUR REMETTRE LA BANQUE MONDIALE.

EN RAISON DE L'INTERVENTION DE LA BANQUE MONDIALE, NOUS AVONS VU
REPOUDRE FAVORABLEMENT A VOTRE DEMANDE EN AMELIORANT TRES
SUBSTANTIELLEMENT LES CONDITIONS CLASSIQUES D'UN TEL PRET.

DE CE FAIT LES CONDITIONS QUI VOUS SONT PRESENTEMENT CONSENTIES SONT
EXCEPTIONNELLES ET, VOUS REMARQUEREZ QUE NOTRE EFFORT A ETE PLUS
PARTICULIEREMENT AXE SUR L'ALLONGEMENT DES ECHEANCES SANS NEGLIGER
POUR AUTANT LE DELAI DE GRACE, LES MARGES OU LES COMMISSIONS.

NOTRE NOUVELLE OFFRE COMPORTE LES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES
SUIVANTES :

- UNE DUREE DE 14 (QUATORZE) ANS A DATER DE LA SIGNATURE DU PRET.
- UNE CARENCE DE 4 (QUATRE) ANS A DATER DE LA SIGNATURE DU PRET.
- UNE MARGE DE - 3/4 PCT (ZERO VIRGULE SOIXANTE QUINZE POURCENT)
LES QUATRE PREMIERES ANNEES,
 - 7/8 PCT (ZERO VIRGULE HUIT CENT SOIXANTE QUINZE
POURCENT) DE L'ANNEE CINQ A L'ANNEE ONZE,
 - 1 PCT (UN POURCENT) ENSUITE.
- DES COMMISSIONS D'AGENT ET DE DIRECTION QUI GLOBALEMENT S'ELEVENT
A 1 PCT (UN POURCENT) FLAT (CONFORMEMENT A VOTRE DEMANDE NOUS LES
AVONS, ICI, GROUPEES).
- POUR UN MONTANT DE US DOLLARS 100 (CENT) MILLIONS, LE SCHEMA
D'AMORTISSEMENT EN CAPITAL DE NOTRE OFFRE SE PRESENTE COMME SUIVANT :
 - 7 (SEPT) PREMIERES ECHEANCES D'ENVIRON US DOLLARS 7,15 (SEPT
VIRGULE QUINZE) MILLIONS, SOIT 7 (SEPT) ECHEANCES DE 7,15 PCT
(SEPT VIRGULE QUINZE POURCENT)
 - 6 (SIX) ECHEANCES SUIVANTES D'ENVIRON US DOLLARS 4,167 (QUATRE
VIRGULE CENT SOIXANTE SEPT) MILLIONS, SOIT 6 (SIX) ECHEANCES DE
4,167 PCT (QUATRE VIRGULE CENT SOIXANTE SEPT POURCENT)
 - 8 (HUIT) DERNIERES ECHEANCES D'ENVIRON US DOLLARS 3,12 (TROIS
VIRGULE DOUZE) MILLIONS, SOIT 8 (HUIT) ECHEANCES DE 3,12 PCT
(TROIS VIRGULE DOUZE POURCENT)

AU CAS OU LE MONTANT EN CAPITAL DE CE PRET VIENDRAIT A ETRE REDUIT,
LES POURCENTAGES AFFERENTS AUX ECHEANCES SUS INDIQUEES DEMEURERAIENT
FIXES AFIN DE RESPECTER CETTE STRUCTURE DE REMBOURSEMENT.

NOUS VOUS PRIONS DE BIEN VOULOIR NOTER QUE, OUTRE LA POSSIBILITE DE
POUVOIR TIRER INDIFFEREMMENT EN TAUX FLOTTANT EN DOLLARS US, EN ECU
ET/OU EN FRANCS FRANCAIS, NOTRE PROPOSITION VOUS DONNE LA FACULTE DE
POUVOIR EGALEMENT TIRER CE PRET EN FRANCS FRANCAIS A TAUX FIXE.
DANS CE DERNIER CAS, LE CREDIT A TAUX FIXE POURRAIT ATTEINDRE
50 PCT (CINQUANTE POURCENT) DU MONTANT GLOBAL DU PRET SUR UNE DUREE
DE 11 (ONZE) ANS A DATER DE LA SIGNATURE DU PRET.

AU TERME DU DIXIEME ANNIVERSAIRE DE LA SIGNATURE DU PRET,
L'EMPRUNTEUR AURA LA FACULTE, APRES ACCORD DES PRETEURS, D'OPTER
POUR UNE NOUVELLE PERIODE A TAUX FIXE, A COMPTER DE LA 11EME
(ONZIEME) ANNEE POUR UNE PERIODE DE 3 (TROIS) ANS, SUIVANT LES
CONDITIONS DU MARCHE DU MOMENT.

LE MONTANT DE CE PRET "B" : US DOLLARS 100 MILLIONS EST

ENTIEREMENT SOUSCRIT PAR NOS ETABLISSEMENTS.

DANS CE MONTANT DE US DOLLARS 100 (CENT) MILLIONS ASSURE PAR LES BANQUES COMMERCIALES, VIENDRA S'INCORPORER LE CONCOURS DE LA BANQUE MONDIALE. POUR UNE INTERVENTION PAR LES BANQUES COMMERCIALES D'UN TEL MONTANT NOUS DEMANDERIONS A LA BANQUE MONDIALE UNE GARANTIE A NOTRE PROFIT DE US DOLLARS 25 (VINGT CINQ) MILLIONS SOIT UN POURCENTAGE DE 25 PCT (VINGT CINQ POURCENT) DANS UN PRET GLOBAL DES BANQUES COMMERCIALES DE US DOLLARS 100 (CENT) MILLIONS.

AU CAS OU L'EFFORT DES BANQUES COMMERCIALES DEVRAIT ETRE AMOINDRI DU FAIT NOTAMMENT DE LA MISE EN PLACE DE CREDITS EXPORT, LA PARTICIPATION DE LA BANQUE MONDIALE SERAIT REDUITE PROPORTIONNELLEMENT AFIN DE RESPECTER CE POURCENTAGE DE 25 PCT (VINGT CINQ POURCENT) QUI DEMEURERAIT DE CE FAIT CONSTANT.

TOUTEFOIS NOUS CROYONS DEVOIR AJOUTER QUE SI UN CREDIT LIBELLE EN YEN DEVAIT EXISTER, CE POURCENTAGE GLOBAL D'INTERVENTION DE LA BANQUE MONDIALE RESTERAIT INCHANGE, ET UNE REPARTITION EGALE EN POURCENTAGE PAR RAPPORT AU MONTANT FINAL RETENU, S'EFFECTUERAIT ENTRE LE PRET EXPRIME EN DOLLARS US, ECU, ET/OU FRANCS FRANCAIS, ET LE DIT PRET EN YEN.

POUR CONFORTER CETTE DERNIERE HYPOTHESE DE PRET LIBELLE EN YEN, NOUS AVONS CRU DEVOIR PRENDRE CONTACT AVEC LES INSTITUTIONS JAPONAISES COMPETENTES. NOUS NOUS SOMMES ASSURES DE L'INTERVENTION D'ETABLISSEMENTS JAPONAIS QUE CE PRET SOIT FINALEMENT PARTIELLEMENT EXPRIME EN YEN OU NON

NOUS PENSONS QUE CETTE FORMULE REpond AU SOUCI DE DIVERSIFICATION DES SOURCES DE FINANCEMENT EXPRIMEES A PLUSIEURS REPRISES PAR LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN.

AINSI QUE VOUS NOUS L'AVEZ DEMANDE NOUS VOUS PRIONS DE BIEN VOULOIR TROUVER EN ANNEXE NOTRE STRATEGIE DE SYNDICATION.

SOUS RESERVE DE LEUR APPROBATION PAR LA BANQUE MONDIALE NOUS VOUS PRIONS DE BIEN VOULOIR TROUVER CI-DESSOUS LES PRINCIPALES CONDITIONS DE NOTRE OFFRE :

EMPRUNTEUR : LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN OU
UNE INSTITUTION FINANCIERE DU TYPE :
CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT QUI RECEVRAIT
NOTAMMENT L'AGREMENT DES BANQUES COMMERCIALES.
AUQUEL CAS NOUS DEMANDERIONS LA GARANTIE DE LA
REPUBLIQUE DU CAMEROUN VIA SON MINISTERE DES
FINANCES.

MONTANT : I : GLOBALEMENT :

US DOLLARS 100 MILLIONS (CENT MILLIONS) SOIT :

II : AU TITRE DES BANQUES COMMERCIALES :

US DOLLARS 100 MILLIONS (CENT MILLIONS)
OU SA CONTREVALEUR EXPRIMEE EN ECU ET/OU EN
FRANCS FRANCAIS SUIVANT LEUR DISPONIBILITE.

III : DONT AU TITRE DE LA GARANTIE

LA BANQUE MONDIALE :

SUIVANT LES DISPOSITIONS SUS MENTIONNEES :

US DOLLARS 25 (VINGT CINQ) MILLIONS SOIT UN
POURCENTAGE FIXE DE 25 PCT (VINGT CINQ
POURCENT) DU MONTANT GLOBAL ET FINAL DU PRET.

DUREE : POUR LES BANQUES COMMERCIALES :

14 (QUATORZE) ANS) A DATER DE LA SIGNATURE DU
PRET.

MISE A DISPOSITION : 42 (QUARANTE DEUX) MOIS A DATER DE LA SIGNATURE
DU PRET.

TIRAGES : PAR MONTANTS MINIMUMS PREALABLEMENT DEFINIS
D'UN COMMUN ACCORD. PAR EXEMPLE
US DOLLARS 10 MILLIONS MINIMUM OU PAR MULTIPLES
INTEGRAUX.

PERIODE DE CARENCE : 4 (QUATRE) ANS A DATER DE LA SIGNATURE DU
PRET.

REMBOURSEMENT : GLOBALEMENT :

EN 21 (VINGT ET UNE) SEMESTRIALITES
CONSECUTIVES SUIVANT LES DISPOSITIONS SUS
MENTIONNEES LA PREMIERE INTERVENANT 4 (QUATRE)
ANS APRES LA SIGNATURE DU PRET.

TAUX D'INTERET : LES INTERETS SERONT PAYES A LA FIN DE CHAQUE
PERIODE D'INTERETS. ILS SERONT CALCULES JOUR
POUR JOUR SUR UNE BASE DE 360 JOURS.

I - BASE TAUX FLOTTANT

A/ POUR UN PRET EXPRIME EN US DOLLARS

LIBOR (LONDON INTERBANK OFFERED RATE)
A TROIS OU SIX MOIS, AU GRE DE L'EMPRUNTEUR.

B/ POUR UN PRET EXPRIME EN ECU

IIBOR (INTERNATIONAL INTERBANK
OFFERED RATE) A 3 OU 6 MOIS, AU GRE DE
L'EMPRUNTEUR.

C/ POUR UN PRET EXPRIME EN FRF

TAUX DU MARCHE MONETAIRE A 3 OU 6 MOIS, AU
GRE DE L'EMPRUNTEUR.

II - BASE TAUX FIXE POUR LE FRF

LE PLUS ELEVE DES DEUX TAUX :

- TAUX DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS
POUR LES "COLLECTIVITES LOCALES" ARRONDI AU
1/16 SUPERIEUR. ACTUELLEMENT ET A TITRE
INDICATIF, CE TAUX EST DE : 11 1/16 PCT (ONZE
UN SEIZIEME POURCENT).
- TAUX DU MARCHE OBLIGATAIRE A LONG TERME, POUR
LES "EMPRUNTS D'ETAT" ARRONDI AU 1/16
SUPERIEUR. ACTUELLEMENT ET A TITRE INDICATIF,
CE TAUX EST DE : 8,95 PCT (HUIT VIRGULE
QUATRE VINGT QUINZE POURCENT).

III - MARGE APPLICABLE TANT AU TAUX FLOTTANT

QU'AU TAUX FIXE.

SUIVANT LA MONNAIE ET/OU LE TAUX CHOISI, A LA
BASE SUS MENTIONNEE VIENDRA S'AJOUTER LA MARGE
SUIVANTE :

- 3/4 DE UN POUR CENT (ZERO VIRGULE SOIXANTE
QUINZE POURCENT) PENDANT LES 4 (QUATRE)
PREMIERES ANNEES A DATER DE LA SIGNATURE DU
PRET
- 7/8 DE UN POUR CENT (ZERO VIRGULE HUIT CENT
SOIXANTE QUINZE POURCENT) A DATER DU MOIS 49
(QUARANTE NEUF) SUIVANT LA SIGNATURE DU PRET
JUSQU'AU MOIS 132 (CENT TRENTE DEUX) SOIT DES
ANNEES 4 A 11 (QUATRE A ONZE).
- 1 PCT (UN POURCENT) ENSUITE.

REMBOURSEMENT
ANTICIPE :

I - POUR LES TRANCHES A TAUX FLOTTANT :

AUTORISE A CHAQUE PERIODE D'INTERET APRES UN
PREAVIS DE TRENTE JOURS DONNE AUX INTERVENANTS.

PAR MONTANTS MINIMUMS DE US DOLLARS 10 (DIX) MILLIONS OU PAR MULTIPLES INTEGRAUX MOYENNANT UNE COMMISSION DE 0,35 PCT (ZERO VIRGULE TRENTE CING POUR CENT) FLAT SUR LE MONTANT AINSI REPAYE PAR ANTICIPATION.

CETTE COMMISSION SERA PAYABLE A LA DATE DU REMBOURSEMENT ANTICIPE.

CES PREPAIEMENTS SERONT ALLOUES EN ORDRE CHRONOLOGIQUE INVERSE, AU PRORATA, SUR LES 21 SEMESTRIALITES CONSECUTIVES.

CES MONTANTS AINSI VERSES PAR ANTICIPATION NE POURRONT PLUS ETRE REMIS A LA DISPOSITION DE L'EMPRUNTEUR.

II - POUR LA TRANCHE A TAUX FIXE

AU CAS OU UNE TELLE DEMANDE DEVRAIT INTERVENIR, LE SURCOUT D'UNE TELLE OPERATION SERAIT INTEGRALEMENT SUPPORTE PAR L'EMPRUNTEUR

COMMISSION
D'ENGAGEMENT :

- LA PREMIERE ANNEE :

AU TITRE DE LA FRACTION DISPONIBLE DU CREDIT : 0,50 PCT (UN DEMI POURCENT) L'AN, SOIT PAR EXEMPLE SUR US DOLLARS (OU SA CONTREVALEUR EN ECU ET/OU EN FRANCS FRANCAIS) : 30 (TRENTE) MILLIONS.

AU TITRE DE LA FRACTION INDISPONIBLE DU CREDIT : 0,35 PCT (ZERO VIRGULE TRENTE CING POURCENT) L'AN, SUR LE SOLDE DU CREDIT OU EN L'OCCURENCE : US DOLLARS 70 (SOIXANTE DIX) MILLIONS.

- LA DEUXIEME ANNEE :

LES TRENTE MILLIONS AYANT ETE TIRES LA PREMIERE ANNEE, UNE NOUVELLE TRANCHE DE US DOLLARS 30 (TRENTE) MILLIONS EST DISPONIBLE ET LA COMMISSION APPLICABLE EST ALORS DE 0,50 PCT (UN DEMI POURCENT) SUR LA FRACTION DISPONIBLE, ET DE 0,35 PCT (ZERO VIRGULE TRENTE CING POURCENT) L'AN SUR LA FRACTION INDISPONIBLE DU CREDIT OU EN L'OCCURENCE : US DOLLARS 40 (QUARANTE) MILLIONS.

- ET AINSI DE SUITE.

AU CAS OU UN DEPASSEMENT DU MONTANT INITIALEMENT FIXE, DE LA FRACTION ANNUELLE DISPONIBLE, VIENDRAIT A ETRE CONSTATE, UNE PENALITE DE 0,20 PCT (ZERO VIRGULE VINGT POURCENT) PAR AN SERAIT APPLIQUEE RETROACTIVEMENT DEPUIS LE DEBUT DE LA PERIODE ANNUELLE CONSIDEREE. CETTE PENALITE SERAIT PAYABLE EN INTEGRALITE LORS DU TIRAGE

CORRESPONDANT A L'EXCEDENT AINSI CONSTATE.

ELLE SERA CALCULEE JOUR POUR JOUR SUR UNE BASE DE 360 JOURS, SUR LE SOLDE INUTILISE DU PRET, PAYABLE TRIMESTRIELLEMENT ET A TERME ECHU DURANT TOUTE LA PERIODE DE MISE A DISPOSITION.

COMMISSIONS DE
DIRECTION ET
D'AGENT :

GLOBALEMENT :

1 PCT (UN POURCENT) FLAT CALCULEES SUR LE MONTANT FINAL DU PRET ET PAYABLES EN INTEGRALITE LE JOUR DE LA SIGNATURE DUDIT PRET.

ELLES SERONT ALLOUEES A LA DISCRETION ABSOLUE DES ETABLISSEMENTS SOUSSIGNES.

LOI :

ANGLAISE.

IMPOTS ET TAXES :

TOUS PAIEMENTS D'INTERETS, DE PRINCIPAL, COMMISSIONS, FRAIS ET/OU AUTRES SOMMES EFFECTUEES EN APPLICATION DU PRET SERONT EXEMPTS DE TOUTES TAXES, IMPOTS OU RETENUES DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT.

JURIDICTION :

L'EMPRUNTEUR ET/OU LE GARANT SE SOUMETTRONT A LA JURIDICTION NON EXCLUSIVE DES TRIBUNAUX FRANCAIS ET ANGLAIS.

FRAIS ET DEBOURS :

L'EMPRUNTEUR ET/OU LE GARANT REMBOURSERONT SUR JUSTIFICATIFS LES BANQUES SOUSSIGNEES DE TOUTS FRAIS ET DEBOURS ENCOURUS A L'OCCASION DE LA PREPARATION, LA NEGOCIATION, LA SYNDICATION ET DE LA MISE EN VIGUEUR DU PRET ET DES DOCUMENTS S'Y RAPPORTANT Y COMPRIS, MAIS SANS LIMITATION, LES FRAIS DE VOYAGE, DE TELEX, DE TELEPHONE, LES HONORAIRES JURIDIQUES, LES FRAIS D'IMPRESSION ET DE SIGNATURE.

TOUTEFOIS LE MONTANT GLOBAL DES FRAIS SUS MENTIONNES NE SAURAIT EXCEDER UN MAXIMUM DE US DOLLARS 80.000 (QUATRE VING MILLE) OU FRANCS CFA 28 (VINGT HUIT) MILLIONS, A L'EXCLUSION DES FRAIS DE PUBLICITE ET DE MEMORANDUM D'INFORMATIONS QUI SERONT DECOMPTEES SEPAREMENT.

BANQUES DE
REFERENCE :

UN GROUPE REPRESENTATIF DE BANQUES SERA CHOISI AFIN DE DEFINIR LE LIBOR ET/OU LE IIBOR AINSI QUE LE TAUX DU MARCHE MONETAIRE DANS LE CAS DU FRANC FRANCAIS.

PUBLICITE :

TOUS LES FRAIS EVENTUELS SERONT A LA CHARGE DE L'EMPRUNTEUR ET/OU DU GARANT.

DOCUMENTATION :

ELLE SERA REDIGEE EN ANGLAIS EN COLLABORATION AVEC LA BANQUE MONDIALE CONFORMEMENT AUX NORMES ET EXIGENCES USUELLES DU MARCHE DE PRETS EN EURODEVISES ET COMPORTERA ENTRE AUTRES LES

CLAUSES HABITUELLES PARI PASSU, RENONCIATION AU PRIVILEGE D'IMMUNITE DE JURIDICTION, "NEGATIVE PLEDGE", CLAUSE DE DEFAUT CROISE, CESSIION DE PARTICIPATION, ET CIRCONSTANCES NOUVELLES.

ELLE COMPORTERA EGALEMENT LES CLAUSES DUES A LA GARANTIE DE LA BANQUE MONDIALE DANS LE PRET "B".

CES CLAUSES DEVRONT ETRE MUTUELLEMENT ACCEPTEES, CELLES AFFERENTES A LA GARANTIE DE LA BANQUE MONDIALE DEVRONT L'ETRE PREALABLEMENT A TOUTE APPROCHE DU MARCHE. UNE ATTENTION PARTICULIERE DEVRA ETRE NOTAMMENT PORTEE AUX CLAUSES D'EXIGIBILITE ANTICIPEE DECLENCHANT A TOUT MOMENT A PARTIR DU 7EME (SEPTIEME) ANNIVERSAIRE DE LA SIGNATURE DU PRET LA POSSIBILITE POUR LES BANQUES COMMERCIALES DE FAIRE APPEL A LA DITE GARANTIE DE LA BANQUE MONDIALE.

MEMORANDUM
D'INFORMATIONS :

NOUS SOUHAITONS VIVEMENT POUVOIR DISTRIBUER UN MEMORANDUM D'INFORMATIONS SUR LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN FAISANT ETAT DES PRINCIPALES ACTIVITES ECONOMIQUES ET FINANCIERES A LA FIN DE L'ANNEE 1985.

CERTAINS ETABLISSEMENTS FINANCIERS NE POSSEDENT EN EFFET QUE DES DONNEES TRES SUPERFICIELLES ET ANCIENNES SUR LA REPUBLIQUE.

NOUS NOUS PERMETTONS DONC D'INSISTER SUR CE POINT AFIN DE MIEUX SENSIBILISER NOS CONFRERES ET DE NOUS DONNER LA CHANCE DE POUVOIR LES ENTRAINER PLUS FACILEMENT DANS CETTE OPERATION - AFIN QU'ELLE SOIT UN SUCCES - EN LEUR FOURNISSANT DE REELLES INFORMATIONS SUR LA SITUATION ACTUELLE.

TOUS LES FRAIS DE PREPARATION ET D'IMPRESSION SERONT A LA CHARGE DE L'EMPRUNTEUR ET/OU DU GARANT.

MANDAT :

UN MANDAT EXCLUSIF SERA DONNE AUX BANQUES SOUSSIGNEES POUR ARRANGER LE PRET "B" EN COMPAGNIE DE LA BANQUE MONDIALE.

VALIDITE :

LA PRESENTE OFFRE EST FERME 1 (UN) MOIS A DATER DU PRESENT TELEX.

COORDINATEUR ET
AGENT :

BANQUE NATIONALE DE PARIS (B.N.P.)

CETTE OFFRE EST VALABLE POUR AUTANT QUE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN SOIT A JOUR DE TOUS SES ENGAGEMENTS DIRECTS OU INDIRECTS.

LORSQUE NOUS SERONS MANDATES PAR VOUS MEMES ET PAR LA BANQUE MONDIALE POUR MONTER CE PRET "B", IL VOUS SERA DEMANDE QUE JUSQU'A LA SIGNATURE DU PRET, ET DE MANIERE A EN ASSURER LE SUCCES. L'EMPRUNTEUR ET/OU LE GARANT ET/OU AUCUNE AUTRE AGENCE OFFICIELLE DE

L'ETAT CAMEROUNAIS N'OBTIENDRA UN MANDAT ET/OU NE LEVERONT DES FONDS PAR LE BIAIS DE CREDITS SYNDIQUES SUR LE MARCHE INTERNATIONAL DES CAPITAUX.

CETTE OFFRE RESTERA VALABLE POUR AUTANT QU'AUCUN CHANGEMENT SIGNIFICATIF N'AFPECTE LES CONDITIONS ECONOMIQUES ET/OU POLITIQUES PREVALANT ACTUELLEMENT SUR LES MARCHES DES CAPITAUX TANT EN CE QUI CONCERNE L'EMPRUNTEUR ET/OU LE GARANT QU'EN L'EUROMARCHE EN GENERAL ENTRE LA DATE DE LA PRESENTE OFFRE ET LA SIGNATURE DE LA DOCUMENTATION DU PRET.

ENFIN, NOUS VOUS PRIONS DE BIEN VOULOIR NOTER QUE NOTRE OFFRE A UN CARACTERE INTERNATIONAL TANT PAR LA COMPOSITION DU POOL QUE PAR L'UTILISATION DES FONDS.

AINSI QUE VOUS NOUS L'AVEZ DEMANDE, NOUS ENVOYONS COPIE DE LA PRESENTE OFFRE A MONSIEUR BEGUERY, COORDINATEUR REGIONAL DU CO-FINANCEMENT A LA BANQUE MONDIALE, A WASHINGTON.

RESTANT A VOTRE ENTIERE DISPOSITION POUR TOUT RENSEIGNEMENT OU PRECISION COMPLEMENTAIRE, NOUS VOUS PRIONS DE CROIRE, MONSIEUR LE MINISTRE, A L'EXPRESSION DE NOTRE TRES HAUTE CONSIDERATION.

BANQUE NATION
254303 1843 250386
01710171 117

BUST THIS EDM L
PLUS OTHER ERRORS

=03260905

ALT RTD FROM:WAF

NNNN

CA-602584

ZCZC WAFF8548 JWS0893

WANVP

REF : TCP HC

JWS0893 JI0264 IN 26/07:02 OUT 26/07:43

886055 PARIBA G

886055 PARIBA G

STF VDC066 8603261201. TLX105 8603261201

26.3.1986

AU: MINISTRE DU PLAN ET DE L'AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE
CAMEROUN
TX. 8203 KN

ATTN: M. SADDU HAYATOU

C.C. M. MARTIN OKOUDA,
DIRECTION DE LA COOPERATION ECONOMIQUE

C.C. M. MICHEL BEGUERY,
COORDINATEUR REGIONAL DU COFINANCEMENT
BANQUE MONDIALE
TX. ITT 440098

DE: BANQUE PARIBAS (LONDON)

SUJET: 75 MILLION US DOLLARS COFINANCEMENT DE LA
BANQUE MONDIALE POUR LE SIXIEME PROJET ROUTIER

NOUS REGRETTONS DE VOUS INFORMER QUE NOTRE TELEX DU
21.3.1986 (EN VERSION FRANCAISE) VOUS A ETE TRANSMIS AVEC
UNE ERREUR DE TYPOGRAPHIE ET DONC NOUS AVONS LE PLAISIR DE
VOUS TRANSMETTRE DE NOUVEAU CE TELEX:

SUITE A NOS RECENTS ENTRETIENS ET REUNIONS, NOUS AVONS
L'HONNEUR DE VOUS TRANSMETTRE CI-DESSOUS LES TERMES ET
CONDITIONS REVISES SELON LESQUELS NOUS, BANQUE PARIBAS
(LONDRES), SOMMES EN MESURE DE VOUS TRANSMETTRE UNE OFFRE
ENTIEREMENT GARANTIE POUR UN COFINANCEMENT A MOYEN-TERME DE
75 MILLIONS DE DOLLARS US AVEC LA BANQUE MONDIALE POUR LA
REPUBLIQUE DU CAMEROUN SUR LE MARCHE APPROPRIE AUX
CONDITIONS ACTUELLES DU MARCHE. CES CONDITIONS SONT FONDEES
SUR NOTRE PREMIERE OFFRE TELEXEE EN DATE DU 14/2/86 ET LE
SECOND TELEX EN DATE DU 12/3/86.

CETTE OFFRE DE FINANCEMENT EST FONDÉE SUR LE 'CO-FINANCING
BRIEF' EN DATE DU 16 SEPTEMBRE 1985 QUI A ETE DISTRIBUEE AUX
BANQUES PAR LA BANQUE MONDIALE LE 17 DECEMBRE, 1985, DANS
LEQUEL IL ETAIT DECLARE QUE LE MONTANT TOTAL DU PROJET EST
ESTIME A 295 MILLIONS DE DOLLARS US ET DEVANT ETRE FINANCE

DE LA MANIERE SUIVANTE:

- (A) 95 MILLIONS DE DOLLARS US - FRAIS LOCAUX D'UN MAXIMUM DE 95 MILLIONS DE DOLLARS US QUI SERONT FINANCES PAR LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN (LE 'FINANCEMENT CAMEROUNAIS'): ET
- (B) 125 MILLIONS DE DOLLARS US - FRAIS INTERNATIONAUX D'UN MONTANT DE 125 MILLIONS DE DOLLARS US QUI SERONT FINANCES PAR L'INTERMEDIAIRE D'UN PRET ('LA FACILITE A') ET MIS A DISPOSITION PAR LA BANQUE INTER--NATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DEVELOPPEMENT ('BIRD'): ET
- (C) 75 MILLIONS DE DOLLARS US - FRAIS INTERNATIONAUX D'UN MAXIMUM DE 75 MILLIONS DE DOLLARS US QUI SERONT FINANCES PAR UN PRET (LA 'FACILITE B') MIS A DISPOSITION PAR UN SYNDICAT DE BANQUES COMMERCIALES SOUS LA DIRECTION DE BANQUE PARIBAS (LONDRES).

EN CONSIDERATION DE NOTRE OFFRE ET D'APRES NOS RECENTES DISCUSSIONS, NOUS AVONS SUPPOSE QU'UNE STRUCTURE IDEALE POUR LA DATE D'ECHANCE DE LA 'FACILITE B' SERAIT UNE DATE D'ECHANCE FINALE DE 10 ANS ET UNE DUREE MOYENNE DE 7 1/4 ANS. BIEN ENTENDU NOUS SOMMES A VOTRE ENTIERE DISPOSITION POUR POURSUIVRE NOS DISCUSSIONS SUR D'AUTRES STRUCTURES EVENTUELLES PRESENTANT DES ALTERNATIVES POUR LES AMORTISATIONS SI VOUS LE SOUHAITEZ, ET NOUS OFFRONS DEUX OPTIONS QUI PERMETTRONS DE PROLONGER LA DATE D'ECHANCE FINALE A 12 ANS.

PROPOSITIONS POUR LES TERMES DE LA 'FACILITE B'
POUR LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN

EMPRUNTEUR: LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN.

MONTANT: MAXIMUM 75 MILLIONS DE DOLLARS US (OU L'EQUIVALENT EN EUROPEAN CURRENCY UNITS ('ECU'), FRANCS FRANCAIS 'DESENCADRES' OU TOUTE AUTRE PRINCIPALE EURODEVISE DISPONIBLE.

BANQUE CHEF DE FILE ET BANQUE AGENT: BANQUE PARIBAS (LONDRES)

PRETEURS: UN SYNDICAT DE BANQUES ('LES PARTICIPANTS') SOUS LA DIRECTION DE LA BANQUE CHEF DE FILE. BIEN ENTENDU NOUS VOUS FERIONS PART DE NOTRE STRATEGIE DE SYNDICATION AVANT DE CONTACTER LES BANQUES.

OBJET DU PRET: LES FONDS DE LA 'FACILITE B' SERAIENT UTILISES POUR FINANCER LE DEVELOPPEMENT D'UN RESEAU ROUTIER, AINSI QUE L'ADMINISTRATION ET LES AGENCES D'UN TEL RESEAU.

DISPONIBILITE: LA 'FACILITE B' SERAIT DISPONIBLE POUR TIRAGES SUR UNE DUREE DE 4 1/2 ANS A PARTIR DE LA DATE DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PRET. CHAQUE TIRAGE SERAIT D'UN MINIMUM DE 2,5 MILLIONS DE

DOLLARS US ET MULTIPLE DE 0,5 MILLIONS
DE DOLLARS US.

DATE D'ECHEANCE: OPTION 1

10 ANS A PARTIR DE LA DATE DE SIGNATURE
DE LA CONVENTION DE PRET.

OPTION 2

10 ANS A PARTIR DE LA DATE DE SIGNATURE
DE LA CONVENTION DE PRET, MAIS
L'EMPRUNTEUR A LE DROIT DE DECIDER DE
PROLONGER CETTE PERIODE A 12 ANS A
PARTIR DE LA DATE DE SIGNATURE DE LA
CONVENTION DE PRET A LA FIN DE LA
TROISIEME ANNEE. UNE TELLE
PROLONGATION FERAIT L'OBJET DE
L'ACCORD DE TOUS LES PARTICIPANTS.

OPTION 3

12 ANS A PARTIR DE LA DATE DE SIGNATURE
DE LA CONVENTION DE PRET MOYENNANT
ACCORD DE LA 'BIRD' CONCERNANT SA
GARANTIE POUR LES 2 DERNIERES ANNEES.

REMBOURSEMENT: EN 11 SEMESTRIALITES EGALES A PARTIR DE
60 MOIS APRES LA DATE DE LA SIGNATURE DE
LA CONVENTION DE PRET. AU CAS OU L'OP=
TION 2 OU 3 VISEE CI-DESSUS SOUS 'DATE
D'ECHEANCE' SERAIT ACCEPTEE, LA
'FACILITE B' SERAIT ALORS REMBOURSEE EN
15 VERSEMENTS SEMESTRIELS EGAUX.

PREREMBOURSEMENT: L'EMPRUNTEUR AURA LE DROIT A TOUT MOMENT
DE LA DUREE DE LA 'FACILITE B' DE
PREREMBOURSER CELLE-CI DANS SA TOTALITE
OU EN PARTIE, MAIS LE PREREMBOURSEMENT
PARTIEL DEVRA ETRE D'UN MINIMUM DE 2,5
MILLIONS DE DOLLARS US OU EN MULTIPLE DE
CELUI-CI SANS PRIME NI INDEMNITE AVEC 30
JOURS DE PREAVIS PAR ECRIT POURVU QUE LE
PREREMBOURSEMENT AIT LIEU A LA FIN D'UNE
PERIODE D'INTERET.

INTERET ET MARGE: L'INTERET SUR TOUTES SOMMES ECHUES AUX
TERMES DE LA 'FACILITE B' SERAIT PAYABLE
A LA FIN DE CHAQUE PERIODE D'INTERET QUI
SERAIT AU CHOIX DE L'EMPRUNTEUR, D'UNE
DUREE DE TROIS OU SIX MOIS. ET SERAIT
CALCULEE PAR RAPPORT AU NOMBRE DE JOURS
ECOULES ET SUR LA BASE D'UNE ANNEE DE
360 JOURS, A UN TAUX PAR AN QUI SERAIT
LA SOMME TOTALE (ARRONDIE, LE CAS
ECHEANT, AU 1/6 POUR CENT SUPERIEUR):

1) DU TAUX D'INTERET MOYEN POUR DEPOTS
OFFERTS A UN ECHANTILLON REPRESEN=
TATIF DE PARTICIPANTS SUR LE MARCHE
INTERBANK APPROPRIE POUR UN MONTANT
ET UNE DATE D'ECHEANCE SEMBLABLE A
CEUX POUR LE PRET EN QUESTION, ET

2) A) DE LA MARGE DE 5/8 POUR CENT (CINQ

HUITIEME DE UN POUR CENT) PAR AN
POUR LES TROIS PREMIERES ANNEES:
ET

B) DE LA MARGE DE 3/4 POUR CENT
(TROIS-QUART DE UN POUR CENT) PAR
AN POUR LE RESTANT DE LA FACILITE.

COMMISSION
D'ENGAGEMENT:

UNE COMMISSION D'ENGAGEMENT A UN TAUX DE
3/8 POUR CENT (TROIS HUITIEME DE UN POUR
CENT) PAR AN SERAIT PAYABLE DURANT LA
PERIODE DE DISPONIBILITE SEMESTRIELLE==
MENT A PARTIR DE LA DATE DE LA CONVEN==
TION DE PRET SUR LE MONTANT NON UTILISE
DE LA 'FACILITE B' POUR UN SEMESTRE
QUELCONQUE.

COMMISSION DE
DIRECTION:

UNE COMMISSION DE DIRECTION A UN TAUX DE
3/4 POUR CENT FLAT (TROIS-QUART DE UN
POUR CENT) SERA PAYABLE A LA BANQUE CHEF
DE FILE A LA SIGNATURE DE LA CONVENTION
DE PRET.

IMPOTS ET AUTRES
RETENUES:

TOUS MONTANTS DUS EN VERTU DE LA PRE-
SENTE CONVENTION DE PRET SERONT PAYES
NET DE TOUS IMPOTS, MONTANTS RETENUS OU
AUTRES DEDUCTIONS QUELLES QU'ELLES
SOIENT.

DOCUMENTATION:

UNE CONVENTION DE PRET ENTRE L'EMPRUN==
TEUR ET LES PARTICIPANTS CONTENANT LES
CLAUSES HABITUELLES POUR LES CONVENTIONS
DE CREDITS A MOYEN-TERME POUR LA
REPUBLIQUE DU CAMEROUN. ELLE
COMPRENDRAIT ENTRE AUTRE, DES CLAUSES
COUVRANT LES REPRESENTATIONS ET LES
GARANTIES, LES ENGAGEMENTS GENERAUX
D'USAGE (Y COMPRIS UNE CLAUSE DE NON
GAGE ET UNE CLAUSE PARI PASSU) ET LES
CAS DE DEFAILLANCE (Y COMPRIS UNE CLAUSE
DE 'CROSS DEFAULT'), AINSI QU'UNE CLAUSE
SAUVEGARDANT LES PARTICIPANTS DE TOUT
CHANGEMENT EVENTUEL DE LEGISLATION CON==
CERNANT LE COEFFICIENT DE RESERVE OU
D'AUTRES REQUETES SEMBLABLES EMISES PAR
TOUTE AUTORITE D'ORDONNANCE APPROPRIEE.

LA 'FACILITE B' NE SERA PAS MISE A
DISPOSITION POUR TIRAGE AVANT QUE LA
BANQUE CHEF DE FILE N'AIT ETE SATISFAIT
QUE:

- A) LES FONDS CAMEROUNAIS SOIENT
DISPONIBLES ET ASSIGNES A LE PROJET,
- B) L'ENGAGEMENT A LA 'FACILITE A'
SOIT EFFECTUE ET QUE LES FONDS
SOIENT DISPONIBLES POUR TIRAGES,
- C) LA 'FACILITE A' CONTIENT LES
REPRESENTATIONS ET GARANTIES
HABITUELLES, LES ENGAGEMENTS
GENERAUX ET LES CAS DE DEFAILLANCE
D'USAGE POUR UNE CONVENTION DE PRET

BIRD RELATIVEMENT AUX PRETS DE
COFINANCEMENT A ET B DE LA BANQUE
MONDIALE, Y COMPRIS, ENTRE AUTRE:

- I) UNE CLAUSE DE "CROSS DEFAULT"
AVEC LA "FACILITE B".
- II) LA PROVISION POUR LA
SURVEILLANCE DU PROJET PAR LA
BIRD.
- III) UNE PROVISION POUR LE PARTAGE
PERIODIQUE D'INFORMATION ENTRE
LA BIRD ET LA BANQUE AGENT.
- IV) AUCUNE DES OBLIGATIONS DE
PAIEMENT DE L'EMPRUNTEUR NE
SERONT EN MORATOIRE OU
RENONCEES SANS LA CONSENTEMENT
DE LA BIRD.
- V) LA "FACILITE A" NE PEUT ETRE
REMBOURSEE, PREREMBOURSEE OU
ANNULEE TANT QUE DES SOMMES
RESTENT ECHEANTES OU NON TIREES
SOUS LA "FACILITE B".

LOI ET
JURIDICTION:

TOUTE LA DOCUMENTATION SERA REGIE PAR ET
SUJETTE AU DROIT ANGLAIS.

FRAIS:

TOUS FRAIS, Y COMPRIS LES FRAIS LEGAUX
ET DEPENSES (Y COMPRIS TOUS FRAIS DE
PUBLICITE) ENCDURUS DANS LA NEGOCIATION
ET LA PREPARATION DE CETTE CONVENTION DE
PRET SERAIENT A LA CHARGE DE
L'EMPRUNTEUR, JUSQU'A UN MONTANT MAXIMUM
DE 50,000 DOLLARS US.

NOUS SOMMES EGALEMENT A VOTRE DISPOSITION POUR DISCUTER DE
LA POSSIBILITE DE PERMETTRE A LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN DE
S'ENGAGER DANS UNE CONVENTION DE SWAP DE TAUX D'INTERET A
TOUT MOMENT POUR LA DUREE DE CETTE CONVENTION DE PRET, POUR
PERMETTRE A LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN DE CONVERTIR TOUT OU
UNE PARTIE DE LA FACILITE EN PRET A UN TAUX FIXE AVANTAGEUX.

CETTE OFFRE N'EST EN AUCUN LIEE A CE QU'UN CONTRACTANT SPE--
CIFIQUE SE VOIT ATTRIBUER UN CONTRAT POUR UNE QUELCONQUE
PARTIE DU PROJET.

COMME VOUS LE SAVEZ, BANQUE PARIBAS EST EXTREMEMENT BIEN
PLACEE EN TANT QUE BANQUE INTERNATIONALE IMPLANTEE DANS 52
PAYS DU MONDE POUR MONTER DES FINANCEMENTS DE CREDIT A
L'EXPORTATION. DE TELS FINANCEMENTS PEUVENT GENERALEMENT
ETRE MONTES A DES TAUX PREFERENTIELS POUR DES EMPRUNTEURS
TELS QUE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN ET DE TELLES FACILITES
POURRAIENT EVIDEMMENT ETRE UTILISEES EN REMPLACEMENT DES
MONTANTS DEJA TIREES SOUS LA "FACILITE B".

CETTE OFFRE EST DISPONIBLE ET PEUT ETRE ACCEPTEE JUSQU'A LA
CLOTURE DES AFFAIRES A LONDRES, LE 31 MARS, 1986. ET EST
SUJETTE AUX DEUX CONDITIONS D'USAGE ENONCEES CI-DESSOUS:

- 1) AUCUN CHANGEMENT MATERIEL DESAVANTAGEUX DES CON--
DITIONS ECONOMIQUES, POLITIQUES OU DES MARCHES
FINANCIERS INTERNATIONAUX, ET
- 2) AUCUN AUTRE FINANCEMENT INTERNATIONAL NE DOIT ETRE
MONTE SOIT PAR LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN SOIT AVEC LE
BENEFICE DE SA GARANTIE, SOIT PAR UNE AGENCE
QUELCONQUE DU SECTEUR PUBLIC SOIT AVEC LE BENEFICE DE
LA GARANTIE DE CELLE-CI QUI PORTERAIT PREJUDICE A LA
BONNE RECEPTION DE LA PRESENTE OFFRE SUR LE MARCHE,
ENTRE LA DATE DE LADITE OFFRE ET LA DATE DE SIGNATURE
DE LA CONVENTION DE PRET.

CETTE OFFRE PEUT BIEN ENTENDU ETRE VALABLE AU DELA DU 31
MARS, 1986 MOYENNANT UN ACCORD MUTUEL ENTRE LES PARTIES
APPROPRIEES.

NOUS ESPERONS QUE L'ENONCE DE L'OFFRE PLEINEMENT GARANTIE
CI-DESSUS VOUS INTERESSERA ET NOUS SERIONS TRES HONORES DE
NOUS VOIR CONFIER LE MANDAT POUR MONTER LE FINANCEMENT TRES
IMPORTANT AU NOM DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN. NOUS SOMMES
CERTAINS QUE LES TERMES ENONCES DANS CE TELEX ABOUTIERAIENT
A UNE OPERATION REUSSIE A UN COUT TRES AVANTAGEUX. AVEC LA
PARTICIPATION D'UN GROUPE PRESTIGIEUX DE BANQUES INTER--
NATIONALES REPRESENTANT PLUSIEURS CENTRES D'AFFAIRES
MONDIAUX.

NOUS ESPERONS AVOIR L'HONNEUR DE DISCUTER DE CETTE OFFRE
AVEC VOUS, ET EN ATTENDANT, MESSIEURS JAMES BAIRD ET
NICHOLAS PLUMMER A NOS BUREAUX DE LONDRES (TEL. 1-588 7557,
OU TELEX 886055) SE TIENNENT A VOTRE ENTIERE DISPOSITION
POUR TOUT RENSEIGNEMENT SUPPLEMENTAIRES OU TOUTE EVENTUELLE
QUESTION QUE VOUS SOUHAITERIEZ POSER.

SENTIMENTS DISTINGUES
BANQUE PARIBAS (LONDRES)

SENT IAIN++

PLEASE NOTE FROM 1ST APRIL 1986 OUR ADDRESS WILL BE:

68 LOMBARD STREET
LONDON EC3V 9EH

PHONE 01 929 4545
TELEX UNCHANGED
FACSIMILE 01 726 6761

BQE PARIBAS LONDON

=03270844

ALT RTD FROM:WAF

NNNN

WORLD BANK OUTGOING MESSAGE FORM Cable, Telex
IMPORTANT—PLEASE READ INSTRUCTIONS BELOW BEFORE TYPING FORM

3388
3/24

CA-402584

Typewritten
Character
Must Fall
Completely in
Box!

PAGE

OF

OFFICIAL DEPT/DIV
ABBREVIATION

MESSAGE NUMBER

TEST NUMBER
(FOR CASHIER'S USE ONLY)

1 → 1 OF 1

WANVP

START
2 HERE

MESSRS CHEVALLIER AND GISLE, INTBAFRAD, YAOUNDE, CAMEROON
FOLLOWING OUR TELEPHONE CONVERSATION OF TODAY, PLEASE FIND
HEREAFTER DRAFTING SUGGESTIONS FOR MANDATE AWARD. QUOTE. COMME
SUITE A VOTRE OFFRE DU MARS 1985 RELATIVE AU COFINANCEMENT DU
SIXIEME PROJET ROUTIER, J'AI L'HONNEUR DE VOUS DONNER PAR LA
PRESENTE MANDAT DE SYNDIQUER EN PRISE FERME POUR LA REPUBLIQUE DU
CAMEROUN UN PRET EQUIVALENT A 100 MILLIONS DE DOLLARS. CE MANDAT
DEPEND DE L'ELABORATION D'UN ACCORD DE PRET ACCEPTABLE PAR TOUTES
LES PARTIES ET DE L'APPROBATION PAR LA BANQUE MONDIALE DE SA
PARTICIPATION A CETTE OPERATION. LES CARACTERISTIQUES DE CE PRET
DEVRONT ETRE LES SUIVANTES: EMPRUNTEUR, MONTANT, DUREE, ETC. END OF
QUOTE. THE SECOND SENTENCE IS INDISPENSABLE. GIVEN THE SIGNATURE
REQUIREMENT MANDATE IS USUALLY GIVEN BY CABLE BUT CONFIRMED BY
LETTER, IT MUST OF COURSE BE ACKNOWLEDGED BY MANDATED BANK(S).
AMITIES. BEGUERY

END
OF
TEXT

PINK AREA TO BE LEFT BLANK AT ALL TIMES

INFORMATION BELOW NOT TO BE TRANSMITTED

CLASS OF SERVICE: TELEX

TELEX NO.: ~~202363XXXXXX~~ 8307

DATE: 3.24.86

SUBJECT:
CAMEROON - Highways VI

DRAFTED BY:
MBEGUERY

EXTENSION:
7-3535

CLEARANCES AND COPY DISTRIBUTION:
cc: Messrs. Palein
Aptiz

AUTHORIZED BY (Name and Signature):
MBEGUERY

DEPARTMENT:
WANVP

SECTION BELOW FOR USE OF CABLE SECTION
CHECKED FOR DISPATCH

ZCZC WAFFB389 JWS0076
WANVP WA2DR
REF : TCP FCA

CT-LW2584

JWS0076 ZKL492 IN 24/05:10 OUT 24/05:15
8814985EURMON G
8814985EURMON G

24-MAR-86 9.40 TLX08337

FROM: NIGEL PAVEY, EUROMONEY PUBLICATIONS LIMITED

ATTN: MR. M.J.M. BEQUERY,
CO-FINANCING CO-ORDINATOR (WESTERN AFRICA),
WORLD BANK,
WASHINGTON, USA

RE: UNITED REPUBLIC OF THE CAMEROON - DF1 206 MILLION WORLD BANK
CO-FINANCING

IN THE LATEST ISSUE OF THE EUROMONEY CAPITAL MARKETS GUIDE, WE
PUBLISHED DETAILS OF THE ABOVE FACILITY. AT THE TIME THIS WAS
PRINTED, WE WRONGLY UNDERSTOOD THAT THE FINANCING HAD BEEN MANDATED
TO THE BANK MEES AND HOPE AND AMSTERDAM-ROTTERDAM BANK. DUE TO TIME
DIFFERENCES, IT WAS NOT POSSIBLE TO CONFIRM THE DETAILS OF THE
FINANCING WITH EITHER INSTITUTION AND THE INFORMATION WAS
SUBSEQUENTLY PUBLISHED WITHOUT THEIR KNOWLEDGE.

IMMEDIATELY AFTER MEES AND HOPE WAS AWARE OF OUR PUBLICATION OF THE
DETAILS, ON WEDNESDAY LAST, THEY INFORMED US BY TELEPHONE ABOUT THE
INCORRECTNESS THEREOF, AND THAT THEY RELATED, IN FACT, TO ONE OF A
NUMBER OF CO-FINANCING OFFERS BEING PUT FORWARD BY VARIOUS BANKS FOR
YOUR CONSIDERATION.

AS SUCH, I WOULD LIKE TO APOLOGISE FOR ANY INCONVENIENCE OR
MISUNDERSTANDING THAT THIS HAS CAUSED AS WELL AS ASSURE YOU ONCE
AGAIN THAT THE INFORMATION WAS NOT RELEASED TO US BY EITHER
BANK MEES AND HOPE, AMSTERDAM-ROTTERDAM BANK OR ANY EMPLOYEE OF THESE
BANKS AND THEIR ASSOCIATED GROUPS.

I WOULD BE HAPPY TO FURTHER DISCUSS THIS MATTER WITH YOU, IF YOU FEEL
THIS WOULD ASSIST IN ANY WAY IN SORTING OUT OR CLARIFYING THE
SITUATION.

BEST REGARDS,

NIGEL PAVEY,
EDITOR,
EUROMONEY CAPITAL MARKETS GUIDE, (TEL: LONDON 236-0289)

8814985EURMON G
8814985EURMON G

CA-62584

ZCZC WAFF8443 JWS0276
WANVP
REF : TCP HC

JWS0276 J6L899 IN 24/12:19 OUT 24/12:59
INSU ZU 650409F

March 24, 1986

CALLED BY BANQUE INDOSUEZ PARIS

24-03-86/0898/711200

IM

N/REF : 7112 - PK/AR

ATTN : M. SADOU HAYATOU, MINISTRE DU PLAN ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - REPUBLIQUE DU CAMEROUN
M. EDOUARD KOULA, MINISTRE DES FINANCES - REPUBLIQUE DU CAMEROUN.

COPIE : M. BEGUERY, COORDINATEUR REGIONAL DU CO-FINANCEMENT
BANQUE MONDIALE WASHINGTON

RE : PRET DE USD 100 MILLIONS POUR LE FINANCEMENT PARTIEL DU
6EME PROJET ROUTIER DU CAMEROUN.

A LA SUITE DE L'INVITATION QUE VOUS AVEZ BIEN VOULU ADRESSER A UN CERTAIN NOMBRE DE BANQUES INTERNATIONALES LE 25 JANVIER DERNIER ET DE LA REUNION DE COORDINATION QUI S'EST TENUE LE 12 MARS A L'AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN A PARIS, BANK OF TOKYO, LA BANQUE INDOSUEZ, LE CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE, THE INDUSTRIAL BANK OF JAPAN, THE NATIONAL WESTMINSTER BANK ET STANDARD CHARTERED BANK SE SONT ASSOCIEES POUR VOUS ADRESSER UNE OFFRE FERME ET ENTIEREMENT SOUSCRITE DE CREDIT FINANCIER DE TYPE 'PRET B' AVEC PARTICIPATION DE LA BANQUE INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DEVELOPPEMENT.

LES CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU CREDIT QUE NOUS VOUS PROPOSONS SONT LES SUIVANTES :

- A) LE MONTANT DU PRET POURRA ATTEINDRE, A LA DEMANDE DE L'EMPRUNTEUR, L'EQUIVALENT DE US DOLLARS 100 MILLIONS, ENTIEREMENT SOUSCRIT PAR LES BANQUES SOUSSIGNEES.
- B) LA DUREE DU CREDIT SERA DE QUINZE ANS A COMPTER DE LA DATE DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DE CREDIT AVEC UNE VIE MOYENNE D'ENVIRON 8,80 ANS.
- C) L'INTERVENTION DE LA BANQUE MONDIALE DANS LE CREDIT COMPRENDRA :
 - D'UNE PART UNE PARTICIPATION EN RISQUE ET EN TRESORERIE DE USD 5 MILLIONS S'AMORTISSANT LINEAIREMENT A COMPTER DU 126E MOIS SUIVANT LA DATE DE SIGNATURE DU CONTRAT,

- D'AUTRE PART L'OCTROI D'UNE GARANTIE, ACCEPTABLE POUR LES BANQUES, SUR LA PART DES BANQUES COMMERCIALES A HAUTEUR DE USD 20 MILLIONS, A COMPTER DU 10E ANNIVERSAIRE DE LA DATE DE SIGNATURE DU CONTRAT.

D) LE CREDIT COMPRENDRA TROIS TRANCHES DONT LES MONTANTS RESPECTIFS POURRONT A L'OCCASION DES DISCUSSIONS PRECEDANT LA REMISE DU MANDAT ETRE AJUSTES DANS CERTAINES LIMITES EN FONCTION DES BESOINS DE L'EMPRUNTEUR :

1. UNE TRANCHE EN EURODEVICES LIBELLEE EN USD OU EN ECU AU CHOIX DE L'EMPRUNTEUR ET DONT LE MONTANT COMPLETERA JUSQU'A HAUTEUR DE USD 100 MILLIONS CEUX DES TRANCHES 2 ET 3.
2. UNE TRANCHE EN YEN D'UN MONTANT DE 2 MILLIARDS, POUVANT ETRE AUGMENTE SUR UNE BASE 'BEST EFFORTS' A LA DEMANDE DE L'EMPRUNTEUR.
3. UNE TRANCHE EN FRANCS FRANCAIS D'UN MONTANT MAXIMUM DE FRF 250 MILLIONS SOUS RESERVE D'UN ACCORD DE DEROGATION DES AUTORITES FRANCAISES EN CE QUI CONCERNE LES REGLES DE RESERVES OBLIGATOIRES. UNE DEMANDE FORMELLE DE DEROGATION A ETE ENVOYEE LE 19 MARS A M. JEAN RICHON, DIRECTEUR GENERAL DU CREDIT DE LA BANQUE DE FRANCE. SI CET ACCORD N'EST PAS OBTENU, CETTE TRANCHE SERA OFFERTE A L'EMPRUNTEUR SUR UNE BASE 'BEST EFFORTS' SEULEMENT.

L'EMPRUNTEUR POURRA CHOISIR D'INCLURE DANS SON CONTRAT DE CREDIT SOIT LES TROIS TRANCHES CI-DESSUS, SOIT L'UNE SEULEMENT DES TRANCHES 2 ET 3 ET LA TRANCHE EN EURODEVICES, SOIT LA TRANCHE EN EURODEVICES UNIQUEMENT.

LES DIFFERENTES TRANCHES DE CE CREDIT SERONT EN PRINCIPE UTILISABLES EN TAUX VARIABLE. EN EFFET, L'EVOLUTION ACTUELLE DES MARCHES INTERNATIONAUX DE CAPITAUX INCITE TOUS LES OBSERVATEURS A PENSER QUE LA TENDANCE A LA BAISSSE DES TAUX D'INTERET SUR TOUTES LES DEVISES DEVRAIT CONTINUER ET SE CONFIRMER AU MOINS SUR LE MOYEN TERME.

CEPENDANT, L'EMPRUNTEUR POURRA DEMANDER AUX BANQUES PAR L'INTERMEDIAIRE DE L'AGENT, DES COTATIONS DE TAUX FIXES POUR DES MONTANTS ET DES DUREES CORRESPONDANT A UNE OU PLUSIEURS ECHEANCES DE REMBOURSEMENT DU CREDIT, DANS LA LIMITE DES MONTANTS MAXIMUM DES TRANCHES INDIQUEES CI-DESSUS.

PAR AILLEURS, L'EMPRUNTEUR AURA LA FACULTE DE DEMANDER AUX BANQUES SOUSSIGNEES PENDANT TOUTE LA DUREE DU PRET DES COTATIONS CONCURRENTIELLES POUR DES SWAPS DE TAUX D'INTERET ET/OU DE DEVISES LUI PERMETTANT DE GERER AU MIEUX LE RISQUE DE CHANGE OU DE TAUX D'INTERET ET EN PARTICULIER DE FIXER LE TAUX DE LA TRANCHE EN EURODEVICES A TAUX VARIABLE.

CONDITIONS GENERALES DU PRET

- . EMPRUNTEUR :
LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN.
- . TYPE DE PRET :
'PRET B' ACCORDE PAR UN SYNDICAT DE BANQUES COMMERCIALES ET LA BANQUE MONDIALE, PARALLELEMENT A UN PRET DE TYPE 'A' DE CETTE DERNIERE.
- . OBJET :
FIANCEMENT PARTIEL DU 6EME PROJET ROUTIER DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN.

- . MONTANT :
EQUIVALENT DE USD 100 MILLIONS Y COMPRIS LA PART DE LA BANQUE MONDIALE.
- . ECHEANCE FINALE :
15 ANS A COMPTER DE LA SIGNATURE DE LA CONVENTION DE CREDIT, Y COMPRIS LES ECHEANCES PRISES EN CHARGE PAR LA BANQUE MONDIALE.
- . PERIODE DE GRACE :
CINQ ANS A COMPTER DE LA SIGNATURE DE LA CONVENTION DE CREDIT.
- . REMBOURSEMENT DU PRET :
EN 21 SEMESTRIALITES, LA PREMIERE VENANT A ECHEANCE LE JOUR DU CINQUIEME ANNIVERSAIRE DE LA SIGNATURE. CES SEMESTRIALITES SERONT COMPOSEES DE LA FACON SUIVANTE :
 - 11 SEMESTRIALITES DE L'EQUIVALENT DE USD 6.818.181,82, LA PREMIERE ECHEANT LE JOUR DU CINQUIEME ANNIVERSAIRE DE LA SIGNATURE, LA DERNIERE LE JOUR DU DIXIEME ANNIVERSAIRE DE LA SIGNATURE, L'ENSEMBLE DE CES ECHEANCES CORRESPONDANT A USD 75 MILLIONS DU PRINCIPAL DU AUX BANQUES COMMERCIALES =
 - 10 SEMESTRIALITES DE L'EQUIVALENT DE USD 2.500.000, LA PREMIERE ECHEANT SIX MOIS APRES LA DERNIERE ECHEANCE CITEDessus ET LA DERNIERE LE JOUR DU QUINZIEME ANNIVERSAIRE DE LA SIGNATURE, L'ENSEMBLE DE CES ECHEANCES CORRESPONDANT A USD 20 MILLIONS DUS AUX BANQUES COMMERCIALES ET BENEFICIANT DE LA GARANTIE DE LA BANQUE MONDIALE A COMPTER DU DIXIEME ANNIVERSAIRE DE LA DATE DE SIGNATURE, ET A USD 5 MILLIONS DUS A LA BANQUE MONDIALE.
- . MODALITES DE TIRAGE :
LES TIRAGES SERONT D'UN MONTANT MINIMUM EQUIVALENT A USD 5 MILLIONS DANS LA DEVISE D'UTILISATION. LE PREMIER TIRAGE SERA CONDITIONNE PAR LA MISE EN PLACE DU 'PRET A' DE LA BANQUE MONDIALE.
- . FISCALITE :
TOUS LES PAIEMENTS EFFECTUES PAR L'EMPRUNTEUR AU TITRE DE CE CREDIT EN PRINCIPAL, INTERETS, COMMISSIONS ET FRAIS SERONT NETS DE TOUS IMPOTS, TAXES, RETENUES, DROITS DE TIMBRES, ETC. PRESENTS OU FUTURS.
- . FRAIS :
TOUS LES FRAIS ENGAGES PAR LES CHEFS DE FILE POUR LA MISE EN PLACE DU PRET, AU TITRE EN PARTICULIER DES TEXTES JURIDIQUES, DES AVIS JURIDIQUES, DES DEPLACEMENTS, DE LA SIGNATURE ET A L'EXCLUSION DE LA PUBLICITE SERONT A LA CHARGE DE L'EMPRUNTEUR JUSQU'A CONCURRENCE DE USD 60.000, SUR PRESENTATION DES JUSTIFICATIFS.

CONDITIONS PROPRES A LA TRANCHE EURODEVISES ET A LA TRANCHE FRANCS FRANCAIS

- . PERIODE DE TIRAGE :
4 ANS A COMPTER DE LA DATE DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DE CREDIT.
- . REMBOURSEMENT ANTICIPE :
LES REMBOURSEMENTS ANTICIPES SERONT AUTORISES, SOUS PREAVIS DE 30 JOURS, A UNE DATE DE FIN DE PERIODE D'INTERET, POUR DES MONTANTS MINIMUM DE USD 10 MILLIONS, SOUS RESERVE QUE CES MONTANTS N'AIENT PAS FAIT L'OBJET DE SWAPS. LES MONTANTS REMBOURSES PAR ANTICIPATION SERONT AFFECTES PROPORTIONNELLEMENT AUX ECHEANCES LES PLUS

LOINTAINES DES PARTS RESPECTIVES DES BANQUES COMMERCIALES
ET DE LA BANQUE MONDIALE.

POUR LES MONTANTS A TAUX FIXE OU AYANT FAIT L'OBJET DE
SWAPS LES REMBOURSEMENTS ANTICIPES NE SERONT NORMALEMENT
PAS AUTORISES.

• TAUX D'INTERET :

LE TAUX D'INTERET APPLICABLE A TOUS LES TIRAGES SERA LA
SOMME DU TAUX DE REFERENCE TEL QUE DEFINI CI-APRES ET
D'UNE MARGE QUI SERA EGALE A :

- 0,75 PCT L'AN DE LA DATE DU PREMIER TIRAGE AU JOUR DU
DIXIEME ANNIVERSAIRE DE LA SIGNATURE, ET
- 0,625 PCT L'AN DE CETTE DATE AU JOUR DU QUINZIEME
ANNIVERSAIRE DE LA SIGNATURE.

• COMMISSION D'ENGAGEMENT :

0,375 PCT L'AN, CALCULES SUR LE MONTANT DISPONIBLE ET NON
UTILISE DU CREDIT ET POUR LE NOMBRE EXACT DE JOURS
ECOULES, RAPPORTE A UNE ANNEE DE 360 JOURS. CETTE
COMMISSION SERA PAYABLE TRIMESTRIELLEMENT A TERME ECHU ET
LE JOUR DU TIRAGE DE L'INTEGRALITE DU CREDIT.

• COMMISSION DE DIRECTION ET D'AGENCE :

0,875 PCT FLAT DU MONTANT DU PRET PAYABLE DANS LES 30
JOURS SUIVANT LA SIGNATURE, OU PAR DEDUCTION DU PREMIER
TIRAGE DU CREDIT SI CELUI-CI INTERVIENT AVANT.

• DOCUMENTATION :

LE PRET SERA REGI PAR UNE CONVENTION DE CREDIT INTERNATIO-
NAL COMPRENANT LES CLAUSES HABITUELLES TELLES QUE ENTRE
AUTRES : CONDITIONS PREALABLES AUX TIRAGES, ATTESTATIONS,
AFFECTATION DES MONTANTS TIREES, COUTS SUPPLEMENTAIRES DES
BANQUES, CLAUSE 'PARI-PASSU', CLAUSE DE NANTISSEMENT
NEGATIF, CLAUSE DE DEFAULT CROISE, CLAUSE DE RENONCIATION
AUX PRIVILEGES D'IMMUNITE DE JURIDICTION OU D'EXECUTION,
CAS DE DEFAILLANCE ET FACULTES DE RECOURS, ROLE ET RESPON-
SABILITE DE L'AGENT ET DES CHEFS DE FILE, LOI ET JURIDIC-
TION APPLICABLES.

LA CONVENTION DE CREDIT COMPORTERA AUSSI DES CLAUSES
PARTICULIERES AUX 'PRETS B' AVEC PARTICIPATION DE LA
BANQUE MONDIALE TELLES QUE, ENTRE AUTRES : LE NON-RECHE-
LONNEMENT SAUF ACCORD DE LA BANQUE MONDIALE, LE PARTAGE
DES PAIEMENTS DU SERVICE DE LA DETTE, AINSI QUE LA CLAUSE
DE DEFAULT CROISE AVEC LE 'PRET A'.

TRANCHE EN EURODEVISES : CONDITIONS PARTICULIERES

• MONTANT :

LE COMPLEMENT JUSQU'A HAUTEUR DE L'EQUIVALENT DE USD 100
MILLIONS DES TRANCHES EN FRANC FRANCAIS ET EN YEN.

• DEVISE DE REFERENCE :

CE PRET POURRA ETRE LIBELLE AU CHOIX DE L'EMPRUTEUR EN
USD OU EN ECU.

• TAUX DE REFERENCE :

LE 'LONDON INTERBANK OFFERED RATE' TEL QUE COTE PAR TROIS
BANQUES DE REFERENCE, POUR DES PERIODES DE 3 OU 6 MOIS
DANS LA DEVISE CONCERNEE.

LES INTERETS SERONT CALCULES SUR LA BASE DU NOMBRE DE
JOURS ECOULES RAPPORTE A UNE ANNEE DE 360 JOURS, ET
PAYABLES A L'ECHANCEANCE DE CHAQUE PERIODE D'INTERET.

TRANCHE EN FRANCS FRANCAIS : CONDITIONS PARTICULIERES

ELLE SERA, SOIT EN FRANCS FRANCAIS 'DESENCADRES' DANS LE CAS

D'UN ACCORD DE DEROGATION DES AUTORITES FRANCAISES SUS-MENTIONNE, SOIT EN FRANCS FRANCAIS 'ENCADRES' DANS LE CAS CONTRAIRE.

LA MARGE SERA CELLE DEFINIE PRECEDEMMENT POUR LA TRANCHE EN EURODEVISES.

LE TAUX DE REFERENCE SERA LE TAUX DU MARCHE MONETAIRE A 3 OU 6 MOIS, TEL QUE COTE PAR TROIS BANQUES DE REFERENCE.

EN CAS DE FRANCS FRANCAIS 'DESENCADRES', LE MONTANT MAXIMUM DE LA TRANCHE SERA DE FRF 250.000.000.

EN CAS DE FRANCS FRANCAIS 'ENCADRES', LE MONTANT DISPONIBLE SERA DETERMINE SUR UNE BASE 'BEST EFFORTS' UNIQUEMENT, ET LE TAUX DE REFERENCE SERA MAJORE D'UNE MARGE POUR TENIR COMPTE DU COUT DES RESERVES OBLIGATOIRES. CETTE MARGE EST ACTUELLEMENT DE 0,40 PCT L'AN SUR L'ENCOURS, MAIS CE SURCOUT POURRA VARIER SUIVANT LES CHANGEMENTS DE LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR.

LES INTERETS SERONT CALCULES SUR LA BASE DU NOMBRE DE JOURS ECOULES, RAPPORTE A UNE ANNEE DE 360 JOURS, ET PAYABLES A L'ECHANCE DE CHAQUE PERIODE D'INTERET.

TRANCHE EN YEN : CONDITIONS PARTICULIERES

- . MONTANT :
YEN 2 MILLIARDS AVEC POSSIBILITE D'AUGMENTATION DU MONTANT SUR UNE BASE 'BEST EFFORTS' A LA DEMANDE DE L'EMPRUNTEUR.
- . MATURITE :
10 ANS NON COMPRIS LES ECHEANCES POSTERIEURES, CORRESPONDANT A LA PORTION BANQUE MONDIALE (DIRECTE ET GARANTIE).
- . PERIODE DE GRACE :
5 ANS.
- . REMBOURSEMENT :
EN 11 SEMESTRIALITES EGALES, NON COMPRIS LA PORTION BANQUE MONDIALE (DIRECTE ET GARANTIE).
- . REMBOURSEMENT ANTICIPE :
L'EMPRUNTEUR EST AUTORISE, S'IL LE SOUHAITE, SOUS PREAVIS DE 30 JOURS AU MINIMUM, A REMBOURSER PAR ANTICIPATION TOUT OU PARTIE DE LA TRANCHE EN YEN A TAUX FLOTTANT. LE OU LES REMBOURSEMENTS ANTICIPES SERONT ACCOMPAGNES D'UN PREMIUM DE 0,5 PCT CALCULE SUR LE MONTANT DU REMBOURSEMENT ANTICIPE.
- . TAUX D'INTERET :
LONG-TERME PRIME RATE (LTPR) PLUS 0,5 PCT L'AN FIXE AU MOMENT DU TIRAGE ET REVISABLE SELON LE CHOIX DE L'EMPRUNTEUR TOUTS LES 6 MOIS OU TOUTS LES 1 OU 2 OU 3 OU 5 ANS.
ACTUELLEMENT, LE LTPR EST EGAL A 6,9 PCT.
- . PERIODE DE TIRAGE :
UN AN A COMPTER DE LA DATE DE SIGNATURE.
- . MONTANT MINIMUM DE TIRAGE :
YEN 1 MILLIARD.
- . COMMISSION D'ENGAGEMENT :

1/2 PCT L'AN.

. COMMISSION DE DIRECTION :
3/4 PCT FLAT.

. FRAIS :
RENTRANT DANS LE CADRE DU PLAFOND PREVU DE FF 600.000.

. DOCUMENTATION :
SOUMISE AU DROIT JAPONAIS.

. AGENT :
BANK OF TOKYO.

. COMMISSION D'AGENT :
A DISCUTER.

SYNDICATION

DANS L'HYPOTHESE OU LES BANQUES SOUSSIGNEES SERAIENT MANDATEES POUR LA MISE EN PLACE DE CE PRET, ELLES APPROCHERAIENT EN TANT QUE CHEFS DE FILE LES BANQUES DU MARCHE INTERNATIONAL AFIN D'OBTENIR LA PARTICIPATION DE 10 A 12 BANQUES SUPPLEMENTAIRES REFLETANT PAR LEUR DIVERSITE D'ORIGINE LA COMPOSITION MULTINATIONALE DU GROUPE DES BANQUES SOUSSIGNEES.

LES BANQUES SIGNATAIRES DE CETTE PROPOSITION ONT CONSTITUE UN GROUPE SUSCEPTIBLE D'ASSURER DES LE DEPART UNE SYNDICATION PRESTIGIEUSE ET INTERNATIONALE, QUI NE MANQUERA PAS DE FAVORISER UN LARGE ACCUEIL AUPRES DU MARCHE FINANCIER INTERNATIONAL, MALGRE LES CONDITIONS DE DUREE DE LA TRANSACTION ET L'INSTABILITE ACTUELLE DES MARCHES FINANCIERS, NOTAMMENT EN RAISON DE LA DEGRADATION DES TERMES DE L'ECHANGE POUR LES PAYS PRODUCTEURS DE PETROLE.

LES CONDITIONS DE NOTRE OFFRE CI-DESSUS TEMOIGNENT DE NOTRE SOUCI DE REFLETER UNE AMELIORATION DES CONDITIONS FAITES A VOTRE PAYS GRACE A LA PARTICIPATION DE LA BANQUE MONDIALE DANS LE PRET. NOUS RESTONS A VOTRE DISPOSITION POUR DISCUTER AVEC VOS DE POSSIBLES AMENAGEMENTS DE NOTRE OFFRE.

UNE PERIODE DE 6 SEMAINES A 2 MOIS SERAIT NECESSAIRE ENTRE LA REMISE DU MANDAT ET LA SIGNATURE AFIN DE PERMETTRE A LA FOIS LA SYNDICATION ET LA NEGOCIATION DU CONTRAT DE PRET.

VALIDITE DE L'OFFRE

LES BANQUES SOUSSIGNEES S'ENGAGENT A MAINTENIR LES TERMES DE CETTE OFFRE ENTIEREMENT SOUSCRITE JUSQU'AU 15 AVRIL 1986, SOUS LA SEULE RESERVE QU'AUCUNE MODIFICATION MAJEURE DES CONDITIONS DU MARCHE FINANCIER INTERNATIONAL N'INTERVIENNE D'ICI LA.

NOUS SOUHAITONS VIVEMENT QUE CETTE OFFRE DE PRET CONVienne AUX BESOINS DE FINANCEMENT DU 6EME PROJET ROUTIER DE LA REPUBLIQUE DE CAMEROUN.

NOUS RESTONS A VOTRE ENTIERE DISPOSITION POUR TOUTES QUESTIONS EVENTUELLES, QUE NOUS VOUS PRIONS D'ADRESSER A LA BANQUE INDOSUEZ PARIS (ATTENTION M. PATRICK DE SAUVAGE / PIERRE KREITMANN - TELEX : 650409) OU AU CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE (ATTENTION MM. EMMANUEL BALACEANO / BRUNO LE CHEVALIER - TELEX : 620086).

BANK OF TOKYO LIMITED

BANQUE INDOSUEZ
CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE
THE INDUSTRIAL BANK OF JAPAN
NATIONAL WESTMINSTER BANK
STANDARD CHARTERED BAK

INSU ZU 650409F

=03250903

ALT RTD FROM:WAF

NNNN

ZCZC WAFF8444 JWS0275
ACTAE WANVP WA2DD ADMCB
REF : TCP FCA

COT0037
ACTSD ACTED WANVP WA2DD
.IBRDCOT
INTBAFRAD COTONOU BENIN MARCH 24, 1986
ATTENTION : WILLIAM CASSON COPY CRISTAL ESCHAFFNER-SMITH
BARBARA ESCHENBACH, AND ROBERT SKILLINGS

SUBJECT : BENIN IMPREST MARCH 21, 1986

FOLLOWINGS ARE BENIN RESIDENT MISSION IMPREST FIGURES FOR MARCH
1986 IN CFAF :

FY 86

AL	=	1.106.534
CA	=	69.034
DA	=	420.426
GA	=	247.162
GC	=	2.250.000
KD	=	215.340
MF	=	214.582
PA	=	599.925
HQ	=	4.190.457

TOTAL ----- = 9.313.460

LESS EXCESS BALANCE

HE	=	(-) 13.794
MF	=	(-) 15.950

TOTAL ----- = 29.744

TOTAL DUE FROM HQS : 9.313.460 - 29.744 = 9.283.716
=====

BEST REGARDS, SHIGEO KATSU, BENIN RESREP AND AUGUSTINE SUDUGANDJI,
ADM ASSISTANT.

=03250903

ALT RTD FROM:WAF

NNNN

ZCZC WAFF8445 RCA1506
WA1DB
REF : TCP FCA

RCA1506
248423 WORLDBANK
3220 BARHED SL
1118

WORLD BANK 24.3.86

1. CLAIM NO: NAP/IDA/100 OF 11/2/86 SHOULD READ NO: NAP/IDA/200.
2. AMOUNT ON FORM 1 (ONE) OF CLAIM NO: NAP/IDA/199 OF 11/2/86
SHOULD READ DFL114,186.94.

MISTAKE REGRETED

REGARDS

S.S. KOROMA (AG CHIEF PROJECT ACCOUNTANT+++++

248423 WORLDBANK
3220 BARHED SL

=03241150

=03250903

ALT RTD FROM:WAF

NNNN

ZCZC WAFF8404 JWS0075
WA2DC
REF : TCP FCA

CM-L02584

JWS0075
JWS0075 JGZ764 IN 24/05:07 OUT 24/05:12
8814985EURMON G
8814985EURMON G

24-MAR-86 9.40 TLX08337

FROM: NIGEL PAVEY, EUROMONEY PUBLICATIONS LIMITED

ATTN: MR. J.F. CHEVALLIER,
LOAN OFFICER,
WORLD BANK,
WASHINGTON, USA

RE: UNITED REPUBLIC OF THE CAMEROUN - DF1 206 MILLION WORLD BANK
CO-FINANCING

IN THE LATEST ISSUE OF THE EUROMONEY CAPITAL MARKETS GUIDE, WE
PUBLISHED DETAILS OF THE ABOVE FACILITY. AT THE TIME THIS WAS
PRINTED, WE WRONGLY UNDERSTOOD THAT THE FINANCING HAD BEEN MANDATED
TO THE BANK MEES AND HOPE AND AMSTERDAM-ROTTERDAM BANK. DUE TO TIME
DIFFERENCES, IT WAS NOT POSSIBLE TO CONFIRM THE DETAILS OF THE
FINANCING WITH EITHER INSTITUTION AND THE INFORMATION WAS
SUBSEQUENTLY PUBLISHED WITHOUT THEIR KNOWLEDGE.

IMMEDIATELY AFTER MEES AND HOPE WAS AWARE OF OUR PUBLICATION OF THE
DETAILS, ON WEDNESDAY LAST, THEY INFORMED US BY TELEPHONE ABOUT THE
INCORRECTNESS THEREOF, AND THAT THEY RELATED, IN FACT, TO ONE OF A
NUMBER OF CO-FINANCING OFFERS BEING PUT FORWARD BY VARIOUS BANKS FOR
YOUR CONSIDERATION.

AS SUCH, I WOULD LIKE TO APOLOGISE FOR ANY INCONVENIENCE OR
MISUNDERSTANDING THAT THIS HAS CAUSED AS WELL AS ASSURE YOU ONCE
AGAIN THAT THE INFORMATION WAS NOT RELEASED TO US BY EITHER
BANK MEES AND HOPE, AMSTERDAM-ROTTERDAM BANK OR ANY EMPLOYEE OF THESE
BANKS AND THEIR ASSOCIATED GROUPS.

I WOULD BE HAPPY TO FURTHER DISCUSS THIS MATTER WITH YOU, IF YOU FEEL
THIS WOULD ASSIST IN ANY WAY IN SORTING OUT OR CLARIFYING THE
SITUATION.

BEST REGARDS,

NIGEL PAVEY,
EDITOR,
EUROMONEY CAPITAL MARKETS GUIDE, (TEL: LONDON 236-0289)

8814985EURMON G
8814985EURMON G

ALT RTD FROM:WAF

NNNN

en-602584

ZCZC WAFF8420 IWB0430

WANVP

REF : TCP D.S.

IWB430

QN INSWBK

.FTCCMAC 24-00770.01

BANQUE DE L'UNION EUROPEENNE

PARIS LE 21 MARS 1986

PHL/EM

BANQUE INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DEVELOPPEMENT

A L'ATTENTION DE MONSIEUR MICHEL BEGUERY - CONSEILLER POUR LE
----- COFINANCEMENT

VEUILLEZ TROUVER CI-DESSOUS COPIE DU TELEX ADRESSE CE JOUR AU
MINISTRE DU PLAN ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DU CAMEROUN.

QUOTE

MINISTRE DU PLAN ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DU CAMEROUN

MONSIEUR LE MINISTRE,

NOUS AVONS LE PLAISIR DE NOUS REFERER AU TELEX D'OFFRE SIGNE
CONJOINTEMENT PAR LA BANQUE DE L'UNION EUROPEENNE ET PAR LA BANQUE
NMB INTERUNION DETAILLANT LES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU CREDIT

COMPLEMENTAIRE A CELUI DE LA BANQUE MONDIALE QUE NOUS SERIONS PRETS
A

CONSENTIR DANS LE CADRE DU FINANCEMENT PARTIEL DU 6E PROJET ROUTIER
CAMEROUNAIS.

NOUS AVONS DANS CETTE OFFRE TENU COMPTE DES SOUHAITS FORMULES AU
COURS DE LA REUNION DE LA SEMAINE DERNIERE A L'AMBASSADE DU CAMEROUN

A PARIS PAR MONSIEUR OKOUDA ET LE REPRESENTANT DE LA BANQUE
MONDIALE,

ET DE TOUT PARTICULIEREMENT EN TERMES DE DUREE PUISQUE NOUS
PROPOSONS

UNE DUREE EXCEPTIONNELLE DE 14 ANS MAXIMUM.

AYANT COMPRIS PAR AILLEURS QUE VOUS SOUHAITIEZ QUE CETTE OPERATION
SOIT PLACEE SUR LE MARCHE INTERNATIONAL, NOUS AVONS CHUISI DE FORMER

UNE ASSOCIATION AVEC LA BANQUE NMB INTERUNION, BANQUE INTERNATIONALE

INSTALLEE A PARIS ET DONT LA PRESENCE DOIT PERMETTRE DE REPENDRE A
VOTRE SOUHAIT PRECIS DE VOIR CETTE OPERATION SYNDIQUEE AUSSI
LARGEMENT QUE POSSIBLE. EN COMPLEMENT, UNE PRE-SYNDICATION DE CETTE

OPERATION A ETE EFFECTUEE REGROUPEMENT NOTAMENT DES BANQUES ARABES.

DANS NOTRE TELEX D'OFFRE NOUS AVONS REPRIS LE MONTANT INITIAL DE US DOLLARS 75 MILLIONS. NOUS SOMMES TOUTEFOIS PRETS A ETUDIER L'EXTENSION DU MONTANT DU CREDIT A US DOLLARS 100 MILLIONS UNE FOIS CONNUS LES MONTANTS DES DIVERSES COMPOSANTES FINANCIERES DU PROJET (PRET DIRECT DE LA BANQUE MONDIALE ET PRET DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT).

NOUS RESTONS A VOTRE ENTIERE DISPOSITIONS POUR TOUTES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES QUE VOUS POURRIEZ SOUHAITER ET ESPERANT JOUER UN ROLE ACTIF DANS LE FINANCEMENT DE CE PROJET. NOUS VOUS PRIONS DE CROIRE, MONSIEUR LE MINISTRE, A L'EXPRESSION DE NOTRE TRES HAUTE CONSIDERATION.

J.P. DESSERTINE / R. BOUTES
BANQUE DE L'UNION EUROPEENNE.

UNQUOTE

SALUTATIONS DISTINGUEES.
J.P. DESSERTINE / R. BOUTES

(C.C. ME PARNIERE/NMB)

NORDRI 213077F

=03250853

ALT RTD FROM:WAF

NNNN

ZCZC WAFF8362 JWS0829
WANVP WA2DC
REF : TCP D.S.

Ln 2584-CM

JWS0829 JGV548 IN 21/13:54 OUT 21/14:31
886055 PARIBA G
886055 PARIBA G

PRI VDA044 8603211843 TLX267 8603211854

21.3.86

TO: MINISTRE DU PLAN ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
CAMEROUN
TX. 8203

ATTN: MR. SADOU HAYATOU

C.C.: MR. MARTIN OKOUDA,
DIRECTION DE LA CO-OPERATION ECONOMIQUE
TX. 8203 KN

C.C. WORLD BANK, U.S.A
TX. ITT 440098

ATTN: MR. MICHEL BEGUERY

FROM: BANQUE PARIBAS

RE: US DOLLAR 75 MILLION WORLD BANK
CO-FINANCING SIXTH HIGHWAY PROJECT

WE SET OUT BELOW THE ENGLISH TRANSLATION OF OUR REVISED
OFFER SET OUT IN FRENCH OF EVEN DATE HEREWITH:

QUOTE

FURTHER TO OUR RECENT CONVERSATIONS AND MEETINGS, WE ARE
PLEASED TO SET OUT BELOW THE REVISED TERMS AND CONDITIONS
UPON WHICH WE, BANQUE PARIBAS (LONDON), ARE PREPARED TO MAKE
A FULLY UNDERWRITTEN OFFER FOR A US DOLLAR 75 MILLION MEDIUM
TERM CO-FINANCING WITH THE WORLD BANK FOR THE REPUBLIC OF
CAMEROON UNDER CURRENT MARKET CONDITIONS. THESE ARE BASED
ON OUR ORIGINAL TELEX OFFER DATED 14/2/86 AND OUR SUBSEQUENT
TELEX DATED 12/3/86.

THIS OFFER OF FINANCE IS MADE ON THE BASIS OF THE CO-
FINANCING BRIEF DATED 16TH SEPTEMBER, 1985 WHICH WAS DISTRI-
BUTED TO THE BANKS BY THE WORLD BANK ON 17TH DECEMBER, 1985,
IN WHICH IT WAS STATED THAT THE TOTAL ESTIMATED PROJECT COST
AMOUNTED TO US DOLLARS 295 MILLION WHICH WOULD BE FINANCED
AS FOLLOWS:

- (A) US DOLLARS 95 MILLION - LOCAL COSTS UP TO A MAXIMUM OF US DOLLARS 95 MILLION WHICH WILL BE FINANCED BY THE REPUBLIC OF CAMEROON (THE 'CAMEROON FINANCE'): AND
- (B) US DOLLARS 125 MILLION - OFFSHORE COSTS UP TO A MAXIMUM OF US DOLLARS 125 MILLION WHICH WILL BE FINANCED THROUGH A LOAN FACILITY (THE 'A FACILITY') MADE AVAILABLE BY THE INTERNATIONAL BANK FOR RECONSTRUCTION AND DEVELOPMENT ('IBRD'): AND
- (C) US DOLLARS 75 MILLION - OFFSHORE COSTS UP TO A MAXIMUM OF US DOLLARS 75 MILLION WHICH WILL BE FINANCED THROUGH A LOAN FACILITY (THE 'B FACILITY') MADE AVAILABLE BY A SYNDICATE OF COMMERCIAL BANKS UNDER THE MANAGEMENT OF BANQUE PARIBAS (LONDON).

FOR THE PURPOSES OF THIS PROPOSAL AND ON THE BASIS OF OUR RECENT DISCUSSIONS, WE HAVE ASSUMED THAT THE IDEAL MATURITY STRUCTURE FOR THE B FACILITY WOULD BE A FINAL MATURITY OF 10 YEARS AND AN AVERAGE LIFE OF 7 1/4 YEARS. WE WOULD NATURALLY BE PLEASED TO DISCUSS WITH YOU POSSIBLE STRUCTURES WITH ALTERNATIVE AMORTISATIONS IF THIS WERE YOUR PREFERENCE AND HAVE, IN FACT, OFFERED TWO OPTIONS WHICH WILL ALLOW THE MATURITY TO BE EXTENDED TO 12 YEARS.

PROPOSED TERMS FOR B FACILITY
FOR THE REPUBLIC OF CAMEROON

BORROWER: THE REPUBLIC OF CAMEROON.

AMOUNT: UP TO A MAXIMUM OF US DOLLARS 75 MILLION (OR ITS EQUIVALENT IN EUROPEAN CURRENCY UNITS ('ECU'), FRENCH FRANC 'DESENCADRES' OR ANY OTHER MAJOR FREELY AVAILABLE EUROCURRENCY).

LEAD MANAGER
AGENT BANK: BANQUE PARIBAS (LONDON).

LENDERS: A SYNDICATE OF BANKS ('THE PARTICIPANTS') UNDER THE DIRECTION OF THE LEAD MANAGER. PRIOR TO APPROACHING ANY BANKS, WE WOULD NATURALLY DISCUSS OUR SYNDICATION STRATEGY WITH YOU.

PURPOSE: THE PROCEEDS OF THE B FACILITY WOULD BE USED TO FINANCE THE DEVELOPMENT OF THE HIGHWAY NETWORK AND THE HIGHWAY SECTOR ADMINISTRATION AND AGENCIES.

AVAILABILITY: THE B FACILITY WOULD BE AVAILABLE FOR DRAWING FOR A PERIOD OF 4 1/2 YEARS FROM THE DATE OF SIGNATURE OF THE LOAN AGREEMENT. EACH DRAWING WOULD BE FOR A MINIMUM OF US DOLLARS 2.5 MILLION AND IN INTEGRAL MULTIPLES OF US DOLLARS 0.5 MILLION.

FINAL MATURITY: OPTION 1
10 YEARS FROM THE DATE OF SIGNATURE OF THE LOAN AGREEMENT.

10 YEARS FROM THE DATE OF SIGNATURE OF THE LOAN AGREEMENT, BUT THE BORROWER CAN DECIDE TO EXTEND THIS TO 12 YEARS FROM THE DATE OF SIGNATURE OF THE LOAN AGREEMENT AT THE END OF THE 3RD YEAR. THIS EXTENSION WOULD BE SUBJECT TO THE AGREEMENT OF THE PARTICIPANTS.

OPTION 3

12 YEARS FROM THE DATE OF SIGNATURE OF THE LOAN AGREEMENT, SUBJECT TO THE IBRD AGREEING TO GUARANTEE THE FINAL TWO YEARS.

REPAYMENT: IN 11 EQUAL SEMI-ANNUAL INSTALMENTS COMMENCING 60 MONTHS AFTER THE DATE OF SIGNATURE OF THE LOAN AGREEMENT. SHOULD OPTION 2 OR OPTION 3 UNDER 'FINAL MATURITY' ABOVE BE ACCEPTED, THEN THE B FACILITY WILL BE REPAYED IN 15 EQUAL SEMI-ANNUAL INSTALMENTS.

PREPAYMENT: THE BORROWER WOULD HAVE THE RIGHT AT ANY TIME DURING THE TERM OF THE B FACILITY TO PREPAY THE FACILITY IN WHOLE OR IN PART, BUT IF IN PART, IN A MINIMUM AMOUNT OF US DOLLARS 2.5 MILLION AND INTEGRAL MULTIPLES THEREOF WITHOUT PREMIUM OR PENALTY UPON 30 DAYS' PRIOR WRITTEN NOTICE PROVIDED THAT SUCH PREPAYMENT OCCURS AT THE END OF AN INTEREST PERIOD.

INTEREST AND MARGIN: INTEREST ON AMOUNTS OUTSTANDING UNDER THE B FACILITY WOULD BE PAYABLE AT THE END OF EACH INTEREST PERIOD WHICH WOULD BE, AT THE BORROWER'S OPTION, OF THREE OR SIX MONTHS DURATION, AND WOULD BE CALCULATED ON THE ACTUAL NUMBER OF DAYS ELAPSED AND ON THE BASIS OF A 360 DAY YEAR, AT THE RATE PER ANNUM WHICH WOULD BE THE AGGREGATE (ROUNDED UP, IF NECESSARY, TO THE NEAREST 1/16 PER CENT) OF:

1) THE AVERAGE RATE AT WHICH A REPRESENTATIVE SELECTION OF PARTICIPANTS ARE OFFERED DEPOSITS IN THE RELEVANT INTERBANK MARKET OF COMPARABLE AMOUNT AND MATURITY TO THE LOAN BEING MADE,

AND,

2) A) THE MARGIN OF 5/8 PCT (FIVE EIGHTHS OF ONE PER CENT) PER ANNUM FOR THE FIRST THREE YEARS: AND

B) THE MARGIN OF 3/4 PCT (THREE QUARTERS OF ONE PER CENT) PER ANNUM THEREAFTER.

COMMITMENT COMMITMENT COMMISSION AT THE RATE OF 3/8

COMMISSION: PCT (THREE EIGHTHS OF ONE PER CENT) PER ANNUM WOULD BE PAYABLE DURING THE AVAILABILITY PERIOD AT THE END OF EACH SIX MONTH PERIOD CALCULATED FROM THE DATE OF THE LOAN AGREEMENT ON THE AVERAGE UNUTILISED AMOUNT OF THE B FACI--LITY IN ANY SIX MONTH PERIOD.

MANAGEMENT FEE: A MANAGEMENT FEE OF 3/4 PCT (THREE QUARTERS OF ONE PER CENT) FLAT WOULD BE PAYABLE ON SIGNATURE OF THE LOAN AGREEMENT.

TAXATION: ALL AMOUNTS PAYABLE UNDER THE TERMS OF THE LOAN AGREEMENT WOULD BE PAID FREE AND CLEAR OF ALL TAXES, WITHHOLDINGS AND OTHER DEDUCTIONS WHATSOEVER.

DOCUMENTATION: THE B FACILITY WOULD BE EVIDENCED BY A LOAN AGREEMENT BETWEEN THE BORROWER AND THE PARTICIPANTS CONTAINING CLAUSES STANDARD IN AGREEMENTS FOR MEDIUM TERM CREDITS FOR THE REPUBLIC OF CAMEROON. IT WOULD INCLUDE INTER ALIA, CLAUSES COVERING REPRESENTATIONS AND WARRANTIES, GENERAL UNDERTAKINGS (INCLUDING A NEGA--TIVE PLEDGE AND PARI PASSU CLAUSE) AND EVENTS OF DEFAULT (INCLUDING A CROSS--DEFAULT CLAUSE), TOGETHER WITH PROTEC--TION FOR THE PARTICIPANTS AGAINST CHANGES IN RESERVE, LIQUIDITY OR OTHER SIMILAR REQUIREMENTS OF THE APPROPRIATE REGULATORY AUTHORITIES.

THE B FACILITY WILL NOT BECOME AVAILABLE FOR DRAWING UNTIL THE AGENT BANK HAS RECEIVED EVIDENCE SATISFACTORY TO IT, THAT:

A) THE CAMEROON FINANCE IS AVAILABLE AND COMMITTED FOR THE PROJECT:

B) THE A FACILITY HAS BEEN ENTERED INTO AND IS AVAILABLE FOR DRAWING:

C) THE A FACILITY CONTAINS THE USUAL REPRESENTATIONS AND WARRANTIES, GENERAL UNDERTAKINGS AND EVENTS OF DEFAULT CUSTOMARY IN IBRD LOAN AGREEMENTS IN CONNECTION WITH WORLD BANK A AND B LOAN COFINANCINGS, INCLUDING INTER ALIA, THE FOLLOWING:

I) A CROSS DEFAULT CLAUSE WITH THE B FACILITY:

II) A PROVISION FOR PROJECT MONI--TORING BY THE IBRD:

III) A PROVISION FOR PERIODIC INFOR--MATION SHARING BETWEEN THE IBRD AND THE AGENT BANK:

IV) NONE OF THE PAYMENT OBLIGATIONS OF THE BORROWER SHALL BE RESCHE--

V) THE A FACILITY MAY NOT BE
REPAID, PREPAID OR CANCELLED
WHILE ANY AMOUNTS ARE OUTSTANDING
OR UNDRAWN UNDER THE B FACILITY.

GOVERNING LAW: ALL DOCUMENTATION WOULD BE GOVERNED BY
AND SUBJECT TO THE LAWS OF ENGLAND AND
THE BORROWER WOULD SUBMIT ITSELF TO THE
NON-EXCLUSIVE JURISDICTION OF THE COURTS
OF ENGLAND.

EXPENSES: ALL EXPENSES, INCLUDING LEGAL AND OUT-
OF-POCKET EXPENSES (INCLUDING THE COST
OF ANY PUBLICITY) INCURRED IN THE NEGOTIATION AND PREPARATION OF THE LOAN
AGREEMENT WOULD BE FOR THE ACCOUNT OF
THE BORROWER UP TO A MAXIMUM OF US
DOLLARS 50,000.

WE WOULD ALSO BE HAPPY TO DISCUSS THE POSSIBILITY OF GIVING
THE REPUBLIC OF CAMEROON THE OPPORTUNITY TO ENTER INTO AN
INTEREST RATE SWAP AGREEMENT AT ANY TIME DURING THE TERM OF
THE LOAN AGREEMENT, THUS ENABLING THE REPUBLIC OF CAMEROON
TO CONVERT THE WHOLE OR ANY PART OF THE FACILITY INTO A
FIXED RATE LOAN AT ANY TIME DURING THE TERM OF THE FACILITY
TO LOCK INTO ATTRACTIVE FIXED RATES OF INTEREST.

THIS OFFER IS NOT LINKED TO A SPECIFIC CONTRACTOR BEING
AWARDED A CONTRACT FOR ANY PART OF THE PROJECT.

HOWEVER, AS YOU ARE AWARE, BANQUE PARIBAS IS EXTREMELY WELL-
PLACED AS A MAJOR INTERNATIONAL BANK WITH A PRESENCE IN OVER
52 COUNTRIES TO ARRANGE EXPORT FINANCE PACKAGES IN SUPPORT
OF SPECIFIC TRANSACTIONS. THE TERMS ON WHICH SUCH FINANCE
COULD BE ARRANGED ARE USUALLY AT PREFERENTIAL RATES FOR
BORROWERS SUCH AS THE REPUBLIC OF CAMEROON, AND SUCH FACILITIES
COULD OBVIOUSLY BE USED IN REPLACING AMOUNTS ALREADY
DRAWN UNDER THE B FACILITY.

THIS OFFER IS AVAILABLE FOR ACCEPTANCE UNTIL THE CLOSE OF
BUSINESS IN LONDON ON 31ST MARCH, 1986, AND IS SUBJECT TO
THE FOLLOWING TWO STANDARD PROVISOS:

- 1) NO MATERIAL ADVERSE CHANGE IN PREVAILING ECONOMIC OR
POLITICAL CONDITIONS OR IN INTERNATIONAL MARKETS: AND
- 2) NO OTHER INTERNATIONAL FINANCING BEING RAISED EITHER
BY THE REPUBLIC OF CAMEROON OR WITH THE BENEFIT OF
ITS GUARANTEE, OR ANY PUBLIC SECTOR AGENCY OR WITH
THE BENEFIT OF ITS GUARANTEE, WHICH MIGHT BE PREJUDICIAL
TO THE MARKET RECEPTION OF THE PRESENT OFFER,
BETWEEN THE DATE HEREOF AND THE DATE OF SIGNATURE OF
THE LOAN AGREEMENT.

THIS OFFER MAY OF COURSE BE EXTENDED BEYOND 31ST MARCH,
1986, BY MUTUAL AGREEMENT BETWEEN THE PARTIES.

WE HOPE THAT THE ABOVE FULLY UNDERWRITTEN OFFER WILL BE OF
INTEREST TO YOU AND WOULD BE HONOURED TO BE ENTRUSTED WITH
THE MANDATE TO ARRANGE THIS IMPORTANT FINANCING ON THE
REPUBLIC OF CAMEROON'S BEHALF. WE ARE CONFIDENT THAT THE
TERMS SET OUT IN THIS TELEX WOULD RESULT IN A FINELY PRICED

BUT SUCCESSFUL TRANSACTION INVOLVING THE PARTICIPATION OF A
HIGHLY PRESTIGIOUS GROUP OF INTERNATIONAL BANKS REPRESENTING
SEVERAL OF THE WORLD'S MAJOR FINANCIAL CENTRES.

WE LOOK FORWARD TO THE OPPORTUNITY OF DISCUSSING THIS OFFER
IN FURTHER DETAIL WITH YOU AND IN THE MEANTIME, SHOULD YOU
HAVE ANY QUERIES OR REQUIRE ANY FURTHER INFORMATION, PLEASE
DO NOT HESITATE TO CONTACT EITHER JAMES BAIRD OR NICHOLAS
PLUMMER AT BANQUE PARIBAS (LONDON) (TELEPHONE NO.
01.588.7557 OR TELEX NO. 886055).

REGARDS.

BANQUE PARIBAS (LONDON)

=03240908

ALT RTD FROM:WAF

NNNN

Ln 2584-CM

ZCZC WAFF8363 JWS0852 JIQ856 IN 21/15:24 OUT 21/16:09
WANVP WA2DC WAPDR
REF : TCP SR

886055 PARIBA G
886055 PARIBA G

BCT VDD130 8603211941 TLX313 8603212024

21.3.1986

AU: MINISTRE DU PLAN ET DE L'AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE
CAMEROUN
TX. 8203 KN

ATTN: M. SADOU HAYATOU

C.C. M. MARTIN OKOUDA,
DIRECTION DE LA COOPERATION ECONOMIQUE

C.C. M. MICHEL BEGUERY,
COORDINATEUR REGIONAL DU COFINANCEMENT
BANQUE MONDIALE
TX. ITT 440098

DE: BANQUE PARIBAS (LONDON)

SUJET: 75 MILLION US DOLLARS COFINANCEMENT DE LA
BANQUE MONDIALE POUR LE SIXIEME PROJET ROUTIER

SUITE A NOS RECENTS ENTRETIENS ET REUNIONS, NOUS AVONS
L'HONNEUR DE VOUS TRANSMETTRE CI-DESSOUS LES TERMES ET
CONDITIONS REVISEES SELON LESQUELS NOUS, BANQUE PARIBAS
(LONDRES), SOMMES EN MESURE DE VOUS TRANSMETTRE UNE OFFRE
ENTIEREMENT GARANTIE POUR UN COFINANCEMENT A MOYEN-TERME DE
75 MILLIONS DE DOLLARS US AVEC LA BANQUE MONDIALE POUR LA
REPUBLIQUE DU CAMEROUN SUR LE MARCHE APPROPRIE AUX
CONDITIONS ACTUELLES DU MARCHE. CES CONDITIONS SONT FONDÉES
SUR NOTRE PREMIERE OFFRE TELEXEE EN DATE DU 14/2/86 ET LE
SECOND TELEX EN DATE DU 12/3/86.

CETTE OFFRE DE FINANCEMENT EST FONDÉE SUR LE 'CO-FINANCING
BRIEF' EN DATE DU 16 SEPTEMBRE 1985 QUI A ÉTÉ DISTRIBUÉE AUX
BANQUES PAR LA BANQUE MONDIALE LE 17 DECEMBRE, 1985, DANS
LEQUEL IL ÉTAIT DÉCLARÉ QUE LE MONTANT TOTAL DU PROJET EST
ESTIMÉ À 295 MILLIONS DE DOLLARS US ET DEVANT ÊTRE FINANCÉ
DE LA MANIÈRE SUIVANTE:

- (A) 95 MILLIONS DE DOLLARS US - FRAIS LOCAUX D'UN MAXIMUM
DE 95 MILLIONS DE DOLLARS US QUI SERONT FINANCÉS PAR
LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN (LE 'FINANCEMENT
CAMEROUNAIS'): ET
- (B) 125 MILLIONS DE DOLLARS US - FRAIS INTERNATIONAUX
D'UN MONTANT DE 125 MILLIONS DE DOLLARS US QUI SERONT
FINANCÉS PAR L'INTERMÉDIAIRE D'UN PRÊT (LA FACILITE

A') ET MIS A DISPOSITION PAR LA BANQUE INTER--
NATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DEVELOPPEMENT
('BIRD'): ET

- (C) 75 MILLIONS DE DOLLARS US - FRAIS INTERNATIONAUX D'UN
MAXIMUM DE 75 MILLIONS DE DOLLARS US QUI SERONT
FINANCES PAR UN PRET (LA 'FACILITE B') MIS A
DISPOSITION PAR UN SYNDICAT DE BANQUES COMMERCIALES
SOUS LA DIRECTION DE BANQUE PARIBAS (LONDRES).

EN CONSIDERATION DE NOTRE OFFRE ET D'APRES NOS RECENTES
DISCUSSIONS, NOUS AVONS SUPPOSE QU'UNE STRUCTURE IDEALE POUR
LA DATE D'ECHÉANCE DE LA 'FACILITE B' SERAIT UNE DATE
D'ECHÉANCE FINALE DE 10 ANS ET UNE DUREE MOYENNE DE 7 1/4
ANS. BIEN ENTENDU NOUS SOMMES A VOTRE ENTIERE DISPOSITION
POUR POURSUIVRE NOS DISCUSSIONS SUR D'AUTRES STRUCTURES
EVENTUELLES PRESENTANT DES ALTERNATIVES POUR LES
AMORTISATIONS SI VOUS LE SOUHAITEZ, ET NOUS OFFRONS DEUX
OPTIONS QUI PERMETTRONS DE PROLONGER LA DATE D'ECHÉANCE
FINALE A 12 ANS.

PROPOSITIONS POUR LES TERMES DE LA 'FACILITE B'
POUR LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN

EMPRUNTEUR: LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN.

MONTANT: MAXIMUM 75 MILLIONS DE DOLLARS US (OU
L'EQUIVALENT EN EUROPEAN CURRENCY UNITS
('ECU'), FRANCS FRANCAIS 'DESENCADRES'
OU TOUTE AUTRE PRINCIPALE EURODEVISE
DISPONIBLE.

BANQUE CHEF DE FILE ET
BANQUE AGENT: BANQUE PARIBAS (LONDRES)

PRETEURS: UN SYNDICAT DE BANQUES ('LES
PARTICIPANTS') SOUS LA DIRECTION DE LA
BANQUE CHEF DE FILE. BIEN ENTENDU NOUS
VOUS FERIONS PART DE NOTRE STRATEGIE DE
SYNDICATION AVANT DE CONTACTER LES
BANQUES.

OBJET DU PRET: LES FONDS DE LA 'FACILITE B' SERAIENT
UTILISES POUR FINANCER LE DEVELOPPEMENT
D'UN RESEAU ROUTIER, AINSI QUE
L'ADMINISTRATION ET LES AGENCES D'UN
TEL RESEAU.

DISPONIBILITE: LA 'FACILITE B' SERAIT DISPONIBLE POUR
TIRAGES SUR UNE DUREE DE 4 1/2 ANS A
PARTIR DE LA DATE DE SIGNATURE DE LA
CONVENTION DE PRET. CHAQUE TIRAGE
SERAIT D'UN MINIMUM DE 2,5 MILLIONS DE
DOLLARS US ET MULTIPLE DE 0,5 MILLIONS
DE DOLLARS US.

DATE D'ECHÉANCE: OPTION 1

10 ANS A PARTIR DE LA DATE DE SIGNATURE
DE LA CONVENTION DE PRET.

OPTION 2

DE LA CONVENTION DE PRET, MAIS
L'EMPRUNTEUR A LE DROIT DE DECIDER DE
PROLONGER CETTE PERIODE A 12 ANS A
PARTIR DE LA DATE DE SIGNATURE DE LA
CONVENTION DE PRET A LA FIN DE LA
TROISIEME ANNEE. UNE TELLE
PROLONGATION FERAIT L'OBJET DE
L'ACCORD DE TOUS LES PARTICIPANTS.

OPTION 3

12 ANS A PARTIR DE LA DATE DE SIGNATURE
DE LA CONVENTION DE PRET MOYENNANT
ACCORD DE LA 'BIRD' CONCERNANT SA
GARANTIE POUR LES 2 DERNIERES ANNEES.

REMBOURSEMENT: EN 11 SEMESTRIALITES EGALES A PARTIR DE
60 MOIS APRES LA DATE DE LA SIGNATURE DE
LA CONVENTION DE PRET. AU CAS OU L'OP=
TION 2 OU 3 VISEE CI-DESSUS SOUS 'DATE
D'ECHANCE' SERAIT ACCEPTEE, LA
'FACILITE B' SERAIT ALORS REMBOURSEE EN
15 VERSEMENTS SEMESTRIELS EGaux.

PREREMBOURSEMENT: L'EMPRUNTEUR AURA LE DROIT A TOUT MOMENT
DE LA DUREE DE LA 'FACILITE B' DE
PREREMBOURSER CELLE-CI DANS SA TOTALITE
OU EN PARTIE, MAIS LE PREREMBOURSEMENT
PARTIEL DEVRA ETRE D'UN MINIMUM DE 2,5
MILLIONS DE DOLLARS US OU EN MULTIPLE DE
CELUI-CI SANS PRIME NI INDEMNITE AVEC 30
JOURS DE PREAVIS PAR ECRIT POURVU QUE LE
PREREMBOURSEMENT AIT LIEU A LA FIN D'UNE
PERIODE D'INTERET.

INTERET ET MARGE: L'INTERET SUR TOUTES SOMMES ECHUES AUX
TERMES DE LA 'FACILITE B' SERAIT PAYABLE
A LA FIN DE CHAQUE PERIODE D'INTERET QUI
SERAIT AU CHOIX DE L'EMPRUNTEUR, D'UNE
DUREE DE TROIS OU SIX MOIS, ET SERAIT
CALCULEE PAR RAPPORT AU NOMBRE DE JOURS
ECOULES ET SUR LA BASE D'UNE ANNEE DE
360 JOURS, A UN TAUX PAR AN QUI SERAIT
LA SOMME TOTALE (ARRONDIE, LE CAS
ECHEANT, AU 1/6 POUR CENT SUPERIEUR):

1) DU TAUX D'INTERET MOYEN POUR DEPOTS
OFFERTS A UN ECHANTILLON REPRESENTATIF
DE PARTICIPANTS SUR LE MARCHE
INTERBANK APPROPRIE POUR UN MONTANT
ET UNE DATE D'ECHANCE SEMBLABLE A
CEUX POUR LE PRET EN QUESTION, ET

2) A) DE LA MARGE DE 5/8 POUR CENT (CINQ
HUITIEME DE UN POUR CENT) PAR AN
POUR LES TROIS PREMIERES ANNEES:
ET

B) DE LA MARGE DE 3/4 POUR CENT
(TROIS-QUART DE UN POUR CENT) PAR
AN POUR LE RESTANT DE LA FACILITE.

COMMISSION
D'ENGAGEMENT: UNE COMMISSION D'ENGAGEMENT A UN TAUX DE
3/8 POUR CENT (TROIS HUITIEME DE UN POUR

CENT) PAR AN SERAI PAYABLE DURANT LA PERIODE DE DISPONIBILITE SEMESTRIELLE--
MENT A PARTIR DE LA DATE DE LA CONVEN--
TION DE PRET SUR LE MONTANT NON UTILISE
DE LA 'FACILITE B' POUR UN SEMESTRE
QUELCONQUE.

COMMISSION DE
DIRECTION:

UNE COMMISSION DE DIRECTION A UN TAUX DE
3/4 POUR CENT FLAT (TROIS-QUART DE UN
POUR CENT) SERA PAYABLE A LA BANQUE CHEF
DE FILE A LA SIGNATURE DE LA CONVENTION
DE PRET.

IMPOTS ET AUTRES
RETENUES:

TOUS MONTANTS DUS EN VERTU DE LA PRE--
SENTE CONVENTION DE PRET SERONT PAYES
NET DE TOUS IMPOTS, MONTANTS RETENUS OU
AUTRES DEDUCTIONS QUELLES QU'ELLES
SOIENT.

DOCUMENTATION:

UNE CONVENTION DE PRET ENTRE L'EMPRUN--
TEUR ET LES PARTICIPANTS CONTENANT LES
CLAUSES HABITUELLES POUR LES CONVENTIONS
DE CREDITS A MOYEN-TERME POUR LA
REPUBLIQUE DU CAMEROUN. ELLE
COMPRENDRAIT ENTRE AUTRE, DES CLAUSES
COUVRANT LES REPRESENTATIONS ET LES
GARANTIES, LES ENGAGEMENTS GENERAUX
D'USAGE (Y COMPRIS UNE CLAUSE DE NON
GAGE ET UNE CLAUSE PARI PASSU) ET LES
CAS DE DEFAILLANCE (Y COMPRIS UNE CLAUSE
DE 'CROSS DEFAULT'), AINSI QU'UNE CLAUSE
SAUVEGARDANT LES PARTICIPANTS DE TOUT
CHANGEMENT EVENTUEL DE LEGISLATION CON--
CERNANT LE COEFFICIENT DE RESERVE OU
D'AUTRES REQUETES SEMBLABLES EMISES PAR
TOUTE AUTORITE D'ORDONNANCE APPROPRIEE.

LA 'FACILITE B' NE SERA PAS MISE A
DISPOSITION POUR TIRAGE AVANT QUE LA
BANQUE CHEF DE FILE N'AIT ETE SATISFAIT
QUE:

A) LES FONDS CAMEROUNAIS SOIENT DISPO--
NTEMENT DE LA BIRD.

COMMISSION DE
DIRECTION:

UNE COMMISSION DE DIRECTION A UN TAUX DE
3/4 POUR CENT FLAT (TROIS-QUART DE UN
POUR CENT) SERA PAYABLE A LA BANQUE CHEF
DE FILE A LA SIGNATURE DE LA CONVENTION
DE PRET.

IMPOTS ET AUTRES
RETENUES:

TOUS MONTANTS DUS EN VERTU DE LA PRE--
SENTE CONVENTION DE PRET SERONT PAYES
NET DE TOUS IMPOTS, MONTANTS RETENUS OU
AUTRES DEDUCTIONS QUELLES QU'ELLES
SOIENT.

DOCUMENTATION:

UNE CONVENTION DE PRET ENTRE L'EMPRUN--
TEUR ET LES PARTICIPANTS CONTENANT LES
CLAUSES HABITUELLES POUR LES CONVENTIONS
DE CREDITS A MOYEN-TERME POUR LA
REPUBLIQUE DU CAMEROUN. ELLE
COMPRENDRAIT ENTRE AUTRE, DES CLAUSES
COUVRANT LES REPRESENTATIONS ET LES
GARANTIES, LES ENGAGEMENTS GENERAUX

GAGE ET UNE CLAUSE PARI PASSU) ET LES CAS DE DEFAILLANCE (Y COMPRIS UNE CLAUSE DE 'CROSS DEFAULT'), AINSI QU'UNE CLAUSE SAUVEGARDANT LES PARTICIPANTS DE TOUT CHANGEMENT EVENTUEL DE LEGISLATION CONCERNANT LE COEFFICIENT DE RESERVE OU D'AUTRES REQUETES SEMBLABLES EMISES PAR TOUTE AUTORITE D'ORDONNANCE APPROPRIEE.

LA 'FACILITE B' NE SERA PAS MISE A DISPOSITION POUR TIRAGE AVANT QUE LA BANQUE CHEF DE FILE N'AIT ETE SATISFAIT QUE:

- A) LES FONDS CAMEROUNAIS SOIENT DISPONIBLES ET ASSIGNES A LE PROJET,
- B) L'ENGAGEMENT A LA 'FACILITE A' SOIT EFFECTUE ET QUE LES FONDS SOIENT DISPONIBLES POUR TIRAGES,
- C) LA 'FACILITE A' CONTIENT LES REPRESENTATIONS ET GARANTIES HABITUELLES, LES ENGAGEMENTS GENERAUX ET LES CAS DE DEFAILLANCE D'USAGE POUR UNE CONVENTION DE PRET BIRD RELATIVEMENT AUX PRETS DE COFINANCEMENT A ET B DE LA BANQUE MONDIALE, Y COMPRIS, ENTRE AUTRE:
 - I) UNE CLAUSE DE 'CROSS DEFAULT' AVEC LA 'FACILITE B',
 - II) LA PROVISION POUR LA SURVEILLANCE DU PROJET PAR LA BIRD,
 - III) UNE PROVISION POUR LE PARTAGE PERIODIQUE D'INFORMATION ENTRE LA BIRD ET LA BANQUE AGENT,
 - IV) AUCUNE DES OBLIGATIONS DE PAIEMENT DE L'EMPRUNTEUR NE SERONT EN MORATOIRE OU RENONCEES SANS LA CONSENTEMENT DE LA BIRD,
 - V) LA 'FACILITE A' NE PEUT ETRE REMBOURSEE, PREREMBOURSEE OU ANNULEE TANT QUE DES SOMMES RESTENT ECHEANTES OU NON TIREES SOUS LA 'FACILITE B'.

LOI ET JURIDICTION:

TOUTE LA DOCUMENTATION SERA REGIE PAR ET SUJETTE AU DROIT ANGLAIS.

FRAIS:

TOUS FRAIS, Y COMPRIS LES FRAIS LEGAUX ET DEPENSES (Y COMPRIS TOUTS FRAIS DE PUBLICITE) ENCDURUS DANS LA NEGOCIATION ET LA PREPARATION DE CETTE CONVENTION DE PRET SERAIENT A LA CHARGE DE L'EMPRUNTEUR, JUSQU'A UN MONTANT MAXIMUM

NOUS SOMMES EGALEMENT A VOTRE DISPOSITION POUR DISCUTER DE LA POSSIBILITE DE PERMETTRE A LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN DE S'ENGAGER DANS UNE CONVENTION DE SWAP DE TAUX D'INTERET A TOUT MOMENT POUR LA DUREE DE CETTE CONVENTION DE PRET, POUR PERMETTRE A LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN DE CONVERTIR TOUT OU UNE PARTIE DE LA FACILITE EN PRET A UN TAUX FIXE AVANTAGEUX.

CETTE OFFRE N'EST EN AUCUN LIEE A CE QU'UN CONTRACTANT SPECIFIQUE SE VOIT ATTRIBUER UN CONTRAT POUR UNE QUELCONQUE PARTIE DU PROJET.

COMME VOUS LE SAVEZ, BANQUE PARIBAS EST EXTREMEMENT BIEN PLACEE EN TANT QUE BANQUE INTERNATIONALE IMPLANTEE DANS 52 PAYS DU MONDE POUR MONTER DES FINANCEMENTS DE CREDIT A L'EXPORTATION. DE TELS FINANCEMENTS PEUVENT GENERALEMENT ETRE MONTES A DES TAUX PREFERENTIELS POUR DES EMPRUNTEURS TELS QUE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN ET DE TELLES FACILITES POURRAIENT EVIDEMMENT ETRE UTILISEES EN REMPLACEMENT DES MONTANTS DEJA TIRES SOUS LA 'FACILITE B'.

CETTE OFFRE EST DISPONIBLE ET PEUT ETRE ACCEPTEE JUSQU'A LA CLOTURE DES AFFAIRES A LONDRES, LE 31 MARS, 1986, ET EST SUJETTE AUX DEUX CONDITIONS D'USAGE ENUNCEES CI-DESSOUS:

- 1) AUCUN CHANGEMENT MATERIAL DESAVANTAGEUX DES CONDITIONS ECONOMIQUES, POLITIQUES OU DES MARCHES FINANCIERS INTERNATIONAUX, ET
- 2) AUCUN AUTRE FINANCEMENT INTERNATIONAL NE DOIT ETRE MONTE SOIT PAR LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN SOIT AVEC LE BENEFICE DE SA GARANTIE, SOIT PAR UNE AGENCE QUELCONQUE DU SECTEUR PUBLIC SOIT AVEC LE BENEFICE DE LA GARANTIE DE CELLE-CI QUI PORTERAIT PREJUDICE A LA BONNE RECEPTION DE LA PRESENTE OFFRE SUR LE MARCHE, ENTRE LA DATE DE LADITE OFFRE ET LA DATE DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PRET.

CETTE OFFRE PEUT BIEN ENTENDU ETRE VALABLE AU DELA DU 31 MARS, 1986 MOYENNANT UN ACCORD MUTUEL ENTRE LES PARTIES APPROPRIEES.

NOUS ESPERONS QUE L'ENONCE DE L'OFFRE PLEINEMENT GARANTIE CI-DESSUS VOUS INTERESSERA ET NOUS SERIONS TRES HONORES DE VOUS VOIR CONFIER LE MANDAT POUR MONTER LE FINANCEMENT TRES IMPORTANT AU NOM DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN. NOUS SOMMES CERTAINS QUE LES TERMES ENONCES DANS CE TELEX ABOUTIERAIENT A UNE OPERATION REUSSIE A UN COUT TRES AVANTAGEUX, AVEC LA PARTICIPATION D'UN GROUPE PRESTIGIEUX DE BANQUES INTERNATIONALES REPRESENTANT PLUSIEURS CENTRES D'affaires MONDIAUX.

NOUS ESPERONS AVOIR L'HONNEUR DE DISCUTER DE CETTE OFFRE AVEC VOUS, ET EN ATTENDANT, MESSIEURS JAMES BAIRD ET NICHOLAS PLUMMER A NOS BUREAUX DE LONDRES (TEL. 1-588 7557, OU TELEX 886055) SE TIENNENT A VOTRE ENTIERE DISPOSITION POUR TOUT RENSEIGNEMENT SUPPLEMENTAIRES OU TOUTE EVENTUELLE QUESTION QUE VOUS SOUHAITERIEZ POSER.

SENTIMENTS DISTINGUES
BANQUE PARIBAS (LONDRES)

=03240911

ALT RTD FROM:WAF

NNNN

ZCZC WAFF8361 JWS0823
WANVP
REF : TCP FCA

Ln 2584-CM

JWS0823 JHL894 IN 21/13:42 OUT 21/14:08
UNIB Z 680365F

PARIS MARCH 21ST, 1986

TO : THE WORLD BANK,
WASHINGTON

ATTENTION : MICHEL BEGUERY

FURTHER TO OUR TELCON FOLLOWING TELEX SENT DUDAY TO YAOUNDE

QUOTE
=====

PARIS 21 MARS 1986

MONSIEUR LE MINISTRE DU PLAN ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE,
YAOUNDE
CAMEROUN

OBJET : SIXIEME PROJET ROUTIER
PROJECT DE COFINANCEMENT AVEC LA BANQUE MONDIALE ET UN
CONSORTIUM DE BANQUES COMMERCIALES D'UN MONTANT GLOBAL
EQUIVALENT A 75 MILLIONS US DOLLARS.

MONSIEUR LE MINISTRE,

SUITE A NOTRE LETTRE DU 10 FEVRIER 1986 ET A NOTRE REUNION DU 19 MARS
DERNIER, NOUS AVONS LE PLAISIR DE VOUS PRESENTER CI-DESSOUS NOTRE
OFFRE REVISEE DE FINANCEMENT POUR LE PROJET SOUS RUBRIQUE.

NOUS AVONS L'HONNEUR DE VOUS INFORMER QUE CETTE OFFRE EST FAITE
CONJOINTEMENT AVEC LA BANQUE DE L'UNION EUROPEENNE A QUI VOUS
AVEZ EGALEMENT DEMANDE DE VOUS SOUMETTRE UNE CONTRE PROPOSITION.

NOUS SOUHAITONS ATTIRER VOTRE ATTENTION SUR LES POINTS SUIVANTS
QUI, NOUS L'ESPERONS, REpondent AUX SOUHAITS QUE VOUS AVEZ EXPRIMES
LORS DE NOS RECENTS ENTRETIENS.

- LA DUREE MAXIMUM POSSIBLE DE L'OPERATION PASSE DE 12 ANS A 14 ANS.
- LA DUREE MAXIMUM POSSIBLE DE L'ENGAGEMENT DES BANQUES COMMERCIALES
PASSE DE 10 ANS A 11 ANS.
- LA DUREE MAXIMUM POSSIBLE DE LA PERIODE DE GRACE PASSE DE 4 ANS ET
DEMI A 5 ANS ET DEMI.

- LA MARGE A ETE REDUITE AU MAXIMUM COMPTE TENU DE L'AUGMENTATION DE LA DUREE TOTALE DU CREDIT ET DES CONDITIONS ACTUELLES DU MARCHE.
- LE MONTANT DES COMMISSIONS DE DIRECTION ET D'AGENCE A ETE REDUIT.
- LES FRAIS DE MONTAGE ONT ETE PLAFONNES SELON L'USAGE DU MARCHE, ETANT BIEN ENTENDU QU'AU DELA DU MONTANT FORFAITAIRE SEULS LES FRAIS REELLEMENT ENCOURUS VOUS SERONT FACTURES.

DANS L'ATTENTE DE VOS COMMENTAIRES, ET ESPERANT VIVEMENT COLLABORER AVEC VOUS DANS LA REALISATION DU PRESENT PROJET, NOUS VOUS PRIONS D'AGREER, MONSIEUR LE MINISTRE, L'EXPRESSION DE NOTRE HAUTE CONSIDERATION.

HENRI CASES / CHRISTINE PARNIERE
BANQUE NMB-INTERUNION, PARIS

PARIS 21 MARS 1986

MONSIEUR LE MINISTRE DU PLAN ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE,
YAOUNDE
CAMEROUN

OBJET : SIXIEME PROJET ROUTIER
PROJECT DE COFINANCEMENT AVEC LA BANQUE MONDIALE ET UN
CONSORTIUM DE BANQUES COMMERCIALES D'UN MONTANT GLOBAL
EQUIVALENT A 75 MILLIONS US DOLLARS.

MONSIEUR LE MINISTRE,

LA BANQUE NMB-INTERUNION ET LA BANQUE DE L'UNION EUROPEENNE ONT
LE PLAISIR DE VOUS PRESENTER CI-DESSOUS LEUR OFFRE CONJOINTE DE
FINANCEMENT POUR LE PROJET SOUS RUBRIQUE.

EMPRUNTEUR : LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN

MONTANT GLOBAL : 75 MILLION USDLRS OU CONTREVALEUR EN FRANCS FRAN-
CAIS, ECU OU FLORINS. LES BANQUES CHOISIRONT EN
QUELLE DEVISE ELLES DESIRENT PARTICIPER. CE CHUIX
SERA FIXE POUR TOUTE LA DUREE DU CREDIT.

TRANCHE EN
FRANCS FRANCAIS: SI VOUS OPTEZ POUR UNE TRANCHE EN FRANCS FRANCAIS,
UNE DEROGATION DEVRA ETRE DEMANDEE AUX AUTORITES
MONETAIRES FRANCAISES AFIN QUE L'OPERATION NE SOIT
PAS ASSUJETTIE A L'ENCADREMENT DU CREDIT EN FRANCE.
NOUS POURRONS NOUS CHARGER DES DEMARCHES NECESSAI-
RES A CET EFFET.

DUREE TOTALE : 13 ANS ET DEMI A PARTIR DE LA DATE DU PREMIER TIRAGE
QUI DEVRA AVOIR LIEU AU PLUS TARD 6 MOIS APRES LA
DATE DE SIGNATURE DU CONTRAT DE CREDIT.

REMBOURSEMENT : A PARTIR DU 60E MOIS APRES LA DATE DU PREMIER TIRAGE
EN 15 REMBOURSEMENTS EGAUX, LES 12 PREMIERS ETANT
SEMESTRIELS, ET LES 3 DERNIERS, ANNUELS.

PERIODE
D'UTILISATION : 36 MOIS A DATER DE LA DATE DE SIGNATURE

UTILISATION : PAR TRANCHES DE 12,5 MILLIONS U.S. DOLLARS OU D'UN MULTIPLE ENTIER DE CE MONTANT EN FONCTION DE L'AVANCEMENT DES TRAVAUX.

TAUX D'INTERET : - POUR LES DOLLARS ET LES ECUS :
 . PENDANT LA PERIODE D'UTILISATION, LIBOR A 6 MOIS PLUS 3/4 0/0 P.A.,
 . ENTRE LA FIN DE LA PERIODE D'UTILISATION ET LA 8EME ECHEANCE, LIBOR A 6 MOIS PLUS MARGE DE 7/8 0/0 P.A.,
 . ENTRE LA 8EME ECHEANCE ET L'ECHEANCE FINALE, LIBOR A 6 MOIS PLUS MARGE DE 1-0/0 P.A.

- POUR LES FRANCS FRANCAIS : TMM A 6 MOIS PLUS MEMES MARGES QUE CI-DESSUS.

- POUR LES FLORINS HOLLANDAIS : L'EMPRUNTEUR AURA LE CHOIX ENTRE :
 A. LIBOR A 6 MOIS PLUS MEMES MARGES QUE CI-DESSUS, OU
 B. UN TAUX FIXE PENDANT LES 5 PREMIERES ANNEES QUI, AUX CONDITIONS ACTUELLES SERAIT DE 8-1/8 0/0 P.A., REVISABLE ENSUITE, SELON LES CONDITIONS DU MARCHE, ET POUVANT ALORS ETRE BASE SOIT SUR UN TAUX FIXE, SOIT SUR UN TAUX VARIABLE.

COMMISSION D'ENGAGEMENT : 3/8 0/0 P.A. CALCULE A PARTIR DE LA DATE DE SIGNATURE, SUR LA BASE DU MONTANT DU CREDIT NON TIRE ET PAYABLE TRIMESTRIELLEMENT A TETRME ECHU.

COMMISSION DE DIRECTION/ AGENCE : - SOIT 11/16-0/0 DU TOTAL DU CREDIT, PAYABLE DANS LES TRENTE JOURS SUIVANT LA SIGNATURE DU CONTRAT + 6.000 USDLRS PAR AN.
 - SOIT 3/4-0/0 DU TOTAL DU CREDIT, PAYABLE DANS LES 30 JOURS SUIVANT LA SIGNATURE DU CONTRAT.

FRAIS DE MONTAGE (AVOCATS ET DIVERS) : A LA CHARGE DE L'EMPRUNTEUR, D'UN MONTANT FORFAITAI- TAIRE MINIMUM DE 50.000 USD. AU DELA, CONTRE JUSTIFICATIFS, MAIS N'EXCEDANT PAS 75.000 USDLRS.

REMBOURSEMENT ANTICIPE : POSSIBLE SOUS RESERVE D'UN PREAVIS DE 30 JOURS, A CHAQUE DATE DE PAIEMENT D'INTERET.

TAXES : LES PAIEMENTS DEVRONT ETRE EFFECTUES NETS DE TOUTES TAXES ET RETENUES A LA SOURCE CAMEROUNAISES.

DROIT : LE CONTRAT SERA SOUMIS AU DROIT ANGLAIS.

COMPETENCE JURIDIQUE : COMPETENCE NON EXCLUSIVE DES TRIBUNAUX D'ANGLETERRE, DE PARIS, DES TRIBUNAUX FEDERAUX DES ETATS-UNIS ET TRIBUNAUX DE L'ETAT DE NEW YORK.

PARTICIPATION BANQUE MONDIALE: SOUS FORME D'UNE GARANTIE, A HAUTEUR DE 18.750.000 USDLRS, SOIT 25-0/0 DU MONTANT GLOBAL DU CREDIT

APPLICABLE AUX 7 DERNIERES ECHEANCES COMME SUIV :

- 25-0/0 DES ECHEANCES 9, 10, 11 ET 12,
- 100-0/0 DES ECHEANCES 13, 14 ET 15.

LE PRESENTE PROPOSITION DEVRA RECEVOIR L'AGREMENT DE LA BANQUE MONDIALE. ELLE EST BASEE SUR LES CONDITIONS ACTUELLES DU MARCHE MAIS POURRA ETRE MODIFIEE EN FONCTION DE LA SITUATION DU MARCHE AU MOMENT DE LA MISE EN PLACE DEFINITIVE DU FINANCEMENT. ELLE RESTERA VALABLE POUR ACCEPTATION JUSQU'AU 15 AVRIL 1986, MAIS POURRA ETRE RENOUVELEE ULTERIEUREMENT.

NOUS ESPERONS QUE NOTRE OFFRE REVISEE SERA A VOIRE ENTIERE SATISFACTION ET VOUS PRIONS D'AGREER, MONSIEUR LE MINISTRE, L'EXPRESSION DE NOTRE HAUTE CONSIDERATION.

BANQUE NMB-INTERUNION

POUR LE COMPTE DE

BANQUE NMB-INTERUNION
BANQUE DE L'UNION EUROPEENNE

CC : MR. MICHEL BEGUERY
REGIONAL COFINANCING COORDINATOR
WEST AFRICA
WORLD BANK
WASHINGTON DC

UNQUOTE
=====

BEST REGARDS,

CHRISTINE PARNIERE,
BANQUE NMB-INTERUNION, PARIS

++END/SM

UNIB Z 680365F

=03240905

ALT RTD FROM:WAF

NNNN

Ln 2584-CA

ZCZC WAFF8338 JWS0759
WANVP
REF : TCP FCA

TLX754 PASCA
WTLX

A : MINISTRE DU PLAN ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE -
REPUBLIQUE DU CAMEROUN
ATTN : MR. SADOU HAYATOU

CC : MINISTERE DES FINANCES
ATTN : MR. EDOUARD KOULLA

CC : BANQUE MONDIALE, WASHINGTON
ATTN : MR. BEGUERY, COORDINATEUR REGIONAL DU CO-FINANCEMENT

DE : CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE, PARIS

DATE : 21 MARS 1986

RE : PRET DE USD 100 MILLIONS POUR LE FINANCEMENT PARTIEL DU
6EME PROJET ROUTIER DU CAMEROUN

LORS DE LA REUNION DE COORDINATION QUI S'EST TENUE LE 12 MARS 1986 A
L'AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN A PARIS, VOUS NOUS AVEZ
FAIT PART DE VOTRE SOUHAIT DE RECEVOIR NOTRE OFFRE DEFINITIVE AVANT
CE VENDREDI 21 MARS 1986. NOUS SOMMES ACTUELLEMENT EN TRAIN DE
FINALISER NOTRE OFFRE QUE NOUS VOUS FERONS PARVENIR LUNDI 24 MARS AU
PLUS TARD. VOUS VOUDREZ BIEN NOUS EXCUSER DE CE RETARD DONT NOUS
AVONS INFORME MR. BEGUERY DE LA BANQUE MONDIALE.

SALUTATIONS DISTINGUEES
EMMANUEL BALACEANO/BRUNO LE CHEVALLIER
CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE

1707210386

=03240856

ALT RTD FROM:WAF

NNNN

Ln 2584-CM

ZCZC WAFF8336 JWS0748

WANVP

REF : TCP HC

JWS0748 JQS458 IN 21/10:36 OUT 21/10:41

INSU ZU 650409F

CALLED BY BANQUE INDOSUEZ PARIS

21-03-86/0518/711200

FJ POUR BANQUE MONDIALE USA

N/REF : 7112 - PK/AR

ATTN : M. SADOU HAYATOU, MINISTRE DU PLAN ET DE L'AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE - REPUBLIQUE DU CAMEROUN
M. EDOUARD KOULA, MINISTRE DES FINANCES - REPUBLIQUE
DU CAMEROUN

COPIE : M. BEGUERY, COORDINATEUR REGIONAL DU CO-FINANCEMENT
BANQUE MONDIALE WASHINGTON

RE : PRET B POUR LE FINANCEMENT PARTIEL AUX COTES DE LA
BANQUE MONDIALE DU 6E PROJET ROUTIER DE LA REPUBLIQUE
DU CAMEROUN

BANK OF TOKYO, BANQUE INDOSUEZ, ET
STANDARD CHARTERED BANK SE SONT ASSOCIEES POUR VOUS REMETTRE
UNE OFFRE CONJOINTE FERME ET ENTIEREMENT SOUSCRITE POUR LE
PRET CITE EN REFERENCE.

LE TEXTE DE NOTRE OFFRE EST PRET, CONFORMEMENT A VOTRE
SOUHAIT DE RECEVOIR DES PROPOSITIONS REVISEES AUJOURD'HUI AU
PLUS TARD.

CEPENDANT, NOS ASSOCIES JAPONAIS NE SONT PAS EN MESURE
D'EFFECTUER UNE DERNIERE LIAISON AU SUJET DE CE TEXTE AVEC
LEUR SIEGE SOCIAL A TOKYO, PUISQUE LE MARCHE FINANCIER DE
CETTE VILLE EST FERME AUJOURD'HUI EN RAISON D'UN CONGE
PUBLIC.

NOUS SOLLICITONS DONC VOTRE ACCORD POUR L'ENVOI DE NOTRE
PROPOSITION REVISEE LE LUNDI 24 MARS AU PLUS TARD.

NOUS RESTONS A VOTRE DISPOSITION ET VOUS PRIONS D'AGREER
L'EXPRESSION DE NOTRE HAUTE CONSIDERATION.

C. HOUEL / P. KREITMANN
BANQUE INDOSUEZ - PARIS

INSU ZU 650409F

=03240855

ALT RTD FROM:WAF

NNNN

CN - W2584

ZCZC WAFF8229 JWS0312
WANVP WA2DC
REF : TCP D.S.

JWS0312 ZJU579 IN 20/07:45 OUT 20/07:50
8814985EURMON G
8814985EURMON G
2579 86-03-20 12:44

ATTN: MICHEL BERGUERY
REGIONAL CO-FINANCING ADVISOR (WESTERN AFRICA)
WORLD BANK

CC: MARTIN ARISTIDE OKOUDA
DIRECTEUR ADJOINT
MINISTERE DU PLAN
CAMEROON

RE: UNITED REPUBLIC OF THE CAMEROON--DFL 206 MILLION
WORLD BANK CO-FINANCING

IN THE LATEST ISSUE OF THE EUROMONEY CAPITAL MARKETS GUIDE, WE
PUBLISHED DETAILS OF THE ABOVE FACILITY WHICH AT THAT TIME WE
BELIEVED HAD BEEN MANDATED TO BANK MEES AND HOPE AND
AMSTERDAM-ROTTERDAM BANK NV.

WE HAVE SUBSEQUENTLY DISCOVERED THAT THESE DETAILS WERE IN FACT ONE
OF A NUMBER OF CO-FINANCING OFFERS BEING PUT BEFORE YOUR RESPECTIVE
ORGANIZATIONS, AND AS SUCH WE WOULD LIKE TO APOLOGIZE FOR ANY
INCONVENIENCE THIS HAS CAUSED AS WELL AS ASSURE YOU THAT THESE
DETAILS WERE NOT RELEASED BY EITHER BANK MEES AND HOPE OR
AMSTERDAM-ROTTERDAM BANK.

BEST REGARDS,

NIGEL PAVEY
EDITOR
EUROMONEY CAPITAL MARKETS GUIDE
EUROMONEY PUBLICATIONS LTD.,

8814985EURMON G
8814985EURMON G

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

MINISTERE DE L'INFORMATIQUE
ET DES MARCHES PUBLICS

N° 1920 PR/MINMAP/SG/DAO/SDI.-

Réf. : PAS DE CORRESPONDANCE
Ref. : ANTERIEURE.-

Objet : PRESELECTION DES ENTREPRISES
EN VUE DE LA CONSTRUCTION
DE LA ROUTE KUMBA-MAMFE
LOT 3.-

#406 HA/SH/Files
cc: BW W

2584

PRESIDENCY OF THE REPUBLIC

MINISTRY OF COMPUTER SERVICES
AND PUBLIC CONTRACTS

Yaoundé, le 20 MARS 1986 19

Le Ministre Délégué à la Présidence chargé de l'Informatique
et des Marchés Publics

The Minister Delegate at the Presidency in charge
of Computer Services and Public Contracts

à M ONSIEUR LE REPRESENTANT RESIDENT
to DE LA BANQUE MONDIALE A

- Y A O U N D E -

MESSAGE PORTE

DOC# 228.895

HONNEUR VOUS FAIRE TENIR CI-JOINT POUR INFORMATION STOP
UN (1) EXEMPLAIRE DOSSIER APPEL D'OFFRES STOP COPIE AVIS APPEL
D'OFFRES STOP RELATIFS OPERATION REPRISE EN OBJET STOP.

CONSIDERATION DISTINGUEE STOP ET FIN.-



[Signature]
P. KAMGA NJIKE

BANQUE MONDIALE YAOUNDE	
Date <u>20.3.86</u>	n° <u>073</u>
Rebo <u>VI</u>	
1. originaux dossier + cc lettre → N. Van Waz	
2. cc dossier + original lettre → file	

Ln 2584-CM

ZCZC WAFF8217 JWS0252
WANVP WA2DC
REF : TCP D.S.

481363
RR AA TX023440098
+++

TO : THE WORLD BANK, WASHINGTON

ATTN. : MR. M.J.M. BEQUERY
ROOM A 307

TODAY WE SENT THE FOLLOWING TELEX TO CAMEROUN

QUOTE

A : SON EXCELLENCE,
MONSIEUR SADOU HAYATOU,
MINISTRE DU PLAN ET DE L'AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE DE CAMEROUN
YAOUNDE, CAMEROUN

DE : BANK MEES ET HOPE NV, AMSTERDAM
DEPARTEMENT DES FINANCEMENTS INTERNATIONAUX

DATE : LE 20 MARS 1986

CONCERNE: LE -SIXTH HIGHWAY- PROJET, CAMEROUN

EXCELLENCE,

NOUS VOUS REMERCIONS VIVEMENT DE LA CONVERSATION
CLARIFIANTE QUE NOUS AVONS EU LE PLAISIR D'AVOIR,
LE 13 CRT., AVEC VOTRE TRES ESTIME REPRESENTANT, MONSIEUR
M.A. OKOUDA, DIRECTEUR ADJOINT/DIRECTION DE LA COOPERATION
ECONOMIQUE ET TECHNIQUE.

CEPENDANT, A NOTRE VIF REGRET NOUS AVONS DU CONSTATER QUE
NOTRE BANQUE VOUS A OFFERT - EN COOPERATION AVEC UN CERTAIN
NOMBRE DE BANQUES INTERNATIONALES - (VOIR NOTRE TELEX ET
NOTRE LETTRE DU 11.2.1986) NE REpond PAS A CE QUE DESIRE
VOTRE GOUVERNEMENT.

COMME VOUS LE SAVEZ, NOUS ATTACHONS BEAUCOUP D'IMPORTANCE
A VOUS OFFRIR UN FINANCEMENT, DE PREFERENCE DANS LE CADRE
DU 6-IEME PROJET ROUTIER.

DANS CETTE OPTIQUE, NOUS NOUS SOMMES LAISSES GUIDER PAR LE
DESIR DE VOUS FAIRE UNE OFFRE AUSSI PROFITABLE QUE
POSSIBLE, C'EST-A-DIRE A UN TAUX MIXTE D'ENVIRON 5.25 POUR
CENT PAR AN ET A UNE DUREE MOYENNE D'ENVIRON 16 ANS, EN
CREANT UNE COMBINAISON DE CREDITS MIXTES ET D'UN PRET -B-
POUR LE MONTANT DEMANDE.

POURTANT, UN TEL FINANCEMENT EST LIE A DES CONSULTANTS ET DES ENTREPRENEURS DE CONSTRUCTION NEERLANDAIS, TANDIS QUE MAINTENANT VOUS NOUS AVEZ FAIT SAVOIR QUE VOUS OPTEZ POUR DES FINANCEMENTS NON LIES EN CE QUI CONCERNE LE 6-1EME PROJET ROUTIER.

BANK MEES ET HOPE NV S EN TIENT A LA PHILOSOPHIE QUE LE FINANCEMENT DE PAREILS PROJETS, LIES A DES FINANCEMENTS A LONG TERME, N EST ACCORDE EN PRINCIPE QUE QUAND IL SERT UN INTERET ECONOMIQUE NEERLANDAIS ET NOTAMMENT QUAND IL S AGIT DE CLIENTS DE NOTRE BANQUE.

TOUT AMPLEMENT CONSIDERE, NOUS AVONS CRU NE PAS DEVIER DE CETTE PHILOSOPHIE POUR LE MOMENT ET PAR CONSEQUENT NOUS NOUS TROUVONS DANS L IMPOSSIBILITE D ACCEDER A VOTRE DEMANDE DE VOUS OFFRIR UN FINANCEMENT NON LIE.

NOUS OSONS CROIRE QU IL POURRAIT ETRE DANS L INTERET TANT DE VOTRE PAYS QUE DE NOS CLIENTS - QUE NOUS AVONS INFORMES DANS L INTERVALLE DES RESULTATS DE NOTRE ENTRETIEN A PARIS LE 13 CRT. - DE POURSUIVRE NOS DELIBERATIONS AVEC VOUS SUR L APPLICATION DE NOTRE PAQUET DE FINANCEMENT ATTRAYANT EN TOUT OU EN PARTIES.

TOUJOURS BIEN VOLONTIERS A VOTRE DISPOSITION, NOUS VOUS PRIONS D AGREER, EXCELLENCE, L EXPRESSION DE NOS SENTIMENTS DISTINGUES.

M. J. F. DE JONG (SENIOR MANAGER)
R. DOMMERHOLT (MANAGER)
DEPARTMENT DES FINANCEMENT INTERNATIONAUX
BANK MEES ET HOPE NV, AMSTERDAM
TLX.: 11424 BMHA NL

C/C MME. ELISABETH TANKEU, VICE MINISTRE
M. ZOA OLOA
M. M. A. OKOUDA
M. BOUGNA BARLA

MR. M. J. M. BEQUERY
CO-FINANCING COORDINATOR
WEST-AFRICAN REGION
WORLD BANK, WASHINGTON

UNQUOTE

++

WORLD BANK, WASHINGTON

=03200933

ALT RTD FROM:WAF

NNNN

ln 2584-CH

ZCZC WAFF8260 WUI458
WANVP
REF : TCP FCA

WUI458
BNP A 650814F

PARIS, LE 20 MARS 1986

DE : BANQUE NATIONALE DE PARIS
PARIS

A : WORLD BANK
WASHINGTON

ATTN :

A L'ATTENTION DE MICHEL BEGUERY CO-FINANCING COORDINATOR
WESTERN AFRICA REGION

OBJET : 6EME PROJET ROUTIER

COFINANCEMENT AVEC LA BANQUE MONDIALE

OFFRE FERME DE :

LA BANQUE NATIONALE DE PARIS

LA CAISSE NATIONALE DU CREDIT AGRICOLE

LE CREDIT LYONNAIS

ET AL SAUDI BANK.

COMME SUITE A NOTRE ENTRETIEN TELEPHONIQUE DE MARDI DERNIER, JE VOUS PRIE DE BIEN VOULOIR TROUVER CI-DESSOUS COPIE INTEGRALE DES TELEX ENVOYES CE JOUR A MONSIEUR SADOU HAYATOU, MINISTRE DU PLAN ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET A MONSIEUR EDOUARD KOULLA, MINISTRE DES FINANCES.

MONSIEUR LE MINISTRE,

VOUS AVONS L'HONNEUR DE NOUS REFERER AU FINANCEMENT PARTIEL DU 6EME PROJET ROUTIER.

NOUS TENONS A VOUS INFORMER QUE NOUS ETUDIONS ACTUELLEMENT UNE AMELIORATION SUBSTANTIELLE DES CONDITIONS DE NOTRE OFFRE ENVOYEE A VOS SERVICES LE 10 FEVRIER DERNIER.

NOTRE NOUVELLE PROPOSITION VOUS PARVIENDRA AU PLUS TARD MERCREDI PROCHAIN.

NOUS VOUS PRIONS DE CROIRE, MONSIEUR LE MINISTRE, A L'EXPRESSION DE NOTRE TRES HAUTE CONSIDERATION.

BANQUE NATIONALE DE PARIS - CAISSE NATIONALE DU CREDIT AGRICOLE - CREDIT LYONNAIS ET AL SAUDI BANK.

BNP H 000814F
174174 1636 200386
01710171 458

=03210938

ALT RTD FROM:WAF

NNNN

WORLD BANK OUTGOING MESSAGE FORM Cable, Telex
IMPORTANT—PLEASE READ INSTRUCTIONS BELOW BEFORE TYPING FORM

Typewritten
Character
Must Fall
Completely in
Box!

PAGE
OF

OFFICIAL DEPT/DIV
ABBREVIATION

WAPT2

MESSAGE NUMBER

TEST NUMBER
(FOR CASHIER'S USE ONLY)

Ln 2584-CM

START
HERE

BOOK OF TWO

M. MUSONGE

DIRECTEUR MATGENIE

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT

YAOUNDE, CAMEROUN

TELEX No. 8293 KN

978-

M. LE REPRESENTANT RESIDENT

BIRD

YAOUNDE, CAMEROUN

~~TELEX No. 8307 KN~~

END
OF
TEXT

PINK AREA TO BE LEFT BLANK AT ALL TIMES

INFORMATION BELOW NOT TO BE TRANSMITTED

CLASS OF SERVICE:

TELEX NO.:

DATE:

3.14.86

SUBJECT:

CAMEROON VI Highway Project

DRAFTED BY:

EXTENSION:

CLEARANCES AND COPY DISTRIBUTION:

AUTHORIZED BY (Name and Signature):

DEPARTMENT:

WAPT2

SECTION BELOW FOR USE OF CABLE SECTION

CHECKED FOR DISPATCH

WORLD BANK OUTGOING MESSAGE FORM Cable, Telex
IMPORTANT—PLEASE READ INSTRUCTIONS BELOW BEFORE TYPING FORM

Typewritten
Character
Must Fall
Completely in
Box!

PAGE

OF

OFFICIAL DEPT/DIV
ABBREVIATION

MESSAGE NUMBER

TEST NUMBER
(FOR CASHIER'S USE ONLY)

1 **1** 2

WAPT2

START
2 HERE

ATTENTION M. MUSONGE, DIRECTEUR, MATGENIE COPIE RESREP BIRD,
YAOUNDE, CAMEROUN.

REFERENCE SIXIEME PROJET ROUTIER PRET 2584-CM SUITE VOTRE LETTRE
No. 4303/MATGENIE/SDT DU 5 MARS. NOUS N'AVONS PAS D'OBJECTION A
VOTRE LISTE RESTREINTE POUR UNE ASSISTANCE TECHNIQUE DESTINEE A LA
GESTION ET A LA MOTIVATION DU PERSONNEL DE LA MATGENIE. EN CE QUI
CONCERNE LES AUTRES PIECES DU DOSSIER DE L'APPEL D'OFFRES NOUS
AVONS LES COMMENTAIRES SUIVANTES:

AAA CAHIER DES PRESCRIPTIONS SPECIALES:

PRIMO PAGE 3 ARTICLE 1. IL FAUT AJOUTER A LA GESTION A LA
TROISIEME LIGNE ENTRE ASSISTANCE TECHNIQUE DESTINEE ET A LA
MOTIVATION DU PERSONNEL.

SECUNDO PAGE 10, ARTICLE 29. DEVRAIT ETRE SUPPRIMEE TOUTE
REFERENCE AU COMPTABLE DE LA BANQUE MONDIALE. DONC LE DEUXIEME
PARAGRAPHE DE PAGE 10 DEVRAIT LIRE COMPTABLE CHARGE DES PAIEMENTS:
LE DIRECTEUR DU TRESOR A YAOUNDE.

BBB CADRE DE REFERENCE

PRIMO PAGE 6. PARTIE FINANCIERE DE L'OFFRE. LE DOCUMENT INTITULE
SOUMISSION SE REFERE-T-IL AU DOCUMENT INTITULE BORDEREAU DES PRIX?
SECUNDO PAGE 6. EVALUATION DES OFFRES. NOUS PROPOSONS QUE SOIT
INDIQUE LE COEFFICIENT DE PONDERATION A ETRE APPLIQUE A CHAQUE

END
OF
TEXT

PINK AREA TO BE LEFT BLANK AT ALL TIMES

INFORMATION BELOW NOT TO BE TRANSMITTED

CLASS OF SERVICE: **Telex** TELEX NO.: **Book of Two** DATE: **3.14.86**

SUBJECT: DRAFTED BY: EXTENSION:

CLEARANCES AND COPY DISTRIBUTION:

AUTHORIZED BY (Name and Signature):

DEPARTMENT: **WAPT2**

SECTION BELOW FOR USE OF CABLE SECTION
CHECKED FOR DISPATCH

WORLD BANK OUTGOING MESSAGE FORM Cable, Telex
IMPORTANT—PLEASE READ INSTRUCTIONS BELOW BEFORE TYPING FORM

Typewritten
Character
Must Fall
Completely in
Box!

PAGE
OF

OFFICIAL DEPT/DIV
ABBREVIATION

MESSAGE NUMBER

TEST NUMBER
(FOR CASHIER'S USE ONLY)

1 → 2 OF 2

WAPT2

--	--	--	--	--	--	--	--

--	--	--	--	--	--	--	--

START
2 HERE

CRITERE D'EVALUATION. VOIR PARTICULIEREMENT ARTICLES 2.21 A 2.43
DES DIRECTIVES DE LA BANQUE MONDIALE CONCERNANT LA PASSATION DES
MARCHES.
A L'EXEPCION DES POINTS MENTIONNES CI-DESSUS NOUS N'AVONS PAS
D'OBJECTION AUX DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES PROPOSES. HAUTE
CONSIDERATION, LUDWIG, CHEF DE DIVISION PAR INTERIM, TRANSPORTS 2,
INTBAFRAD.

END
OF
TEXT

PINK AREA TO BE LEFT BLANK AT ALL TIMES

INFORMATION BELOW NOT TO BE TRANSMITTED

CLASS OF SERVICE: Telex TELEX NO.: Book pf Two DATE: 3.14.86

SUBJECT: CAMEROON VI HIGHWAY Project

DRAFTED BY: HHansen:ms

EXTENSION: 74814

CLEARANCES AND COPY DISTRIBUTION:
cl/w & cc: Mr. Lyle
cc: Messrs. Apitz, Van Waes,
Ms. Prefontaine

AUTHORIZED BY (Name and Signature): Peter Ludwig, Acting Div. Chief

DEPARTMENT: WAPT2

SECTION BELOW FOR USE OF CABLE SECTION
CHECKED FOR DISPATCH

WORLD BANK OUTGOING MESSAGE FORM Cable, Telex
IMPORTANT—PLEASE READ INSTRUCTIONS BELOW BEFORE TYPING FORM

SP

In 2584-CH

Typewritten
Character
Must Fall
Completely in
Box!

START
2 HERE

3
4
5
6
7
8
10
11
12
13
14
15
16
18
19
20
21
22

PAGE

OF

1

1

OFFICIAL DEPT/DIV
ABBREVIATION

WANVP

MESSAGE NUMBER

TEST NUMBER
(FOR CASHIER'S USE ONLY)

MR BAIRD, INTERNATIONAL FINANCE, BANQUE PARIBAS, LONDON, UK
I REPEAT TELEX SENT TO YOU FEBRUARY 27, 1986
ON BEHALF OF THE GOVERNMENT OF CAMEROON, AM PLEASED TO INFORM YOU
THAT FOLLOWING RECEIPT OF YOUR FINANCIAL PROPOSAL REPRESENTATIVES
OF THE CAMEROONIAN GOVERNMENT AND OF THE WORLD BANK WILL BE
VISITING PARIS ON MARCH 11 AND 12 TO DISCUSS THE B LOAN COFINANCING
OF THE SIXTH HIGHWAY PROJECT. SUGGEST YOU CALL MS TREZCIAK OR MS
COCQUYT IN WORLD BANK PARIS OFFICE (47-23-54-21) TO SET UP
APPOINTMENT AT YOUR CONVENIENCE. REGARDS. BEGUERY. REGIONAL
COFINANCING COORDINATOR, WEST AFRICA REGION, WORLD BANK

END
OF
TEXT

PINK AREA TO BE LEFT BLANK AT ALL TIMES

INFORMATION BELOW NOT TO BE TRANSMITTED

CLASS OF SERVICE:

TELEX

TELEX NO.:

886055

DATE:

3.11.86

SUBJECT:

CAMEROON: Highways VI - B loan

DRAFTED BY:

MBEGUERY

EXTENSION:

7-3535

CLEARANCES AND COPY DISTRIBUTION:

AUTHORIZED BY (Name and Signature):

MBEGUERY

DEPARTMENT:

WANVP

SECTION BELOW FOR USE OF CABLE SECTION

CHECKED FOR DISPATCH

WORLD BANK OUTGOING MESSAGE FORM Cable, Telex
IMPORTANT—PLEASE READ INSTRUCTIONS BELOW BEFORE TYPING FORM

5
315

Ln 2584-CM

Typewritten
Character
Must Fall
Completely in
Box!

PAGE

OF

OFFICIAL DEPT/DIV
ABBREVIATION

MESSAGE NUMBER

TEST NUMBER
(FOR CASHIER'S USE ONLY)

1 → 1 OF 2

WAPT2

START
2 HERE

3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22

*

~~BOOK OF THREE~~

*

(1) MONSIEUR LE DIRECTEUR DES ROUTES
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT
YAOUNDE, CAMEROUN

(2) MONSIEUR LE REPRESENTANT RESIDENT
INTBAFRAD
YAOUNDE, CAMEROUN
~~TELEX NO 8307~~

(3) S. E. LE MINISTRE DE L'EQUIPEMENT
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT
YAOUNDE
CAMEROUN

END
OF
TEXT

PINK AREA TO BE LEFT BLANK AT ALL TIMES

INFORMATION BELOW NOT TO BE TRANSMITTED

CLASS OF SERVICE:

IBRD XAO

PLS DLVR ALL

DATE: 03/06/86

SUBJECT:

DRAFTED BY:

EXTENSION:

CLEARANCES AND COPY DISTRIBUTION:

AUTHORIZED BY (Name and Signature):

DEPARTMENT:

SECTION BELOW FOR USE OF CABLE SECTION

CHECKED FOR DISPATCH:

WORLD BANK OUTGOING MESSAGE FORM Cable, Telex
IMPORTANT—PLEASE READ INSTRUCTIONS BELOW BEFORE TYPING FORM

Typewritten
Character
Must Fall
Completely in
Box!

PAGE

OF

OFFICIAL DEPT/DIV
ABBREVIATION

MESSAGE NUMBER

TEST NUMBER
(FOR CASHIER'S USE ONLY)

START
HERE

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22

END
OF
TEXT

S. E. LE MINISTRE DE L'EQUIPEMENT, COPIE A MONSIEUR LE DIRECTEUR
DES ROUTES ET LE REPRESENTANT RESIDENT, YAOUNDE, CAMEROUN.
REFERENCE SIXIEME PROJET ROUTIER, PRET 2584-CM, CONTROLE
TECHNIQUE DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE LA ROUTE DOUALA-KOMBE ET
VOTRE TELEX ET ENVOI 002064 DU 28 FEVRIER 1986.
AAA HONNEUR VOUS FAIRE PART DE NOS OBSERVATIONS SUR DOSSIER
D'APPEL D'OFFRES PROPOSE.
UN DANS ARTICLE 3 'FINANCEMENT ET REGLEMENTATION' NOUS SUGGERONS
QUE LA REFERENCE AU FINANCEMENT EVENTUEL PAR LA BANQUE SOIT
CONFORME AU TEXTE SUGGERE A L'ARTICLE 2.12 DES DIRECTIVES
CONCERNANT LA PASSATION DES MARCHES.
DEUX PRIERE DE SUPPRIMER LA REFERENCE AU COMPTABLE DE LA BANQUE
MONDIALE POUR LES PAIEMENTS DANS LES ARTICLES 10 'REMUNERATION'
ET 15 'NANTISSEMENT'.
BBB COMPTE TENU OBSERVATIONS CI-DESSUS NOUS N'AVONS PAS
D'OBJECTION AU DOSSIER PROPOSE.
CCC PRIERE NOUS COMMUNIQUER SHORT LIST PROPOSEE POUR LA
CONSULTATION, ET CALENDRIER DE LA CONSULTATION.
HAUTE CONSIDERATION, P. LUDWIG, CHEF DE DIVISION DES TRANSPORTS
II PAR INTERIM, BUREAU REGIONAL AFRIQUE DE L'OUEST.

PINK AREA TO BE LEFT BLANK AT ALL TIMES

INFORMATION BELOW NOT TO BE TRANSMITTED

CLASS OF SERVICE: TELEX

TELEX NO.:

DATE: 03/06/86

SUBJECT: CAM HWYS VI

DRAFTED BY: BVanLaes:rc

EXTENSION: 74838

CLEARANCES AND COPY DISTRIBUTION:

cc: Messrs. Chevallier,
Hansen

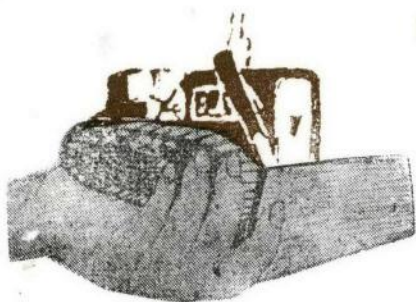
AUTHORIZED BY (Name and Signature)
P. LUDWIG, AG CHIEF, WAPT2

DEPARTMENT:
WAP

SECTION BELOW FOR USE OF CABLE SECTION

CHECKED FOR DISPATCH

57-62584



PARC NATIONAL DE MATERIEL DE GENIE CIVIL

Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial

DIRECTION A YAOUNDE — ROUTE DE DOUALA

YAOUNDE, LE 5 MARS 1986

LE DIRECTEUR DU PARC NATIONAL
DE MATERIEL DE GENIE CIVIL

A

LA BANQUE MONDIALE
DIVISION DES TRANSPORTS II
REGION AFRIQUE DE L'OUEST

A L'ATTENTION DE MONSIEUR
VAN VUYS.

P N M G C

B. P. 2063 - YAOUNDE
TEL. : 23 27 34 - 23.08.16

N/Réf : No 4303 /MATGENIE/SDT.-

V/Réf :

Objet : Vie Projet Routier.-
Assistance Technique en
gestion au MATGENIE

MAR 25 1986

HA/Files
cc: BMU

#382

Messieurs,

DOC# 229.551

J'ai l'honneur de vous faire parvenir pour
accord, la liste des Firmes arrêtée par nos soins,
pour consultation restreinte.

.../... 2 -

Télév. sub 03/14-86

Rd.

Il s'agit de :

- 1/ ORT TECHNICAL SERVICE
ORT HOUSE
SUMPTER CLOSE
FINCHLEY ROAD
LONDON NW 3
ENGLAND
- 2/ C E G I R
2, COMPLEXE DESJARDINS
BUREAU 2301
C.P. 160
MONTREAL, QUEBEC H 5BIB3
CANADA
- 3/ S E M A
16, RUE BARBES
92126 MONTROUGE
CEDEX, FRANCE
- 4/ ALEXANDER PROUDFOOT
THREE ILLINOIS CENTER
CHICAGO, ILLINOIS 60601
U.S.A.
- 5/ S O D I
94, RUE LAURISTON
75116 PARIS
FRANCE
- 6/ ROY JORGENSEN
P.O. BOX 3310
GAITHERSBURG, MD 20 878
U.S.A.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression
de ma haute considération./-




MUSONGE PETER MAFANY.-

Ln 2584-CM

ZCZC WAFF7261 RCA7536
WAPT2 WA2DC ADMCB
REF : TCP FCA

YAO0120
WAPT2
.IBRDYAO
INTBAFRAD YAOUNDE CAMEROON MARCH 5 1986
FOR P. LUDWIG

REF SIXTH HIGHWAY PROJECT, LN 2584-CM.
PLEASE ADDRESS FOLLOWING TELEX : QUOTE S.E. LE MINISTRE DE L'EQUI-
PEMENT COPIE A MONSIEUR LE DIRECTEUR DES ROUTES ET LE REPRESENTANT
ESIDENT, YAOUNDE CAMEROUN.
REFERENCE : SIXIEME PROJET ROUTIER, PRET 2584-CM. CONTROLE TECHNIQUE
DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE LA ROUTE DOUALA-KOMBE ET VOTRE TELEX
ET ENVOI 002064 DU 28 FEVRIER 1986.
(AAA) HONNEUR VOUS FAIRE PART DE NOS OBSERVATIONS SUR DOSSIER
D'APPEL D'OFFRES PROPOSE.
(UN) DANS ARTICLE 3 ''FINANCEMENT ET REGLEMENTATION'' NOUS SUGGERONS
QUE LA REFERENCE AU FINANCEMENT EVENTUEL PAR LA BANQUE SOIT CONFORME
AU TEXTE SUGGERE A L'ARTICLE 2.12 DES DIRECTIVES CONCERNANT LA
PASSATION DES MARCHES.
(DEUX) PRIERE DE SUPPRIMER LA REFERENCE AU COMPTABLE DE LA BANQUE
MONDIALE POUR LES PAIEMENTS DANS LES ARTICLES 10 ''REMUNERATION'' ET
15 ''NANTISSEMENT''.
(BBB) COMPTE TENU OBSERVATIONS CI-DESSUS NOUS N'AVONS PAS D'OBJEC-
TION AU DOSSIER PROPOSE.
(CCC) PRIERE NOUS COMMUNIQUER SHORT LIST PROPOSEE POUR LA CONSULTA-
TION, ET CALENDRIER DE LA CONSULTATION.
AUTE CONSIDERATION. P. LUDWIG, WAPT2 UNQUOTE
BEST REGARDS/B. VAN WAES

=03050923

ALT RTD FROM:WAF

NNNN

ln 2584-CM

ZCZC WAFF7284 JWS0037
WANVP WA2DC WAPT2
REF : TCP HC

TLX227 PASCA
WTLX

A : REPUBLIQUE DU CAMEROUN, YAOUNDE
ATTN : MR. LE MINISTRE DU PLAN ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE,
MR. SADOU HAYATOU

CC : BANQUE MONDIALE, WASHINGTON
ATTN : MR. MICHEL BEGUERY

DE : CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE, PARIS

DATE : 5 MARS 1986

RE : FINANCEMENT DU VIEME PROJET SECTORIEL ROUTIER
CO-FINANCEMENT DE US DLRS 75 MILLIONS ENTRE LA BANQUE
MONDIALE, LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN ET LES BANQUES
COMMERCIALES

MONSIEUR LE MINISTRE,

COMME SUITE A NOTRE OFFRE FINANCIERE DU 10 FEVRIER 1986 PAR
LAQUELLE LE CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE, INDUSTRIAL BANK OF JAPAN
ET NATIONAL WESTMINSTER BANK PLC VOUS AVAIT FAIT UNE OFFRE DE
SOUSCRIRE A UN CO-FINANCEMENT AVEC LA BANQUE MONDIALE DE US DLRS
75 MILLIONS EQUIVALENTS EN FAVEUR DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN,
NOUS AVONS LE PLAISIR DE VOUS PROROGER LA VALIDITE DE NOTRE OFFRE
DU 3 MARS AU 30 MARS 1986.

HAUTE CONSIDERATION
CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE

1545050386

=03060825

ALT RTD FROM:WAF

NNNN

Ln 2584-CM

ZCZC WAFF7211 PTTI0649 PAR0339

WA2DC

REF : IBRDPAR

INTBAFRAD PARIS, FRANCE, MAR 04, 1986

ATTN. CHEVALLIER

FOLLOWING FROM YAOUNDE, CAMEROON DATED MAR 04, 1986

FOR MR. CARTER, INTBAFRAD PARIS, MESSRS. P. LUDWIG AND J. CHEVALLIER

RE CAMEROON SIXTH HIGHWAY PROJECT LN 2584 - B LOAN

(AAA) MINEQ SUBMITTED UPDATED COST ESTIMATES AT MEETING MARCH 3 AS FOLLOWS :

	TOTAL COST WITH CONTINGENCIES
- BUILDINGS	900
- STRENGTHENING	98 167
- CONSTRUCTION	
. KUMBA - MAMFE	13 910
. MBAL - EBOL	27 950
- CONSULTANTS	14 985
- FELLOWSHIPS	384
- EQUIPMENT	4 148

TOTAL ...	161 175 MILLIONS FCFA

(BBB) PROPOSED FINANCING PLAN COMPRISES (ONE) BIRD FOR ALL BUILDINGS, PART OF STRENGTHENING, KUMBA-MAMFE CONSTRUCTION, ALL CONSULTANTS EXCEPT SUPERVISION FOR BAD PROJECTS, ALL FELLOWSHIPS (TWO) AFRICAN DEVELOPMENT BANK BAFOUSSAM-FOUMBAN SECTION OF STRENGTHENING (TRANS- AFRICAINE) MBALMAYO-EBOLWA OF CONSTRUCTION AND RELATED SUPER- VISION (THREE) JAPAN FOR EQUIPMENT FOUR SUPPLIERS CREDIT FOR PART STRENGTHENING (FIVE) B LOAN FOR PART STRENGTHENING AND (SIX) CAMEROON FOR ALL LOCAL COSTS ESTIMATED INCLUDING CONTINGENCIES 51 592 MILLION FCFA.

(CCC) FINANCING PLAN PROPOSED BY MINEQ NOT AGREED WITH MINPLAN AND MINFIN :

	BIRD	ADB	JAP	SUP.CRED.	B LOAN	CAM
BUILD.	644	-	-	-	-	526
STRENGTH.	16 885	7 647	-	20 009	20 250	33 376
CONSTRUCT.	9 181	18 447	-	-	-	14 232
CONSULT.	10 406	1 582	-	-	-	2 997
FELLOW.	384	-	-	-	-	-
EQUIP.	-	-	4 148	-	-	461
	-----	-----	-----	-----	-----	-----
USD EQUIV.	37 500	27 676	4 148	20 009	20 250	51 592
	125	92.5	14.0	67.0	67.5	172

(DDD) AT AVERAGE EXCHANGE RATE ESTIMATED FOR 1986 THRU 1990 OF 300 CFA PER DOLLAR B LOAN PROPOSED OF 75 MILLION DOLLARS INCLUDING A 10 % BANK PARTICIPATION.

(EEE) FINANCING PLAN FOR INDIVIDUAL STRENGTHENING CONTRACTS WOULD HAVE TO BE DISCUSSED ON A CASE BY CASE BASIS ACCORDING TO ALL AVAILABLE FINANCING SOURCES. B LOAN AGREEMENT SHOULD NOT JEOPARDIZE THIS FLEXIBILITY.

(FFF) B LOAN COULD BE LARGER THAN PROPOSED ACCORDING TO COMMERCIAL BANKS PARTICIPATIONS AND RELATIVE ADVANTAGE OF B LOAN VERSUS SUPPLIER'S CREDIT AND YOUR DISCUSSIONS WITH COMMERCIAL BANKS. ESTIMATED FINANCING REQUIREMENTS PER ANNUM ARE :

	LOCAL COSTS	FOREIGN COSTS
- 86/87	7 253	16 333

07/88	14 084	31 748
- 88/89	15 586	31 618
- 89/90	10 084	20 836
- 90/91	4 085	9 048

TOTAL ...	51 592	109 583
-----------	--------	---------

(GGG) MORE DETAILS ARE ADDRESSED VIA DHL TO PARIS OFFICE ATTENTION JEROME CHEVALLIER AND COPIED TO WAPT2.

(HHH) I AM PROCEEDING TO CONGO ON MARCH 12 BUT IF YOU CONSIDER I MIGHT BE USEFULL IN PARIS COULD ARRANGE TO ARRIVE PARIS VIA BRUSSELS MORNING MARCH 11. ALTERNATIVELY I WOULD BE IN YAOUNDE OFFICE ON MARCH 12 FOR TELEPHONE CONTACT. PLEASE CALL ME TO CONFIRM LATEST WEDNESDAY MORNING.

(III) IF YOUR DISCUSSIONS WITH COMMERCIAL BANKS ARE LIMITED TO DEFINE AMOUNT OF B LOAN WITHOUT DETAILS OR FINANCING OF INDIVIDUAL SUB CONTRACTS MY PARTICIPATION NOT SUGGESTED.

BEST REGARDS/B. VAN WAES

=03050904

LT RTD FROM:WAF

NNNN

Ln 2584-CH

ZCZC WAFF7169 RCA7218
WAPT2 WA2DC ADMCB
REF : TCP1 MET

YA00115
WAPT2 WA2DC
.IBRDYAO

INTBAFRAD YAOUNDE CAMEROON MARCH 4 1986
FOR MR. CARTER, INTBAFRAD PARIS, MESSRS. P. LUDWIG AND J. CHEVALLIER

URGENT

RE CAMEROON SIXTH HIGHWAY PROJECT LN 2584 - B LOAN

(AAA) MINEQ SUBMITTED UPDATED COST ESTIMATES AT MEETING MARCH 3
AS FOLLOWS :

	TOTAL COST WITH CONTINGENCIES
- BUILDINGS	900
- STRENGTHENING	98 167
- CONSTRUCTION	
. KUMBA - MAMFE	13 910
. MBAL - EBOL	27 950
- CONSULTANTS	14 985
- FELLOWSHIPS	384
- EQUIPMENT	4 148

TOTAL ...	161 175 MILLIONS FCFA

(BBB) PROPOSED FINANCING PLAN COMPRISES (ONE) BIRD FOR ALL BUILDINGS,

PART OF STRENGTHENING, KUMBA-MAMFE CONSTRUCTION, ALL CONSULTANTS
EXCEPT SUPERVISION FOR BAD PROJECTS, ALL FELLOWSHIPS (TWO) AFRICAN
DEVELOPMENT BANK BAFOUSSAM-FOUMBAN SECTION OF STRENGTHENING (TRANS-
AFRICAIN) MBALMAYO-EBOLWA OF CONSTRUCTION AND RELATED SUPER-
VISION (THREE) JAPAN FOR EQUIPMENT FOUR SUPPLIERS CREDIT FOR
PART STRENGTHENING (FIVE) B LOAN FOR PART STRENGTHENING AND (SIX)
CAMEROON FOR ALL LOCAL COSTS ESTIMATED INCLUDING CONTINGENCIES
51 592 MILLION FCFA.

(CCC) FINANCING PLAN PROPOSED BY MINEQ NOT AGREED WITH MINPLAN AND
MINFIN :

	BIRD	ADB	JAP	SUP.CRED.	B LOAN	CAM
BUILD.	644	-	-	-	-	526
STRENGTH.	16 885	7 647	-	20 009	20 250	33 376
CONSTRUCT.	9 181	18 447	-	-	-	14 232
CONSULT.	10 406	1 582	-	-	-	2 997
FELLOW.	384	-	-	-	-	-
EQUIP.	-	-	4 148	-	-	461
	-----	-----	-----	-----	-----	-----
USD EQUIV.	37 500	27 676	4 148	20 009	20 250	51 592
	125	92.5	14.0	67.0	67.5	172

(DDD) AT AVERAGE EXCHANGE RATE ESTIMATED FOR 1986 THRU 1990 OF
300 CFA PER DOLLAR B LOAN PROPOSED OF 75 MILLION DOLLARS INCLUDING
A 10 & BANK PARTICIPATION.

(EEE) FINANCING PLAN FOR INDIVIDUAL STRENGTHENING CONTRACTS WOULD
HAVE TO BE DISCUSSED ON A CASE BY CASE BASIS ACCORDING TO ALL
AVAILABLE FINANCING SOURCES. B LOAN AGREEMENT SHOULD NOT JEOPARDIZE
THIS FLEXIBILITY.

(FFF) B LOAN COULD BE LARGER THAN PROPOSED ACCORDING TO COMMERCIAL

BANKS PARTICIPATIONS AND RELATIVE ADVANTAGE OF B LOAN VERSUS
 SUPPLIER'S CREDIT AND YOUR DISCUSSIONS WITH COMMERCIAL BANKS.
 ESTIMATED FINANCING REQUIREMENTS PER ANNUM ARE :

	LOCAL COSTS	FOREIGN COSTS
- 86/87	7 253	16 333
- 87/88	14 584	31 748
- 88/89	15 586	31 618
- 89/90	10 084	20 836
- 90/91	4 085	9 048
	-----	-----
TOTAL ...	51 592	109 583

(GGG) MORE DETAILS ARE ADDRESSED VIA DHL TO PARIS OFFICE ATTENTION
 JEROME CHEVALLIER AND COPIED TO WAPT2.

(HHH) I AM PROCEEDING TO CONGO ON MARCH 12 BUT IF YOU CONSIDER
 I MIGHT BE USEFULL IN PARIS COULD ARRANGE TO ARRIVE PARIS VIA
 BRUSSELS MORNING MARCH 11. ALTERNATIVELY I WOULD BE IN YAOUNDE OFFI-
 CE ON MARCH 12 FOR TELEPHONE CONTACT. PLEASE CALL ME TO CONFIRM
 LATEST WEDNESDAY MORNING.

(III) IF YOUR DISCUSSIONS WITH COMMERCIAL BANKS ARE LIMITED TO
 EFINE AMOUNT OF B LOAN WITHOUT DETAILS OR FINANCING OF INDIVIDUAL
 SUB ONTRACTS MY PARTICIPATION NOT SUGGESTED.
 BEST REGARDS/B. VAN WAES

=03040929

ALT RTD FROM:WAF

NNNN

MINISTRE DE L'EQUIPEMENT
DIRECTION DES ROUTES

DR/VèPR/GG/ABA/86.0083.-N

N/Réf. :

Objet : Renforcement de la Route
Subject DOUALA - KOMBE
-DAO Contrôle Technique.-

HAIFUES
cc-Bmw

MAR 24 1986

#376

TRES URGENT

MINISTRY OF EQUIPMENT
DEPARTMENT OF HIGHWAYS

N° 002064 /MINEQ/DR

Yaoundé, le 28 FEVR. 1986 19

Le Ministre de l'Equipeement
The Minister of Equipment

à Monsieur le Représentant Résident de la
to BANQUE MONDIALE (IMMEUBLE KENNEDY)
B.P. 1128
YAOUNDE

MESSAGE PORTE

HONNEUR VOUS FAIRE TENIR CI-JOINT POUR AVIS DEUX (2) EXEMPLAIRES
DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES POUR LE CONTROLE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE REN-
FORCEMENT DE LA ROUTE DOUALA - KOMBE - STOP -

JE VOUS RAPPELLE QU'IL EST ENVISAGE DE FINANCER CES PRESTATIONS
DANS LE CADRE DU VIème PROJET ROUTIER (PRET N° 2584 CM) - STOP -

CONSIDERATION DISTINGUEE - STOP ET FIN.-

P.J.: - 2 DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

COPIE A :- MINMAP
MINPAT

P. le Ministre de l'Equipeement
et par Délégation
Le Secrétaire Général P. I.



HAPPI DAKLEU Joseph

BANQUE MONDIALE YAOUNDE
Date 28.2.86 n° 048
Dossier hds VI
Telex Response
of 3/5/86 from
Yaounde

2/20/80
3/21/80
Lopez
RECEIVED
1986 MAR 21 PM 2:40
INCOMING MAIL UNIT
RVAHNE VIKHOUTE AVOUNDE

НАВЫ ДАКЕН Joseph



MINISTRE
COPIE V :- MINISTRE

B.T. - 3 DOSSIER D'AVANCE D'OUVERTURE

Le Secrétaire Général P. L.
et son Délégué
Le Ministre de l'Équipement

CONSIDERATION DISTINGUÉE - SLOE EL LIM -

DANS LE CADRE DU ALPHABET NUMÉRIQUE (SLOE M. 3284 CM) - SLOE -

LE LOUS BALLETTÉ ON, IT EST ENTRAÎNÉ DE MINISTRE CES ÉVALUATIONS

POURCEMENT DE LA ROUTE DOLIV - KOME - SLOE -

DU DOSSIER D'AVANCE D'OUVERTURE POUR LE COMITE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE RE-

NOUVEAU LOUS BALLETTÉ JENIN CI-LOUS POUR VAIS DEUX (5) EXEMPLAIRES

MESSAGE BOUTE

cc-Bum
HAF-168

AVOUNDE

B.P. 1138

10 AVOUNDE (DOLIVRE KEMINIA)

9 M onseigneur le Représentant Résident de la

Subject: DOLIV - KOME
Opjet: Renforcement de la Route

The Minister of Equipment
Le Ministre de l'Équipement

INVEST : _____

#379
MAR 24 1986

38 LEV 1986
005084
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT

DE/AVANCE/CE/AVANCE/0083-4

DIRECTION DES ROUTES

MINISTRE DE L'EQUIPEMENT

REPUBLIQUE CAMEROUN

DEPARTMENT OF HIGHWAYS

MINISTRY OF EQUIPMENT

REPUBLIC OF CAMEROON

TRÈS URGENT

CLM5284

OFFICE MEMORANDUM

CP-402584

RETAIN

DATE: February 27, 1985

TO: Files

FROM: Jerome Chevallier, Sr. Loan Officer, WA2CE

EXT.: 73981

SUBJECT: CAMEROON - Sixth Highway Project
- Loan Committee Review

1. On February 25, 1985, Mr. Clements informed me that Mr. Stern had cleared the Loan Committee package for the proposed project, but had the following comments and queries.

2. References to a possible sector loan should be eliminated as mention of it would be premature at this stage. Mr. Stern wanted to be sure that we were satisfied that the size and composition of the investment program in the highway sector were adequate, the investment criteria sound and the balance between investment and maintenance appropriate. I replied that this was indeed the case.

3. Because of the importance of the PNMGC component for safeguarding past investment in the sector, we might want to consider making the signing of a subsidiary loan agreement between the Government and PNMGC a condition of loan effectiveness rather than disbursement for the component. While Mr. Stern supported the component's overall objective of turning PNMGC into a commercially-oriented entity, he was not clear on the specific objectives to be pursued under the plan of action. I replied that broad objectives would be to raise and maintain the proportion of equipment available for use at a given time to 80 percent and achieve a return on fixed assets of 10 percent. In turn, this would require improving managerial autonomy and efficiency, increasing staff productivity, reducing arrears and adjusting tariffs.

4. On the proposed tariff increase, Mr. Stern noted that the increase was very large and wanted to know how the figure was arrived at. I replied that, taking into account the need for PNMGC to finance renewal and moderate expansion of its equipment to meet growing requirements for road maintenance and the objective of achieving a 10 percent rate of return on fixed assets, an increase of about 55 percent in real terms had been determined. One specific objective of the plan of action would be to transfer maintenance of some equipment to the private sector. Mr. Stern wanted to know how this would be done. I replied that PNMGC would determine in consultation with the Bank which equipment would be more efficiently maintained by local private firms. These activities would be thereafter transferred to these firms. Mr. Stern requested information on when consultants would be hired. I replied that PNMGC was reviewing consultants proposals and was expected to make a decision by early April.

5. Finally, Mr. Stern wanted an explanation on the kind of equipment which would be financed under the project and a justification for the terms (six years including one year of grace) proposed for the subsidiary loan.

On the first point, I replied that the bulk of equipment would include tools for workshops and additional parts for road maintenance equipment. Also, data processing and training equipment would be provided. The proposed terms for the subsidiary loan were set keeping in mind the expected life of the equipment and the objective of turning PNMGC into a commercially-oriented enterprise.

6. Mr. Stern was not sure that a B-loan was necessary for Cameroon to obtain significantly more favorable terms and conditions from commercial banks. He also noted that the proposed procurement procedure giving the bidders the option of making separate financing offers in addition to quotations on cash basis was more appropriate to export credit agency financing than to a B-loan. I replied that at this stage, a decision on a B-loan was premature. Our intention was to explore all possibilities for cofinancing and leave the decision to the Government. In any event, such a decision would not take place before Board Presentation, although cofinancing options would have narrowed down somewhat by that time.

7. Paragraph 50 of the draft President's Report gave the impression that the training component was still at an early stage of preparation. I replied that the project would continue and intensify the training efforts successfully initiated under previous projects and, in particular, the fourth highway project. In addition, special emphasis would be put on the training of key personnel, who would be responsible for staff development and training in each of the project institutions. This would internalize the planning of training activities.

8. OED reports on past projects in the sector in Cameroon and how the lessons of experience were taken into account in the design of the proposed project should be discussed in the President's report.

9. The above comments would be reflected in the grey cover report.

Cleared with and cc: Messrs. Clements, Ludwig.

cc: Messrs. Stern (4)
Husain
Shihata
Qureshi (2)
Thalwitz
Fuchs
Serageldin
Guetta
Palein
Knotter
Beguery
Rotberg
Rajagopalan
Pouliquen
Ohuchi

Messrs. Apitz
Blackshaw
Covindassamy
Hansen
Gisle
Mss. Morin
Prefontaine

JChevallier:cp

OFFICE MEMORANDUM

Ln 2584-CM

DATE February 24, 1986

TO Chief, Data Analysis Division Information Resources Group

FROM Geraldine Prefontaine, LOAAF

EXTENSION 61134

SUBJECT Loan/Credit No. 2584 CM

- 1) The above loan/credit became effective on _____.
- 2) The deadline for effectiveness has been postponed to May 19, 1986.
- 3) The closing date has been extended from _____ to _____.
- 4) The terminal date for capitalization of charges has been extended to _____.
- 5) The amount of the CHARGES category has been increased/decreased by:
_____ from _____ to _____.
- 6) Cancellation:

Amount Cancelled: _____ Effective date: _____

Reason for cancellation _____

Balance of Loan/Credit? Yes/No JL No. _____

Revised Amortization Schedule to be sent to _____.
- 7) Reference Document: (Give details of relevant letter or telex)

Mr. Serageldin's telex dated February 19, 1986

- 8) Other Information:

File: Loan/Credit Agreement 2584 CM

cc: Mr. Y. Watanabe, OEDOD, (H6189)
Mr. K. Lay, FODD2, (D1215) -for IBRD Loans and IDA Credits
Central Files, P336 with NORAD Participation
Mr. J. Duarte, ACTFA, (I4-117) -for IDA Credits
Mr. H. Langer, LOATF, (I5-123) -For Project Preparation Facilities (PPF)
Mr. S. Subramanian, LOALA, (I5-116)
Mrs. B. Vogel, LOADA, (I6-120) BY HAND

CH-402584

MAR 24 1986

378

HA/Files

cc: BW

P.O. Box 799
Les Jamalacs
Vieux Conseil Street
Port Louis Mauritius
Telephone 2.0291/4 - 2-5331/6
Telex 4417 DHSDD IW
Cables DHSMAUDDC MAURITIUS

your ref:

our ref: 827/PGN/sr/86

le 21 Février, 1986

Monsieur Van Waes
Western Africa Regional Office
WORLD BANK
1818 H St. NW
Washington DC 20433
UNITED STATES OF AMERICA

Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint une copie de la lettre de rappel que nous avons envoyée à Messieurs Item et Siwe, du Ministère de l'Equipement, dans le cadre du projet "Roads VI" au Cameroun.

Nous vous prions de croire, Monsieur, en l'assurance de nos sentiments distingués.

De Chazal du Mee + Co

DE CHAZAL DU MEE & CO.

P.O. Box 799
Les Jamalacs
Vieux Conseil Street
Port Louis Mauritius
Telephone 2.0291/4 - 2-5331/6
Telex 4417 DHSDD IW
Cables DHSMAUDDC MAURITIUS

your ref:

our ref: 830/PGN/sr/86

le 20 février, 1986

Monsieur Item
Directeur des Routes
Ministère de l'Equipment
Yaounde
CAMEROUN

Monsieur le Directeur Général,

Suite à l'avis concernant le Projet "Roads VI" paru dans le "World Bank, Monthly Operational Summary" du 30 septembre, 1985, nous vous avons écrit une lettre le 7 novembre, 1985 (notre référence : 659/JMH/ap/85) pour vous exprimer l'intérêt de notre cabinet à offrir ses services d'audit, de comptabilité, de conseil en gestion et de formation du personnel.

Nous avons l'honneur de vous confirmer cet intérêt et nous vous serions très reconnaissants de bien vouloir nous inclure dans votre liste de soumissionnaires et nous faire parvenir de plus amples renseignements sur les échéances à respecter.

Dans l'attente d'une réponse, veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos sentiments distingués.

De Chazal du Mee & Co

DE CHAZAL DU MEE & CO

P.O. Box 799
Les Jamalacs
Vieux Conseil Street
Port Louis Mauritius
Telephone 2.0291/4 - 2-5331/6
Telex 4417 DHSDD IW
Cables DHSMAUDDC MAURITIUS

your ref:

our ref: 826/PGN/sr/86

le 20 février, 1986

Monsieur Siwe
Ministère de l'Equipment
Yaounde
CAMEROUN

Monsieur,

Suite à l'avis concernant le Projet "Roads VI" paru dans le "World Bank, Monthly Operational Summary" du 30 septembre, 1985, nous vous avons écrit une lettre le 7 novembre, 1986 (notre référence : 659/JMH/ap/85) pour vous exprimer l'intérêt de notre cabinet à offrir ses services d'audit, de comptabilité, de conseil en gestion et de formation du personnel.

Nous avons l'honneur de vous confirmer cet intérêt et nous vous serions très reconnaissants de bien vouloir nous inclure dans votre liste de soumissionnaires et nous faire parvenir de plus amples renseignements sur les échéances à respecter.

Dans l'attente d'une réponse, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

De Chazal du Mee & Co

DE CHAZAL DU MEE & CO

Ln 2584-CM

ZCZC WAFF6647 RCA4930
WAPT2 WA2DC ADMCB
REF : TCP HC

YAO0085
WAPT2
.IBRDYAO
INTBAFRAD YAOUNDE CAMEROON FEBRUARY 20 1986
FOR P. LUDWIG

CAMEROON SIXTH HIGHWAY PROJECT, B-LOAN. MINISTRY OF EQUIPMENT AND
PLAN REVIEWING ALTERNATIVE FINANCING PLANS FOR PROJECT. COST
ESTIMATES CONFIRMED AS ESTIMATED IN 1985 PRICES. MEETING OF
WEDNESDAY TENTATIVELY RECOMMENDED 75 MILLION AMOUNT FOR B-LOAN.
FINAL RECOMMENDATION EXPECTED MEETING WITH MINISTRY EQUIPMENT
MONDAY MARCH 3. BEST REGARDS/VAN WAES

=02211515

ALT RTD FROM:WAF

NNNN

WORLD BANK OUTGOING MESSAGE FORM Cable, Telex
IMPORTANT—PLEASE READ INSTRUCTIONS BELOW BEFORE TYPING FORM

Typewritten
Character
Must Fall
Completely in
Box!

PAGE
OF

OFFICIAL DEPT/DIV
ABBREVIATION

MESSAGE NUMBER

TEST NUMBER
(FOR CASHIER'S USE ONLY)

1
START
2 HERE

BOOK OF FOUR

51f MINISTERE DU PLANET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

YAOUNDE, CAMEROUN

978
TELEX 8268 KN

52f MINISTERE DES FINANCES

YAOUNDE, CAMEROUN

978
TELEX 8260 KN

53f MINISTERE DES TRANSPORTS

YAOUNDE, CAMEROUN

978
TELEX 8214 KN

54f IBRD

YAOUNDE, CAMEROUN

TELEX ~~8307~~ KN

233

END
OF
TEXT

PINK AREA TO BE LEFT BLANK AT ALL TIMES

INFORMATION BELOW NOT TO BE TRANSMITTED

CLASS OF SERVICE:

TELEX NO.:

DATE:

SUBJECT:

DRAFTED BY:

EXTENSION:

CLEARANCES AND COPY DISTRIBUTION:

AUTHORIZED BY (Name and Signature):

DEPARTMENT:

SECTION BELOW FOR USE OF CABLE SECTION

CHECKED FOR DISPATCH

WORLD BANK OUTGOING MESSAGE FORM Cable, Telex
IMPORTANT—PLEASE READ INSTRUCTIONS BELOW BEFORE TYPING FORM

**Typewritten
Character
Must Fail
Completely in
Box!**

PAGE

OFFICIAL DEPT/DIV
ABBREVIATION

MESSAGE NUMBER

TEST NUMBER
(FOR CASHIER'S USE ONLY)

1 → 1 OF 1

WA2DC

**START
HERE**

POUR S.E. SADOU HAYATOU, MINISTRE DU PLAN ET DE L'AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE, S.E. EDOUARD KOULLA, MINISTRE DES FINANCES, S.E.
HERMAN MAIMO, MINISTRE DE L'EQUIPEMENT, S.E. ANDRE CHEUOUA,
MINISTRE DES TRANSPORTS, COPIE A M. PETER GISLE, REPRESENTANT
RESIDENT, BIRD, YAOUNDE, CAMEROUN.

OBJET: SIXIEME PROJET ROUTIER - PRET 2584-CM - ENTREE EN
VIGUEUR.

REF.: NOTRE TELEX DU 3/2/86 ET VOTRE TELEX DU 18/2/86.

HONNEUR VOUS INFORMER QUE LA BANQUE PROROGUE LE DELAI DANS LEQUEL
L'ACCORD DE PRET POUR LE PROJET CITE EN OBJET DOIT ENTRER EN
VIGUEUR ET FIXE AU 19 MAI 1986 COMME NOUVELLE DATE AUX FINS DE LA
SECTION 12.04 DES CONDITIONS GENERALES. COMME DEJA INDIQUE DANS
NOTRE TELEX DU 3 FEVRIER, IL SERAIT HAUTEMENT SOUHAITABLE QUE LE
PRET SOIT ENTRE EN VIGUEUR AU MOMENT OU VOUS COMPTEZ REVOIR AVEC
LES BANQUES COMMERCIALES LEURS PROPOSITIONS POUR UN PRET-B.

HAUTE CONSIDERATION, ISMAIL SERAGELDIN, DIRECTEUR, DEPARTEMENT
PROGRAMMES II, REGION AFRIQUE DE L'OUEST, BANQUE MONDIALE.

END
OF
TEXT

PINK AREA TO BE LEFT BLANK AT ALL TIMES

INFORMATION BELOW NOT TO BE TRANSMITTED

CLASS OF SERVICE: **TELEX**

TELEX

TELEX NO.:

BOOK OF FOUR

DATE: _____

2/19/86

SUBJECT: Extension of Effectiveness
CAM - VI Highways (Ln.2584-CM)

DRAFTED BY:

~~EXTENSION:~~

MOHara:gr

73981

CLEARANCES AND COPY DISTRIBUTION:

AUTHORIZED BY (Name and Signature)

ISMAIL SERAGELDIN, Director

cl.w/ and cc: Messrs. Ludwig, Dupuy,
 Mss. Prefontaine, Morin
 cc: Messrs. Chevallier, Palein (o/r),
 Beguery
 Ms. Perrot

DEPARTMENT:

WA2

SECTION BELOW FOR USE OF CABLE SECTION

CHECKED FOR DISPATCH

ZCZC WAFF6515 WUI277
WA2DC WAPT2
REF : TCP HC

Ln 2584-CM

WUI277
8: 8203KN
MINDIC 8203KN

BONSOIR

TELEX N0 0288//MINPT/D/CET/CE2 DU 18/02/1986

LE MINISTRE DU PLAN ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

YADUNDE

A

BANQUE MONDIALE

(ATT. M. JEROME CHEVALIER)

WASHINGTON

REF : V/T N0 WA2DC 9 78 8268 DU 3/02/1986.

OBJET : PRET 2584 - CM

VIE PROJET ROUTIER.

SUITE VOTRE TELEX CITE EN REFERENCE ET RELATIF A OBJET
REPRIS EN MARGE, HONNEUR VOUS MARQUER MON ACCORD SUR CALENDRIER
ENVISAGE EN CE QUI CONCERNE OFFRES DES BANQUES COMMERCIALES STOP

VOUS DEMANDE PROROGATION AU 19 JUIN 1986 DATE LIMITE
ENTREE EN VIGUEUR DU PRET DE LA BANQUE MONDIALE STOP
DOCUMENTS NECESSAIRES A ENTREE EN VIGUEUR DE CE PRET VOUS SERONT
ADRESSES DANS MEILLEURS DELAIS STOP
CONSIDERATION DISTINGUEE STOP ET FIN

SADOU HAYATOU

P
MINDIC 8203KN
MINDIC 8203KN

115371 1438 180286
01710171 277

=02191331

--POSSIBLE DUPLICATE--

NNNN

WORLD BANK OUTGOING MESSAGE FORM Cable, Telex

IMPORTANT—PLEASE READ INSTRUCTIONS BELOW BEFORE TYPING FORM

Typewritten
Character
Must Fall
Completely in
Box!

PAGE

OF

OFFICIAL DEPT/DIV
ABBREVIATION

MESSAGE NUMBER

TEST NUMBER
(FOR CASHIER'S USE ONLY)START
HERE

3

4

5

6

7

8

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

END
OF
TEXT

PINK AREA TO BE LEFT BLANK AT ALL TIMES

INFORMATION BELOW NOT TO BE TRANSMITTED

CLASS OF SERVICE:

TELEX NO.:

DATE:

SUBJECT:

DRAFTED BY:

EXTENSION:

CLEARANCES AND COPY DISTRIBUTION:

AUTHORIZED BY (Name and Signature):

DEPARTMENT:

SECTION BELOW FOR USE OF CABLE SECTION

CHECKED FOR DISPATCH

WORLD BANK OUTGOING MESSAGE FORM Cable, Telex
IMPORTANT — PLEASE READ INSTRUCTIONS BELOW BEFORE TYPING FORM

Typewritten
Character
Must Fall
Completely in
Box!

PAGE

OF

OFFICIAL DEPT/DIV
ABBREVIATION

MESSAGE NUMBER

TEST NUMBER
(FOR CASHIER'S USE ONLY)

1
2
START
HERE

1

1

WANVP

S.E. SADOU HAYATOU, MINISTRE DU PLAN ET DE L'AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE, COPIE MR OKOUDA, DIRECTEUR ADJOINT, MINISTERE DU PLAN,
ET MR GISLE, BIRD, YAOUNDE, CAMEROUN
SUITE NOTRE CONVERSATION TELEPHONIQUE DE CE JOUR, ME PERMETS DE
VOUS SUGGERER QUE LES REUNIONS AVEC LES BANQUES COMMERCIALES AYANT
SOUMIS DES PROPOSITIONS DE FINANCEMENT POUR LE SIXIEME PROJET
ROUTIER SE TIENNENT A PARIS LES 3 ET 4 MARS. CES REUNIONS DONT
NOTRE BUREAU DE PARIS POURRAIT SE CHARGER DE L'ORGANISATION
PRATIQUE POURRAIENT SE TENIR DANS LES LOCAUX DE L'AMBASSADE DU
CAMEROUN A PARIS OU SI CELA N'ETAIT PAS POSSIBLE AU SIEGE DE LA
BANQUE MONDIALE. VOUS SERAIS RECONNAISSANT DE BIEN VOULOIR ME
MARQUER VOTRE ACCORD SUR CES DATES LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE AFIN
QUE M. CHEVALLIER ET MOI-MEME PUISSIONS PRENDRE LES DISPOSITIONS
NECESSAIRES POUR NOTRE DEPLACEMENT ET INFORMER LES BANQUES
CONCERNEES DE LA TENUE DE CES REUNIONS. HAUTE CONSIDERATION.
BEGUERY, CONSEILLER POUR LE COFINANCEMENT, REGION AFRIQUE OUEST,
BANQUE MONDIALE

21
22
END
OF
TEXT

PINK AREA TO BE LEFT BLANK AT ALL TIMES

INFORMATION BELOW NOT TO BE TRANSMITTED

CLASS OF SERVICE: TELEX

TELEX NO.:

DATE: 2.18.86

SUBJECT:
CAMEROON - HIGHWAYS VI B loan

DRAFTED BY:
MBEGUERY

EXTENSION:
7-3535

CLEARANCES AND COPY DISTRIBUTION:
cl w & cc: Mr. Chevallier
cc: Mr. Vibert

AUTHORIZED BY (Name and Signature):
MBEGUERY

DEPARTMENT:
WANVP

SECTION BELOW FOR USE OF CABLE SECTION
CHECKED FOR DISPATCH

ZCZC WAFF6428 RCA4023
WAPT2 ADMCB
REF : TCP SR

ln 2584-CM

YA00078
WAPT2
.IBRDYAO
INTBAFRAD YAOUNDE CAMEROON FEBRUARY 17 1986
FOR PETER LUDWIG

RE CAMEROON HIGHWAYS VI AND YOUR TELEX OF 12 FEB.
(AAA) UPDATED COST ESTIMATES UNDER PREPARATION FOR FEBRUARY 22.
(BBB) ON BASIS OF AVAILABLE ESTIMATES AND EXCHANGE RATE OF 360,
FOREIGN EXCHANGE COST OF PROJECT CURRENTLY ESTIMATED AT USD 286.5
MILLION LEAVING A GAP OF USD 161.5 MILLION TO BE COVERED BY B LOAN,
COFINANCIERS AFRICAN DEVELOPMENT BANK AND JAPAN AS WELL AS
SUPPLIER'S CREDIT FINANCING WHICH WOULD STILL BE REQUESTED IN LATER
PROCUREMENT OF PAVEMENT STRENGTHENING CONTRACTS.
(CCC) MEETING WITH DIRECTOR OF ROADS AND DIRECTOR OF ECONOMIC
COOPERATION, MR. HAMAN DJODA, SCHEDULED FOR WEDNESDAY FEBRUARY 19
TO REVIEW ALTERNATIVE FINANCING PLANS AND UPDATED COSTS.
(DDD) WILL CABLE OUTCOME OF WEDNESDAY MEETING AND PROPOSED
ALTERNATIVE FINANCING PLAN BY FEBRUARY 22.
REGARDS/B. VAN WAES

=02180850

ALT RTD FROM:WAF

NNNN

Ln 2584-CM

ZCZC WAFF6372 JWS0791
WANVP
REF : TCP FCA

~~2/14/80~~

JWS0791 JIY042 IN 14/09:26 OUT 14/10:03
886055 PARIBA G
886055 PARIBA G

FLA VDC034 8602141426 TLX121 8602141427

CORPFIN/NDP/JB/AT

14.2.1986

TO : LE MINISTRE DU PLAN ET DE L'AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE
CAMEROON
TX. 8203 KN

ATTN: M. SADDU HAYATOU

C.C. M. MARTIN OKOUDA,
DIRECTION DE LA COOPERATION ECONOMIQUE
CAMEROON
TX. 8203 KN

C.C. M. MICHEL BEGUERY,
COORDINATEUR REGIONAL DU COFINANCEMENT,
BANQUE MONDIALE
WASHINGTON, U.S.A.
TX. ITT 440098

FROM: BANQUE PARIBAS LONDON

RE: US DOLLAR 75 MILLION WORLD BANK CO-FINANCING
SIXTH HIGHWAY PROJECT

WE SET OUT BELOW THE ENGLISH TRANSLATION OF OUR OFFER SET
OUT IN FRENCH OF EVEN DATE HERewith:

QUOTE

FURTHER TO OUR RECENT CONVERSATIONS, WE ARE PLEASED TO SET
OUT BELOW THE TERMS AND CONDITIONS UPON WHICH WE, BANQUE
PARIBAS (LONDON) ARE PREPARED TO MAKE A FULLY UNDERWRITTEN
OFFER FOR A US DOLLAR 75 MILLION MEDIUM TERM CO-FINANCING
WITH THE WORLD BANK FOR THE REPUBLIC OF CAMEROON UNDER
CURRENT MARKET CONDITIONS.

THIS OFFER OF FINANCE IS MADE ON THE BASIS OF THE CO-
FINANCING BRIEF DATED 16TH DECEMBER, 1985 WHICH WAS
DISTRIBUTED TO THE BANKS BY THE WORLD BANK ON 17TH DECEMBER,
1985, IN WHICH IT WAS STATED THAT THE TOTAL ESTIMATED PRO-
JECT COST AMOUNTED TO US DOLLARS 295 MILLION WHICH WOULD BE

- (A) US DOLLARS 95 MILLION - LOCAL COSTS UP TO A MAXIMUM OF US DOLLARS 95 MILLION WHICH WILL BE FINANCED BY THE REPUBLIC OF CAMEROON (THE "CAMEROON FINANCE"), AND
- (B) US DOLLARS 125 MILLION - OFFSHORE COSTS UP TO A MAXIMUM OF US DOLLARS 125 MILLION WHICH WILL BE FINANCED THROUGH A LOAN FACILITY (THE "A FACILITY") MADE AVAILABLE BY THE INTERNATIONAL BANK FOR RECONSTRUCTION AND DEVELOPMENT ("IBRD"), AND
- (C) US DOLLARS 75 MILLION - OFFSHORE COSTS UP TO A MAXIMUM OF US DOLLARS 75 MILLION WHICH WILL BE FINANCED THROUGH A LOAN FACILITY (THE "B FACILITY") MADE AVAILABLE BY A SYNDICATE OF COMMERCIAL BANKS UNDER THE MANAGEMENT OF BANQUE PARIBAS (LONDON).

FOR THE PURPOSES OF THIS PROPOSAL AND ON THE BASIS OF OUR RECENT DISCUSSIONS, WE HAVE ASSUMED THAT THE IDEAL MATURITY STRUCTURE FOR THE B FACILITY WOULD BE A FINAL MATURITY OF 10 YEARS AND AN AVERAGE LIFE OF 7 1/4 YEARS. WE WOULD NATURALLY BE PLEASED TO DISCUSS WITH YOU POSSIBLE STRUCTURES WITH ALTERNATIVE AMORTISATIONS IF THIS WERE YOUR PREFERENCE.

PROPOSED TERMS FOR B FACILITY
FOR THE REPUBLIC OF CAMEROON

BORROWER : THE REPUBLIC OF CAMEROON.

AMOUNT : UP TO A MAXIMUM OF US DOLLARS 75 MILLION (OR ITS EQUIVALENT IN EUROPEAN CURRENCY UNITS ("ECU"), FRENCH FRANC "DESENCADRES" OR ANY OTHER MAJOR FREELY AVAILABLE EURO CURRENCY).

LEAD MANAGER : BANQUE PARIBAS (LONDON).

LENDERS : A SYNDICATE OF BANKS ("THE PARTICIPANTS") UNDER THE DIRECTION OF THE LEAD MANAGER. PRIOR TO APPROACHING ANY BANKS, WE WOULD NATURALLY DISCUSS OUR SYNDICATION STRATEGY WITH YOU.

PURPOSE : THE PROCEEDS OF THE B FACILITY WOULD BE USED TO FINANCE THE DEVELOPMENT OF THE HIGHWAY NETWORK AND THE HIGHWAY SECTOR ADMINISTRATION AND AGENCIES.

AVAILABILITY : THE B FACILITY WOULD BE AVAILABLE FOR DRAWING FOR A PERIOD OF 4 YEARS FROM THE DATE OF SIGNATURE OF THE LOAN AGREEMENT. EACH DRAWING WOULD BE FOR A MINIMUM OF US DOLLARS 2.5 MILLION AND IN INTEGRAL MULTIPLES OF US DOLLARS 0.5 MILLION.

FINAL MATURITY : 10 YEARS FROM THE DATE OF SIGNATURE OF THE LOAN AGREEMENT.

REPAYMENT : IN 12 EQUAL SEMI-ANNUAL INSTALMENTS COMMENCING 54 MONTHS AFTER THE DATE OF SIGNATURE OF THE LOAN AGREEMENT.

PREPAYMENT : THE BORROWER WOULD HAVE THE RIGHT AT ANY TIME DURING THE TERM OF THE B FACILITY TO PREPAY THE FACILITY IN WHOLE OR IN PART, BUT IF IN PART, IN A MINIMUM AMOUNT OF US DOLLARS 2.5 MILLION AND INTEGRAL MULTIPLES THEREOF WITHOUT PREMIUM OR PENALTY UPON 30 DAYS' PRIOR WRITTEN NOTICE PROVIDED THAT SUCH PREPAYMENT OCCURS AT THE END OF AN INTEREST PERIOD.

INTEREST AND MARGIN : INTEREST ON AMOUNTS OUTSTANDING UNDER THE B FACILITY WOULD BE PAYABLE AT THE END OF EACH INTEREST PERIOD WHICH WOULD BE, AT THE BORROWER'S OPTION, OF THREE OR SIX MONTHS DURATION, AND WOULD BE CALCULATED ON THE ACTUAL NUMBER OF DAYS ELAPSED AND ON THE BASIS OF A 360 DAY YEAR, AT THE RATE PER ANNUM WHICH WOULD BE THE AGGREGATE (ROUNDED UP, IF NECESSARY, TO THE NEAREST 1/16 PER CENT) OF :

- 1) THE AVERAGE RATE AT WHICH A REPRESENTATIVE SELECTION OF PARTICIPANTS ARE OFFERED DEPOSITS IN THE RELEVANT INTERBANK MARKET OF COMPARABLE AMOUNT AND MATURITY TO THE LOAN BEING MADE,

AND,

- 2) A) THE MARGIN OF 5/8 PCT (FIVE EIGHTHS OF ONE PER CENT) PER ANNUM FOR THE FIRST THREE YEARS, AND
- B) THE MARGIN OF 3/4 PCT (THREE QUARTERS OF ONE PER CENT) PER ANNUM THEREAFTER.

COMMITMENT COMMISSION : COMMITMENT COMMISSION AT THE RATE OF 3/8 PCT (THREE EIGHTHS OF ONE PER CENT) PER ANNUM WOULD BE PAYABLE DURING THE AVAILABILITY PERIOD AT THE END OF EACH SIX MONTH PERIOD CALCULATED FROM THE DATE OF THE LOAN AGREEMENT ON THE AVERAGE UNUTILISED AMOUNT OF THE B FACILITY IN ANY SIX MONTH PERIOD.

MANAGEMENT FEE : A MANAGEMENT FEE OF 3/4 PCT (THREE QUARTERS OF ONE PER CENT) FLAT WOULD BE PAYABLE ON SIGNATURE OF THE LOAN AGREEMENT.

AGENT BANK AGENCY FEE : THE BORROWER WOULD PAY TO THE AGENT BANK, BANQUE PARIBAS (LONDON), AN AGENCY FEE OF

US DOLLARS 1,000 (ONE THOUSAND US DOLLARS) PER BANK PER ANNUM, SUBJECT TO A MAXIMUM OF US DOLLARS 10,000 (TEN THOUSAND US DOLLARS) PER ANNUM.

TAXATION :

ALL AMOUNTS PAYABLE UNDER THE TERMS OF THE LOAN AGREEMENT WOULD BE PAID FREE AND CLEAR OF ALL TAXES, WITHHOLDINGS AND OTHER DEDUCTIONS WHATSOEVER.

DOCUMENTATION :

THE B FACILITY WOULD BE EVIDENCED BY A LOAN AGREEMENT BETWEEN THE BORROWER AND THE PARTICIPANTS CONTAINING CLAUSES STANDARD IN AGREEMENTS FOR MEDIUM TERM CREDITS FOR THE REPUBLIC OF CAMEROON. IT WOULD INCLUDE INTER ALIA, CLAUSES COVERING REPRESENTATIONS AND WARRANTIES, GENERAL UNDERTAKINGS (INCLUDING A NEGATIVE PLEDGE AND PARI PASSU CLAUSE) AND EVENTS OF DEFAULT (INCLUDING A CROSS-DEFAULT CLAUSE), TOGETHER WITH PROTECTION FOR THE PARTICIPANTS AGAINST CHANGES IN RESERVE, LIQUIDITY OR OTHER SIMILAR REQUIREMENTS OF THE APPROPRIATE REGULATORY AUTHORITIES.

THE B FACILITY WILL NOT BECOME AVAILABLE FOR DRAWING UNTIL THE AGENT BANK HAS RECEIVED EVIDENCE SATISFACTORY TO IT, THAT:

- A) THE CAMEROON FINANCE IS AVAILABLE AND COMMITTED FOR THE PROJECT,
- B) THE A FACILITY HAS BEEN ENTERED INTO AND IS AVAILABLE FOR DRAWING,
- C) THE A FACILITY CONTAINS THE USUAL REPRESENTATIONS AND WARRANTIES, GENERAL UNDERTAKINGS AND EVENTS OF DEFAULT CUSTOMARY IN IBRD LOAN AGREEMENTS IN CONNECTION WITH WORLD BANK A AND B LOAN COFINANCINGS, INCLUDING, INTER ALIA, THE FOLLOWING:
 - I) A CROSS DEFAULT CLAUSE WITH THE B FACILITY,
 - II) A PROVISION FOR PROJECT MONITORING BY THE IBRD,
 - III) A PROVISION FOR PERIODIC INFORMATION SHARING BETWEEN THE IBRD AND THE AGENT BANK,
 - IV) NONE OF THE PAYMENT OBLIGATIONS OF THE BORROWER SHALL BE RESCHEDULED OR WAIVED WITHOUT THE CONSENT OF THE IBRD.
 - V) THE A FACILITY MAY NOT BE REPAYED, PREPAID OR CANCELLED WHILE ANY AMOUNTS ARE

GOVERNING LAW : ALL DOCUMENTATION WOULD BE GOVERNED BY
AND SUBJECT TO THE LAWS OF ENGLAND AND
THE BORROWER WOULD SUBMIT ITSELF TO THE
NON-EXCLUSIVE JURISDICTION OF THE COURTS
OF ENGLAND.

EXPENSES : ALL EXPENSES, INCLUDING LEGAL AND OUT-OF-
POCKET EXPENSES (INCLUDING THE COST OF
ANY PUBLICITY) INCURRED IN THE NEGO-
TIATION AND PREPARATION OF THE LOAN
AGREEMENT WOULD BE FOR THE ACCOUNT OF THE
BORROWER.

WE WOULD ALSO BE HAPPY TO DISCUSS THE POSSIBILITY OF GIVING
THE REPUBLIC OF CAMEROON THE OPPORTUNITY TO ENTER INTO AN
INTEREST RATE SWAP AGREEMENT AT ANY TIME DURING THE TERM OF
THE LOAN AGREEMENT, THUS ENABLING THE REPUBLIC OF CAMEROON
TO CONVERT THE WHOLE OR ANY PART OF THE FACILITY INTO A
FIXED RATE LOAN AT ANY TIME DURING THE TERM OF THE FACILITY
TO LOCK INTO ATTRACTIVE FIXED RATES OF INTEREST.

THIS OFFER IS NOT LINKED TO A SPECIFIC CONTRACTOR BEING
AWARDED A CONTRACT FOR ANY PART OF THE PROJECT.

HOWEVER, AS YOU ARE AWARE, BANQUE PARIBAS IS EXTREMELY
WELL-PLACED AS A MAJOR INTERNATIONAL BANK WITH A PRESENCE IN
OVER 52 COUNTRIES, TO ARRANGE EXPORT FINANCE PACKAGES IN
SUPPORT OF SPECIFIC TRANSACTIONS. THE TERMS ON WHICH SUCH
FINANCE COULD BE ARRANGED ARE USUALLY AT PREFERENTIAL RATES
FOR BORROWERS SUCH AS THE REPUBLIC OF CAMEROON, AND SUCH
FACILITIES COULD OBVIOUSLY BE USED IN REPLACING AMOUNTS
ALREADY DRAWN UNDER THE B FACILITY.

THIS OFFER IS AVAILABLE FOR ACCEPTANCE UNTIL THE CLOSE OF
BUSINESS IN LONDON ON 31ST MARCH, 1986, AND IS SUBJECT TO
THE FOLLOWING TWO STANDARD PROVISOS:

- 1) NO MATERIAL ADVERSE CHANGE IN PREVAILING ECONOMIC
OR POLITICAL CONDITIONS OR IN INTERNATIONAL
FINANCIAL MARKETS, AND
- 2) NO OTHER INTERNATIONAL FINANCING BEING RAISED
EITHER BY THE REPUBLIC OF CAMEROON OR WITH THE
BENEFIT OF ITS GUARANTEE, OR ANY PUBLIC SECTOR
AGENCY OR WITH THE BENEFIT OF ITS GUARANTEE, WHICH
MIGHT BE PREJUDICIAL TO THE MARKET RECEPTION OF THE
PRESENT OFFER, BETWEEN THE DATE HEREOF AND THE DATE
OF SIGNATURE OF THE LOAN AGREEMENT.

THIS OFFER MAY OF COURSE BE EXTENDED BEYOND 31ST MARCH,
1986, BY MUTUAL AGREEMENT BETWEEN THE PARTIES.

WE HOPE THAT THE ABOVE FULLY UNDERWRITTEN OFFER WILL BE OF
INTEREST TO YOU AND WOULD BE HONOURED TO BE ENTRUSTED WITH
THE MANDATE TO ARRANGE THIS IMPORTANT FINANCING ON THE
REPUBLIC OF CAMEROON'S BEHALF. WE ARE CONFIDENT THAT THE
TERMS SET OUT IN THIS TELEX WOULD RESULT IN A FINELY PRICED
BUT SUCCESSFUL TRANSACTION.

WE LOOK FORWARD TO THE OPPORTUNITY OF DISCUSSING THIS OFFER
IN FURTHER DETAIL WITH YOU AND IN THE MEANTIME, SHOULD YOU
HAVE ANY QUERIES OR REQUIRE ANY FURTHER INFORMATION, PLEASE
DO NOT HESITATE TO CONTACT EITHER JAMES BAIRD OR NICHOLAS
PLUMMER AT BANQUE PARIBAS (LONDON) (TELEPHONE NO.

01.588.7557 OR TELEX NO. 886055).

UNQUOTE

REGARDS.

BANQUE PARIBAS (LONDON)

=02180828

ALT RTD FROM:WAF

NNNN

Ln 7584-CM

ZCZC WAFF6380 JWS0839
WANVP
REF : TCP FCA

2/11/86

JWS0839 ZLP431 IN 14/10:27 OUT 14/11:05
886055 PARIBA G
886055 PARIBA G

FLA VDD111 8602141527 TLX153 8602141528

CORPFIN/NDP/JB/AT

11.2.86

TO: LE MINISTRE DU PLAN ET DE L'AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE, 8203 KN

ATT: M. SADOU HAYATOU

C: M. MARTIN OKOUDA, DIRECTION DE LA COOPERATION
ECONOMIQUE

CC: M. MICHEL BEGUERY, COORDINATEUR REGIONAL DU
COFINANCEMENT, BANQUE MONDIALE, ITT 440098

FROM: BANQUE PARIBAS (LONDON)

RE: 75 MILLION US DOLLAR COFINANCEMENT DE LA BANQUE
MONDIALE POUR LE SIXIEME PROJET ROUTIER

SUITE A NOS RECENTS ENTRETIENS, NOUS AVONS L'HONNEUR DE VOUS
TRANSMETTRE CI-DESSOUS LES TERMES ET CONDITIONS SELON
LESQUELS NOUS, BANQUE PARIBAS (LONDRES), SOMMES EN MESURE DE
VOUS SOUMETTRE UNE OFFRE ENTIEREMENT GARANTIE POUR UN COFI-
NANCEMENT A MOYEN-TERME DE 75 MILLIONS DE DOLLARS US AVEC LA
BANQUE MONDIALE POUR LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN SUR LE MARCHE
APPROPRIE AUX CONDITIONS ACTUELLES DU MARCHE.

CETTE OFFRE DE FINANCEMENT EST FONDÉE SUR LE 'CO-FINANCING
BRIEF' DATE DU 16 SEPTEMBRE 1985 QUI A ETE DISTRIBUE AUX
BANQUES PAR LA BANQUE MONDIALE LE 17 DECEMBRE, 1985, DANS
LEQUEL IL ETAIT DECLARE QUE LE MONTANT TOTAL DU PROJET EST
ESTIME A 295 MILLIONS DE DOLLARS US ET DEVANT ETRE FINANCE
DE LA MANIERE SUIVANTE:

- (A) 95 MILLION DOLLARS US - FRAIS LOCAUX D'UN MAXIMUM
DE 95 MILLION DE DOLLARS US QUI SERONT FINANCES PAR
LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN (LE 'FINANCEMENT
CAMEROUNAIS'): ET
- (B) 125 MILLIONS DE DOLLARS US - FRAIS INTERNATIONAUX
D'UN MONTANT DE 125 MILLIONS DE DOLLARS US QUI
SERONT FINANCES PAR L'INTERMEDIAIRE D'UN PRET ('LA
FACILITE A') ET MIS A DISPOSITION PAR LA BANQUE
INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE
DEVELOPPEMENT ('BIRD'): ET
- (C) 75 MILLIONS DE DOLLARS US - FRAIS INTERNATIONAUX

D'UN MAXIMUM DE 75 MILLION DE DOLLARS US QUI SERONT
FINANCES PAR UN PRET (LA 'FACILITE B') MIS A DISPO--
SITION PAR UN SYNDICAT DE BANQUES COMMERCIALES
SOUS LA DIRECTION DE BANQUE PARIBAS (LONDRES).

EN CONSIDERATION DE NOTRE OFFRE ET D'APRES NOS RECENTES
DISCUSSIONS, NOUS AVONS SUPPOSE QU'UNE STRUCTURE IDEALE POUR
LA DATE D'ECHÉANCE DE LA FACILITE B SERAIT UNE DATE
D'ECHÉANCE FINALE DE 10 ANS ET UNE DUREE MOYENNE DE 7 1/4
ANS. BIEN ENTENDU NOUS SOMMES A VOTRE ENTIERE DISPOSITION
POUR POURSUIVRE NOS DISCUSSIONS SUR D'AUTRES STRUCTURES
EVENTUELLES PRESENTANT DES ALTERNATIVES POUR LES AMOR--
TISATIONS SI VOUS LE SOUHAITEZ.

PROPOSITION POUR LES TERMES DE LA FACILITE B
POUR LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN

EMPRUNTEUR: LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN.

MONTANT: MAXIMUM 75 MILLION DE DOLLARS US (OU
L'EQUIVALENT EN EUROPEAN CURRENCY UNITS
('ECU'), FRANCS FRANCAIS 'DESENCADRES' OU
TOUTE AUTRE PRINCIPALE EURODEVISE
DISPONIBLE.

BANQUE CHEF DE FILE: BANQUE PARIBAS (LONDRES)

PRETEURS: UN SYNDICAT DE BANQUES ('LES
PARTICIPANTS') SOUS LA DIRECTION DE LA
BANQUE CHEF DE FILE. BIEN ENTENDU NOUS
VOUS FERIONS PART DE NOTRE STRATEGIE DE
SYNDICATION AVANT DE CONTACTER LES
BANQUES.

OBJET DU PRET: LES FONDS DE LA 'FACILITE B' SERAIENT
UTILISES POUR FINANCER LE DEVELOPPEMENT
D'UN RESEAU ROUTIER, AINSI QUE L'AD--
MINISTRATION ET LES AGENCES D'UN TEL
RESEAU.

DISPONIBILITE: LA 'FACILITE B' SERAIT DISPONIBLE POUR
TIRAGES SUR UNE DUREE DE 4 ANS A PARTIR
DE LA DATE DE SIGNATURE DE LA CONVENTION
DE PRET. CHAQUE TIRAGE SERAIT D'UN MINI--
MUM DE 2,5 MILLIONS DE DOLLARS US ET
MULTIPLE DE 0,5 MILLION DE DOLLARS US.

DATE D'ECHÉANCE: 10 ANS A PARTIR DE LA DATE DE SIGNATURE
DE LA CONVENTION DE PRET.

REMBOURSEMENT: EN 12 SEMESTRIALITES EGALES A PARTIR DE
54 MOIS APRES LA DATE DE LA SIGNATURE DE
LA CONVENTION DE PRET.

PREREMBOURSEMENT: L'EMPRUNTEUR AURA LE DROIT A TOUT MOMENT
DE LA DUREE DE LA 'FACILITE B' DE PREREM--
BOURSER CELLE-CI DANS SA TOTALITE OU EN
PARTIE, MAIS LE PREREMBOURSEMENT PARTIEL
DEVRA ETRE D'UN MINIMUM DE 2,5 MILLIONS
DE DOLLARS US OU EN MULTIPLE DE CELUI-CI
SANS PRIME NI INDEMNITE AVEC 30 JOURS DE
PREAVIS PAR ECRIT POURVU QUE CE PREREM--
BOURSEMENT AIT LIEU A LA FIN D'UNE

PERIODE D'INTERET.

INTERET ET
MARGE:

L'INTERET SUR TOUTE SOMME ECHUES AUX TERMES DE LA 'FACILITE B' SERAIT PAYABLE A LA FIN DE CHAQUE PERIODE D'INTERET QUI SERAIT AU CHOIX DE L'EMPRUNTEUR, D'UNE DUREE DE TROIS OU SIX MOIS, ET SERAIT CALCULEE PAR RAPPORT AU NOMBRE DE JOURS ECOULES ET SUR LA BASE D'UNE ANNEE DE 360 JOURS, A UN TAUX PAR AN QUI SERAIT LA SOMME TOTALE (ARRONDIE, LE CAS ECHEANT, AU 1/16 POUR CENT SUPERIEUR):

3

A) DU TAUX D'INTERET MOYEN POUR DEPOTS OFFERTS A UN ECHANTILLON REPRESENTATIFS DE PARTICIPANTS SUR LE MARCHE INTERBANK APPROPRIE POUR UN MONTANT ET UNE DATE D'ECHANCE SEMBLABLE A CEUX POUR LE PRET EN QUESTION, ET

B) 1) DE LA MARGE DE 5/8 POUR CENT (CINQ HUITIEME DE UN POUR CENT) PAR AN POUR LES TROIS PREMIERES ANNEES: ET

2) DE LA MARGE DE 3/4 POUR CENT (TROIS-QUART DE UN POUR CENT) PAR AN POUR LE RESTANT DE LA FACILITE.

COMMISSION
D'ENGAGEMENT:

UNE COMMISSION D'ENGAGEMENT A UN TAUX DE 3/8 POUR CENT (TROIS HUITIEME DE UN POUR CENT) PAR AN SERAIT PAYABLE DURANT LA PERIODE DE DISPONIBILITE SEMESTRIELLEMENT A PARTIR DE LA DATE DE LA CONVENTION DE PRET SUR LE MONTANT NON UTILISE DE LA 'FACILITE B' POUR UN SEMESTRE QUELQUONQUE.

COMMISSION DE
DIRECTION:

UNE COMMISSION DE DIRECTION A UN TAUX DE 3/4 POUR CENT FLAT (TROIS-QUART DE UN POUR CENT) SERA PAYABLE A LA BANQUE CHEF DE FILE A LA SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PRET.

BANQUE AGENT:

BANQUE PARIBAS (LONDRES)

COMMISSION
D'AGENCE:

L'EMPRUNTEUR PAIERAIT A LA BANQUE AGENT UNE COMMISSION D'AGENCE DE 1,000 DOLLARS US (MILLE DOLLARS US) PAR AN PAR PARTICIPANT JUSQU'A UN MAXIMUM DE 10,000 (DIX MILLE DOLLARS US) PAR AN.

IMPOTS ET AUTRES
RETENUES

TOUS MONTANTS DUS EN VERTU DE LA PRESENTE CONVENTION DE PRET SERONT PAYES NET DE TOUS IMPOTS, MONTANTS RETENUS OU AUTRE DEDUCTIONS QUELLES QU'ELLES SOIENT.

DOCUMENTATION:

UNE CONVENTION DE PRET ENTRE L'EMPRUNTEUR ET LES PARTICIPANTS CONTENANT LES CLAUSES HABITUELLES POUR LES CONVENTIONS DE CREDITS A MOYEN-TERME POUR LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN. ELLE COMPRENDRAIT ENTRE AUTRE, DES CLAUSES COUVRANT LES REPRESENTATIONS ET LES GARANTIES, LES ENGAGEMENTS GENERAUX D'USAGE (Y COMPRIS UNE CLAUSE DE NON GAGE ET UNE CLAUSE PARI PASSU) ET LES

CAS DE DEFAILLANCE (Y COMPRIS UNE CLAUSE DE 'CROSS DEFAULT'), AINSI QU'UNE CLAUSE SAUVEGARDANT LES PARTICIPANTS DE TOUT CHANGEMENT EVENTUEL DE LEGISLATION CONCERNANT LE COEFFICIENT DE RESERVE OU D'AUTRES REQUETES SEMBLABLES EMISES PAR TOUTE AUTORITE D'ORDONNANCE APPROPRIEE.

LA 'FACILITE B' NE SERA PAS MISE A DISPOSITION POUR TIRAGE AVANT QUE LA BANQUE CHEF DE FILE N'AIT ETE SATISFAIT QUE:

3

A) LES FONDS CAMEROUNAIS SOIENT DISPONIBLES ET ASSIGNES A CE PROJET:

B) L'ENGAGEMENT A LA 'FACILITE A' SOIT EFFECTUE ET QUE CES FONDS SOIENT DISPONIBLES POUR TIRAGES:

C) LA 'FACILITE A' CONTIENT LES REPRESENTATIONS ET GARANTIES HABITUELLES, LES ENGAGEMENTS GENERAUX ET LES CAS DE DEFAILLANCE D'USAGE POUR UNE CONVENTION DE PRET BIRD RELATIVEMENT AUX PRETS DE COFINANCEMENT A ET B DE LA BANQUE MONDIALE, Y COMPRIS, ENTRE AUTRE:

I) UNE CLAUSE DE 'CROSS DEFAULT' AVEC LA 'FACILITE B':

II) LA PROVISION POUR LA SURVEILLANCE DU PROJET PAR LA BIRD:

III) UNE PROVISION POUR LE PARTAGE PERIODIQUE D'INFORMATION ENTRE LA BIRD ET LA BANQUE AGENT.

IV) AUCUNE DES OBLIGATIONS DE PAIEMENT DE L'EMPRUNTEUR NE SERONT EN MORATOIRE OU RENONCEES SANS LE CONSENTEMENT DE LA BIRD.

V) LA 'FACILITE A' NE PEUT ETRE REMBOURSEE, PREREMBOURSEE OU ANNULEE TANT QUE DES SOMMES RESTENT ECHEANTES OU NON TIREES SOUS LA 'FACILITE B'.

LOI ET JURIDICTION:

TOUTE LA DOCUMENTATION SERA REGIE PAR ET SUJETTE AU DROIT ANGLAIS.

FRAIS:

TOUS FRAIS, Y COMPRIS LES FRAIS LEGAUX ET DEPENSES (Y COMPRIS TOUS FRAIS DE PUBLICITE) ENCOURUS DANS LA NEGOCIATION ET LA PREPARATION DE CETTE CONVENTION DE PRET SERAIENT A LA CHARGE DE L'EMPRUNTEUR.

NOUS SOMMES EGALEMENT A VOTRE DISPOSITION POUR DISCUTER DE LA POSSIBILITE DE PERMETTRE A LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN DE S'ENGAGER DANS UNE CONVENTION DE SWAP DE TAUX D'INTERET A TOUT MOMENT POUR LA DUREE DE CETTE CONVENTION DE PRET, POUR PERMETTRE A LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN DE CONVERTIR TOUT OU UNE PARTIE DE LA FACILITE EN PRET A TAUX FIXE AVANTAGEUX.

CETTE OFFRE N'EST EN AUCUN CAS LIEE A CE QU'UN CONTRACTANT SPECIFIQUE SE VOIT ATTRIBUER UN CONTRAT POUR UNE QUELCONQUE PARTIE DU PROJET.

COMME VOUS LE SAVEZ, BANQUE PARIBAS EST EXTREMEMENT BIEN PLACEE EN TANT QUE BANQUE INTERNATIONALE IMPLANTEE DANS 52 PAYS DU MONDE POUR MONTER DES FINANCEMENTS DE CREDIT A L'EX--PORTATION. DE TELS FINANCEMENTS PEUVENT GENERALEMENT ETRE MONTES A DES TAUX PREFERENTIELS POUR DES EMPRUNTEURS TELS QUE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN ET DE TELLES FACILITES POURRAIENT EVIDEMMENT ETRE UTILISEES EN REMPLACEMENT DES MONTANTS DEJA TIRES SOUS LA 'FACILITE B'.

3
CETTE OFFRE EST DISPONIBLE ET PEUT ETRE ACCEPTEE JUSQU'A LA CLOTURE DES AFFAIRES A LONDRES, LE 31 MARS, 1986, ET EST SUJETTE AUX DEUX CONDITIONS D'USAGE ENONCEES CI-DESSOUS:

- 1) AUCUN CHANGEMENT MATERIEL DESAVANTAGEUX DES CONDITIONS ECONOMIQUES, POLITIQUES OU DES MARCHES FINANCIERS INTERNATIONAUX: ET
- 2) AUCUN AUTRE FINANCEMENT INTERNATIONAL NE DOIT ETRE MONTE SOIT PAR LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN SOIT AVEC LE BENEFICE DE SA GARANTIE, SOIT PAR UNE AGENCE QUELCONQUE DU SEC--TEUR PUBLIC SOIT AVEC LE BENEFICE DE LA GARANTIE DE CELLE-CI QUI PORTERAIT PREJUDICE A LA BONNE RECEPTION DE LA PRESENTE OFFRE SUR LE MARCHE, ENTRE LA DATE DE LADITE OFFRE ET LA DATE DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PRET.

CETTE OFFRE PEUT BIEN ENTENDU ETRE VALABLE AU DELA DU 31 MARS, 1986 MOYENNANT UN ACCORD MUTUEL ENTRE LES PARTIES APPROPRIEES.

NOUS ESPERONS QUE L'ENONCE DE L'OFFRE PLEINEMENT GARANTIE CI-DESSUS VOUS INTERESSERA ET NOUS SERIONS TRES HONORES DE NOUS VOIR CONFIER LE MANDAT POUR MONTER CE FINANCEMENT TRES IMPORTANT AU NOM DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN. NOUS SOMMES CERTAINS QUE LES TERMES ENONCES DANS CE TELEX ABOUTIERAIENT A UNE OPERATION REUSSIE A UN COUT TRES AVANTAGEUX.

JUS ESPERONS AVOIR L'HONNEUR DE DISCUTER DE CETTE OFFRE AVEC VOUS, ET EN ATTENDANT, MESSIEURS JAMES BAIRD ET NICHOLAS PLUMMER A NOS BUREAUX DE LONDRES (TEL. 1-588 7557, OU TELEX 886055) SE TIENNENT A VOTRE ENTIERE DISPOSITION POUR TOUT RENSEIGNEMENT SUPPLEMENTAIRE OU TOUTE EVENTUELLE QUESTION QUE VOUS SOUHAITERIEZ POSER.

SENTIMENTS DISTINGUES
BANQUE PARIBAS (LONDRES)

SENT : RS

=02180833

ALT RTD FROM:WAF

NNNN

ln 2584-CM

ZCZC WAFF6294 JWS0288
WANVP
REF : TCP FCA

JWS0288 JGY782 IN 13/06:23 OUT 13/06:32
NORDRI 213077F

BANQUE DE L'UNION EUROPEENE,
PARIS, LE 13 FEVRIER 1986
RB/CD

A L'ATTENTION DE M. BEGUERY - BANQUE MONDIALE WASHINGTON

NOUS VOUS PRIONS DE BIEN VOULOIR TROUVER CI-DESSOUS COPIE TELEX
ENVOYE CE JOUR A MONSIEUR LE MINISTRE DU PLAN DU CAMEROUN.

A L'ATTENTION DE MONSIEUR SADOU HAYATOU, MINISTRE DU PLAN DU CAMEROUN

MONSIEUR LE MINISTRE,

NOUS AVONS L'HONNEUR DE NOUS REFERER A LA PROPOSITION DE PRET A LONG
TERME QUE VOUS AVEZ SOUHAITE RECEVOIR DES BANQUES COMMERCIALES DANS
LE CADRE D'UN COFINANCING B LOAN, POUR LE FINANCEMENT PARTIEL DU 6EME
PROJET ROUTIER CAMEROUNAIS.

AYANT ETE INVITES A PRESENTER UNE OFFRE PAR LA BANQUE MONDIALE LE 7
FEVRIER, NOUS VOUS PRIONS D'EXCUSER NOTRE RETARD DANS LA REPONSE A
CETTE DEMANDE.

NEANMOINS, NOUS SERIONS DISPOSES, SI VOUS Y AVEZ CONVENANCE, A
ETUDIER LA MISE EN PLACE D'UN CREDIT COMPLEMENTAIRE AU FINANCEMENT DE
LA BANQUE MONDIALE, DE LA FACON SUIVANTE :

EMPRUNTEUR : LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN

MONTANT : 75 MILLIONS USD

DUREEE : 10 ANS

REMBOURSEMENT : 11 SEMESTRIALITES EGALES ET SUCCESSIVES, LA 1ERE
INTERVENANT 54 MOIS A COMPTER DE LA DATE DE LA SIGNATURE DES
CONVENTIONS DE PRET.

TAUX D'INTERET : - LIBOR + 7,8 JUSQU'AU 1ER AMORTISSEMENT
- LIBOR + 1 PENDANT LES 11 DERNIERES
SEMESTRIALITES

PAIEMENT DES INTERETS : LES INTERETS SERONT PAYABLES SEMESTRIELLEMENT

COMMISSION D'ENGAGEMENT : 0,50 L'AN, CALCULEE SEMESTRIELLEMENT A
TERME ECHU SUR LE SOLDE NON UTILISE DU CREDIT.

COMMISSION DE GESTION : 0,65 L'AN, CALCULEE FLAT SUR LE MONTANT
TOTAL DE L'OUVERTURE DE CREDIT.

COMMISSION D'AGENT : 50 000 FRF PAYABLE CHAQUE ANNEE.

VOUS VOUDREZ BIEN EXCUSER NOTRE PRESENTATION DONT LES REPERCUSSIONS
SONT DUES A LA RAPIDITE NECESSAIRE DE NOTRE REACTION.

NOUS SOMMES NEANMOINS A VOTRE DISPOSITION POUR ETUDIER AVEC VOUS
TOUTES LES MODIFICATIONS QUE VOUS JUGEREZ NECESSAIRES, AFIN D'ADAPTER
DE MANIERE POSITIVE NOTRE PROPOSITION AUX BESOINS DU PROJET ROUTIER
DE VOTRE PAYS.

NOUS VOUS PRECISONS QUE LA PRESENTE OFFRE RESTE VALABLE DANS LES
SIX MOIS A COMPTER DE LA DATE D'ENVOI DU PRESENT TELEX.

EN ESPERANT CONTRIBUER AU BON DEROULEMENT DES OPERATIONS DONT VOUS
ASSUREZ LE MONTAGE NOUS VOUS PRIONS DE CROIRE, MONSIEUR LE MINISTRE,
A L'EXPRESSION DE NOTRE PARFAITE CONSIDERATION.

RESPECTUEUSEMENT

JP. DESSERTINE - R. BOUTES, BANQUE DE L'UNION EUROPEENNE

NORDRI 213077F

=02130820

ALT RTD FROM:WAF

NNNN

Ln 2584-CM

ZCZC WAFF6241 WUI884
WANVP
REF : TCP FCA C O N T I N U A T I O N

2/13/80

WUI884
PERIODE DE MISE A

DISPOSITION. ELLE SERA CALCULEE SUR LE SOLDE
INUTILISE DU PRET.

CETTE OFFRE EST VALABLE POUR AUTANT QUE TOUT ARRIERE EVENTUEL
D'AUTRES PRETS CONTRACTES SOIT PAR LA REPUBLIQUE CAMEROUNAISE ET/OU
PAR L'UNE DE SES AGENCES SOIT A JOUR.

LORSQUE NOUS SERONS MANDATES PAR VOUS MEMES ET PAR LA BANQUE
MONDIALE POUR MONTER CE PRET "B", IL VOUS SERA DEMANDE QUE JUSQU'A
LA SIGNATURE DU PRET, ET DE MANIERE A EN ASSURER LE SUCCES,
L'EMPRUNTEUR ET/OU LE GARANT ET/OU AUCUNE AUTRE AGENCE OFFICIELLE DE
L'ETAT CAMEROUNAIS N'OCTROIERONT UN MANDAT ET/OU NE LEVERONT DES
FONDS PAR LE BIAIS DE CREDITS SYNDIQUES SUR LE MARCHE INTERNATIONAL
DES CAPITAUX.

CETTE OFFRE RESTERA VALABLE POUR AUTANT QU'AUCUN CHANGEMENT
SIGNIFICATIF N'AFPECTE LES CONDITIONS ECONOMIQUES ET/OU POLITIQUES
PREVALANT ACTUELLEMENT SUR LES MARCHES DE CAPITAUX TANT EN CE QUI
CONCERNE L'EMPRUNTEUR ET/OU LE GARANT OU L'EUROMARCHE EN GENERAL
ENTRE MAINTENANT ET LA SIGNATURE DE LA DOCUMENTATION DU PRET.

ENFIN, NOUS VOUS PRIONS DE BIEN VOULOIR NOTER QUE NOTRE OFFRE A UN
CARACTERE INTERNATIONAL TANT PAR LA COMPOSITION DU POOL QUE PAR
L'UTILISATION DES FONDS.

AINSI QUE VOUS NOUS L'AVEZ DEMANDE, NOUS ENVOYONS COPIE DE LA
PRESENTE OFFRE A MONSIEUR BEGUERY, COORDINATEUR REGIONAL DU
CO-FINANCEMENT A LA BANQUE MONDIALE, A WASHINGTON.

RESTANT A VOTRE ENTIERE DISPOSITION POUR TOUT RENSEIGNEMENT
OU PRECISION COMPLEMENTAIRE, NOUS VOUS PRIONS DE CROIRE, MONSIEUR LE
MINISTRE, A L'EXPRESSION DE NOTRE TRES HAUTE CONSIDERATION.

BANQUE NATIONALE DE PARIS, CAISSE NATIONALE DU CREDIT AGRICOLE,
CREDIT LYONNAIS ET AL SAUDI BANK.

A N N E X E

STRATEGIE DE SYNDICATION

LES ETABLISSEMENTS MANDATAIRES ELARGIRONT LE GROUPE DE DIRECTION A D'AUTRES BANQUES INTERNATIONALES -NOTAMMENT NON FRANCAISES- APRES CONCERTATION AVEC L'EMPRUNTEUR ET/OU LE GARANT, PUIS PROCEDERONT A UNE SYNDICATION GENERALE.

CETTE FORMULE PRESENTE UN AVANTAGE CERTAIN PAR RAPPORT AUX OFFRES DE "POOL FERME".

NOUS DESIRONS DONC ARRANGER CE PRET COMME SUIVANT :

PREALABLEMENT A LA SYNDICATION GENERALE, ENVIRON UNE DEMI DOUZAINES DE BANQUES DEVRONT AVOIR L'OPPORTUNITE DE PARTICIPER EN TANT QUE "CHEF DE FILE PRINCIPAL".

POUR CELA UN ENTRETIEN TELEPHONIQUE AURA LIEU AVEC LES RESPONSABLES DES CREDITS INTERNATIONAUX ET/OU DE LA SYNDICATION DE CES ETABLISSEMENTS AFIN DE LES SENSIBILISER A L'INVITATION QUI LEUR SERA TELEXEE. LES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU PRET SERONT ALORS "DEVOILEES".

UNE SEMAINE A DIX JOURS SERA DONNEE A CES BANQUES POUR CONFIRMER LEUR INTERET.

LE "COFINANCING BRIEF" ETABLI PAR LA BANQUE MONDIALE DEVRA POUVOIR ETRE ENVOYE A CES BANQUES SI ELLES NE L'ONT PAS DEJA, AUQUEL ON POURRA JOINDRE UN MEMORANDUM D'INFORMATIONS PLUS GENERAL SUR LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN.

LA SYNDICATION GENERALE POURRA ALORS COMMENCER.

NOUS PREVOYONS DONC LE PLANNING SUIVANT QUI DEVRAIT ETRE PREALABLEMENT SOUMIS A LA BANQUE MONDIALE :

- | | |
|----------------|--|
| JOUR 1 : | MANDAT OFFICIEL. |
| JOUR 2 : | - REDACTION DU TELEX D'INVITATION AUX CHEFS DE
FILE POTENTIELS.

- DEBUT DE LA PREPARATION DE LA DOCUMENTATION
DU PRET. |
| JOURS 3 ET 4 : | ENTRETIEN TELEPHONIQUE AVEC LES BANQUES
"CIBLES" DE MANIERE A LES INCITER A
INTERVENIR DANS CE PRET EN TANT QUE "CHEF DE
FILE PRINCIPAL". |
| JOUR 5 : | ENVOI DU TELEX D'INVITATION AUX BANQUES
RETENUES. |
| JOUR 8 : | ENVOI EVENTUEL DU "COFINANCING BRIEF" PREPARE
PAR LA BANQUE MONDIALE. |
| JOUR 9 : | PREMIERE VERSION DE LA DOCUMENTATION DU PRET
SOUMISE AUX MANDATAIRES POUR COMMENTAIRES |

JOUR 10 : PREMIERES REACTIONS A L'INVITATION DE PARTICIPER DANS CE PRET.

JOUR 15 : ENGAGEMENT DES CHEFS DE FILE PRINCIPAUX SOUS RESERVE DE L'APPROBATION DE LA DOCUMENTATION.

JOUR 16 : DEBUT DE LA SYNDICATION GENERALE.

JOUR 17 : PRESENTATION DE LA DOCUMENTATION A L'EMPRUNTEUR AINSI QU'A LA BANQUE MONDIALE.

JOUR 19 : ENTRETIEN AVEC DES BANQUES ''SELECTIONNEES''.

JOUR 22 : ENVOI DU ''COFINANCING BRIEF'' AUX BANQUES, AINSI QU'EVENTUELLEMENT UN MEMORANDUM D'INFORMATIONS PLUS GENERALES SUR LE CAMEROUN.

JOUR 23 : PREMIERS ENVOIS DE LA DOCUMENTATION AUX BANQUES QUI SE SONT ENGAGEES SOUS RESERVE DE L'APPROBATION DE LA DOCUMENTATION.

JOURS 29 A 30 : PREMIERES REACTIONS DES BANQUES.

JOURS 32 A 33 : RECEPTION DE L'ENGAGEMENT DES BANQUES SOUS RESERVE DE L'APPROBATION DE LA DOCUMENTATION.

JOUR 38 : CLOTURE OFFICIELLE DE LA SYNDICATION.

JOUR 39 : ENVOI DE LA DOCUMENTATION AUX DERNIERES BANQUES ENGAGEES.

JOUR 44 : DERNIERS COMMENTAIRES SUR LA DOCUMENTATION.

JOUR 45 : FINALISATION DE LA DOCUMENTATION.

JOUR 47 : SIGNATURE DE LA DOCUMENTATION.

NOUS RESTONS BIEN ENTENDU A VOTRE ENTIERE DISPOSITION POUR VOUS COMMENTER CETTE PREMIERE APPROCHE.

BANQUE NATIONALE DE PARIS, CAISSE NATIONALE DU CREDIT AGRICOLE, CREDIT LYONNAIS ET AL SAUDI BANK.

P.S. : NOUS VOUS SAURIONS GRE DE BIEN VOULOIR CONTACTER LA BNP A PARIS EN UTILISANT NOTRE LIGNE DE TELEX DIRECTE : NO 650 814 OU 650 819 F OU LE CAS ECHEANT LE TELEPHONE A PARIS.

BERNARD POIGNANT
DIRECTEUR DE DEPARTMENT
42.44.41.18

JEROME DE COURCEL
42.44.73.25

///

CFCT C PARIS
015598 1452 120286
01710171 884

=02130747

ALT RTD FROM:WAF

NNNN

ln 2584-CM

ZCZC WAFF6240 WUI883
WANVP
REF : TCP FCA

WUI883
:/:5 : 0-48'

MESSAGE VIA ORDINATEUR - NE PAS INTERROMPRE

BANQUE NATIONALE DE PARIS 280605

ACK TX023000-64145/WOR/ WORLD BANK WASHINGTON .

PARIS LE 12.2.86 FD

URGENT - URGENT

PLEASE THE KIND ENOUGH TO RUSH THE FOLLOWING MESSAGE TO MR BEGUERY

PLEASE FIND BELOW DUPLICATE OF BNP'S TELEX SENT TO YOU LAST MONDAY
AT 18.42 PARIS LOCAL TIME ON YOUR NUMBER 440 098

SHOULD YOU HAVE ANY DIFFICULTY WITH THIS MESSAGE PLEASE DO NOT
HESITATE TO CONTACT ME I REMAIN AT YOUR DISPOSAL

BANQUE NATIONALE DE PARIS
PARIS - FRANCE
JEROME DE COURCEL

A L'ATTENTION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR SAYOU HAYATOU
MINISTRE DU PLAN ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

OBJET : 6EME PROJET ROUTIER - COFINANCEMENT AVEC LA BANQUE MONDIALE.

OFFRE FERME DE :

LA BANQUE NATIONALE DE PARIS

LA CAISSE NATIONALE DU CREDIT AGRICOLE

LE CREDIT LYONNAIS

ET AL SAUDI BANK.

MONSIEUR LE MINISTRE,

NOUS AVONS L'HONNEUR DE NOUS REFERER AU TELEX QUE VOUS AVEZ BIEN
VOULU NOUS ENVOYER, RELATIF AU FINANCEMENT PARTIEL DU 6EME PROJET
ROUTIER.

NOUS COMPRENONS QUE CE PROJET S'ELEVE A ENVIRON US DOLLARS
295 MILLIONS, SOIT : LA PART ETRANGERE POUR US DOLLARS 200 MILLIONS,
ET LA PART LOCALE POUR US DOLLARS 95 MILLIONS.

LE FINANCEMENT DE LA PART ETRANGERE SERAIT ASSURE A HAUTEUR DE
US DOLLARS 125 MILLIONS PAR LA BANQUE MONDIALE (Y COMPRIS SON
INTERVENTION DANS LE PRET B) ET DE US DOLLARS 75 MILLIONS PAR LES
BANQUES COMMERCIALES ACCOMPAGNEES LE CAS ECHEANT ? DES
INSTITUTIONS FINANCIERES SPECIALISEES DANS L'OCTROI DES CREDITS A
L'EXPORTATION DU TYPE COFACE EN FRANCE OU ECGD AU ROYAUME UNI.

DANS L'HYPOTHESE OU DES CREDITS A L'EXPORTATION DEVRAIENT ETRE
MONTES, NOUS VOULONS PROFITER DE L'OCCASION QUI NOUS EST DONNEE ICI
POUR VOUS EXPRIMER NOTRE DESIR LE PLUS VIF D'ASSURER LA DIRECTION
DES DITS CREDITS EXPORT, NOTAMMENT A PARTIR DE L'EUROPE.

LES BANQUES SOUSSIGNEES ONT LE PLAISIR DE SOUMETTRE A VOTRE
BIENVEILLANTE ATTENTION L'OFFRE SUIVANTE BASEE SUR LA DOCUMENTATION
QU'A BIEN VOULU LEUR REMETTRE LA BANQUE MONDIALE.

EN RAISON DE L'INTERVENTION DE LA BANQUE MONDIALE, NOUS AVONS VOULU
REPONDRE FAVORABLEMENT A VOTRE DEMANDE EN AMELIORANT TRES
SUBSTANTIELLEMENT LES CONDITIONS CLASSIQUES D'UN TEL PRET.

DE CE FAIT VOUS REMARQUEREZ QUE NOTRE EFFORT A ETE PLUS
PARTICULIEREMENT AXE SUR L'ALLONGEMENT DES ECHEANCES SANS NEGLIGER
POUR AUTANT LES DELAIS DE GRACE, LES MARGES OU LES COMMISSIONS.

NOTRE OFFRE COMPORTE DEUX OPTIONS : TOUTES DEUX REQUIERENT LA
PARTICIPATION FINANCIERE DIRECTE DE LA BANQUE MONDIALE DANS LE PRET
" B " .

LA PREMIERE VARIANTE EST D'UNE DUREE GLOBALE DE 13 ANS SOIT :

- AU TITRE DE L'INTERVENTION DES SEULES BANQUES COMMERCIALES : 11 ANS DONT UNE PERIODE DE CARENCE DE 2 ANS.
- AU TITRE DE LA PARTICIPATION DE LA BANQUE MONDIALE : 13 ANS DONT UNE PERIODE DE CARENCE DE 11 ANS ET 6 MOIS.

LA SECONDE VARIANTE COMPORTE DEUX TRANCHES :

TRANCHE A : SA DUREE TOTALE EST DE 11 ANS ET COMPREND LA PARTICIPATION DES BANQUES COMMERCIALES SUR 9 ANS, DONT UNE PERIODE DE CARENCE DE 3 ANS, ET CELLE DE LA BANQUE MONDIALE SUR 11 ANS, DONT UNE PERIODE DE CARENCE DE 9 ANS ET 6 MOIS.

TRANCHE B : SA DUREE EST EGALEMENT DE 11 ANS MAIS EST EXCLUSIVEMENT RESERVEE AUX BANQUES COMMERCIALES. SA PERIODE DE CARENCE A ETE PORTEE A 4 ANS.

NOUS VOUS PRIONS DE BIEN VOULOIR NOTER QUE, OUTRE LA POSSIBILITE DE POUVOIR TIRER INDIFFEREMMENT EN TAUX FLOTTANT EN DOLLARS US, EN ECU ET/OU EN FRANCS FRANCAIS, NOTRE PROPOSITION VOUS DONNE LA FACULTE DE POUVOIR EGALEMENT TIRER CE PRET EN FRANCS FRANCAIS A TAUX FIXE. DANS CE DERNIER CAS, LE CREDIT A TAUX FIXE POURRAIT ATTEINDRE 50 PCT DU MONTANT GLOBAL DU PRET.

LE MONTANT DE CE PRET "B" : US DOLLARS 75 MILLIONS EST ENTIEREMENT

SOUSCRIT PAR NOS ETABLISSEMENTS.

A CE MONTANT DE US DOLLARS 75 MILLIONS ASSURE PAR LES BANQUES COMMERCIALES VIENDRA S'AJOUTER LE CONCOURS DE LA BANQUE MONDIALE. POUR UNE INTERVENTION PAR LES BANQUES COMMERCIALES D'UN TEL MONTANT NOUS DEMANDERIONS A LA BANQUE MONDIALE UNE PARTICIPATION DE US DOLLARS 15 MILLIONS (QUINZE MILLIONS) SOIT UN POURCENTAGE 16,66 PCT DANS UN PRET GLOBAL DE US DOLLARS 90 MILLIONS (QUATRE VINGT DIX MILLIONS). AU CAS OU L'EFFORT DES BANQUES COMMERCIALES DEVRAIT ETRE AMOINDRI DU FAIT NOTAMMENT DE LA MISE EN PLACE DES CREDITS EXPORT, LA PARTICIPATION DE LA BANQUE MONDIALE SERAIT REDUITE PROPORTIONNELLEMENT AFIN DE RESPECTER CE POURCENTAGE DE 16,66 PCT QUI DEMEURERAIT DE CE FAIT CONSTANT.

TOUTEFOIS NOUS CROYONS DEVOIR AJOUTER QUE SI UN CREDIT LIBELLE EN YEN DEVAIT EXISTER, CE POURCENTAGE GLOBAL D'INTERVENTION DE LA BANQUE MONDIALE RESTERAIT INCHANGE, ET UNE REPARTITION EGALE EN POURCENTAGE PAR RAPPORT AU MONTANT FINAL RETENU, S'EFFECTUERAIT ENTRE LE PRET EXPRIME EN DOLLARS US, ECU, ET/OU FRANCS FRANCAIS, ET LE DIT PRET EN YEN.

POUR CONFORTER CETTE DERNIERE HYPOTHESE DE PRET LIBELLE EN YEN, NOUS AVONS CRU DEVOIR PRENDRE CONTACT AVEC LES INSTITUTIONS JAPONAISES COMPETENTES. NOUS NOUS SOMMES ASSURES DE L'INTERVENTION D'ETABLISSEMENTS JAPONAIS QUE CE PRET SOIT FINALEMENT PARTIELLEMENT EXPRIME EN YEN OU NON

NOUS PENSONS QUE CETTE FORMULE REpond AU SOUCI DE DIVERSIFICATION DES SOURCES DE FINANCEMENT EXPRIMEES A PLUSIEURS REPRISES PAR LA
REUNION TOUTE AU COMMERCE

AINSI QUE VOUS NOUS L'AVEZ DEMANDE NOUS VOUS PRIONS DE BIEN VOULOIR TROUVER EN ANNEXE NOTRE STRATEGIE DE SYNDICATION.

SOUS RESERVE DE LEUR APPROBATION PAR LA BANQUE MONDIALE NOUS VOUS PRIONS DE BIEN VOULOIR TROUVER CI-DESSOUS LES PRINCIPALES CONDITIONS DE NOTRE OFFRE :

VARIANTE A

EMPRUNTEUR : LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN, OU
UNE INSTITUTION FINANCIERE DU TYPE :
CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT QUI RECEVRAIT
NOTAMMENT L'AGREMENT DES BANQUES COMMERCIALES.
AUQUEL CAS NOUS DEMANDERIONS LA GARANTIE DE LA
REPUBLIQUE DU CAMEROUN VIA SON MINISTERE DES
FINANCES.

MONTANT : I : GLOBALEMENT :

US DOLLARS 90 MILLIONS
(QUATRE VINGT DIX MILLIONS) SOIT :

II : AU TITRE DES BANQUES COMMERCIALES :

US DOLLARS 75 MILLIONS (SOIXANTE QUINZE
MILLIONS) OU SA CONTREVALEUR EXPRIMEE EN ECU
ET/OU EN FRANCS FRANCAIS SUIVANT LEUR
DISPONIBILITE.

III : AU TITRE DE LA BANQUE MONDIALE :

US DOLLARS 15 MILLIONS (QUINZE MILLIONS) SOIT
UN POURCENTAGE FIXE DE 16,66 PCT DU MONTANT
GLOBAL ET FINAL DU PRET.

DUREE : I - FINALE : 13 ANS A DATER DE LA SIGNATURE
----- DU PRET

II - POUR LES BANQUES COMMERCIALES :

11 ANS A DATER DE LA SIGNATURE DU PRET

III - POUR LA BANQUE MONDIALE :

13 ANS A DATER DE LA SIGNATURE DU PRET.

MISE A DISPOSITION : 18 MOIS A DATER DE LA SIGNATURE DU PRET.

PAR MONTANTS MINIMUMS PREALABLEMENT DEFINIS
D'UN COMMUN ACCORD. PAR EXEMPLE
US DOLLARS 5 MILLIONS MINIMUM OU PAR MULTIPLES
INTEGRAUX.

PERIODE DE CARENCE : I - POUR LES BANQUES COMMERCIALES :

2 ANS A DATER DE LA SIGNATURE DU PRET.

II - POUR LA BANQUE MONDIALE :

11 ANS ET 6 MOIS A DATER DE LA SIGNATURE
DU PRET.

REMBOURSEMENT : - GLOBALEMENT : EN 23 SEMESTRIALITES

- SOIT POUR LES BANQUES COMMERCIALES :

EN 19 SEMESTRIALITES EGALES ET CONSECUTIVES,
LA PREMIERE INTERVENANT DEUX ANS APRES LA
SIGNATURE DU PRET.

- SOIT POUR LA BANQUE MONDIALE :

EN 4 SEMESTRIALITES EGALES ET CONSECUTIVES,
LA PREMIERE INTERVENANT 11 ANS ET 6 MOIS
APRES LA SIGNATURE DU PRET.

TAUX D'INTERET : LES INTERETS SERONT PAYES A LA FIN DE CHAQUE
PERIODE D'INTERETS. ILS SERONT CALCULES JOUR
POUR JOUR SUR UNE BASE DE 360 JOURS.

I - BASE TAUX FLOTTANT

A/ POUR UN PRET EXPRIME EN US DOLLARS

LIBOR (LONDON INTERBANK OFFERED RATE)
A TROIS OU SIX MOIS.

B/ POUR UN PRET EXPRIME EN ECU

IIBOR (INTERNATIONAL INTERBANK
OFFERED RATE) A 3 OU 6 MOIS

C/ POUR UN PRET EXPRIME EN FRF

TAUX DU MARCHE MONETAIRE A 3 OU 6 MOIS.

II - BASE TAUX FIXE POUR LE FRF

LE PLUS ELEVE DES DEUX TAUX :

- TAUX DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS
ARRONDI AU 1/16 SUPERIEUR. ACTUELLEMENT ET A
TITRE INDICATIF, CE TAUX EST DE : 9 9/16 PCT.

- TAUX DU MARCHE OBLIGATAIRE A LONG TERME
ARRONDI AU 1/16 SUPERIEUR. ACTUELLEMENT ET A
TITRE INDICATIF, CE TAUX EST DE : 11 PCT.

III - MARGE APPLICABLE TANT AU TAUX FLOTTANT

QU'AU TAUX FIXE.

SUIVANT LA MONNAIE ET/OU LE TAUX CHOISI, A LA
BASE SUS MENTIONNEE VIENDRA S'AJOUTER LA MARGE
SUIVANTE :

- 7/8 DE UN POUR CENT (ZERO VIRGULE HUIT CENT
SOIXANTE QUINZE POURCENT) DURANT TOUTE LA VIE
DU PRET.

REMBOURSEMENT
ANTICIPE :

I - POUR LES TRANCHES A TAUX FLOTTANT :

AUTORISE A CHAQUE PERIODE D'INTERET APRES UN
PREAVIS DE TRENTE JOURS DONNE AUX INTERVENANTS,
PAR MONTANTS MINIMUMS DE US DOLLARS 10 MILLIONS
(DIX MILLIONS) OU PAR MULTIPLES INTEGRAUX
MOYENNANT UNE COMMISSION DE 0,35 PC (ZERO
VIRGULE TRENTE CINQ POUR CENT) FLAT SUR LE
MONTANT AINSI REPAYE PAR ANTICIPATION.

CETTE COMMISSION SERA PAYABLE A LA DATE DU
REMBOURSEMENT ANTICIPE.

CES PREPAIEMENTS SERONT ALLOUES EN ORDRE
CHRONOLOGIQUE INVERSE, AU PRORATA, SUR LES 19
SEMESTRIALITES EGALES ET CONSECUTIVES POUR LES
BANQUES COMMERCIALES, AINSI QUE SUR LES
DERNIERES 4 SEMESTRIALITES EGALES ET
CONSECUTIVES CORRESPONDANT A L'INTERVENTION DE
LA BANQUE MONDIALE.

CES MONTANTS AINSI VERSES PAR ANTICIPATION NE
POURRONT PLUS ETRE REMIS A LA DISPOSITION DE
L'EMPRUNTEUR.

II - POUR LA TRANCHE A TAUX FIXE

AU CAS OU UNE TELLE DEMANDE DEVRAIT INTERVENIR,
LE SURCOUT D'UNE TELLE OPERATION SERAIT
INTEGRALEMENT SUPPORTE PAR L'EMPRUNTEUR

COMMISSION
D'ENGAGEMENT :

0,50 PCT (UN DEMI POURCENT) PAR AN, CALCULEE
JOUR POUR JOUR SUR UNE BASE DE 360 JOURS,
PAYABLE TRIMESTRIELLEMENT ET A TERME ECHU
DURANT TOUTE LA PERIODE DE MISE A DISPOSITION.

ELLE SERA CALCULEE SUR LE SOLDE INUTILISE DU PRET.

COMMISSION DE DIRECTION :

7/8 PCT (ZERO VIRGULE HUIT CENT SOIXANTE QUINZE POURCENT) FLAT CALCULEE SUR LE MONTANT EXACT DU PRET ET PAYABLE EN INTEGRALITE LE JOUR DE LA SIGNATURE DU DIT PRET.

ELLE SERA ALLOUEE A LA DISCRETION ABSOLUE DES ETABLISSEMENTS SOUSSIGNES.

COMMISSION D'AGENT : US DOLLARS 750 (SEPT CENT CINQUANTE) PAR AN ET PAR BANQUE PARTICIPANTE. ELLE SERA PAYABLE LA PREMIERE FOIS LE JOUR DE LA SIGNATURE DU PRET, PUIS CHAQUE ANNEE AU JOUR ANNIVERSAIRE DU DIT PRET, DURANT LA DUREE DU PRET DES BANQUES COMMERCIALES.

LOI :

ANGLAISE.

IMPOTS ET TAXES :

TOUS PAIEMENTS D'INTERETS, DE PRINCIPAL, COMMISSIONS, FRAIS ET/OU AUTRES SOMMES EFFECTUEES EN APPLICATION DU PRET SERONT EXEMPTS DE TOUTES TAXES, IMPOTS OU RETENUE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT.

JURIDICTION :

L'EMPRUNTEUR ET/OU LE GARANT SE SOUMMETTRONT A LA JURIDICTION NON EXCLUSIVE DES TRIBUNAUX FRANCAIS ET ANGLAIS.

FRAIS ET DEBOURS :

L'EMPRUNTEUR ET/OU LE GARANT REMBOURSERONT SUR JUSTIFICATIFS LES BANQUES SOUSSIGNEES DE TOUS FRAIS ET DEBOURS ENCOURUS A L'OCCASION DE LA PREPARATION, LA NEGOCIATION, LA SYNDICATION ET DE LA MISE EN VIGUEUR DU PRET ET DES DOCUMENTS S'Y RAPPORTANT Y COMPRIS, MAIS SANS LIMITATION, LES FRAIS DE VOYAGE, DE TELEX, DE TELEPHONE, LES HONORAIRES JURIDIQUES, LES FRAIS D'IMPRESSION ET DE SIGNATURE.

TOUTEFOIS LE MONTANT GLOBAL DE CES FRAIS NE SAURAIT EXCEDER UN MAXIMUM DE US DOLLARS 100.000.

PUBLICITE :

TOUS LES FRAIS EVENTUELS SERONT A LA CHARGE DE L'EMPRUNTEUR ET/OU DU GARANT.

BANQUES DE REFERENCE :

UN GROUPE REPRESENTATIF DE BANQUES SERA CHOISI AFIN DE DEFINIR LE LIBOR ET/OU LE IIBOR AINSI QUE LE TAUX DU MARCHE MONETAIRE DANS LE CAS DU FRF.

DOCUMENTATION :

ELLE SERA REDIGEE EN ANGLAIS EN COLLABORATION AVEC LA BANQUE MONDIALE CONFORMEMENT AUX NORMES ET EXIGENCES USUELLES DU MARCHE DE PRETS EN EURODEVISES ET COMPORTERA ENTRE AUTRES LES

CLAUSES HABITUELLES PARI PASSU, RENONCIATION AU
PRIVILEGE D'IMMUNITÉ DE JURIDICTION, "NEGATIVE
PLEDGE", CLAUSE DE DEFAUT CROISE, CESSIION DE
PARTICIPATION, ET CIRCONSTANCES NOUVELLES.

ELLE COMPORTERA EGALEMENT LES CLAUSES DUES A
L'INTERVENTION DE LA BANQUE MONDIALE DANS CE
PRET "B".

MANDAT : UN MANDAT EXCLUSIF SERA DONNE AUX BANQUES
SOUSSIGNEES POUR ARRANGER CE PRET "B" EN
COMPAGNIE DE LA BANQUE MONDIALE.

VALIDITE : LA PRESENTE OFFRE EST FERME 1 MOIS A DATER DU
PRESENT TELEX.

COORDINATEUR ET
AGENT : BANQUE NATIONALE DE PARIS (B.N.P.)

DATE D'OCTROI
DU MANDAT : NOS CONDITIONS S'ENTENDENT POUR UNE PERIODE
POUVANT S'ETENDRE JUSQU'A UN DELAI MAXIMUM DE
SIX MOIS ENTRE LA DATE DE LA PRESENTE OFFRE ET
LA DATE D'OCTROI DU MANDAT.

VARIANTE B

A L'EXCEPTION DES CONDITIONS ET TERMES SUIVANTS, LES MEMES QUE POUR
LA VARIANTE A.

DUREE : I - GLOBALE : 11 ANS A DATER DE LA SIGNATURE
----- DU PRET.

II - SOIT POUR LES BANQUES COMMERCIALES :

POUR LA TRANCHE A : 9 ANS A DATER DE LA
----- SIGNATURE DU PRET.

POUR LA TRANCHE B : 11 ANS A DATER DE LA
----- SIGNATURE DU PRET.

III - SOIT POUR LA BANQUE MONDIALE :

AU TITRE DE LA SEULE TRANCHE A : 11 ANS A
DATER DE LA SIGNATURE DU PRET.

MISE A DISPOSITION : I - GLOBALE : 24 MOIS A DATER DE LA SIGNATURE
----- DU PRET.

II - POUR LA TRANCHE A : 12 MOIS A DATER DE
----- LA SIGNATURE DU PRET.

III - POUR LA TRANCHE B : A DATER DE LA
----- SIGNATURE DU PRET

24. (CETTE TRANCHE

EST DONC INDISPONIBLE
DURANT LA PREMIERE
ANNEE DU PRET).

MONTANT :

COMME POUR LA VARIANTE A : GLOBALEMENT
US DOLLARS 90 MILLIONS SOIT : AU TITRE DES
BANQUES COMMERCIALES SEULES :
US DOLLARS 75 MILLIONS.

TOUTEFOIS, LE MONTANT DE CETTE FACILITE SERA
EXPRIME DE LA FACON SUIVANTE :

TRANCHE A : 40 PCT DU MONTANT EFFECTUE PAR LES
----- BANQUES COMMERCIALES ,

TRANCHE B : 60 PCT DU MONTANT EFFECTUE PAR LES
----- BANQUES COMMERCIALES.

CARENCE :

I - POUR LES BANQUES COMMERCIALES

TRANCHE A : 3 ANS A DATER DE LA SIGNATURE DU
----- PRET.

TRANCHE B : 4 ANS A DATER DE LA SIGNATURE DU
----- PRET.

II - POUR LA BANQUE MONDIALE

TRANCHE A : 9 ANS ET 6 MOIS A DATER DE LA
----- SIGNATURE DU PRET.

REMBOURSEMENT :

I - GLOBALEMENT : ETENDU SUR 15 SEMESTRIALITES

II - TRANCHE A : 1/ POUR LES BANQUES

COMMERCIALES

EN 13 SEMESTRIALITES EGALES
ET CONSECUTIVES. LA PREMIERE
INTERVENANT 36 MOIS APRES LA
SIGNATURE DU PRET.

2/ POUR LA BANQUE MONDIALE

EN 4 SEMESTRIALITES EGALES ET
CONSECUTIVES, LA PREMIERE
INTERVENANT 9 ANS APRES LA
SIGNATURE DU PRET.

III - TRANCHE B : EXCLUSIVEMENT RESERVEE AUX
----- BANQUES COMMERCIALES EN
15 SEMESTRIALITES EGALES ET
CONSECUTIVES, LA PREMIERE

COMMISSION
D'ENGAGEMENT :

LA PREMIERE ANNEE :

AU TITRE DE LA TRANCHE A : 0,50 PCT (UN DEMI
POURCENT) L'AN SOIT SUR LA FRACTION DISPONIBLE
DU CREDIT

AU TITRE DE LA TRANCHE B : 0,35 PCT (ZERO
VIRGULE TRENTA CINQ POURCENT) L'AN SOIT SUR LA
FRACTION INDISPONIBLE DU CREDIT

LA DEUXIEME ANNEE :

LA TRANCHE A ETANT EPUISEE, LA TRANCHE B
DEVIENT DONC DISPONIBLE EN SON INTEGRALITE ET
LA COMMISSION APPLICABLE SERA ALORS DE 0,50 PCT
(UN DEMI POURCENT) L'AN.

GLOBALEMENT CETTE COMMISSION D'ENGAGEMENT SERA
CALCULEE JOUR POUR JOUR SUR UNE BASE DE 360
JOURS, PAYABLE TRIMESTRIELLEMENT ET A TERME
ECHU DURANT TOUTE LA

013796 1445 120286
01710171 883

BUST THIS EOM L
PLUS OTHER ERRORS

=02130746

ALT RTD FROM:WAF

NNNN

Ln 2584-CM

ZCZC WAFF6200 JWS0822
WANVP
REF : TCP1 MET

48I743
AA WORLD
+++

TO : MR. M.J.M. BEGUERY
CO-FINANCING COORDINATOR
WEST-AFRICAN REGION
WORLDBANK, WASHINGTON
FROM : BANK MEES AND HOPENV, AMSTERDAM
INTERNATIONAL FINANCE DEPARTMENT
DATE : FEBRUARY 11TH, 1986
RE : PARTIAL FINANCING 6TH HIGHWAY PROJECT CAMEROUN

DEAR MR. BEGUERY,

WE ARE SENDING TO-DAY THE FOLLOWING TELEX TO MR. SADOU HAYATOU,
MINISTRE DU PLAN ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DE CAMEROUN,
REGARDS,
M.J.F. DE JONG,
R. DOMMERHOLT
QUOTE/UNQUOTE

A : SON EXCELLENCE,
MONSIEUR SADOU HAYATOU,
MINISTRE DU PLAN ET DE L'AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE DE CAMEROUN
YAOUNDE, CAMEROUN

DE : BANK MEES ET HOPE NV, AMSTERDAM
DEPARTEMENT DES FINANCEMENTS INTERNATIONAUX

DATE : LE 11 FEVRIER 1986

OBJET : LE -SIXTH HIGHWAY- PROJET, CAMEROUN

NOUS TENONS A REITERER NOS REMERCIEMENTS SINCERES POUR
VOTRE INVITATION, NOUS ENVOYEE PAR TELEX, A VOUS FAIRE UNE
OFFRE RELATIVE A UN PRET DE LA CONTREVALEUR DE 75.000.000,-
DE DOLLARS USA.

DANS LE BUT DE VOUS FAIRE UNE OFFRE AUSSI AVANTAGEUSE QUE
POSSIBLE, NOUS AVONS RECHERCHE UNE POSSIBILITE DE
VOUS PRESENTER UN FINANCEMENT EN FLORINS.
A CET EFFET, NOUS AVONS PRIE LES AUTORITES HOLLANDAISES,
DANS CE CADRE, DE VOUS ACCORDER UN SOFT LOAN .
PAR LEUR LETTRE DU 27 JUIN 1985, ELLES VOUS ONT CONFIRME
ETRE PRETES A VOUS ACCORDER DES PRETS DE RESPECTIVEMENT
FLS. 11.000.000,-- ET FLS. 30.000.000,--.
DES FONCTIONNAIRES HOLLANDAIS ONT INDIQUE QU ILS SONT
DISPOSES A PORTER CE DERNIER MONTANT A FLS. 40.000.000,--.

EN OUTRE, IL EST NECESSAIRE QUE LA BANQUE MONDIALE
PARTICIPE POUR 10 AU MOINS DANS LE B-LOAN .
A NOTRE AVIS, CETTE POSSIBILITE SE VOIT CONFIRMEE DANS LA
CORRESPONDANCE ECHANGEES ENTRE LA BANQUE MONDIALE ET NOTRE
ETABLISSEMENT, CORRESPONDANCE DONT NOUS VOUS AVONS ENVOYE
UNE COPIE EN DATE DU 31 JANVIER 1986.

DANS LES GRANDES LIGNES, CE FINANCEMENT SE PRESENTE COMME
SUIT:

(1 DOLLAR USA = ENVIRON FLS. 2.75)

MONTANT TOTAL ENVIRON FLS. 206.000.000,--, A REPARTIR COMME
SUIT:

CREDIT MIXTE POUR LES ACTIVITES CONSULTATIVES:

SOFT LOAN	FLS. 11.000.000, -	
CREDIT EXPORTATION	FLS. 15.000.000, --	

TOTAL		FLS. 26.000.000, --

CREDIT MIXTE POUR LES TRAVAUX D ENTREPRISE:

SOFT LOAN	FLS. 40.000.000, --	
CREDIT EXPORTATION	FLS. 56.000.000, --	

TOTAL		FLS. 96.000.000, --

B-LOAN, NON COMPRISE LA PARTICIPATION DE LA BANQUE MONDIALE	FLS. 84.000.000, --

U TOTAL FLORINS HOLLANDAIS	206.000.000, --
----------------------------	-----------------

POUR RESUMER, NOUS SOMMES HEUREUX DE POUVOIR VOUS OFFRIR
UN SOFT LOAN ET UN CREDIT EXPORTATION, TOUS LES DEUX
ENTIEREMENT SOUSCRITS, AINSI QU UN B-LOAN, SOUSCRIT
PARTIELLEMENT.

EN CE QUI CONCERNE LA PARTIE NON ENCORE
SOUSCRITES DE CELUI-CI, NOUS SOMMES DISPOSES A
L ARRANGER SUR UNE BASE BEST EFFORT .
NOUS VOUS DONNONS CI-DESSOUS LES CONDITIONS DANS LES
GRANDES LIGNES, A SAVOIR:

DEBITEUR : REPUBLIQUE DU CAMEROUN.

BUT : FINANCEMENT D UN NOMBRE DE PARTIES A SPECIFIER
ENCORE DU SIXIEME PROJET ROUTIER.

MONTANT : ENVIRON FLS. 206.000.000,-- SOIT LA
CONTREVALEUR DE 75.000.000,-- DOLLARS USA.
(1 DLR. = ENVIRON FLS. 2,75)

REPARTITION DU FINANCEMENT:

TRANCHE IA : SOFT LOAN DE FLS. 11.000.000,-- POUR DES
ACTIVITES CONSULTATIVES

TRANCHE IB : SOFT LOAN FLS. 40.000.000,-- POUR DES
TRAVAUX D ENTREPRISE.

TRANCHE IIA: CREDIT EXPORTATION DE FLS. 15.000.000,-- POUR
DES ACTIVITES CONSULTATIVES.

TRANCHE IIB: CREDIT EXPORTATION DE FLS. 56.000.000,--
POUR DES TRAVAUX D ENTREPRISE.

TRANCHE III: B-LOAN DE FLS. 84.000.000,-- POUR DES
ACTIVITES CONSULTATIVES ET DES TRAVAUX
D ENTREPRISE.

PRETEURS : TRANCHE IA + B: LES AUTORITES HOLLANDAISES

TRANCHE IIA + B: SYNDICAT DE BANQUES SOUS LA

TRANCHE III: SYNDICAT DE BANQUES SOUS LA
DIRECTION DE BANK MEES ET HOPE ET ASSISTEE PAR
L AMSTERDAM - ROTTERDAM BANK, AINSI QUE LA
BANQUE MONDIALE.

TIRAGE : 3 ANS, A PARTIR DU TROISIEME TRIMESTRE DE 1986.
CELA VAUT POUR TOUTES LES TRANCHES.

PERIODE DE GRACE :

TRANCHE IA + B : 8 ANS

TRANCHE IIA + B: 3 ANS (APRES LA
SIGNATURE DU CONTRAT DE PRET, MAIS NON
AU DELA DE LA PERIODE DE TIRAGE).

TRANCHE III: 3 ANS (APRES LA SIGNATURE DU CONTRACT DE
PRET MAIS NON AU DELA DE LA PERIODE DE
TIRAGE)

REMBOURSEMENT:

TRANCHE IA + B : 22 PAIEMENTS ANNUELS EGAUX, POUR LA
PREMIERE FOIS APRES 8 ANS.

TRANCHE IIA + B: 20 PAIEMENTS SEMESTRIELS EGAUX, DONT LE
PREMIER SERA EFFECTUE 6 MOIS APRES LA
LIVRAISON, MAIS LE 31 DECEMBRE 1989 AU
PLUS TARD.

TRANCHE III : 14 PAIEMENTS SEMESTRIELS EGAUX, DONT LE
PREMIER SERA EFFECTUE 6 MOIS APRES LA
LIVRAISON, MAIS LE 31 DECEMBRE 1989 AU
PLUS TARD.

DANS CES REMBOURSEMENTS, CEUX RELATIFS A
LA PARTICIPATION DE LA BANQUE MONDIALE
SERONT COMPRIS. LA PARTICIPATION DE LA
BANQUE MONDIALE SERA REMBOURSEE LA
DERNIERE.

DUREE TOTALE: TRANCHE IA + B: 30 ANS A PARTIR DE LA
SIGNATURE DU CONTRAT DE PRET.

TRANCHE II A + B: 13 ANS A PARTIR DE LA
SIGNATURE DU CONTRAT DE PRET.

TRANCHE III: 10 ANS A PARTIR DE LA
SIGNATURE DU CONTRAT DE PRET.

REMBOURSEMENT ANTICIPE: NE SERA PAS PERMIS.

TAUX D INTERET: TRANCHE IA + B: 2 1/2 L AN,
SEMESTRIELLEMENT EFFECTIF.

TRANCHE IIA + B: 8 1/4 L AN,
SEMESTRIELLEMENT EFFECTIF.

TRANCHE III: 8 3/4 L AN,
SEMESTRIELLEMENT EFFECTIF.

LES CALCULS D INTERET SE FERONT SUR LA BASE DU NOMBRE EXACT
DES JOURS PAR MOIS ET DE 360 JOURS POUR L ANNEE.

COMMISSION D AFFAIRE: TRANCHE IA + B: AUCUNE

TRANCHE IIA + B: 1/2 FLAT LORS DE
LA SIGNATURE DU CONTRAT DE PRET.

TRANCHE III: 1/2 FLAT LORS DE LA
SIGNATURE DU CONTRAT DE PRET

COMMISSION D ENGAGEMENT: TRANCHE IA + B: AUCUNE

TRANCHE IIA + B: 1 L AN SUR LA
PARTIE NON TIREE DU PRET.

TRANCHE III: 1 L AN SUR LA PARTIE
NON TIREE DU PRET.

AGENT: BANK MEES ET HOPE NV, AMSTERDAM

AGENCY FEE : FLS. 25.000,-- L AN, PENDANT LA DUREE DES
TRANCHES II ET III.

SURETES : LES TRANCHES IIA + B DEVRONT ETRE ASSUREES PAR
LA NEDERLANDSCHE CREDIETVERZEKERING
MAATSCHAPPIJ N.V. (NCM)
LES PRIMES EN DECOULANT SERONT POUR LE COMPTE
DU DEBITEUR.

FRAIS : L EMPRUNTEUR REMBOURSERA AUX PRETEURS TOUS LES
OUT OF POCKET EXPENSES (Y COMPRIS MAIS NE PAS SE
LIMITANT AUX FRAIS DE VOYAGE, LEGAUX ET DE
PUBLICITE) ENCOURUS DANS LES NEGOCIATIONS
PREPARATION, MAINTIEN ET EXECUTION DU PRESENT
CONTRAT DE PRET, SUR PRESENTATION D UN RELEVÉ DE
COMPTE PAR LES PRETEURS.

TAXES ET IMPOTS: TOUT LES PAIEMENTS DU PRINCIPAL, DES
INTERETS ET DES AUTRES MONTANTS DUS AUX
PRETEURS EN RAPPORT AVEC LE PRESENT
FINANCEMENT SERONT FAITS PUREMENT ET
CLAIREMENT ET SANS
DEDUCTION DE TAXES ET IMPOTS, RETENUES,
DROITS, CHARGES ET D AUTRES PRELEVEMENTS,
EXISTANTS OU FUTURS, Y IMPOSES PAR LA
REPUBLIQUE DU CAMEROUN OU PAR UNE AUTRE
AUTORITE POLITIQUE OU FISCALE.

DOCUMENTATION: IL SERA UNE DES CONDITIONS DU PRESENT
CONTRAT DE PRET QU Y SERONT INCORPORES LES
CLAUSES ACTUELLEMENT STANDARD POUR CETTE
CATEGORIE DE FINANCEMENTS DANS LE MARCHE
BANCAIRE INTERNATIONAL, AINSI QUE CEUX
ADOPTES COMME ETANT REQUIS PAR LE GOUVERNE-
MENT DES PAYS-BAS POUR CES TRANCHES RESPEC-
TIVES ET CEUX REQUIS PAR LA BANQUE MONDIALE
POUR TRANCHE NO. 3

CES CLAUSES INCLURAIENT ENTRE AUTRES

1. REPRESENTATION AND WARRANTIES
2. DEDOMMAGEMENTS A CAUSE DE FRAIS ACCRUS ENCOURUS PAR LES
PRETEURS PAR SUITE DE CHANGEMENTS DANS LA LEGISLATION,
LES REGLEMENTS ETC.
3. DEFAULT CROSS-DEFAULT ET STIPULATIONS PARI-PASSU .
4. CONDITIONS A IMPOSER A DES TIRAGES, TELLES QUE
L APPROBATION REQUISE DU GOUVERNEMENT, CONSEIL
JURIDIQUE, ETC.
5. RENONCIATION A L IMMUNITE SOUVERAINE.

VALIDITE DES TAUX DE INTERET
ET DES COMMISSIONS: VALABLES JUSQU AU 24 FEVRIER 1986 LE
TEMPS VENU, ILS POURRONT ETRE FIXES DE
NOUVEAU SUR LA BASE DE LA SITUATION
REELLE DU MARCHE.

VALIDITE DE L OFFRE: CETTE OFFRE RESTERA VALABLE JUSQU AU
1 AOUT 1986.

EN NOUS REFERANT A NOS LETTRES, ENTRE AUTRES DES 6 MARS ET
29 JUILLET 1985, NOUS SOULIGNONS QUE LES MOYENS FOURNIS
PAR NOUS DEVRONT ETRE DEPENSES AUX PAYS-BAS.
LES MOYENS FOURNIS PAR LA BANQUE MONDIALE SERONT DEPENSES
SELON LES PROCUREMENT GUIDELINES DE CELLE-CI.
LA DEPENSE DEVRA SE FAIRE DANS LE CADRE D ACTIVITES QUI
S INSERENT DANS LE SIXIEME PROJET ROUTIER.
A LA SUITE DE VOS NEGOCIATIONS AVEC LA SOCIETE CONSULTATIVE
ET L ENTREPRENEUR VOUS POURREZ INDIQUER LES PARTIES
SPECIFIQUES POUR LESQUELLES LES PRETS SERONT UTILISES, EN
TENANT COMPTE, POUR CE QUI EST DES TRANCHES I + II, DES
NORMES FIXEES PAR LES AUTORITES NEERLANDAISES ET LA NCM.

DANS CE QUI PRECEDE, NOUS AVONS DONNE UN RESUME DES
POSSIBILITES QUE NOUS POUVONS VOUS OFFRIR.

DES ADAPTATIONS OU DES ADJUDICATIONS PARTIELLES
POURRAIENT ETRE NEGOCIEES.

AINSI NOUS POURRIONS OFFRIR, EN CE QUI CONCERNE TRANCHE
III, AU LIEU DE FLORINS FIXES DES FLORINS FLOTTANTS OU DES
ECUS FLOTTANTS

NOUS VOUS CONFIRMERONS CE TELEX PAR ECRIT.

NOUS ESPERONS VIVEMENT QUE VOTRE EXCELLENCE SERA
INTERESSEE PAR NOTRE OFFRE ET SERONS HEUREUX DE RECEVOIR
VOTRE REACTION A VOTRE CONVENANCE.

C EST DANS CETTE ATTENTE QUE NOUS PRIONS VOTRE EXCELLENCE
DE CROIRE A L EXPRESSION DE NOTRE HAUTE CONSIDERATION.

M.J.F. DE JONG
R. DOMMERHOLT
DEPARTEMENT DES FINANCEMENTS INTERNATIONAUX
BANK MEES ET HOPE NV
AMSTERDAM
TLX: 11424 BMHA NL

C/C MR. M.J.M. BEQUERY
CO-FINANCING COORDINATOR
WEST-AFRICAN REGION
WORLD BANK, WASHINGTON

=02120740

ALT RTD FROM:WAF

NNNN

WORLD BANK OUTGOING MESSAGE FORM Cable, Telex
IMPORTANT—PLEASE READ INSTRUCTIONS BELOW BEFORE TYPING FORM

8
199

Typewritten
Character
Must Fall
Completely in
Box!

62584-CM

PAGE
OF
1 1

OFFICIAL DEPT/DIV
ABBREVIATION
WAPT2

MESSAGE NUMBER

TEST NUMBER
(FOR CASHIER'S USE ONLY)

START
2 HERE

HOTEL SOFITEL, YAOUNDE, CAMEROUN.
ATTENTION MONSIEUR BARRY VAN WAES, MISSION BANQUE MONDIALE,
RESIDENT A L'HOTEL.
RE. CAMEROON HIGHWAYS VI. SEVERAL BANKS HAVE SUBMITTED PROPOSALS
FOR A B LOAN ARRANGEMENT. THESE PROPOSALS ARE TO BE EVALUATED AND
EVENTUALLY NEGOTIATED IN PARIS IN EARLY MARCH BETWEEN THE
CAMEROONIANS, THE BANK AND THE WORLD BANK. COULD YOU PLEASE
PREPARE, TAKING INTO ACCOUNT THE LATEST DOLLAR DEVELOPMENTS AND THE
LATEST AVAILABLE DETAILED ENGINEERING STUDIES FOR THE PAVED ROAD
CONSTRUCTION AND REHABILITATION, NEW PROJECT COST ESTIMATES AND
TRANSMIT THEM BY CABLE TO WASHINGTON. REGARDS LUDWIG. INTBAFRAD.

END
OF
TEXT

PINK AREA TO BE LEFT BLANK AT ALL TIMES

INFORMATION BELOW NOT TO BE TRANSMITTED

CLASS OF SERVICE:	tlx	978-8263	DATE:	2.12.86
SUBJECT:	Re. CAMEROON HIGHWAY VI		DRAFTED BY:	PLUDWIG:emr
CLEARANCES AND COPY DISTRIBUTION:	cc: Mr. Van Waes o/r		AUTHORIZED BY (Name and Signature):	EXTENSION:
			P. LUDWIG, ACTING CHIEF	74778
			DEPARTMENT:	
		WAPT2		
SECTION BELOW FOR USE OF CABLE SECTION				
CHECKED FOR DISPATCH				

CM - 42584

ZCZC WAFF6125 JWS0408
WANVP
REF : TCP FCA

JWS0408 ZJU554 IN 10/22:58 OUT 10/23:12
9FCD B126 3731-1 3R959 116 02/10/86 22:56

NEW YORK FEB 10 1986 22:58

REF: 606131 / 164

WORLD BANK

WASHINGTON DC

MICHEL BEGUERY, REGIONAL COORDINATOR OF CO-FINANCING
I REPEAT MY TELEX TO SADDU HAYATOU QUOTE

PART I

RE: REPUBLIC OF CAMEROON U.S. DLRS75 MILLION WORLD BANK
CO-FINANCING.

WE ARE PLEASED TO SUBMIT FOR YOUR CONSIDERATION A PROPOSAL TO
ARRANGE A SYNDICATED LOAN FOR U.S. DOLLARS 75 MILLION FOR THE
REPUBLIC OF CAMEROON. THIS FINANCING IS TO BE PUT IN PLACE IN
CONJUNCTION WITH THE WORLD BANK UNDER THE CO-FINANCING 'B'
LOAN STRUCTURE.

WE BELIEVE THAT IN THE LIGHT OF CURRENT OIL PRICES MOVEMENTS
OUR PROPOSAL REPRESENTS AN AGGRESSIVE OPPORTUNITY FOR THE
GOVERNMENT OF CAMEROON TO FUND ITS CRITICAL ROAD DEVELOPMENT
PROGRAM.

AN INDICATION OF THE TERMS AND CONDITIONS WE BELIEVE ARE
AVAILABLE FOR SUCH A FINANCING ARE AS FOLLOWS:

BORROWER:

REPUBLIC OF CAMEROON

AMOUNT:

U.S. DOLLARS 75 MILLION OR ITS
EQUIVALENT (SEE SYNDICATION STRATEGY).

AVAILABILITY:

THE FACILITY WILL BE AVAILABLE IN
U.S. DOLLARS AND ANY OTHER FREELY
AVAILABLE AND CONVERTIBLE
CURRENCY, SUBJECT TO
AVAILABILITY. A MAXIMUM OF FOUR
CURRENCIES MAY BE OUTSTANDING AT
ANY ONE TIME.

PURPOSE:

TO FINANCE THE SIXTH ROAD
CONSTRUCTION PROJECT TOGETHER
WITH THE WORLD BANK. THE
OBJECTIVE OF THIS PROJECT IS TO
IMPROVE AND EXPAND THE ROAD
NETWORK, THROUGH THE FINANCING
OF SELECTIVE CONSTRUCTION
INVESTMENT. THE WORKS TO BE
FINANCED ARE SUBJECT TO WORLD
BANK APPRAISAL AND SUPERVISION.
7 YEARS FROM THE DATE OF LOAN

FINAL MATURITY:

REPAYMENT:

SIGNING FOR THE COMMERCIAL BANKS AND A FURTHER 3 AND ONE HALF YEARS FOR THE WORLD BANK. THE COMMERCIAL BANKS WILL BE REPAID THROUGH 8 EQUAL SEMI-ANNUAL INSTALLMENTS COMMENCING 36 MONTHS AFTER THE DATE OF THE LOAN SIGNING. THE WORLD BANK WILL BE REPAID THROUGH 7 EQUAL SEMI-ANNUAL INSTALLMENTS, EQUAL IN AGGREGATE TO THE WORLD BANK FINAL PARTICIPATION, AFTER THE COMMERCIAL BANKS HAVE BEEN FULLY REPAID. ALL REPAYMENTS WILL BE APPLIED PRO-RATA TO THE VARIOUS CURRENCY TRANCHES, IF APPLICABLE. AT THE ONE TIME ELECTION OF EACH PARTICIPATION BANK, THE INTEREST RATE ON DRAWINGS WILL BE THE ANNUAL RATE EQUAL EITHER TO THE AVERAGE OF THE LONDON INTERBANK OFFERED RATE (LIBOR) FOR SIX MONTH DEPOSITS, OFFERED BY REFERENCE BANKS PLUS A MARGIN OF 1.25 PERCENT PER ANNUM FOR U.S. DOLLARS OR OTHER CURRENCIES OR THE AGENTS PRIME LENDING RATE PLUS 1.00 PERCENT PER ANNUM FOR U.S. DOLLAR DRAWINGS. PAYMENTS OF LIBOR INTEREST WILL BE PAID AT THE END OF EACH INTEREST PERIOD AND PRIME INTEREST WILL BE QUARTERLY IN ARREARS. LIBOR RATES WILL BE CALCULATED ON THE BASIS OF THE ACTUAL NUMBER OF DAYS ELAPSED IN A YEAR OF 360 DAYS. PRIME RATES WILL BE CALCULATED ON THE BASIS OF ACTUAL DAYS ELAPSED IN A YEAR OF 365 DAYS.

AVAILABILITY PERIOD:

36 MONTHS FROM DATE OF LOAN SIGNING.

DRAWDOWN:

IN MINIMUM AMOUNTS OF 10 MILLION U.S. DOLLARS OR ITS EQUIVALENT.

ARRANGMENT FEE:

1.25 PERCENT OF THE FINAL AMOUNT OF THE LOAN PAYABLE UPON SIGNING.

COMMITMENT FEE:

0.35 PERCENT PER ANNUM ON THE UNDRAWN PORTION OF THE FACILITY, FROM THE DATE OF SIGNING UNTIL THE END OF THE AVAILABILITY PERIOD, PAYABLE QUARTERLY IN ARREARS.

ZCZC WAFF6197 JWS0758

WANVP

REF : TCP1 MET

Ln 2584-CM

JWS0758 JHI010 IN 10/12:42 OUT 11/20:35
POSS DUPE

BNP W 280775FF XPARIS LE 10.2.86 18H42 FD

BANQUE MONDIALE
WASHINGTON

A L ATTENTION DE MR BEGUERY

NOUS VOUS PRIONS DE BIEN VOULOIR TROUVER CI DESSOUS COPIE DE L OFFRE
ENVOYEE CE JOUR AU MINISTERE DU PLAN ET DE L AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE - REPUBLIQUE DU CAMEROUN

NOTE

A L'ATTENTION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR SAYOU HAYATOU
MINISTRE DU PLAN ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

OBJET : 6EME PROJET ROUTIER - COFINANCEMENT AVEC LA BANQUE MONDIALE.

OFFRE FERME DE :

LA BANQUE NATIONALE DE PARIS

LA CAISSE NATIONALE DU CREDIT AGRICOLE

LE CREDIT LYONNAIS

ET AL SAUDI BANK.

NOUS AVONS L'HONNEUR DE NOUS REFERER AU TELEX QUE VOUS AVEZ BIEN VOULU NOUS ENVOYER, RELATIF AU FINANCEMENT PARTIEL DU 6EME PROJET ROUTIER.

NOUS COMPRENONS QUE CE PROJET S'ELEVE A ENVIRON US DOLLARS 295 MILLIONS, SOIT : LA PART ETRANGERE POUR US DOLLARS 200 MILLIONS, ET LA PART LOCALE POUR US DOLLARS 95 MILLIONS.

LE FINANCEMENT DE LA PART ETRANGERE SERAIT ASSURE A HAUTEUR DE US DOLLARS 125 MILLIONS PAR LA BANQUE MONDIALE (Y COMPRIS SON INTERVENTION DANS LE PRET B) ET DE US DOLLARS 75 MILLIONS PAR LES BANQUES COMMERCIALES ACCOMPAGNEES LE CAS ECHEANT PAR DES INSTITUTIONS FINANCIERES SPECIALISEES DANS L'OCTROI DES CREDITS A L'EXPORTATION DU TYPE COFACE EN FRANCE OU ECGD AU ROYAUME UNI.

DANS L'HYPOTHESE OU DES CREDITS A L'EXPORTATION DEVRAIENT ETRE OBTENUS, NOUS VOULONS PROFITER DE L'OCCASION QUI NOUS EST DONNEE ICI POUR VOUS EXPRIMER NOTRE DESIR LE PLUS VIF D'ASSURER LA DIRECTION DES DITS CREDITS EXPORT, NOTAMMENT A PARTIR DE L'EUROPE.

LES BANQUES SOUSSIGNEES ONT LE PLAISIR DE SOUMETTRE A VOTRE BIENVEILLANTE ATTENTION L'OFFRE SUIVANTE BASEE SUR LA DOCUMENTATION QU'A BIEN VOULU LEUR REMETTRE LA BANQUE MONDIALE.

EN RAISON DE L'INTERVENTION DE LA BANQUE MONDIALE, NOUS AVONS VOULU REpondre FAVORABLEMENT A VOTRE DEMANDE EN AMELIORANT TRES SUBSTANTIELLEMENT LES CONDITIONS CLASSIQUES D'UN TEL PRET.

DE CE FAIT VOUS REMARQUEREZ QUE NOTRE EFFORT A ETE PLUS PARTICULIEREMENT AXE SUR L'ALLONGEMENT DES ECHEANCES SANS NEGLIGER POUR AUTANT LES DELAIS DE GRACE, LES MARGES OU LES COMMISSIONS.

NOTRE OFFRE COMPORTE DEUX OPTIONS : TOUTES DEUX REQUIERENT LA PARTICIPATION FINANCIERE DIRECTE DE LA BANQUE MONDIALE DANS LE PRET "B".

LA PREMIERE VARIANTE EST D'UNE DUREE GLOBALE DE 13 ANS SOIT :

- AU TITRE DE L'INTERVENTION DES SEULES BANQUES COMMERCIALES : 11 ANS DONT UNE PERIODE DE CARENCE DE 2 ANS.
- AU TITRE DE LA PARTICIPATION DE LA BANQUE MONDIALE : 13 ANS DONT UNE PERIODE DE CARENCE DE 11 ANS ET 6 MOIS.

LA SECONDE VARIANTE COMPORTE DEUX TRANCHES :

TRANCHE A : SA DUREE TOTALE EST DE 11 ANS ET COMPREND LA PARTICIPATION DES BANQUES COMMERCIALES SUR 9 ANS, DONT UNE PERIODE DE CARENCE DE 3 ANS, ET CELLE DE LA BANQUE MONDIALE SUR 11 ANS, DONT UNE PERIODE DE CARENCE DE 9 ANS ET 6 MOIS.

FRANCHE B : SA DUREE EST EGALEMENT DE 11 ANS MAIS EST EXCLUSIVEMENT
RESERVEE AUX BANQUES COMMERCIALES. SA PERIODE DE CARENCE
A ETE PORTEE A 4 ANS.

NOUS VOUS PRIONS DE BIEN VOULOIR NOTER QUE, OUTRE LA POSSIBILITE DE
POUVOIR TIRER INDIFFEREMMENT EN TAUX FLOTTANT EN DOLLARS US, EN ECU
ET/OU EN FRANCS FRANCAIS, NOTRE PROPOSITION VOUS DONNE LA FACULTE DE
POUVOIR EGALEMENT TIRER CE PRET EN FRANCS FRANCAIS A TAUX FIXE.
DANS CE DERNIER CAS, LE CREDIT A TAUX FIXE POURRAIT ATTEINDRE
50 PCT DU MONTANT GLOBAL DU PRET.

LE MONTANT DE CE PRET "B" : US DOLLARS 75 MILLIONS EST ENTIEREMENT

SOUSCRIT PAR NOS ETABLISSEMENTS.

A CE MONTANT DE US DOLLARS 75 MILLIONS ASSURE PAR LES BANQUES
COMMERCIALES VIENDRA S'AJOUTER LE CONCOURS DE LA BANQUE MONDIALE.
POUR UNE INTERVENTION PAR LES BANQUES COMMERCIALES D'UN TEL MONTANT
NOUS DEMANDERIONS A LA BANQUE MONDIALE UNE PARTICIPATION DE US
DOLLARS 15 MILLIONS (QUINZE MILLIONS) SOIT UN POURCENTAGE 16,66 PCT
DANS UN PRET GLOBAL DE US DOLLARS 90 MILLIONS (QUATRE VINGT DIX
MILLIONS). AU CAS OU L'EFFORT DES BANQUES COMMERCIALES DEVRAIT ETRE
AMOINDRI DU FAIT NOTAMMENT DE LA MISE EN PLACE DES CREDITS EXPORT,
LA PARTICIPATION DE LA BANQUE MONDIALE SERAIT REDUITE
PROPORTIONNELLEMENT AFIN DE RESPECTER CE POURCENTAGE DE 16,66 PCT
QUI DEMEURERAIT DE CE FAIT CONSTANT.

TOUTEFOIS NOUS CROYONS DEVOIR AJOUTER QUE SI UN CREDIT LIBELLE EN
YEN DEVAIT EXISTER, CE POURCENTAGE GLOBAL D'INTERVENTION DE LA
BANQUE MONDIALE RESTERAIT INCHANGE, ET UNE REPARTITION EGALE EN
POURCENTAGE PAR RAPPORT AU MONTANT FINAL RETENU, S'EFFECTUERAIT
ENTRE LE PRET EXPRIME EN DOLLARS US, ECU, ET/OU FRANCS FRANCAIS, ET
LE DIT PRET EN YEN.

POUR CONFORTER CETTE DERNIERE HYPOTHESE DE PRET LIBELLE EN YEN, NOUS
AVONS CRU DEVOIR PRENDRE CONTACT AVEC LES INSTITUTIONS JAPONAISES
COMPETENTES. NOUS NOUS SOMMES ASSURES DE L'INTERVENTION
D'ETABLISSEMENTS JAPONAIS QUE CE PRET SOIT FINALEMENT PARTIELLEMENT
EXPRIME EN YEN OU NON

NOUS PENSONS QUE CETTE FORMULE REpond AU SOUCI DE DIVERSIFICATION
DES SOURCES DE FINANCEMENT EXPRIMEES A PLUSIEURS REPRISES PAR LA
REPUBLIQUE DU CAMEROUN.

AINSI QUE VOUS NOUS L'AVEZ DEMANDE NOUS VOUS PRIONS DE BIEN VOULOIR
TROUVER EN ANNEXE NOTRE STRATEGIE DE SYNDICATION.

SOUS RESERVE DE LEUR APPROBATION PAR LA BANQUE MONDIALE NOUS VOUS
PRIONS DE BIEN VOULOIR TROUVER CI-DESSOUS LES PRINCIPALES CONDITIONS
DE NOTRE OFFRE :

VARIANTE A

EMPRUNTEUR :

LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN, OU

UNE INSTITUTION FINANCIERE DU TYPE :
CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT QUI RECEVRAIT
NOTAMMENT L'AGREMENT DES BANQUES COMMERCIALES.
AUQUEL CAS NOUS DEMANDERIONS LA GARANTIE DE LA
REPUBLIQUE DU CAMEROUN VIA SON MINISTERE DES
FINANCES.

MONTANT :

I : GLOBALEMENT :

US DOLLARS 90 MILLIONS
(QUATRE VINGT DIX MILLIONS) SOIT :

II : AU TITRE DES BANQUES COMMERCIALES :

US DOLLARS 75 MILLIONS (SOIXANTE QUINZE
MILLIONS) OU SA CONTREVALEUR EXPRIMEE EN ECU
ET/OU EN FRANCS FRANCAIS SUIVANT LEUR
DISPONIBILITE.

III : AU TITRE DE LA BANQUE MONDIALE :

US DOLLARS 15 MILLIONS (QUINZE MILLIONS) SOIT
UN POURCENTAGE FIXE DE 16,66 PCT DU MONTANT
GLOBAL ET FINAL DU PRET.

DUREE :

I - FINALE : 13 ANS A DATER DE LA SIGNATURE
----- DU PRET

II - POUR LES BANQUES COMMERCIALES :

11 ANS A DATER DE LA SIGNATURE DU PRET

III - POUR LA BANQUE MONDIALE :

13 ANS A DATER DE LA SIGNATURE DU PRET.

MISE A DISPOSITION : 18 MOIS A DATER DE LA SIGNATURE DU PRET.

TIRAGES :

PAR MONTANTS MINIMUMS PREALABLEMENT DEFINIS
D'UN COMMUN ACCORD. PAR EXEMPLE
US DOLLARS 5 MILLIONS MINIMUM OU PAR MULTIPLES
INTEGRAUX.

PERIODE DE CARENCE : I - POUR LES BANQUES COMMERCIALES :

2 ANS A DATER DE LA SIGNATURE DU PRET.

II - POUR LA BANQUE MONDIALE :

11 ANS ET 6 MOIS A DATER DE LA SIGNATURE
DU PRET.

REMBOURSEMENT :

- GLOBALEMENT : EN 23 SEMESTRIALITES

- SOIT POUR LES BANQUES COMMERCIALES :

EN 19 SEMESTRIALITES EGALES ET CONSECUTIVES,
LA PREMIERE INTERVENANT DEUX ANS APRES LA
SIGNATURE DU PRET.

- SOIT POUR LA BANQUE MONDIALE :

EN 4 SEMESTRIALITES EGALES ET CONSECUTIVES,
LA PREMIERE INTERVENANT 11 ANS ET 6 MOIS
APRES LA SIGNATURE DU PRET.

TAUX D'INTERET :

LES INTERETS SERONT PAYES A LA FIN DE CHAQUE
PERIODE D'INTERETS. ILS SERONT CALCULES JOUR
POUR JOUR SUR UNE BASE DE 360 JOURS.

I - BASE TAUX FLOTTANT

A/ POUR UN PRET EXPRIME EN US DOLLARS

LIBOR (LONDON INTERBANK OFFERED RATE)
A TROIS OU SIX MOIS.

B/ POUR UN PRET EXPRIME EN ECU

IIBOR (INTERNATIONAL INTERBANK
OFFERED RATE) A 3 OU 6 MOIS

C/ POUR UN PRET EXPRIME EN FRF

TAUX DU MARCHE MONETAIRE A 3 OU 6 MOIS.

II - BASE TAUX FIXE POUR LE FRF

LE PLUS ELEVE DES DEUX TAUX :

- TAUX DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS
ARRONDI AU 1/16 SUPERIEUR. ACTUELLEMENT ET A
TITRE INDICATIF, CE TAUX EST DE : 9 9/16 PCT.

- TAUX DU MARCHE OBLIGATAIRE A LONG TERME
ARRONDI AU 1/16 SUPERIEUR. ACTUELLEMENT ET A
TITRE INDICATIF, CE TAUX EST DE : 11 PCT.

III - MARGE APPLICABLE TANT AU TAUX FLOTTANT

QU'AU TAUX FIXE.

SUIVANT LA MONNAIE ET/OU LE TAUX CHOISI, A LA
BASE SUS MENTIONNEE VIENDRA S'AJOUTER LA MARGE

- 7/8 DE UN POUR CENT (ZERO VIRGULE HUIT CENT SOIXANTE QUINZE POURCENT) DURANT TOUTE LA VIE DU PRET.

REMBOURSEMENT
ANTICIPE :

I - POUR LES TRANCHES A TAUX FLOTTANT :

AUTORISE A CHAQUE PERIODE D'INTERET APRES UN PREAVIS DE TRENTE JOURS DONNE AUX INTERVENANTS, PAR MONTANTS MINIMUMS DE US DOLLARS 10 MILLIONS (DIX MILLIONS) OU PAR MULTIPLES INTEGRAUX MOYENNANT UNE COMMISSION DE 0,35 PC (ZERO VIRGULE TRENTE CINQ POUR CENT) FLAT SUR LE MONTANT AINSI REPAYE PAR ANTICIPATION.

CETTE COMMISSION SERA PAYABLE A LA DATE DU REMBOURSEMENT ANTICIPE.

CES PREPAIEMENTS SERONT ALLOUES EN ORDRE CHRONOLOGIQUE INVERSE, AU PRORATA, SUR LES 19 SEMESTRIALITES EGALES ET CONSECUTIVES POUR LES BANQUES COMMERCIALES, AINSI QUE SUR LES DERNIERES 4 SEMESTRIALITES EGALES ET CONSECUTIVES CORRESPONDANT A L'INTERVENTION DE LA BANQUE MONDIALE.

CES MONTANTS AINSI VERSES PAR ANTICIPATION NE POURRONT PLUS ETRE REMIS A LA DISPOSITION DE L'EMPRUNTEUR.

II - POUR LA TRANCHE A TAUX FIXE

AU CAS OU UNE TELLE DEMANDE DEVRAIT INTERVENIR, LE SURCOUT D'UNE TELLE OPERATION SERAIT INTEGRALEMENT SUPPORTE PAR L'EMPRUNTEUR

COMMISSION
D'ENGAGEMENT :

0,50 PCT (UN DEMI POURCENT) PAR AN, CALCULEE JOUR POUR JOUR SUR UNE BASE DE 360 JOURS, PAYABLE TRIMESTRIELLEMENT ET A TERME ECHU DURANT TOUTE LA PERIODE DE MISE A DISPOSITION.

ELLE SERA CALCULEE SUR LE SOLDE INUTILISE DU PRET.

COMMISSION DE
DIRECTION :

7/8 PCT (ZERO VIRGULE HUIT CENT SOIXANTE QUINZE POURCENT) FLAT CALCULEE SUR LE MONTANT EXACT DU PRET ET PAYABLE EN INTEGRALITE LE JOUR DE LA SIGNATURE DU DIT PRET.

ELLE SERA ALLOUEE A LA DISCRETION ABSOLUE DES ETABLISSEMENTS SOUSSIGNES.

COMMISSION D'AGENT : US DOLLARS 750 (SEPT CENT CINQUANTE) PAR AN ET PAR BANQUE PARTICIPANTE. ELLE SERA PAYABLE LA PREMIERE FOIS LE JOUR DE LA SIGNATURE DU PRET, PUIS CHAQUE ANNEE AU JOUR ANNIVERSAIRE DU DIT

PRET, DURANT LA DUREE DU PRET DES BANQUES
COMMERCIALES.

LOI : ANGLAISE.

IMPOTS ET TAXES : TOUS PAIEMENTS D'INTERETS, DE PRINCIPAL,
COMMISSIONS, FRAIS ET/OU AUTRES SOMMES
EFFECTUEES EN APPLICATION DU PRET SERONT
EXEMPTS DE TOUTES TAXES, IMPOTS OU RETENUE DE
QUELQUE NATURE QUE CE SOIT.

JURIDICTION : L'EMPRUNTEUR ET/OU LE GARANT SE SOUMMETTRONT A
LA JURIDICTION NON EXCLUSIVE DES TRIBUNAUX
FRANCAIS ET ANGLAIS.

FRAIS ET DEBOURS : L'EMPRUNTEUR ET/OU LE GARANT REMBOURSERONT SUR
JUSTIFICATIFS LES BANQUES SOUSSIGNEES DE TOUS
FRAIS ET DEBOURS ENCOURUS A L'OCCASION DE LA
PREPARATION, LA NEGOCIATION, LA SYNDICATION ET
DE LA MISE EN VIGUEUR DU PRET ET DES DOCUMENTS
S'Y RAPPORTANT Y COMPRIS, MAIS SANS LIMITATION,
LES FRAIS DE VOYAGE, DE TELEX, DE TELEPHONE,
LES HONORAIRES JURIDIQUES, LES FRAIS
D'IMPRESSION ET DE SIGNATURE.

TOUTEFOIS LE MONTANT GLOBAL DE CES FRAIS NE
SAURAIT EXCEDER UN MAXIMUM DE
US DOLLARS 100.000.

PUBLICITE : TOUS LES FRAIS EVENTUELS SERONT A LA CHARGE DE
L'EMPRUNTEUR ET/OU DU GARANT.

BANQUES DE
REFERENCE : UN GROUPE REPRESENTATIF DE BANQUES SERA CHOISI
AFIN DE DEFINIR LE LIBOR ET/OU LE IIBOR AINSI
QUE LE TAUX DU MARCHE MONETAIRE DANS LE CAS DU
FRF.

DOCUMENTATION : ELLE SERA REDIGEE EN ANGLAIS EN COLLABORATION
AVEC LA BANQUE MONDIALE CONFORMEMENT AUX NORMES
ET EXIGENCES USUELLES DU MARCHE DE PRETS EN
EURODEVISES ET COMPORTERA ENTRE AUTRES LES
CLAUSES HABITUELLES PARI PASSU, RENONCIATION AU
PRIVILEGE D'IMMUNITE DE JURIDICTION, "NEGATIVE
PLEDGE", CLAUSE DE DEFAULT CROISE, CESSION DE
PARTICIPATION, ET CIRCONSTANCES NOUVELLES.

ELLE COMPORTERA EGALEMENT LES CLAUSES DUES A
L'INTERVENTION DE LA BANQUE MONDIALE DANS CE
PRET "B".

MANDAT : UN MANDAT EXCLUSIF SERA DONNE AUX BANQUES
SOUSSIGNEES POUR ARRANGER CE PRET "B" EN
COMPAGNIE DE LA BANQUE MONDIALE.

VALIDITE : LA PRESENTE OFFRE EST FERME 1 MOIS A DATER DU
PRESENT TELEX.

COORDINATEUR ET
AGENT :

BANQUE NATIONALE DE PARIS (B.N.P.)

DATE D'OCTROI
DU MANDAT :

NOS CONDITIONS S'ENTENDENT POUR UNE PERIODE
POUVANT S'ETENDRE JUSQU'A UN DELAI MAXIMUM DE
SIX MOIS ENTRE LA DATE DE LA PRESENTE OFFRE ET
LA DATE D'OCTROI DU MANDAT.

VARIANTE B

A L'EXCEPTION DES CONDITIONS ET TERMES SUIVANTS, LES MEMES QUE POUR
LA VARIANTE A.

DUREE :

I - GLOBALE : 11 ANS A DATER DE LA SIGNATURE
----- DU PRET.

II - SOIT POUR LES BANQUES COMMERCIALES :

POUR LA TRANCHE A : 9 ANS A DATER DE LA
----- SIGNATURE DU PRET.

POUR LA TRANCHE B : 11 ANS A DATER DE LA
----- SIGNATURE DU PRET.

III - SOIT POUR LA BANQUE MONDIALE :

AU TITRE DE LA SEULE TRANCHE A : 11 ANS A
DATER DE LA SIGNATURE DU PRET.

MISE A DISPOSITION : I - GLOBALE : 24 MOIS A DATER DE LA SIGNATURE
----- DU PRET.

II - POUR LA TRANCHE A : 12 MOIS A DATER DE
----- LA SIGNATURE DU PRET.

III - POUR LA TRANCHE B : A DATER DE LA
----- SIGNATURE DU PRET
DU MOIS 13 AU MOIS
24. (CETTE TRANCHE
EST DONC INDISPONIBLE
DURANT LA PREMIERE
ANNEE DU PRET).

MONTANT :

COMME POUR LA VARIANTE A : GLOBALEMENT
US DOLLARS 90 MILLIONS SOIT : AU TITRE DES
BANQUES COMMERCIALES SEULES :
US DOLLARS 75 MILLIONS.

TOUTEFOIS, LE MONTANT DE CETTE FACILITE SERA
EXPRIME DE LA FACON SUIVANTE :

TRANCHE A : 40 PCT DU MONTANT EFFECTUE PAR LES
----- BANQUES COMMERCIALES ,

TRANCHE B : 60 PCT DU MONTANT EFFECTUE PAR LES
----- BANQUES COMMERCIALES

CARENCE :

I - POUR LES BANQUES COMMERCIALES

TRANCHE A : 3 ANS A DATER DE LA SIGNATURE DU
PRET.

TRANCHE B : 4 ANS A DATER DE LA SIGNATURE DU
PRET.

II - POUR LA BANQUE MONDIALE

TRANCHE A : 9 ANS ET 6 MOIS A DATER DE LA
SIGNATURE DU PRET.

REMBOURSEMENT :

I - GLOBALEMENT : ETENDU SUR 15 SEMESTRIALITES

II - TRANCHE A : 1/ POUR LES BANQUES
COMMERCIALES

EN 13 SEMESTRIALITES EGALES
ET CONSECUTIVES. LA PREMIERE
INTERVENANT 36 MOIS APRES LA
SIGNATURE DU PRET.

2/ POUR LA BANQUE MONDIALE

EN 4 SEMESTRIALITES EGALES ET
CONSECUTIVES, LA PREMIERE
INTERVENANT 9 ANS APRES LA
SIGNATURE DU PRET.

III - TRANCHE B : EXCLUSIVEMENT RESERVEE AUX
BANQUES COMMERCIALES EN
15 SEMESTRIALITES EGALES ET
CONSECUTIVES, LA PREMIERE
INTERVENANT 48 MOIS A DATER
DE LA SIGNATURE DU PRET.

COMMISSION
D'ENGAGEMENT :

LA PREMIERE ANNEE :

AU TITRE DE LA TRANCHE A : 0,50 PCT (UN DEMI
POURCENT) L'AN SOIT SUR LA FRACTION DISPONIBLE
DU CREDIT

AU TITRE DE LA TRANCHE B : 0,35 PCT (ZERO
VIRGULE TRENTA CINQ POURCENT) L'AN SOIT SUR LA
FRACTION INDISPONIBLE DU CREDIT

LA DEUXIEME ANNEE :

LA TRANCHE A ETANT EPUISEE, LA TRANCHE B
DEVIENT DONC DISPONIBLE EN SON INTEGRALITE ET

LA COMMISSION APPLICABLE SERA ALORS DE 0,30 PCT
(UN DEMI POURCENT) L'AN.

GLOBALEMENT CETTE COMMISSION D'ENGAGEMENT SERA
CALCULEE JOUR POUR JOUR SUR UNE BASE DE 360
JOURS, PAYABLE TRIMESTRIELLEMENT ET A TERME
ECHU DURANT TOUTE LA PERIODE DE MISE A
DISPOSITION. ELLE SERA CALCULEE SUR LE SOLDE
INUTILISE DU PRET.

CETTE OFFRE EST VALABLE POUR AUTANT QUE TOUT ARRIERE EVENTUEL
D'AUTRES PRETS CONTRACTES SOIT PAR LA REPUBLIQUE CAMEROUNAISE ET/OU
PAR L'UNE DE SES AGENCES SOIT A JOUR.

LORSQUE NOUS SERONS MANDATES PAR VOUS MEMES ET PAR LA BANQUE
MONDIALE POUR MONTER CE PRET 'B', IL VOUS SERA DEMANDE QUE JUSQU'A
LA SIGNATURE DU PRET, ET DE MANIERE A EN ASSURER LE SUCCES,
L'EMPRUNTEUR ET/OU LE GARANT ET/OU AUCUNE AUTRE AGENCE OFFICIELLE DE
L'ETAT CAMEROUNAIS N'OCTROIERONT UN MANDAT ET/OU NE LEVERONT DES
FONDS PAR LE BIAIS DE CREDITS SYNDIQUES SUR LE MARCHE INTERNATIONAL
DES CAPITAUX.

CETTE OFFRE RESTERA VALABLE POUR AUTANT QU'AUCUN CHANGEMENT
SIGNIFICATIF N'AFECTE LES CONDITIONS ECONOMIQUES ET/OU POLITIQUES
PREVALANT ACTUELLEMENT SUR LES MARCHES DE CAPITAUX TANT EN CE QUI
CONCERNE L'EMPRUNTEUR ET/OU LE GARANT QU'EN L'EUROMARCHE EN GENERAL
ENTRE MAINTENANT ET LA SIGNATURE DE LA DOCUMENTATION DU PRET.

ENFIN, NOUS VOUS PRIONS DE BIEN VOULOIR NOTER QUE NOTRE OFFRE A UN
CARACTERE INTERNATIONAL TANT PAR LA COMPOSITION DU POOL QUE PAR
L'UTILISATION DES FONDS.

INSI QUE VOUS NOUS L'AVEZ DEMANDE, NOUS ENVOYONS COPIE DE LA
PRESENTE OFFRE A MONSIEUR BEGUERY, COORDINATEUR REGIONAL DU
CO-FINANCEMENT A LA BANQUE MONDIALE, A WASHINGTON.

RESTANT A VOTRE ENTIERE DISPOSITION POUR TOUT RENSEIGNEMENT
OU PRECISION COMPLEMENTAIRE, NOUS VOUS PRIONS DE CROIRE, MONSIEUR LE
MINISTRE, A L'EXPRESSION DE NOTRE TRES HAUTE CONSIDERATION.

BANQUE NATIONALE DE PARIS, CAISSE NATIONALE DU CREDIT AGRICOLE,
CREDIT LYONNAIS ET AL SAUDI BANK.

A N N E X E

STRATEGIE DE SYNDICATION

LES ETABLISSEMENTS MANDATAIRES ELARGIRONT LE GROUPE DE DIRECTION A D'AUTRES BANQUES INTERNATIONALES -NOTAMMENT NON FRANCAISES- APRES CONCERTATION AVEC L'EMPRUNTEUR ET/OU LE GARANT, PUIS PROCEDERONT A UNE SYNDICATION GENERALE.

CETTE FORMULE PRESENTE UN AVANTAGE CERTAIN PAR RAPPORT AUX OFFRES DE ''POOL FERME''.

NOUS DESIRONS DONC ARRANGER CE PRET COMME SUIIT :

PREALABLEMENT A LA SYNDICATION GENERALE, ENVIRON UNE DEMI DOUZAIN DE BANQUES DEVRONT AVOIR L'OPPORTUNITE DE PARTICIPER EN TANT QUE ''CHEF DE FILE PRINCIPAL''.

POUR CELA UN ENTRETIEN TELEPHONIQUE AURA LIEU AVEC LES RESPONSABLES DES CREDITS INTERNATIONAUX ET/OU DE LA SYNDICATION DE CES ETABLISSEMENTS AFIN DE LES SENSIBILISER A L'INVITATION QUI LEUR SERA TELEXEE. LES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU PRET SERONT ALORS ''DEVOILEES''.

UNE SEMAINE A DIX JOURS SERA DONNEE A CES BANQUES POUR CONFIRMER LEUR INTERET.

LE ''COFINANCING BRIEF'' ETABLI PAR LA BANQUE MONDIALE DEVRA POUVOIR ETRE ENVOYE A CES BANQUES SI ELLES NE L'ONT PAS DEJA, AUQUEL ON POURRA JOINDRE UN MEMORANDUM D'INFORMATIONS PLUS GENERAL SUR LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN.

LA SYNDICATION GENERALE POURRA ALORS COMMENCER.

NOUS PREVOYONS DONC LE PLANNING SUIVANT QUI DEVRAIT ETRE PREALABLEMENT SOUMIS A LA BANQUE MONDIALE :

JUR 1 :	MANDAT OFFICIEL.
JOUR 2 :	- REDACTION DU TELEX D'INVITATION AUX CHEFS DE FILE POTENTIELS. - DEBUT DE LA PREPARATION DE LA DOCUMENTATION DU PRET.
JOURS 3 ET 4 :	ENTRETIEN TELEPHONIQUE AVEC LES BANQUES ''CIBLES'' DE MANIERE A LES INCITER A INTERVENIR DANS CE PRET EN TANT QUE ''CHEF DE FILE PRINCIPAL''.
JOUR 5 :	ENVOI DU TELEX D'INVITATION AUX BANQUES RETENUES.
JOUR 8 :	ENVOI EVENTUEL DU ''COFINANCING BRIEF'' PREPARE PAR LA BANQUE MONDIALE.
JOUR 9 :	PREMIERE VERSION DE LA DOCUMENTATION DU PRET SOUMISE AUX MANDATAIRES POUR COMMENTAIRES.
JOUR 10 :	PREMIERES REACTIONS A L'INVITATION DE PARTICIPER DANS CE PRET.
JOUR 15 :	ENGAGEMENT DES CHEFS DE FILE PRINCIPAUX SOUS

JOUR 15 : ENGAGEMENT DES CHEFS DE FILE PRINCIPAUX SOUS
RESERVE DE L'APPROBATION DE LA DOCUMENTATION.

JOUR 16 : DEBUT DE LA SYNDICATION GENERALE.

JOUR 17 : PRESENTATION DE LA DOCUMENTATION A L'EMPRUNTEUR
AINSI QU'A LA BANQUE MONDIALE.

JOUR 19 : ENTRETIEN AVEC DES BANQUES ''SELECTIONNEES''.

JOUR 22 : ENVOI DU ''COFINANCING BRIEF'' AUX BANQUES,
AINSI QU'EVENTUELLEMENT UN MEMORANDUM
D'INFORMATIONS PLUS GENERALES SUR LE CAMEROUN.

JOUR 23 : PREMIERS ENVOIS DE LA DOCUMENTATION AUX BANQUES
QUI SE SONT ENGAGEES SOUS RESERVE DE
L'APPROBATION DE LA DOCUMENTATION.

JOURS 29 A 30 : PREMIERES REACTIONS DES BANQUES.

JOURS 32 A 33 : RECEPTION DE L'ENGAGEMENT DES BANQUES SOUS
RESERVE DE L'APPROBATION DE LA DOCUMENTATION.

JOUR 38 : CLOTURE OFFICIELLE DE LA SYNDICATION.

JOUR 39 : ENVOI DE LA DOCUMENTATION AUX DERNIERES BANQUES
ENGAGEES.

JOUR 44 : DERNIERS COMMENTAIRES SUR LA DOCUMENTATION.

JOUR 45 : FINALISATION DE LA DOCUMENTATION.

JOUR 47 : SIGNATURE DE LA DOCUMENTATION.

NOUS RESTONS BIEN ENTENDU A VOTRE ENTIERE DISPOSITION POUR VOUS
COMMENTER CETTE PREMIERE APPROCHE.

BANQUE NATIONALE DE PARIS, CAISSE NATIONALE DU CREDIT AGRICOLE,
CREDIT LYONNAIS ET AL SAUDI BANK.

P.S. : NOUS VOUS SAURIONS GRE DE BIEN VOULOIR CONTACTER LA BNP A
PARIS EN UTILISANT NOTRE LIGNE DE TELEX DIRECTE : NO 650 814
OU 650 819 F OU LE CAS ECHEANT LE TELEPHONE A PARIS.

BERNARD POIGNANT
DIRECTEUR DE DEPARTMENT
42.44.41.18

JEROME DE COURCEL
42.44.73.25

BNP W 280775F

=02120737

ALT RTD FROM:WAF

NNNN

Ln 2584-CM

ZCZC WAFF6097 JWS0284
WANVP WA2DC
REF : TCP D.S.

TLX833 PASCA
WTLX

A : REPUBLIQUE DU CAMEROUN, YADOUNDE
ATTN : MR. LE MINISTRE DU PLAN ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE,
MR. SADOU HAYATOU

CC : BANQUE MONDIALE, PARIS
ATTN : MR. MICHEL BEGUERY

DE : CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE, PARIS

DATE : 10 FEVRIER 1986

RE : FINANCEMENT DU VIEME PROJET SECTORIEL ROUTIER
CO-FINANCEMENT DE US DLRS 75 MILLIONS ENTRE LA BANQUE
MONDIALE, LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN ET LES BANQUES
COMMERCIALES

MONSIEUR LE MINISTRE,

COMME SUITE A VOTRE TELEX DU 24 JANVIER 1986, LE CREDIT COMMERCIAL
DE FRANCE, INDUSTRIAL BANK OF JAPAN ET NATIONAL WESTMINSTER BANK
PLC. ONT LE PLAISIR DE VOUS ENVOYER CI-APRES UNE OFFRE FERME ET
TOTALEMENT SOUSCRITE D'AVANCE POUR ORGANISER UN CO-FINANCEMENT
AVEC LA BANQUE MONDIALE DE US DLRS 75 MILLIONS EQUIVALENTS EN
FAVEUR DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN.

LES CONDITIONS QUE NOUS VOUS PROPOSONS SONT LES SUIVANTES :

EMPRUNTEUR	CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT
GARANT	REPUBLIQUE DU CAMEROUN
MONTANT	US DLRS 75 MILLIONS
OBJET	FINANCEMENT DU VIEME PROGRAMME SECTORIEL ROUTIER
DEVISE	LE CREDIT SERA DIVISE EN TROIS TRANCHES: UNE TRANCHE EN US DOLLARS, UNE TRANCHE EN ECU ET UNE TRANCHE FRANCS FRANCAIS DOMESTIQUES ET AU CHOIX DES BANQUES. TOUTEFOIS LA TRANCHE EN FRANCS NE POURRA PAS DEPASSER LA CONTRE VALEUR DE US DLRS 35 MILLIONS.

DUREE	12 ANS DONT 10 ANS POUR LES BANQUES COMMERCIALES, LA BANQUE MONDIALE PRENANT A SA CHARGE LES QUATRE DERNIERES SEMESTRIALITES.
REMBOURSEMENT	EN 19 SEMESTRIALITES EGALES ET CONSECUTIVES A PARTIR DE LA FIN DU 36EME MOIS
REMBOURSEMENT ANTICIPE	POSSIBLE A TOUTE ECHEANCE DE LA PERIODE DE TIRAGE, SANS PENALITE, SOUS PREAVIS DE 30 JOURS.
TAUX D'INTERET	7/8 PCT L'AN AU-DESSUS DU IIBOR A 3 OU 6 MOIS POUR L'ECU, DU TAUX DU MARCHE MONETAIRE (TMM) A 3 OU 6 MOIS POUR LE FRANC ET DU LIBOR A 3 OU 6 MOIS POUR LE US DOLLAR PENDANT LES 8 PREMIERES ANNEES, 1 PCT L'AN POUR LES 4 ANNEES SUIVANTES. EN CE QUI CONCERNE LA TRANCHE EN FRANCS, LA MARGE SERA AUGMENTEE DE 0,20 PCT L'AN POUR FINANCER LES RESERVES OBLIGATOIRES.
AMORTISSEMENT	PAR MONTANT MINIMUM DE US DLRS 5 MILLIONS OU SON EQUIVALENT DANS LES AUTRES MONNAIES PENDANT UNE PERIODE DE TIRAGE DE 3 ANS APRES LA SIGNATURE.
COMMISSION D'ENGAGEMENT	3/8 PCT L'AN, CALCULEE SUR LE MONTANT DISPONIBLE ET NON UTILISE DU CREDIT, POUR LE NOMBRE EXACT DE JOURS ECOULES. CETTE COMMISSION SERA PAYABLE TRIMESTRIELLEMENT A TERME ECHU ET LE JOUR DU TIRAGE DE L'INTEGRALITE DU CREDIT.
COMMISSION DE DIRECTION	7/8 PCT DU MONTANT DU CREDIT PAYABLE DANS LES 30 JOURS APRES LA SIGNATURE OU PAR DEDUCTION DU PREMIER TIRAGE DU CREDIT SI CELUI-CI INTERVIENT AVANT. EN CE QUI CONCERNE LA TRANCHE EN FRANCS, LA COMMISSION SERA AUGMENTEE DE 0,20 PCT POUR FINANCER LES RESERVES OBLIGATOIRES. TOUTEFOIS LE COUT DE L'ENCADREMENT DU CREDIT DE CETTE TRANCHE EN FF, TANT AU NIVEAU DE LA MARGE QUE DE LA COMMISSION DE DIRECTION, NE VOUS SERA PAS DECOMPTEE SI NOUS OBTENONS UNE DEROGATION SPECIALE DE LA PART DU TRESOR FRANCAIS.
AGENT	CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE
COMMISSION D'AGENT	US DLRS 10,000 PAYABLES ANNUELLEMENT. LE PREMIER PAIEMENT SERA EFFECTUE A LA MEME DATE QUE LA COMMISSION DE DIRECTION.
REGIME JURIDIQUE	LE CREDIT SERA MATERIALISE PAR UN CONTRAT DE DROIT ANGLAIS. IL COMPRENDRA LES CLAUSES CLASSIQUES POUR CE TYPE DE CREDIT (NEGATIVE PLEDGE, PARI-PASSU, DEFAULT CROISE...).
REGIME FISCAL	TOUTES SOMMES DUES AU TITRE DU CREDIT SERONT VERSEES NETTES DE TOUTES RETENUES D'IMPOTS.

ln 2584-CM

ZCZC WAFF6124 JWS0367
WANVP
REF : TCP1 MET
JWS0367 JGL904 IN 10/13:11 OUT 10/13:39
INSU YW 650409F
CALLED BY BANQUE INDOSUEZ PARIS
10-02-86/0971/9529/711200

N/REF : 71120012

ATTN. : M. SADOU HAYATOU - MINISTRE DU PLAN ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE. REPUBLIQUE DU CAMEROUN

COPIE : M. BEGUERY - COORDINATEUR REGIONAL DU CO-FINANCEMENT. BANQUE MONDIALE WASHINGTON

RE. : PRET DE USD 75 MILLIONS POUR LE FINANCEMENT PARTIEL DU 6EME PROJET ROUTIER DU CAMEROUN.

A LA SUITE DE L'INVITATION QUE VOUS AVEZ BIEN VOULU ADRESSER A UN CERTAIN NOMBRE DE BANQUES INTERNATIONALES LE 25 JANVIER DERNIER, LA BANQUE INDOSUEZ, BANK OF TOKYO LIMITED, ET STANDARD CHARTERED BANK ONT L'HONNEUR DE VOUS ADRESSER UNE PROPOSITION CONJOINTE ENTIEREMENT SOUSCRITE DE CREDIT FINANCIER DE TYPE 'PRET B' ACCOMPAGNANT UN 'PRET A' DE LA BANQUE INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DEVELOPPEMENT (BANQUE MONDIALE) DANS LE CADRE DU FINANCEMENT PARTIEL DU 6EME PROJET ROUTIER DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN.

LE 'PRET B' PROPOSE COMPRENDRA, SOUS RESERVE DE L'ACCORD DE LA BANQUE MONDIALE, UNE PARTICIPATION FINANCIERE DIRECTE DE CELLE-CI SOUS FORME DE PRISE EN CHARGE DES ECHEANCES LES PLUS LOINTAINES DU PRET.

NOTRE PROPOSITION EST STRUCTUREE EN 3 TRANCHES DONT LES MONTANTS RESPECTIFS POURRONT A L'OCCASION DES DISCUSSIONS PRECEDANT LA REMISE DU MANDAT ETRE AJUSTES DANS CERTAINES LIMITES EN FONCTION DES BESOINS DE L'EMPRUNTEUR :

1. UNE TRANCHE EN EURODEVICES LIBELLEE EN USD OU EN ECU AU CHOIX DE L'EMPRUNTEUR ET DONT LE MONTANT COMPLETERA JUSQU'A HAUTEUR DE USD 75 MILLIONS CEUX DES TRANCHES 2 ET 3. CETTE TRANCHE COMPORTERA AUSSI UNE CLAUSE MULTI-DEVICES.
2. UNE TRANCHE EN YEN A TAUX FIXE D'UN MONTANT DE YEN 2 MILLIARDS POUVANT ETRE AUGMENTE SUR UNE BASE 'BEST EFFORTS' A LA DEMANDE DE L'EMPRUNTEUR.
3. UNE TRANCHE EN FRANCS FRANCAIS A TAUX FIXE D'UN MONTANT MAXIMUM DE FRF 200 MILLIONS SOUS RESERVE D'UN ACCORD DE DEROGATION DES AUTORITES FRANCAISES EN CE QUI CONCERNE LES REGLES D'ENCADREMENT DU CREDIT.

Ln 2584-CM

ZCZC WAFF6196 JWS0758

WANVP

REF : TCP1 MET

JWS0758 JHI010 IN 10/12:42 OUT 11/20:24
POSS DUPE

BNP W 280775FF XPARIS LE 10.2.86 18H42 FD

BANQUE MONDIALE
WASHINGTON

A L ATTENTION DE MR BEGUERY

NOUS VOUS PRIONS DE BIEN VOULOIR TROUVER CI DESSOUS COPIE DE L OFFRE
ENVOYEE CE JOUR AU MINISTERE DU PLAN ET DE L AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE - REPUBLIQUE DU CAMEROUN

QUOTE

A L'ATTENTION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR SAYOU HAYATOU
MINISTRE DU PLAN ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

OBJET : 6EME PROJET ROUTIER - COFINANCEMENT AVEC LA BANQUE MONDIALE.

OFFRE FERME DE :

LA BANQUE NATIONALE DE PARIS

LA CAISSE NATIONALE DU CREDIT AGRICOLE

LE CREDIT LYONNAIS

ET AL SAUDI BANK.

MONSIEUR LE MINISTRE

MONSIEUR LE MINISTRE,

NOUS AVONS L'HONNEUR DE NOUS REFERER AU TELEX QUE VOUS AVEZ BIEN VOULU NOUS ENVOYER, RELATIF AU FINANCEMENT PARTIEL DU 6EME PROJET ROUTIER.

NOUS COMPRENONS QUE CE PROJET S'ELEVE A ENVIRON US DOLLARS 295 MILLIONS, SOIT : LA PART ETRANGERE POUR US DOLLARS 200 MILLIONS, ET LA PART LOCALE POUR US DOLLARS 95 MILLIONS.

LE FINANCEMENT DE LA PART ETRANGERE SERAIT ASSURE A HAUTEUR DE US DOLLARS 125 MILLIONS PAR LA BANQUE MONDIALE (Y COMPRIS SON INTERVENTION DANS LE PRET B) ET DE US DOLLARS 75 MILLIONS PAR LES BANQUES COMMERCIALES ACCOMPAGNEES LE CAS ECHEANT PAR DES INSTITUTIONS FINANCIERES SPECIALISEES DANS L'OCTROI DES CREDITS A L'EXPORTATION DU TYPE COFACE EN FRANCE OU ECGD AU ROYAUME UNI.

DANS L'HYPOTHESE OU DES CREDITS A L'EXPORTATION DEVRAIENT ETRE MONTES, NOUS VOULONS PROFITER DE L'OCCASION QUI NOUS EST DONNEE ICI POUR VOUS EXPRIMER NOTRE DESIR LE PLUS VIF D'ASSURER LA DIRECTION DES DITS CREDITS EXPORT, NOTAMMENT A PARTIR DE L'EUROPE.

LES BANQUES SOUSSIGNEES ONT LE PLAISIR DE SOUMETTRE A VOTRE BIENVEILLANTE ATTENTION L'OFFRE SUIVANTE BASEE SUR LA DOCUMENTATION QU'A BIEN VOULU LEUR REMETTRE LA BANQUE MONDIALE.

EN RAISON DE L'INTERVENTION DE LA BANQUE MONDIALE, NOUS AVONS VOULU REpondre FAVORABLEMENT A VOTRE DEMANDE EN AMELIORANT TRES SUBSTANTIELLEMENT LES CONDITIONS CLASSIQUES D'UN TEL PRET.

DE CE FAIT VOUS REMARQUEREZ QUE NOTRE EFFORT A ETE PLUS PARTICULIEREMENT AXE SUR L'ALLONGEMENT DES ECHEANCES SANS NEGLIGER POUR AUTANT LES DELAIS DE GRACE, LES MARGES OU LES COMMISSIONS.

NOTRE OFFRE COMPORTE DEUX OPTIONS : TOUTES DEUX REQUIERENT LA PARTICIPATION FINANCIERE DIRECTE DE LA BANQUE MONDIALE DANS LE PRET "B".

LA PREMIERE VARIANTE EST D'UNE DUREE GLOBALE DE 13 ANS SOIT :

- AU TITRE DE L'INTERVENTION DES SEULES BANQUES COMMERCIALES : 11 ANS DONT UNE PERIODE DE CARENCE DE 2 ANS.
- AU TITRE DE LA PARTICIPATION DE LA BANQUE MONDIALE : 13 ANS DONT UNE PERIODE DE CARENCE DE 11 ANS ET 6 MOIS.

LA SECONDE VARIANTE COMPORTE DEUX TRANCHES :

TRANCHE A : SA DUREE TOTALE EST DE 11 ANS ET COMPREND LA PARTICIPATION DES BANQUES COMMERCIALES SUR 9 ANS, DONT UNE PERIODE DE CARENCE DE 3 ANS, ET CELLE DE LA BANQUE MONDIALE SUR 11 ANS, DONT UNE PERIODE DE CARENCE DE 9 ANS ET 6 MOIS.

TRANCHE B : SA DUREE EST EGALEMENT DE 11 ANS MAIS EST EXCLUSIVEMENT

FRANCHE D : SA DUREE EST EGALEMENT DE 11 ANS MAIS EST EXCLUSIVEMENT
RESERVEE AUX BANQUES COMMERCIALES. SA PERIODE DE CARENCE
A ETE PORTEE A 4 ANS.

NOUS VOUS PRIONS DE BIEN VOULOIR NOTER QUE, OUTRE LA POSSIBILITE DE
POUVOIR TIRER INDIFFEREMMENT EN TAUX FLOTTANT EN DOLLARS US, EN ECU
ET/OU EN FRANCS FRANCAIS, NOTRE PROPOSITION VOUS DONNE LA FACULTE DE
POUVOIR EGALEMENT TIRER CE PRET EN FRANCS FRANCAIS A TAUX FIXE.
DANS CE DERNIER CAS, LE CREDIT A TAUX FIXE POURRAIT ATTEINDRE
50 PCT DU MONTANT GLOBAL DU PRET.

LE MONTANT DE CE PRET "B" : US DOLLARS 75 MILLIONS EST ENTIEREMENT

SOUSCRIT PAR NOS ETABLISSEMENTS.

A CE MONTANT DE US DOLLARS 75 MILLIONS ASSURE PAR LES BANQUES
COMMERCIALES VIENDRA S'AJOUTER LE CONCOURS DE LA BANQUE MONDIALE.
POUR UNE INTERVENTION PAR LES BANQUES COMMERCIALES D'UN TEL MONTANT
NOUS DEMANDERIONS A LA BANQUE MONDIALE UNE PARTICIPATION DE US
DOLLARS 15 MILLIONS (QUINZE MILLIONS) SOIT UN POURCENTAGE 16,66 PCT
DANS UN PRET GLOBAL DE US DOLLARS 90 MILLIONS (QUATRE VINGT DIX
MILLIONS). AU CAS OU L'EFFORT DES BANQUES COMMERCIALES DEVRAIT ETRE
AMOINDRI DU FAIT NOTAMMENT DE LA MISE EN PLACE DES CREDITS EXPORT,
LA PARTICIPATION DE LA BANQUE MONDIALE SERAIT REDUITE
PROPORTIONNELLEMENT AFIN DE RESPECTER CE POURCENTAGE DE 16,66 PCT
QUI DEMEURERAIT DE CE FAIT CONSTANT.

TOUTEFOIS NOUS CROYONS DEVOIR AJOUTER QUE SI UN CREDIT LIBELLE EN
YEN DEVAIT EXISTER, CE POURCENTAGE GLOBAL D'INTERVENTION DE LA
BANQUE MONDIALE RESTERAIT INCHANGE, ET UNE REPARTITION EGALE EN
POURCENTAGE PAR RAPPORT AU MONTANT FINAL RETENU, S'EFFECTUERAIT
ENTRE LE PRET EXPRIME EN DOLLARS US, ECU, ET/OU FRANCS FRANCAIS, ET
LE DIT PRET EN YEN.

POUR CONFORTER CETTE DERNIERE HYPOTHESE DE PRET LIBELLE EN YEN, NOUS
AVONS CRU DEVOIR PRENDRE CONTACT AVEC LES INSTITUTIONS JAPONAISES
COMPETENTES. NOUS NOUS SOMMES ASSURES DE L'INTERVENTION
D'ETABLISSEMENTS JAPONAIS QUE CE PRET SOIT FINALEMENT PARTIELLEMENT
EXPRIME EN YEN OU NON

NOUS PENSONS QUE CETTE FORMULE REpond AU SOUCI DE DIVERSIFICATION
DES SOURCES DE FINANCEMENT EXPRIMEES A PLUSIEURS REPRIS PAR LA
REPUBLIQUE DU CAMEROUN.

AINSI QUE VOUS NOUS L'AVEZ DEMANDE NOUS VOUS PRIONS DE BIEN VOULOIR
TROUVER EN ANNEXE NOTRE STRATEGIE DE SYNDICATION.

Sous RESERVE DE LEUR APPROBATION PAR LA BANQUE MONDIALE NOUS VOUS
PRIONS DE BIEN VOULOIR TROUVER CI-DESSOUS LES PRINCIPALES CONDITIONS
DE NOTRE OFFRE :

VARIANTE A

EMPRUNTEUR : LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN, OU

UNE INSTITUTION FINANCIERE DU TYPE :
CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT QUI RECEVRAIT
NOTAMMENT L'AGREMENT DES BANQUES COMMERCIALES.
AUQUEL CAS NOUS DEMANDERIONS LA GARANTIE DE LA
REPUBLIQUE DU CAMEROUN VIA SON MINISTERE DES
FINANCES.

MONTANT :

I : GLOBALEMENT :

US DOLLARS 90 MILLIONS
(QUATRE VINGT DIX MILLIONS) SOIT :

II : AU TITRE DES BANQUES COMMERCIALES :

US DOLLARS 75 MILLIONS (SOIXANTE QUINZE
MILLIONS) OU SA CONTREVALEUR EXPRIMEE EN ECU
ET/OU EN FRANCS FRANCAIS SUIVANT LEUR
DISPONIBILITE.

III : AU TITRE DE LA BANQUE MONDIALE :

US DOLLARS 15 MILLIONS (QUINZE MILLIONS) SOIT
UN POURCENTAGE FIXE DE 16,66 PCT DU MONTANT
GLOBAL ET FINAL DU PRET.

DUREE :

I - FINALE : 13 ANS A DATER DE LA SIGNATURE
----- DU PRET

II - POUR LES BANQUES COMMERCIALES :

11 ANS A DATER DE LA SIGNATURE DU PRET

III - POUR LA BANQUE MONDIALE :

13 ANS A DATER DE LA SIGNATURE DU PRET.

MISE A DISPOSITION : 18 MOIS A DATER DE LA SIGNATURE DU PRET.

TIRAGES :

PAR MONTANTS MINIMUMS PREALABLEMENT DEFINIS
D'UN COMMUN ACCORD. PAR EXEMPLE
US DOLLARS 5 MILLIONS MINIMUM OU PAR MULTIPLES
INTEGRAUX.

PERIODE DE CARENCE : I - POUR LES BANQUES COMMERCIALES :

2 ANS A DATER DE LA SIGNATURE DU PRET.

II - POUR LA BANQUE MONDIALE :

11 ANS ET 6 MOIS A DATER DE LA SIGNATURE
DU PRET.

REMBOURSEMENT :

REMBOURSEMENT : EN 20 SEMESTRIALITES

- SOIT POUR LES BANQUES COMMERCIALES :

EN 19 SEMESTRIALITES EGALES ET CONSECUTIVES,
LA PREMIERE INTERVENANT DEUX ANS APRES LA
SIGNATURE DU PRET.

- SOIT POUR LA BANQUE MONDIALE :

EN 4 SEMESTRIALITES EGALES ET CONSECUTIVES,
LA PREMIERE INTERVENANT 11 ANS ET 6 MOIS
APRES LA SIGNATURE DU PRET.

TAUX D'INTERET :

LES INTERETS SERONT PAYES A LA FIN DE CHAQUE
PERIODE D'INTERETS. ILS SERONT CALCULES JOUR
POUR JOUR SUR UNE BASE DE 360 JOURS.

I - BASE TAUX FLOTTANT

A/ POUR UN PRET EXPRIME EN US DOLLARS

=02120731

ALT RTD FROM:WAF

NNNN

Ln 2584-CM

ZCZC WAFF6058 JWS0054
WANVP
REF : TCP D.S.

JWS0054 JCD042 IN 08/11:43 OUT 08/11:49
3168 SPLB LU
LUXEMBOURG 7 FEB 1986

FM SANPAOLO-LARIANO BANK S.A. LUXEMBOURG

TO R MICHEL BEGUERY
REGIONAL COFINANCING COORDINATOR WEST AFRICA
THE WORLD BANK WASHINGTON

DEAR MR BEGUERY,

RE: CAMEROON - COFINANCING THE SIXTH HIGHWAY PROJECT

WITH REFERENCE TO YOUR LETTER OF 17 DEC 1985 AND TO THE TELEX OF THE
GOVERNMENT OF CAMEROON DD 25 JAN 1986, PLEASE FIND BELOW THE
TELEX-ANSWER WE HAVE SENT TODAY TO MR SADOU HAYATOU MINISTRE DU PLAN
ET DU TERRITOIRE.

QUOTE
LUXEMBOURG, LE 7 FEVRIER 1986

DE SANPAOLO-LARIANO BANK S.A., LUXEMBOURG

SON EXCELLENCE MONSIEUR SADOU HAYATOU, MINISTRE
DU PLAN ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROON
YAOUNDE

MONSIEUR LE MINISTRE,

NOUS AVONS L'HONNEUR DE NOUS REFERER A VOTRE TELEX DU 25 JANVIER 1986
CONCERNANT UN PRET A LONG TERME D'UN MONTANT GLOBAL EQUIVALENT A 75
MILLIONS DE DOLLARS US QUE VOTRE GOUVERNEMENT VOUDRAIT CONTRACTER
POUR LE FINANCEMENT PARTIEL DU 6EME PROJET ROUTIER.

TOUT EN VOUS REMERCIANT DE NOUS AVOIR CONTACTES A CE SUJET, NOUS
SOMMES MALHEUREUSEMENT AU REGRET DE VOUS INFORMER QU'A CE STADE DU
PROJET NOUS NE SOMMES PAS EN MESURE DE VOUS DONNER UNE REPONSE QUI
SOIT A MEME DE VOUS SATISFAIRE.

EN EFFET, POUR CE QUI EST DES PRETS A MOYEN ET A LONG TERME, NOTRE
ACTIVITE VISE ESSENTIELLEMENT LES CREDITS (ACHETEUR OU FOURNISSEUR,
SUIVANT LE CAS) S'INSCRIVANT DANS LE CADRE DE LA LOI ITALIENNE N.227
DU 24.5.1977 PORTANT "DISPOSITIONS EN MATIERE D'ASSURANCE ET DE
FINANCEMENT DES CREDITS RELATIFS A L'EXPORTATION DE BIENS ET DE
SERVICES, A L'EXECUTION DE TRAVAUX A L'ETRANGER, AINSI QU'A LA
COOPERATION INTERNATIONALE ECONOMIQUE ET FINANCIERE".

WORLD BANK OUTGOING MESSAGE FORM Cable, Telex
IMPORTANT—PLEASE READ INSTRUCTIONS BELOW BEFORE TYPING FORM

Typewritten
Character
Must Fall
Completely in
Box!

Ln 2584-CM
2106

PAGE 1 OF 1

OFFICIAL DEPT/DIV
ABBREVIATION
WAPT2

MESSAGE NUMBER

TEST NUMBER
(FOR CASHIER'S USE ONLY)

START
2 HERE

BOOK OF THREE

182

(1) MONSIEUR LE DIRECTEUR DES ROUTES
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT

YAOUNDE, CAMEROUN

(2) MONSIEUR LE REPRESENTANT RESIDENT
INTBAFRAD

YAOUNDE, CAMEROUN

~~TELEX NO 8307~~

(3) MONSIEUR LE DIRECTEUR CENTRAL DES MARCHES
MINISTERE DELEGUE DE LA PRESIDENCE CHARGE DES MARCHES

PUBLICS

YAOUNDE

CAMEROUN

978-8207 PLS DLVR

END
OF
TEXT

PINK AREA TO BE LEFT BLANK AT ALL TIMES

INFORMATION BELOW NOT TO BE TRANSMITTED

CLASS OF SERVICE:

TELEX NO.:

DATE:

SUBJECT:

DRAFTED BY:

EXTENSION:

CLEARANCES AND COPY DISTRIBUTION:

AUTHORIZED BY (Name and Signature):

DEPARTMENT:

SECTION BELOW FOR USE OF CABLE SECTION

CHECKED FOR DISPATCH:

WORLD BANK OUTGOING MESSAGE FORM Cable, Telex
IMPORTANT—PLEASE READ INSTRUCTIONS BELOW BEFORE TYPING FORMTypewritten
Character
Must Fall
Completely in
Box!

PAGE

OF

OFFICIAL DEPT/DIV
ABBREVIATION

MESSAGE NUMBER

TEST NUMBER
(FOR CASHIER'S USE ONLY)

1

3

WAPT2

--	--	--	--	--	--

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

START
2 HERE

MONSIEUR LE DIRECTEUR DES ROUTES, MINISTERE DE L'EQUIPEMENT,
MONSIEUR LE DIRECTEUR CENTRAL DES MARCHES, MINISTERE DELEGUE DE
LA PRESIDENCE CHARGE DES MARCHES PUBLICS, COPIE REPRESENTANT
RESIDENT, YAOUNDE, CAMEROUN.

OBJET PRET 2584-CM, SIXIEME PROJET ROUTIER, APPEL D'OFFRES KUMBA
MAMFE (LOT 3) ET EN COMPLEMENT A NOTEL DU 14 ET 27 JANVIER 1986.

AAA NOUS AVONS MAINTENANT COMPLETE NOTRE EXAMEN DU DOSSIER ET
AVONS L'HONNEUR DE VOUS COMMUNIQUER CI-DESSOUS NOS COMMENTAIRES
SUR LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES SOUS RUBRIQUE:

UN ARTICLE 3.09 NOUS PENSONS QUE LE MONTANT TOTAL DES AVANCES
POSSIBLE (FORFAITAIRE ET MATERIEL) REPRESENTANT JUSQU'A 50
POURCENT DU MARCHÉ EST TROP ELEVE. LA BANQUE D'UNE MANIERE
GENERALE N'ACCEPTE QUE 20 (VINGT) POURCENT COMPOSE D'UNE AVANCE
DE DEMARRAGE DE 15 POURCENT ET 5 POURCENT D'AVANCES SUR MATERIEL
ET APPROVISIONNEMENT. DANS TOUS LES CAS LE MONTANT MAXIMUM
DEBOURSABLE DU COMPTE DE PRET EN REMBOURSEMENT DE DEPENSES FAITES
POUR AVANCES NE DEVRA PAS EXCEDER 20 POURCENT AU TOTAL.

DEUX ARTICLES 3.10 ET 3.11. POUR LE CAUTIONNEMENT LA BANQUE
RECOMMANDE UNE GARANTIE BANCAIRE DE 10 POURCENT ET UNE RETENUE DE
GARANTIE JUSQU'A UN MONTANT EQUIVALENT A 5 POURCENT DU MONTANT

END
OF
TEXT

PINK AREA TO BE LEFT BLANK AT ALL TIMES

INFORMATION BELOW NOT TO BE TRANSMITTED

CLASS OF SERVICE: TELEX

TELEX NO.:

DATE: 02/06/86

SUBJECT: CAM HIGHWAYS VI

DRAFTED BY:
BHVanWaes:pdEXTENSION:
74818

CLEARANCES AND COPY DISTRIBUTION:

cleared in substance with & cc:
Mr. Hamid, Mr. Hardy
cleared with & cc: Messrs. Chevallier,
Hamid. cc: Messrs. Fossberg, Alkhafaji,
Walser, Hansen, Apitz.

AUTHORIZED BY (Name and Signature):
P. LUDWIG, AG CHIEF, WAPT2DEPARTMENT:
WAPSECTION BELOW FOR USE OF CABLE SECTION
CHECKED FOR DISPATCH

WORLD BANK OUTGOING MESSAGE FORM Cable, Telex
IMPORTANT—PLEASE READ INSTRUCTIONS BELOW BEFORE TYPING FORMTypewritten
Character
Must Fall
Completely in
Box!

PAGE

OF

OFFICIAL DEPT/DIV
ABBREVIATION

MESSAGE NUMBER

TEST NUMBER
(FOR CASHIER'S USE ONLY)START
2 HERE

2

3

WAPT2

INITIAL DU MARCHE. LORSQUE CETTE RETENUE DE GARANTIE ATTEINT CE POURCENTAGE ELLE PEUT ETRE REMPLACEE, SUR OPTION DE L'ATTRIBUTAIRE PAR UNE GARANTIE BANCAIRE.

TROIS NOUS PENSONS QUE LA QUALITE DES DEBLAIS RIPPABLES ET ROCHEUX N'EST PAS SUFFISAMMENT CLAIREMENT DEFINIE NOTAMMENT IL N'Y A PAS DE QUALIFICATION PRECISE DANS LE BORDEREAU DES PRIX ET DE PLUS L'ARTICLE PAGE 48 DU CCTP LAISSE BEAUCOUP DE LATITUDE D'INTERPRETATION SUR LA QUALITE DES DEBLAIS. CECI LAISSE PLANER UNE GRANDE INCERTITUDE SUR LE COUT FINAL DES TRAVAUX.

QUATRE NOUS CONSIDERONS QUE LE NOMBRE DE POSTES POUR MEMOIRE C-A-D SANS QUANTITATIF ESTIME DEVRAIT ETRE REDUIT AU STRICTE MINIMUM. LE DOSSIER PRESENTE COMPREND ENVIRON 75 PRIX SANS QUANTITATIF SUR UN TOTAL DE PRES DE 200 PRIX. CECI INDIQUE QUE L'ETUDE N'EST PAS SUFFISAMMENT DETAILLEE POUR SAISIR AVEC PRECISION LE COUT FINAL. DANS LE CADRE DU CONTRAT CECI PEUT MENER A DES ABUS ET A DES OFFRES NON COHERENTES. NOUS RECOMMANDONS UNE ATTENTION PARTICULIERE A CE SUJET.

CINQ LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES DEVRAIT PRECISER QUE LES BIENS ET SERVICES FINANCIABLES DU PRET DE LA BANQUE SONT LIMITEES A CEUX

END
OF
TEXT

PINK AREA TO BE LEFT BLANK AT ALL TIMES

INFORMATION BELOW NOT TO BE TRANSMITTED

CLASS OF SERVICE:

TELEX NO.:

DATE:

SUBJECT:

DRAFTED BY:

EXTENSION:

CLEARANCES AND COPY DISTRIBUTION:

AUTHORIZED BY (Name and Signature):

DEPARTMENT:

SECTION BELOW FOR USE OF CABLE SECTION

CHECKED FOR DISPATCH:

WORLD BANK OUTGOING MESSAGE FORM Cable, Telex
IMPORTANT—PLEASE READ INSTRUCTIONS BELOW BEFORE TYPING FORM

Typewritten
Character
Must Fall
Completely in
Box!

PAGE

OF

OFFICIAL DEPT/DIV
ABBREVIATION

MESSAGE NUMBER

TEST NUMBER
(FOR CASHIER'S USE ONLY)

3

3

WAPT2

START
2 HERE

ORIGINAIRES DES PAYS MEMBRES DE LA BANQUE, LA SUISSE, TAIWAN ET
LA CHINE.

SIX LA DUREE DE VALIDITE DES OFFRES DEVRAIT ETRE PRECISEE.

MONSIEUR VAN WAES QUI SE TROUVERA AU CAMEROUN A PARTIR DU 12
FEVRIER PROCHAIN SE TIENDRA A VOTRE DISPOSITION POUR POURSUIVRE
LES DISCUSSIONS SUR LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES.

BBB COMPTE TENU DES OBSERVATIONS FORMULEES CI DESSUS NOUS N'AVONS
PAS D'OBJECTIONS AU DOSSIER PRESENTE ET NOUS VOUS PRIONS DE NOUS
TRANSMETTRE COPIE DES MODIFICATIONS FINALES QUE VOUS COMPTENZ
INTRODUIRE AINSI QUE COPIE DES INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES
FINALISEES.

SALUTATIONS DISTINGUEES, P. LUDWIG, CHEF DE DIVISION DES
TRANSPORTS II PAR INTERIM, BUREAU REGIONAL AFRIQUE DE L'OUEST.

END
OF
TEXT

PINK AREA TO BE LEFT BLANK AT ALL TIMES

INFORMATION BELOW NOT TO BE TRANSMITTED

CLASS OF SERVICE:

TELEX NO.:

DATE:

SUBJECT:

DRAFTED BY:

EXTENSION:

CLEARANCES AND COPY DISTRIBUTION:

AUTHORIZED BY (Name and Signature):

DEPARTMENT:

SECTION BELOW FOR USE OF CABLE SECTION

CHECKED FOR DISPATCH

Ln 2584-CM

February 5, 1986

Mr. P. Long, Acting Chief, WAPT2

Raghavan Srinivasan Acting Chief, PPDP

/s/

76921

CAMEROON: 6th Highway Project
Draft Works Bidding Documents

1. We refer to your memo dated January 16, 1986 with accompanying documents, and to the subsequent discussion between Mr. Van Waes and Mr. Hardy. Subject to the following comments, we have no objection to the points raised in your draft telex:

- (a) Item 1: We agree that 50% of the Contract Price is too high for total possible advance payments. You suggest reducing the amount to 30%, but this again is too high; 20% is the acceptable maximum, commonly made up of 15% for advance loan and up to 5% for materials on site. (See footnote 97 of the Sample Bidding Document - Works).
- (b) Item 2: We see no objection to a bank guarantee of 10% of the Contract Price, together with a retention fund amounting progressively to 5% of the Contract Price, and then replaced with a further bank guarantee. (Clauses 34, 60.4, and footnotes 65, 91 and 92 of the SBD-Works are relevant).
- (c) Item 4: The fact that almost half of the items in the bill of quantities (79 out of 196) do not have estimated quantities suggests that the project is either (i) premature (i.e. detailed designs and quantity estimates have not yet been completed, or (ii) the engineer is not doing a complete job of design, but leaving it to the contractor, as mentioned in your para. 5. You may wish to make some comment in your telex on the need for a complete design and quantity estimates prior to calling for bids (see paras. 3 and 4 of OMS 2.28).
- (d) Item 5: "Chine" (China) should be inserted after Taiwan.

2. Para. 5 of your memo raises the issue of the different roles of the engineer under the FIDIC (SBD-Works) system of procurement, and that used mainly in francophone countries. The FIDIC documentation is such that the employer may retain any of the responsibilities of the engineer as set forth in Part I of the Conditions of Contract by introducing modifications in Part II (see suggested wording in the SBD-Works p.58). The SBD-Works has been and is being used without problems in many francophone countries in your Region, notably Ivory Coast, and is recommended for gradual introduction on all Bank-financed projects.

3. You are correct in stating that only the Instructions to Bidders of the SBD-Works have so far been translated (unofficially) into French. It is our intention to complete a formal translation of the whole document as soon as practicable, subject to any budget constraints.

4. The bidding documents are returned herewith.

Attachments:

Cleared with and cc: Mr. Hamid, LEGSA
cc: Messrs. Al-Khafaji, WAPWS; Walser, LEGVP

SCHardy:fdr

ZCZC WAFF5895 JWS0187

WANVP

REF : TCP1 MET

ln 2584-CH

JWS0187 JWZ063 IN 05/11:54 OUT 05/12:02

AFRBK B 290044F

AFRIBANK PARIS

A

BANQUE MONDIALE WASHINGTON

TLX NO 440098

PARIS LE 5 FEV 86

ATTN : M. BEGUERY

VEULEZ TROUVER CI-APRES COPIE TELEX ENVOYE AU MINISTRE DU PLAN
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - YAOUNDE

QUOTE

FRIBANK PARIS

A

MINISTERE DU PLAN ET DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
YAOUNDE TLX NO 8203

PARIS LE 3 FEV 86

ATTN : M. SADOU HAYATOU/MINISTRE DU PLAN ET
DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

HONNEUR ACCUSER RECEPTION VOTRE TELEX NO 0135 DU 25.01.86 RELATIF
AU FINANCEMENT PARTIEL DU 6E PROJET ROUTIER EN CO-FINANCEMENT
AVEC LA BANQUE MONDIALE.

VOUS CONFIRMONS PAR LE PRESENT TELEX NOTRE VIF INTERET POUR LES
PROJETS ENTREPRIS PAR VOTRE GOUVERNEMENT ET PLUS PARTICULIEREMENT
POUR CE PROJET QUI FAISAIT L'OBJET DE NOS PROPOSITIONS EN DATE
DU 25.10.85

SOMMES TRES HEUREUX DE POUVOIR VOUS CONFIRMER QUE LA BANQUE
INTERNATIONALE POUR L'AFRIQUE OCCIDENTALE EST DISPOSEE A ORGANISER
LA MISE EN PLACE EN TANT QUE CHEF DE FILE D'UN POOL BANCAIRE,
D'UN CREDIT FINANCIER AUX CONDITIONS SUIVANTES, CONDITIONS QUE
NOUS AVONS TRES NETTEMENT AMELIOREES AU NIVEAU DE LA DUREE COMME
VOUS POURREZ LE CONSTATER (10 ANS AU LIEU DE 8 ANS DANS NOTRE
PRECEDENTE OFFRE) :

MONNAIE : ECU

MONTANT : CONTREVALEUR EN ECU DE 75 M USD

DUREE : 10 ANS

WORLD BANK OUTGOING MESSAGE FORM Cable, Telex

IMPORTANT — PLEASE READ INSTRUCTIONS BELOW BEFORE TYPING FORM

198
S.

Ln 2584-CM

Typewritten
Character
Must Fall
Completely in
Box!

PAGE

OF

OFFICIAL DEPT/DIV
ABBREVIATION

MESSAGE NUMBER

TEST NUMBER
(FOR CASHIER'S USE ONLY)

1

1

1

WANVP

START
HERE

MS JANET HICKMAN, EUROPEAN OFFICE, LONDON, UK
REYRTEL TO MR VIBERT OF FEBRUARY 3. PLEASE NOTE THAT WE HAVE SENT
THE APPROPRIATE DOCUMENTATION TO MR BARNETT BY FACSIMILE TODAY.
REGARDS. BEGUERY, REGIONAL COFINANCING COORDINATOR, WEST AFRICA.

3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
19
20
21
22

END
OF
TEXT

PINK AREA TO BE LEFT BLANK AT ALL TIMES

INFORMATION BELOW NOT TO BE TRANSMITTED

CLASS OF SERVICE: TELEX

TELEX NO.: 919462

DATE: 2.4.86

SUBJECT:
CAMEROON - HIGHWAY VI B loan

DRAFTED BY:
MBUYL

EXTENSION:
7-3535

CLEARANCES AND COPY DISTRIBUTION:
cc: Mr. Vibert

AUTHORIZED BY (Name and Signature):
MBEGUERY

DEPARTMENT:
WANVP

SECTION BELOW FOR USE OF CABLE SECTION
CHECKED FOR DISPATCH

ZCZC WAFFS733 JWS0348
WANVA
REF : TCP FCA

h 2584-CM

JWS0348 ZKR150 IN 03/11:09 OUT 03/11:11
FEBRUARY 03, 1986

TO: THE WORLD BANK, WASHINGTON

ATTN: MR. MICHEL BEGUERY
REGIONAL COFINANCING COORDINATOR
WEST AFRICA

FM: MITSUI BANK, LTD., NEW YORK (3-SHOGAI)

RE: WORLD BANK B-LOAN TO CAMEROON

WE GREATLY APPRECIATE YOUR INVITATION LETTER OF B-LOAN FOR THE
SIXTH HIGHWAY PROJECT STOP HOWEVER TO OUR REGRET, WE ARE NOT IN
A POSITION TO ACCEPT IT AT THIS TIME.

BEST REGARDS,

T. SATOYOSHI
DEPUTY GENERAL MANAGER

STOP

32962 MTUI UR

=02040931

ALT RTD FROM:WAF

NNNN

WORLD BANK OUTGOING MESSAGE FORM Cable, Telex
IMPORTANT—PLEASE READ INSTRUCTIONS BELOW BEFORE TYPING FORM

Typewritten
Character
Must Fall
Completely in
Box!

PAGE
OF

OFFICIAL DEPT/DIV
ABBREVIATION

MESSAGE NUMBER

TEST NUMBER 2/03
(FOR CASHIER'S USE ONLY)

START
2 HERE

BOOK OF THREE

1. MINISTERE DU PLAN ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
SP YAOUNDE, CAMEROUN

978 - ~~TELEX~~ 8268 KN

2. MINISTERE DES FINANCES
SP YAOUNDE, CAMEROUN

978 - ~~TELEX~~ 8260 KN

3. IBRD
S YAOUNDE, CAMEROUN

m 149

~~TELEX 8307 KN~~

END
OF
TEXT

PINK AREA TO BE LEFT BLANK AT ALL TIMES

INFORMATION BELOW NOT TO BE TRANSMITTED

CLASS OF SERVICE:

TELEX NO.:

DATE: 2/03/86

SUBJECT:

DRAFTED BY:

EXTENSION:

CLEARANCES AND COPY DISTRIBUTION:

AUTHORIZED BY (Name and Signature):

DEPARTMENT:

SECTION BELOW FOR USE OF CABLE SECTION

CHECKED FOR DISPATCH

WORLD BANK OUTGOING MESSAGE FORM Cable, Telex
IMPORTANT—PLEASE READ INSTRUCTIONS BELOW BEFORE TYPING FORM

Typewritten
Character
Must Fall
Completely in
Box!

PAGE

OFFICIAL DEPT/DIV
ABBREVIATION

MESSAGE NUMBER

TEST NUMBER
(FOR CASHIER'S USE ONLY)

START
HERE

S.E. SADOU HAYATOU, MINISTRE DU PLAN, ET S.E. EDOUARD KOULLA,
MINISTRE DES FINANCES, COPIE A M. PETER GISLE, YAOUNDE, CAMEROUN.
REF.: PRET 2584-CM - SIXIEME PROJET ROUTIER.
AAA. COMME DEJA INDIQUE PAR M. BEGUERY DANS SON TELEX DU
31/1/86, HONNEUR VOUS INFORMER QUE SOUS RESERVE VOS OBJECTIONS,
ENVISAGEONS LE CALENDRIER SUIVANT POUR LA MISE EN PLACE DU
PRET-B: FIN FEVRIER-DEBUT MARS, ANALYSE FINALE DES OFFRES DES
BANQUES COMMERCIALES PAR UNE EQUIPE CONJOINTE CAMEROUN/BANQUE
MONDIALE ET DISCUSSIONS AVEC CES BANQUES SUR LES CONDITIONS
OFFERTES. MARS, OCTROI DU MANDAT AU(X) CHEF(S) DE FILE. FIN
MARS-DEBUT AVRIL, SYNDICATION DU PRET. AVRIL, PRESENTATION AU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BANQUE. AVANT D'ENTAMER LES
DISCUSSIONS AVEC LES BANQUES, IL SERAIT SOUHAITABLE QUE LE
GOUVERNEMENT CAMEROUNAIS PRECISE SES INTENTIONS POUR FINALISER LE
PLAN DE FINANCEMENT ET NOTAMMENT LE MONTANT PRECIS DU PRET B EN
TENANT COMPTE DU FAIT QUE LA PARTICIPATION DE LA BANQUE A CE PRET
SERA DEDUITE DU MONTANT DU PRET A.
BBB. HONNEUR VOUS RAPPELER QUE LA DATE LIMITE ENTREE EN VIGUEUR
DU PRET DE LA BANQUE EST FIXEE AU 19 FEVRIER 1986 ET QUE LES
DICUSSIONS ENVISAGEES AVEC LES BANQUES SE DEROULERAIENT SOUS DE
BIEN MEILLEURS AUSPICES SI LE PRET BANQUE MONDIALE ETAIT DEJA EN

PINK AREA TO BE LEFT BLANK AT ALL TIMES

INFORMATION BELOW NOT TO BE TRANSMITTED

CLASS OF SERVICE:	TELEX	TELEX NO.:	BOOK OF THREE	DATE:	2/03/86
SUBJECT:	CAM - Highways VI - Ln2584-CM		DRAFTED BY:	MOHara:gr	
CLEARANCES AND COPY DISTRIBUTION:			EXTENSION:		
clw. w/& cc: Ms. Morin			73981		
Mr. Beguery			AUTHORIZED BY (Name and Signature):		
Messrs. Palein (o/r),			JEROME CHEVALLIER, Act.Chief,		
van Waes			DEPARTMENT:		
			WA2		
SECTION BELOW FOR USE OF CABLE SECTION					
CHECKED FOR DISPATCH					

WORLD BANK OUTGOING MESSAGE FORM Cable, Telex
IMPORTANT—PLEASE READ INSTRUCTIONS BELOW BEFORE TYPING FORM

Typewritten
Character
Must Fall
Completely in
Box!

PAGE

OF

OFFICIAL DEPT/DIV
ABBREVIATION

MESSAGE NUMBER

TEST NUMBER
(FOR CASHIER'S USE ONLY)

START
2 HERE

VIGUEUR A CE MOMENT-LA. LES CONDITIONS QU'IL RESTE A REMPLIR
POUR POUVOIR DECLARER ENTREE EN VIGUEUR DU PRET SONT: 1) COPIE
DU DECRET PRESIDENTIEL AUTORISANT PUBLICATION DE L'ACCORD DE PRET
DANS LE JOURNAL OFFICIEL. 2) ATTESTATION DE NON-DEPASSEMENT DU
PLAFOND AUTORISE DES EMPRUNTS SIGNEE PAR LE MINISTRE DES
FINANCES. 3) CONSULTATION JURIDIQUE SATISFAISANTE CONFORMEMENT
AUX DISPOSITIONS DE LA SECTION 12.02 (A) DES CONDITIONS GENERALES
DE LA BANQUE MONDIALE. VOUS SAURIONS GRE NOUS FAIRE PARVENIR
CES DOCUMENTS DANS LES MEILLEURS DELAIS.
HAUTE CONSIDERATION, JEROME CHEVALLIER, CHEF DE DIVISION P.I.,
DEPARTEMENT DES PROGRAMMES II, REGION AFRIQUE DE L'OUEST, BANQUE
MONDIALE.

END
OF
TEXT

PINK AREA TO BE LEFT BLANK AT ALL TIMES

INFORMATION BELOW NOT TO BE TRANSMITTED

CLASS OF SERVICE:		TELEX NO.:		DATE:	
SUBJECT:			DRAFTED BY:		EXTENSION:
CLEARANCES AND COPY DISTRIBUTION:			AUTHORIZED BY (Name and Signature):		
			DEPARTMENT:		
			SECTION BELOW FOR USE OF CABLE SECTION		
			CHECKED FOR DISPATCH:		